Université d'Alexandrie

Faculté des Lettres

Département de langue et de littérature françaises (DLLF)

Modélisation de la polysémie : approche contrastive arabe – français basée sur la Théorie Sens-Texte

Thèse de doctorat ès Lettres

Travail présenté par

Racha MOHAMMAD SALEM

Sous la direction de

Mme le professeur docteur / Jehanne KIRA

Mme docteur / Samah NASR

Mme docteur / Inas AL-HADIDY

Novembre 2017

Remerciements

Qu'il me soit permis de remercier les professeurs qui ont accepté d'encadrer cette thèse : Je remercie Mme le professeur docteur Jehanne Kira – spécialiste en littérature comparée au département de langue et de littérature françaises à la Faculté des Lettres, Université d'Alexandrie – dont les remarques judicieuses m'ont permis de fignoler mon travail. Madame, je vous remercie pour votre gentillesse, votre aide, votre confiance, votre soutien moral, votre générosité et votre flux d'informations qui m'ont mise sur la bonne voie et qui m'ont aidée à surmonter les obstacles rencontrés au cours de la recherche.

Je remercie chaleureusement Madame docteur Samah Nasr – spécialiste en linguistique et maître de conférences au département de langue et de littérature françaises à la Faculté des Jeunes Filles, Université d'Ain Chams – pour ses lectures attentives et exigentes, ses remarques, ses conseils et sa disponibilité. Madame, sans votre aide, cette thèse n'aurait jamais vu le jour.

Je remercie vivement Mme docteur Inas Al-Hadidy – spécialiste en linguistique et maître de conférences au département de langue et de littérature arabes à la Faculté des Lettres, Université d'Alexandrie – pour son enthousiasme vis-à-vis de mon travail ainsi que son flux d'informations concernant le lexique et la grammaire arabes qui m'ont aidée à fignoler mon étude.

Ma gratitude, mon profond respect et mes remerciements vont également aux membres du jury qui ont accepté malgré leurs multiples obligations d'examiner la présente recherche :

- Mme le professeur docteur Ghada Ghatwary – spécialiste en liguistique au département de langue et de littérature françaises et doyenne de la Faculté de Pédagogie à l'Université de Damanhour.
- Mme le professeur docteur Sohir Al-Chami – spécialiste en linguistique et ex-chef du département de langue et de littérature françaises, Faculté des Lettres, Université d'Alexandrie.

Je remercie Monsieur le professeur Alain Polguère – Université de Lorraine – de m'avoir accueillie au sein du laboratoire atilf pendant mon séjour à Nancy. Je le

remercie pour le temps qu'il m'a consacré afin de m'expliquer la Théorie Sens-texte, pour les références qu'il m'a conseillé de lire ainsi que pour son soutien scientifique qui s'est continué même après mon retour.

Je remercie également Mme docteur Samia Bouchaddak – Université de Sherbrooke, Canada – pour ses conseils, sa disponibilité et sa lecture attentive de certaines parties de la thèse.

Je remercie tous mes professeurs qui m'ont guidée tout au long de ma trajectoire académique à la Faculté des Lettres.

Je remercie également Mme docteur Rania Ezz-Al-Arab – chef du département de la langue et de littérature françaises – pour sa générosité, sa disponibilité et son soutien tout au long de la démarche administrative concernant les préparatifs de la soutenance.

J'adresse mes sincères salutations à l'âme de Mme docteur Dina Al-Kassas que le destin a empêchée d'encadrer cette thèse. Docteur Dina m'a tant aidée en faisant mes premiers pas en domaine de la linguistique informatique. Je ne pourrai jamais oublier sa patience, sa générosité et son sourire angélique. Madame, j'espère que Dieu m'accorde la force et la capacité de continuer le projet du RL-ar que vous avez commencé.

En dernier, je suis redevable à ma famille dont les attentions et les encouragements m'ont accompagnée tout au long de ces années. Je remercie ma mère qui m'a soutenue et m'a supportée dans les moments difficiles rencontrés pendant la préparation de ce travail. Maman, tous les mots de gratitude ne peuvent pas exprimer mon amour et ma reconnaissance.

A ma mère .....

Tableau de translittération

Les consonnes

Lettre arabe	Translittération
ء	ʻ
ب	b
ت	t
ث	ṯ
ج	j
ح	ḥ
خ	ḫ
د	d
ذ	ḏ
ر	r
ز	z
س	s
ش	š
ص	ṣ
ض	ḍ
ط	ṭ
ظ	ẓ
ع	ʻ
غ	ġ
ف	f
ق	q

ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w
ي	y

Les voyelles

Voyelles courtes	Translittération
◌َ	a
◌ُ	u
◌ِ	i
Voyelles longues	Translittération
ا	â
و	û
ي	î

Liste des abréviations

- ADJ : adjectif
- ADV : adverbe
- ASém : actant sémantique
- ASyntP : actant syntaxique profond
- ASyntS : actant syntaxique de surface
- CLAUS : clausatif
- DECFC : dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain
- Dét : déterminant
- FL : fonction lexicale
- FLNS : fonction lexicale non standard
- FLS : fonction lexicale standard
- LEC : lexicologie explicative et combinatoire
- MST : modèle Sens-Texte
- N : nom
- NA : nomenclature d'amorçage
- NDI : nomenclature directement induite
- NII : nomenclature indirectement induite
- PdD : partie du discours
- PdDP : partie du discours profonde

- PdDS : partie du discours de surface
- Prép : préposition
- RL-ar : réseau lexical de l'arabe
- RL-fr : réseau lexical du français
- RSém : représentation sémantique
- RSyntP : représentation syntaxique profonde
- RSyntS : représentation syntaxique de surface
- SR : schéma de régime
- SSém : structure sémantique
- SSém-Comm : structure sémantico-communicative
- SRéf : structure référentielle
- SRhét : structure rhétorique
- SSyntP : structure syntaxique profonde
- SSyntS : structure syntaxique de surface
- TALN : traitement automatique des langues naturelles
- TST : Théorie Sens-Texte
- V : verbe
- UL : unité lexicale
- ULB : unité lexicale de base

« *Nous appellerons ce phénomène de multiplication la polysémie. Toutes les langues des nations civilisées y participent : plus un terme a accumulé de significations, plus on doit supposer qu'il représente de côtés divers d'activité intellectuelle et sociale.* » [1]

[1] - Michel Bréal, **Essai de sémantique Science des significations**, Edition de Paris, 1924. p. 144.

Introduction

La pluralité de sens est un des phénomènes linguistiques fondamentaux qui marque l'évolution et la richesse des langues naturelles, les linguistes en distinguent deux aspects : l'homonymie et la polysémie. Deux unités lexicales sont considérées comme homonymes si elles partagent la même prononciation et / ou la même orthographe[2] tout en correspondant à deux concepts différents. D'autre part, l'unité lexicale est jugée comme polysémique si elle a plusieurs sens qui sont liés par des composantes communes. Les unités lexicales homonymiques ainsi que celles polysémiques sont considérées comme ambiguës et non comme vagues[3]. Par conséquent, il est possible de les déchiffrer par l'étude du contexte linguistique. C'est pourquoi certains linguistes arabes aussi bien que français marginalisent le rôle de la pluralité de sens ou nient sa présence. Ce point de vue prive la langue d'une des ressources de sa richesse. En outre, il contredit l'objectif principal de la linguistique qui décrit la communication langagière entre le locuteur et le destinataire et la transforme en un outil qui aide uniquement le deuxième actant de

[2] - On appelle « homophones » deux unités lexicales qui se prononcent de la même façon et « homographes » celles qui ont la même orthographe.
[3] - Cf. infra, **Chapitre deuxième**, p.p. 60,61 : la différence entre l'ambigu et le vague.

la communication à analyser le message écrit ou oral émis par le premier actant[4] sans s'intéresser à offrir à ce dernier les moyens de formuler son message. En effet, le lexique d'une langue naturelle est stocké dans le cerveau humain sous forme de concepts liés par des liens logiques. A chaque fois que le locuteur cherche à formuler un message, il interpelle les termes qu'il juge pertinents par rapport à une situation précise puis il les organise dans une chaîne linéaire, cohérente et logique formant ainsi un énoncé.

Grâce à l'évolution sociale, scientifique et industrielle, le lexique subit des changements importants au fil des siècles : nous voyons l'apparition de nouveaux termes qui ressemblent à d'autres ayant déjà existé sur le plan phonétique ou orthographique. Certains termes monosémiques acquièrent de nouveaux sens et deviennent donc polysémiques. C'est pour cette raison que la linguistique est censée former au locuteur les moyens qui lui permettent de se rendre compte des homonymes et de comprendre les polysèmes. Avec l'avènement du traitement automatique des langues naturelles (TALN), une nouvelle branche d'études linguistiques voit le jour, c'est la linguistique formelle qui se charge de la création d'outils informatiques aptes de gérer le lexique humain avec toutes ses complexités et à leur tête l'homonymie et la polysémie. Les théories de la linguistique formelle cherchent à créer un langage dépourvu d'ambiguïté afin que l'ordinateur puisse gérer les langues naturelles et les utiliser dans les différentes applications du TALN telles que la traduction automatique, la génération automatique de texte, etc..

Les théories de la linguistique formelle qui ont traité le phénomène de la pluralité de sens et en particulier la polysémie sont multiples, nous citons à titre d'exemple, le lexique génératif de Pustejovsky. Nous choisissons comme cadre

[4] - Le locuteur représente le premier actant de la communication langagière alors que le destinataire constitue le deuxième actant.

théorique la Théorie Sens-Texte fondée par les linguistes russes Igor Mel'čuk, Alexandre Zholkovsky et Juri Apresjan. L'atout de la TST est la place intermédiaire qu'elle occupe entre la linguistique classique et la linguistique formelle, ce qui la rend plus fiable à décoder les énigmes des langues naturelles.

« *La TST est la seule approche de linguistique formelle que nous connaissons qui a systématiquement navigué dès ses origines à contre-courant de ce schisme (entre la linguistique formelle et la linguistique classique). En mettant le lexique et, donc, les règles lexicales, au cœur du code linguistique et en faisant graviter la grammaire autour du lexique {…}.* »[5]

La Théorie Sens-Texte s'intéresse en premier lieu à instaurer une nouvelle conception de la langue et du signe linguistique. Le lexique est étudié selon un système multi-stratal qui représente les différents niveaux d'analyse linguistique. La priorité est accordée au mécanisme accompli par le locuteur qui transforme le sens abstrait en texte écrit ou oral[6]. C'est pourquoi la TST examine les relations paradigmatiques et syntagmatiques qui lient les différentes unités lexicales d'une langue naturelle. La modélisation de ces relations s'effectue à travers le système de fonctions lexicales qui utilise les fonctions mathématiques comme méthode de représentation linguistique.

L'objectif principal des fondateurs de la TST était le développement d'un programme de traduction automatique. Ils se sont intéressés alors à la création de ressources lexicales informatisées qui formalisent le processus mental responsable de la production de textes. Les ressources élaborées dans le cadre de la Théorie Sens-Texte visent, du point de vue informatique, à faciliter la gestion des langues

---

[5] - Alain Polguère, **Perspective épistémologique sur l'approche linguistique Sens-Texte**, in http://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00686461/document , consulté le 27/2/2016.

[6] - L'appellation « Sens-Texte » reflète l'intérêt accordé par ses fondateurs à l'acte de formulation des messages.

naturelles par la machine et, du point de vue linguistique, à offrir aux chercheurs et aux apprenants une nouvelle conception d'études langagières qui ne voit pas dans le signe linguistique une simple relation entre signifiant et signifié mais une partie d'un ensemble. C'est ainsi que la TST considère le signe linguistique comme un triangle à trois angles (le signifié, le signifiant et le syntactique) dont le troisième étudie la combinatoire lexico-syntaxique du signe avec les signes de la langue.

Parmi les ressources lexicales informatisées que la TST tente de développer dans les deux dernières décennies, ce sont les réseaux lexicaux. En 2000, Alain Polguère a élaboré la théorie de systèmes lexicaux qui explique le mode de représentation lexicologique adopté dans un réseau lexical. En 2011, le projet du réseau lexical du français (RL-fr) a été lancé par le laboratoire ATILF (analyse et traitement informatique de la langue française)[7]. Le réseau lexical du français ouvre la voie devant la création de réseaux lexicaux en d'autres langues naturelles telles que l'arabe. En 2014, Dina Al-Kassas a instauré la nomenclature d'amorçage[8] du réseau lexical de l'arabe (RL-ar) qui groupe trois mille sept cent quatre-vingt-sept lexies[9].

La présente recherche étudie la polysémie en tant que phénomène linguistique représentant un défi face aux technologies du TALN dans le but de :

- proposer une nouvelle méthode de description lexicologique des polysèmes qui diffère de celle adoptée actuellement dans les dictionnaires arabes et qui délimite les frontières séparant les homonymes des polysèmes.
- Présenter l'exemple d'un modèle informatisé apte de remédier aux problèmes linguistiques qui résultent de l'ambiguïté d'une grande partie du

[7] - Université de Lorraine, Nancy, France, http://www.atilf.fr
[8] - Cf. infra, **Chapitre sixième**. p. 227 : l'architecture d'un réseau lexical.
[9] - Cf. infra, **Glossaire de la terminologie TST**. p. 292.

lexique arabe et qui, par conséquence, mettent en question la performance des logiciels du traitement automatique de la langue arabe.

Pour réaliser ces objectifs, l'étude s'effectue selon deux axes : lexicologique et informatique. Le premier propose une méthode d'analyse des unités lexicales polysémiques en employant les règles de la Théorie Sens-Texte. Cette méthode est basée sur la définition lexicologique et l'étude de la combinatoire lexicale et syntaxique de l'unité lexicale polysémique. Le deuxième axe présente une perspective de l'implémentation informatique de ce type d'unités dans le RL-ar. L'étude est exécutée selon une approche contrastive qui compare le phénomène de polysémie en langue arabe à ce en langue française afin de cerner les convergences et les divergences concernant la place occupée par ce phénomène dans chaque langue, sa nature ainsi que les modes de traitement sémantico-syntaxique.

Nous étudions le patron polysémique [phénomène naturel – phénomène social] qui est constitué de six vocables[10] en langue arabe et de quatre en langue française. Les vocables arabes sont extraits de la nomenclature d'amorçage du RL-ar. La recherche se compose de six chapitres qui présentent le processus d'analyse linguistique et de modélisation de la polysémie en arabe ainsi qu'en français. Le premier chapitre avance un état de l'art des études arabes et françaises anciennes et contemporaines abordant le phénomène de pluralité de sens, précisément la polysémie. Nous déterminons également la méthode de travail suivie et les corpus. Le deuxième chapitre est consacré à l'explication détaillée du cadre théorique selon lequel la recherche est élaborée. Le troisième chapitre présente les définitions lexicologiques des vocables étudiés dans les deux langues avec un aperçu des liens polysémiques liant les différentes lexies à l'intérieur de chaque vocable. Le quatrième chapitre analyse la combinatoire lexicale des polysèmes avec une comparaison qui met en évidence la similarité et la différence entre l'arabe et le

[10] - Cf. infra, **Glossaire de la terminologie TST**. p. 297.

français. Le cinquième chapitre étudie les collocations polysémiques – une des particularités du patron arabe [phénomène naturel – phénomène social] – et leur traitement selon le système multi-stratal de la TST. Quant au sixième chapitre, il aborde le processus de modélisation des vocables étudiés selon le système des fonctions lexicales ainsi que leur implémentation informatique dans le réseau lexical de l'arabe.

Chapitre premier

Problématique et état de l’art

Nombreuses sont les études françaises qui traitent de la pluralité de sens sous deux angles complétement différents, voire contradictoires. Cette contradiction est transmise en langue arabe par les linguistes contemporains qui ont été influencés par la linguistique occidentale. Le premier chapitre présente un bref compte rendu des travaux français et arabes qui ont été effectués à propos de l'homonymie et de la polysémie. Etant donné que la présente recherche adopte comme cadre théorique la Théorie Sens-Texte, il est nécessaire d'avancer un état de l'art des études antérieures qui ont appliqué la TST sur la langue arabe. Dans le deuxième volet du premier chapitre, nous exposons la problématique, la méthode du travail adoptée, les supports employés ainsi que les difficultés rencontrées au cours de l'élaboration de la recherche.

1. Le phénomène de pluralité de sens dans la linguistique européenne

La pluralité de sens occupe une place primordiale en linguistique européenne. La plupart des écoles linguistiques s'intéressent à définir ce phénomène et à analyser ses différents types. Au cours des pages suivantes nous jetons la lumière sur les phases éminentes dans l'histoire du traitement des aspects de la pluralité de sens, précisément la polysémie. Nous commençons par l'âge de l'Antiquité dont les philosophes considéraient l'homonymie et la polysémie comme étant des défauts de la langue, « *des lacunes à l'intérieur du lexique, susceptibles d'entraîner de dangereuses incompréhensions* »[11]. Cette conception change partiellement vers la fin du dix-neuvième siècle avec la sémantique historique : Michel Bréal, un des pionniers de ce courant linguistique, emploie le terme « polysémie » pour la première fois en 1886 puis dans son ouvrage **Essai de sémantique**[12] afin de désigner le fait qu'un mot acquiert un sens nouveau qui est lié sémantiquement au sens ancien qui, à son tour, continue à exister. Il considère la polysémie comme un des traits caractéristiques fondamentaux des langues naturelles. En adoptant une approche diachronique, Bréal étudie l'origine du mot et son évolution à travers le temps pour expliciter le processus de création des termes polysémiques. Il souligne que la restriction, l'élargissement et l'épaississement du sens[13] ainsi que la métaphore sont parmi les principaux motifs transformant une unité lexicale monosémique en polysémique. Cependant, les idées de Bréal ne sont pas adoptées par tous les courants linguistiques : il y en a ceux qui marginalisent ou nient la présence du phénomène de pluralité de sens ; d'autres qui croient à son importance mais qui s'opposent à la méthode diachronique proposée par Bréal.

---

[11] - Emilie Pauly, **La polysémie Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicologie**, L'Harmattan, 2010. p. 15.

[12] - La première édition du livre a été publiée en 1897.

[13] - Par l'expression « épaississement du sens », l'auteur vise le sens abstrait qui dénote une action, une qualité ou un état et qui, grâce à l'évolution du lexique, devient le nom d'un objet matériel.

Le structuralisme tend plutôt vers la méthode synchronique en description lexicale. L'étymologie de mots n'intéresse plus Ferdinand de Saussure – considéré comme étant le père du structuralisme – qui se réfère uniquement au contexte pour analyser et saisir le sens du signe linguistique. Le linguiste suisse n'évoque ni l'homonymie ni la polysémie dans ses **Cours**[14]. Au contraire, il élabore la règle de biunivocité du signe linguistique qui met en évidence le rapport unique et indissociable liant le signifié au signifiant[15]. Ainsi, exclut-il les homonymes et les polysèmes de la langue naturelle. Il souligne l'impossibilité de considérer le signe linguistique comme une unité autonome, isolée de son contexte. De Saussure affirme que le sens du signe linguistique n'est accessible qu'à travers ses rapports avec les « *termes voisins* »[16]. Autrement dit, se référer au texte écrit ou au discours oral, pour lui, met fin à l'ambiguïté lexicale ou syntaxique qui toucherait apparemment les unités lexicales ou les syntagmes phrastiques. Les constructuralistes adoptent presque la même tendance de Saussure concernant la pluralité de sens. François Rastier, créateur du modèle dynamique de construction du sens, considère la polysémie comme « *un artefact* »[17] du signe linguistique étant apercevable seulement si le signe est étudié hors contexte. Mais en discours ou en texte, il n'est pas possible de distinguer les unités lexicales polysémiques ou homonymiques.

---

[14] - Ferdinand de Saussure, **Cours de linguistique générale**, tome 1, édition critique par Rudolf Engler, Editions Otto Harrassaw-Wiesbaden, Allemagne, 1968.

[15] - Henry Schogt, « L'histoire du signe linguistique de Ferdinand de Saussure, et les Pragois », in **Cahiers de l'ILSL**, n.5, 1994, in http://crecleco.seriot.ch/colloques/94CLP/Schogt.pdf , consulté le 12/1/2015.

[16] - Yong-Ho Choi mentionne cette notion qui est abordée par De Saussure dans ses **Cours de linguistique générale**, dans son article « La valeur en discours chez Saussure », in **L'information grammaticale**, n.95, 2002, in http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_2002_num_95_1_2659 , consulté le 12/1/2015.

[17] - Emilie Pauly, **La polysémie Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicologie**, op. cit. , p. 69.

Cette tendance de réfuter toute forme de pluralité de sens prive la langue d'une des principales sources de sa richesse et influence négativement le mécanisme de communication langagière qui, en fait, se compose de deux processus : le premier qui concerne l'élaboration du message est exécuté par le locuteur et le deuxième qui concerne la réception et le déchiffrement du message est accompli par le destinataire. Si on se met à la place du destinataire, la théorie de Saussure et de Rastier paraîtra logique, la polysémie n'existe plus en contexte. Mais de la part du locuteur (l'émetteur du message), la situation change. La première étape de la communication langagière est le choix du sens que le locuteur cherche à transmettre au destinataire par l'intermédiaire d'un texte écrit ou d'un discours oral. Ensuite, il sélectionne les mots qui expriment ce sens. C'est à cette phase que l'étude du phénomène de pluralité de sens paraît nécessaire. Prenons l'exemple du vocable (CONTROLE) qui signifie selon **Le Petit Robert** :

- Vérification d'actes, de droits, de documents.
- Le fait de maîtriser, de dominer[18].

Si le locuteur, en élaborant son texte ou son discours, ne se rend pas compte des deux sens de (CONTROLE), il sera incapable de sélectionner le sens pertinent. C'est pourquoi il semble incorrect de lier la polysémie uniquement à la compréhension du texte, elle doit être plutôt considérée par rapport au mécanisme de communication langagière en général.

C'est pour cette raison que la règle saussurienne de biunivocité sera par la suite mise en question par les structuralistes. Les études menées à l'école de Prague et de Copenhague prouvent la présence de l'homonymie et de la polysémie

[18] - **Le nouveau Petit Robert**, 2010.

en considérant cette dernière comme « *un cas spécial de biunivocité douteuse* »[19]. Catherine Fuchs qui étudie les types d'ambiguïté en langue française élabore la théorie de la non-biunivocité :

« *Là où l'ambiguïté instaure un rapport du type : unicité de forme → pluralité de sens, on peut dire en première approximation que la synonymie instaure une correspondance inverse, du type : unicité de sens → pluralité de formes. Ces deux phénomènes illustrent donc ce que l'on peut appeler la* ***non-biunivocité*** *des rapports entre le plan des formes et le plan des sens.* »[20]

Jacqueline Picoche, à son tour, étudie la polysémie en insistant sur son importance en tant qu'une composante fondamentale des langues naturelles.

« *{…} je crois au contraire que le langage ne pourrait pas se passer de la polysémie, qu'elle est un caractère absolument fondamental du lexique, que les polysèmes sont de puissantes machines sémantiques, extrêmement perfectionnées, servant à appréhender de vastes secteurs du réel, et que l'on passe à côté des vrais problèmes si on ne cherche pas à comprendre comment elles fonctionnent.* »[21]

Les recherches qui abordent la pluralité de sens ne s'arrêtent pas à la justification de sa pertinence par rapport aux langues naturelles. Les linguistes s'intéressent aussi à la définition de l'homonymie et de la polysémie, aux critères de distinction entre les deux phénomènes ainsi qu'aux méthodes d'analyse et d'hiérarchisation des différentes acceptions à l'intérieur du vocable. Le linguiste danois Louis Hjelmslev définit les homonymes et les polysèmes comme des variations en contexte. Pour lui, en cas de polysémie comme en cas d'homonymie, il s'agit d'un seul signe qui, pour des questions d'usage, change de sens. D'autre

[19] - Henry Schogt, « L'histoire du signe linguistique de Ferdinand de Saussure et les Pragois », in **Cahiers de l'ILSL**, op. cit.
[20] - Catherine Fuchs, **Les ambiguïtés du français**, Editions Ophrys, Paris, 1996. p. 8.
[21] - Jacqueline Picoche, **Structures sémantiques du lexique français**, Editions Fernand Nathan, 1986. p. 3.

part, Geroges Kleiber met en relief le « *caractère régulier de la polysémie* »[22], elle n'est ni un cas spécial du signe linguistique ni une variation en contexte. Il détermine deux types de pluralité de sens :

(i) Une pluralité de sens liée à une seule forme.

(ii) Une pluralité de sens non disjoints, mais unis par telle ou telle relation.[23]

Le premier type renvoie à l'homonymie alors que le deuxième renvoie à la polysémie. Kleiber propose la notion du référent pour distinguer les homonymes ou les polysèmes liés au même signifiant. En cas d'homonymie, il s'agit de deux référents complètement différents alors qu'en cas de polysémie, il s'agit d'« *un constat de référents* »[24] qui ont des composantes communes.

Les travaux de Martinet, Picoche et Mel'čuk soulignent que deux unités lexicales sont homonymiques si leurs signifiants se ressemblent en prononciation et / ou en écriture et leurs signifiés sont complètement différents. Par contre, ils considèrent une unité lexicale comme polysémique si elle se compose d'un ou de plusieurs signifiants possédant plusieurs signifiés liés par un lien sémantique déterminé. Nous disons « un ou plusieurs signifiants » pour expliciter les divers avis abordant la nature de la polysémie. En fait, certains linguistes – à leur tête Jacqueline Picoche – pensent qu'en cas de polysémie il s'agit d'un seul signe, d'autres – à leur tête Igor Mel'čuk – constatent qu'il s'agit plutôt de deux signes.

---

[22] - Georges Kleiber, **Problèmes de sémantique La polysémie en question**, Presses universitaires du Septentrion, 1999. p. 55.

[23] - Georges Kleiber, « Quand y a-t-il sens multiple? Le critère référentiel en question », in **La polysémie**, ouvrage collectif sous la direction d'Olivier Soutet, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2005. p. 51.

[24] - Ibid. , p. 54.

En ce qui concerne le traitement lexicographique des vocables, les structuralistes proposent deux méthodes : le traitement homonymique et le traitement unitaire[25]. Le premier consiste à décomposer le vocable en plusieurs homonymes selon trois critères : syntaxique, morphologique et sémantique. La priorité est accordée aux deux premiers critères. Le troisième est jugé comme fragile et subjectif car il dépend de la manière par laquelle le locuteur étudie le vocable : s'il croit à l'existence ou à l'inexistence d'un rapport sémantique liant ses différentes lexies. Les dictionnaires qui adoptent cette méthode consacrent une entrée à chaque homonyme en les citant successivement[26]. Ce processus est appelé « dégroupement des entrées ». La deuxième méthode conserve l'unité du vocable qui est présenté dans le dictionnaire sous une seule entrée[27]. Un vocable est considéré comme une entité composée de plusieurs éléments (polysèmes) qui se convergent vers un noyau central. Le sens premier du vocable représente son noyau central, les autres acceptions (lexies) sont les éléments qui y sont liés par des rapports sémantiques variés. Le traitement unitaire accorde plus d'importance au critère sémantique tout en insistant sur l'importance de l'analyse syntaxique. Picoche appelle le sens central « signifié de puissance », Greimas le nomme « noyau sémique » alors que Mel'čuk le définit par « unité lexicale de base ».

De nombreuses recherches tentent à décrire les liens sémantiques liant les différentes acceptions d'un vocable. Robert Martin précise six types de liens

---

[25] - Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, **Lexicologie sémantique, morphologie et lexicographie**, Editions Armand Colin, Paris, 2014 (quatrième édition). p.p. 95-107.

[26] - Parmi les dictionnaires qui adoptent cette méthode du traitement des termes polysémiques, nous citons à titre d'exemple : **Dictionnaire du français contemporain** (Jean et Claude Dubois, Editions Larousse, 1966) et **Lexis** (Jean et Claude Dubois, Larousse, 1979)

[27] - Parmi les dictionnaires qui adoptent le traitement unitaire de la polysémie, nous pourrions citer : **Le dictionnaire du français usuel** (Jacqueline Picoche et Jean-Claude Rolland, Broché, 2001) et **Le lexique actif du français** (Igor Mel'čuk et Alain Polguère, Editions De Boeck, 2007).

polysémiques [28] : la restriction de sens, l'extension de sens, la relation métonymique, la relation métaphorique, la polysémie étroite et la polysémie lâche [29]. Igor Mel'čuk distingue deux liens polysémiques : métonymique et métaphorique. La polysémie qui est fondée sur la métonymie est considérée comme régulière alors que la polysémie qui est basée sur la métaphore est irrégulière[30]. Il cite quatre patrons polysémiques réguliers :

- Noms désignant des animaux (animal ~ viande de l'animal ~ peau de l'animal).
- Adjectifs désignant des états émotionnels (personne éprouve un sentiment ~ chose manifestant ce sentiment ~ chose causant ce sentiment).
- Noms désignant des parties du corps (partie du corps ~ vêtement couvrant cette partie du corps).
- Noms désignant certaines actions téléologiques (action ~ artefact créé comme résultat de l'action).

Pustejovsky étudie à son tour le lien métonymique en qualifiant ce type de polysémie par « *polysémie logique* » ; il en distingue sept relations[31] :

- Processus / résultat
- Massif / comptable
- Contenant / contenu
- Figure / fond

---

[28] - Robert Martin, **Pour une logique du sens**, Presses universitaires de France, Paris, 1983. p.p. 77-84.

[29] - Il semble que Martin, en élaborant sa typologie de liens polysémiques, s'était inspiré des quatre motifs de la création de mots polysémiques qui ont été précisés par Michel Bréal et que nous avons cités au début du présent chapitre (p.20).

[30] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique Volume 1**, Hermann, Paris, 2014. p.p. 284, 285.

[31] - Evelyne Jacquey, « Un cas de polysémie logique : modélisation de noms d'action en français ambigus entre processus et artefact », in **Revue TAL**, volume 47, n.1/2006, in http://www.atala.org/IMG/pdf/TAL-2006-47-1-07-Jacquey.pdf , consulté le 5/9/2014.

- Lieu / collectif-humain
- Plante / nourriture
- Produit / producteur

Le linguiste russe Juri Apresjan traite les liens polysémiques métonymiques en les appellant « *alternances sémantiques régulières* ». Il en distingue plusieurs types, nous citons à titre d'exemple :

- Pièce / meuble de cette pièce
- Action / résultat d'une action
- Action / second objet d'une action
- Contenant / contenu[32]

Les cognitivistes s'intéressent plutôt au lien métaphorique. Ils voient dans la métaphore un des moyens qui permettent le déchiffrement des polysèmes.

« Lakoff et Johnson introduisent le concept d'image-schéma, qui permet d'appliquer le principe de métaphore à la sémantique linguistique et notamment de rendre compte des phénomènes de polysémie. {…}. Dans cette perspective, l'unité et la cohérence d'une forme polysémique sont à rechercher dans l'image-schéma sous-jacente à l'ensemble de ses sens.»[33]

A cause de son caractère irrégulier, il est difficile de déterminer les patrons ou les relations polysémiques fondés sur la métaphore.

Effectivement, l'aspect régulier ou irrégulier des liens polysémiques est déterminé selon son universalité. Si nous comparons la langue arabe à la langue française, nous nous rendrons compte que le lien polysémique métonymique

[32] - Lucie Barque, **Description et formalisation de la polysémie régulière du français**. Thèse de doctorat sous la direction de Sylvain Kahane et Alain Polguère, Université Paris 7 Diderot, 2008. p. 26.

[33] - Emilie Pauly, **La polysémie Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicologie**, op.cit. p. 93.

conserve les mêmes rapports dans les deux langues. Cependant, le lien métaphorique change selon les règles de chacune. Prenons l'exemple du lien métonymique (animal ~ viande d l'animal) :

(1) L'enfant joue avec le poulet
(2) J'ai mangé du poulet[34].

L'unité lexicale (poulet) est polysémique car le sens visé de la phrase (1) diffère de celui exprimé par la phrase (2). Dans la première, c'est l'être vivant dont il est question avec sa tête, ses yeux, son bec, sa viande et ses plumes, alors que dans la deuxième, il s'agit de la viande de la volaille qui constitue une partie d'un tout. Le même rapport métonymique existe en langue arabe :

(3) الطفلُ يلعبُ مع الدجاجة.

ʻal-ṭiflu yalʿabu maʿa ʻal-dajâja
L'enfant joue avec le poulet

(4) أكلتُ الدجاجة[35].

ʻakaltu ʻal-djâja
J'ai mangé du poulet

La phrase (3) correspond à la phrase (1). et la phrase (4) équivaut à la phrase (2). C'est ainsi que le lien (animal ~ viande de l'animal) est considéré comme universel. Par contre, le lien métaphorique ne l'est pas, il change d'une langue à une autre. Les vocables qui sont étudiés au cours de la présente recherche prouvent l'irrégularité de ce lien : les vocables arabes où nous avons observé le rapport

[34] - Les deux exemples sont hors corpus et sont avancés par nous-mêmes.
[35] - Les exemples (3) et (4) sont hors corpus. Ils sont avancés par nous-mêmes.

métaphorique [phénomène naturel – phénomène social] ne sont pas les mêmes en français[36].

Nous avons souligné au début du présent chapitre que les linguistes arabes contemporains ont été influencés par la conception occidentale du phénomène de pluralité de sens, nous présentons par la suite les aspects de cette influence en mettant en relief les points communs ainsi que les différences existant entre les deux langues.

2. Le phénomène de pluralité de sens dans la linguistique arabe

2.1. Les travaux des anciens

Au huitième siècle, le grammairien persan (سيبويه) Sîbawayhi[37], dans son ouvrage **الكتاب** (*'al-Kitâb* / Le Livre), classait le lexique arabe selon trois catégories :

"اعلم أن من كلامهم اختلاف اللفظين لاختلاف المعنيين، و اختلاف اللفظين و المعنى واحد، و اتفاق اللفظين و اختلاف المعنيين." [38]

« *Sachez que parmi leurs paroles la différence de deux termes à cause de la différence de leurs sens, la différence de deux termes qui ont le même sens et la ressemblance de deux termes qui ont deux sens différents* ».[39]

La deuxième classe correspond à ce qu'on appelle actuellement les synonymes, alors que la troisième concerne les termes qui ont plusieurs sens. Donc, le grammairien persan déclarait l'existence de la pluralité de sens en langue arabe sans expliciter ses différentes formes. Au quinzième siècle, le savant arabe

---

[36] - Cf. infra, **Chapitre troisième**, p. 89.
[37] - Sîbawayhi (mort en 796) est considéré comme un des fondateurs de la grammaire arabe.
[38] - **'al-Kîtâb**, premier volume, p.24.
[39] - Toutes les traductions des citations et des exemples arabes avancés dans la présente étude sont proposées par nous-mêmes.

(السيوطي) ‘al-Siyûtî, dans son ouvrage **المزهر** (*‘al-mizahhar*), décrivait ce phénomène en l’appelant « المشترك » (*‘al-muštarak* / le commun).

"و القسم الثاني مما ذكره (ابن فارس) هو المشترك الذي نحن فيه. و قد حده أهل الأصول بأنه اللفظ الواحد الدال على معنيين مختلفين فأكثر {...}". [40]

« *La deuxième catégorie de ce que (Ibn Faris) a cité est ‘al-muštarak. Les grammairiens l’ont défini par un terme ayant deux ou plusieurs sens.* »

De ce qui précède nous concluons que les Arabes avaient pris conscience de la pluralité de sens même avant les Français. Mais chaque linguiste avait compris ce phénomène selon une perspective différente. Ce qui paraît clair d’après les deux définitions citées ci-dessus : sans y accorder un nom, Sîbawayhi définissait ce phénomène en disant qu’il s’agit de deux termes qui se ressemblent du point de vue forme mais dont les sens sont différents. De sa part, ‘al-Siyûtî le désigne par « المشترك » (*‘al-muštarak* / le commun) en soulignant qu’il s’agit d’un seul terme ayant plusieurs sens[41]. Cependant, ‘al-Siyûtî n’a pas abordé le degré de différence entre les deux sens ou signifiés, si c’est une différence complète ou partielle. Dépasser ce critère a empêché les Anciens de distinguer les deux aspects de la pluralité de sens : l’homonymie (en cas de différence complète) et la polysémie (en cas de différence partielle).

A l’opposition de ce camp de grammairiens qui était pour la pluralité de sens, il y avait un autre qui la niait : (ابن درستويه) ‘ibn Durustuwayhi[42] qui adoptait le même point de vue des philosophes de l’Antiquité jugeait ce phénomène linguistique comme nuisible et illogique. Selon le grammairien persan, il est

---

[40] - محمد جاد المولى، محمد أبو الفضل و علي محمد البجاوي، **المزهر في علوم اللغة و أنواعها للعلّامة السيوطي**، المكتبة العصرية، بيروت، 1986 (الجزء الأول). p. 369.

[41] - Cf. supra, p.p. 23, 24. Ces deux points de vue différents nous rappellent les deux tendances occidentales contemporaines contradictoires qui concernent la nature du signe polysémiques.

[42] - Ibn-Durustuwayhi est un grammairien persan qui était né au deuxième siècle de l’Hégire, (258 – 347).

impossible que la langue du Coran soit ambiguë. Ce qui n'est pas vrai surtout que le Coran est la preuve par excellence de l'importance de la pluralité de sens en langues naturelles. L'homonymie et la polysémie touchent une grande partie du vocabulaire coranique. Examinons le verset coranique suivant :

(5) إن الله و ملائكته **يصلون** على النبي يا أيها الذين آمنوا صلوا عليه و سلموا تسليما {56} (سورة الأحزاب / *'al-aḥzâb*)

'inna Allâha wa mlâ'ikatahu ***yuṣalûna*** *ʿala 'al-nabiy yâ 'ayuhâ 'al-laḏina 'âmanû ṣalû ʿalayih wa salimû tasliman*

« Certes, Allah et Ses Anges **prient** sur le Prophète; ô vous qui croyez priez sur lui et adressez [lui] vos salutations. »[43]

En contexte religieux, le verbe « يصلي » (yu*ṣalî*) dénote le fait que l'homme prie Dieu. Il s'adresse à lui pour le solliciter. Le verset cité ci-dessus exprime l'acte inverse où Dieu prie sur un humain (Le Prophète Mohammad). Dans ce cas, le verbe désigne le fait que Dieu s'adresse au Prophète pour le combler de clémence et de miséricorde. Donc, le verbe arabe « يصلي » est polysémique, ses deux sens sont liés par la composante commune 's'adresser à'.

Le deuxième exemple est extrait de Sourate « النحل » (*'al-naḥl* / Les Abeilles) :

(6) إبراهيم كان أمة {120}

'ibrahîm kana 'umma

« Abraham était un Umma parfait. »

[43] - Pour les versets en langue française qui sont cités tout au long de la recherche, nous avons adopté la traduction du Coran numérique disponible sur le site http://veritedroiture.files.wordpress.com/2013/09/le-coran.pdf

Le sens premier de l'unité lexicale « أمة » (*'umma*) est « nation ». Par contre, dans le verset cité ci-dessus, elle signifie « guide » : Dieu parle du Prophète Abraham en disant qu'il était un guide. Donc, il s'agit de deux unités lexicales homonymiques dont les deux sens sont complètement différents. Ces versets coraniques démontrent que la pluralité de sens est une des sources de la richesse de la langue arabe.

La tendance de réfutation de tout aspect d'ambiguïté lexicale disparaît à l'époque moderne et contemporaine avec l'émergence d'une génération de linguistes qui sont imprégnés par la culture occidentale et qui cherchent à innover les études langagières.

2.2. Les travaux des contemporains

Les linguistes arabes contemporains présentent une nouvelle conception du phénomène de pluralité de sens plus précise que celle avancée par les anciens. Nous étudions les avis de trois linguistes égyptiens (Helmy KHALIL, Ahmad MOKHTAR OMAR et Magdy IBRAHIM) dont les recherches sont considérées comme des recherches phares en ce domaine.

Dans son ouvrage intitulé **الكلمة** (*'al-kalima* / le mot), Helmy Khalil distingue deux types de pluralité de sens : « متعدد المعنى » (*mutaʿadid almaʿnâ*) et « المشترك اللفظي » (*'al-muštarak 'al-lafẓy*). Il précise que ce dernier équivaut à l'homonymie dans la linguistique occidentale, alors que (*mutaʿadid al-maʿna*) équivaut à la polysémie. Selon Khalil, l'homonymie signifie :

"كلمة أو أكثر تتطابقان في النطق و لكنهما تختلفان في المعنى المعجمي لكل منهما." [44]

«Mot ou plus qui se prononcent de la même façon mais dont chacun a un sens différent.»

[44] - حلمي خليل، **الكلمة دراسة لغوية و معجمية**، الهيئة المصرية العامة للكتاب، القاهرة، 1980. / p. 166.

Il définit la polysémie en disant :

"تعدد المعنى فيُستعمل للدلالة على أي كلمة أو جملة لها دلالتان أو أكثر." [45]

« La polysémie est utilisée pour qualifier tout mot ou phrase qui a deux significations ou plus.»

A part ses travaux concernant la pluralité de sens, Helmy Khalil adopte la théorie élaborée par le linguiste égyptien Kamal Bichr[46] qui propose une méthode d'analyse multi-stratale du lexique arabe composée de quatre niveaux : l'analyse syntaxique, l'analyse morphologique, l'analyse phonologique et l'analyse phonétique[47]. La théorie de Bichr change la méthode traditionnelle de la définition lexicographique qui est suivie dans les dictionnaires arabes et qui est basée sur l'étude étymologique du terme. Elle démontre qu'une définition lexicographique cohérente et logique doit être précédée par une analyse minutieuse de tous les contextes possibles du terme.

Les études en domaine de lexicographie se développent surtout avec Ahmad Mokhtar Omar qui fut le premier à proposer l'adoption de la méthode occidentale en créant les dictionnaires arabes. Effectivement, dans les dictionnaires des langues européennes, c'est souvent le sens qui constitue l'entrée du mot. C'est-à-dire, chaque entrée-mot représente un seul sens. En cas d'homonymie où la même forme graphique possède deux sens différents, il s'agit de deux entrées dont chacune représente un sens. Par contre, en cas de polysémie où la même forme graphique

---

[45] - حلمي خليل، **الكلمة دراسة لغوية و معجمية** / op. cit. p. 166.

[46] - Kamal MOHAMMAD BICHR, professeur de linguistique à l'Université du Caire. Il était influencé par le linguiste anglais John Rupert FIRTH connu par ses travaux sur la prosodie, la phonétique et surtout sur le contexte de situation.

[47] - Nous verrons au cours du deuxième chapitre (p.p. 66, 67) que cette méthode ressemble plus ou moins à celle instaurée par la Théorie Sens-Texte.

possède plusieurs sens liés par un lien sémantique, on a affaire à une seule entrée qui englobe tous les sens possibles.

« Dans la conception homonymique, chaque entrée correspond à une seule paraphrase {…} ; dans la conception polysémique, l'entrée est le mot graphique défini par un ensemble de paraphrases ayant des traits communs dont les changements s'expliquent historiquement ou logiquement. »[48]

Dans les dictionnaires arabes la situation est complètement différente, c'est souvent la racine qui constitue l'entrée du terme[49]. Par conséquent, il est possible que sous la même entrée, on trouve groupés des homonymes et des polysèmes sans aucune distinction entre eux. La méthode européenne est, selon Omar, capable de résoudre de tels problèmes.

"المُختار في النوع الأول (البوليزمي) أن تُذكر المعاني مُرقمة تحت مدخل واحد و في النوع الثاني (الهومونيمي) أن تتعدد المداخل مُرقمة بتعدد المعاني التي يدل عليها لفظ المدخل." [50]
« Dans le premier genre (la polysémie), les sens sont énumérés sous une seule entrée, et dans le deuxième genre (l'homonymie), les entrées, numérotées, se multiplient selon le nombre de sens que le mot cible désigne. »

Ahmad Mokhtar Omar pense que la description lexicographique doit mettre en relief toutes les collocations construites à partir du lexème étudié afin que le chercheur connaisse les types de contextes où il pourrait être employé. Malgré son importance en études lexicologiques, le thème de collocations n'est pas abordé par les linguistes égyptiens dont la plupart ne s'y intéresse pas. Omar qui s'est rendu compte de leur importance en lexicologie, avance une étude détaillée des

---

[48] - Jean et Claude Dubois, **Introduction à la lexicographie : le dictionnaire**, Broché, 1971. p. p. 67, 68.
[49] - Cf. infra, p. 46.
[50] - أحمد مختار عمر، **صناعة المعجم الحديث**، عالم الكتب، القاهرة، 2009. / p. 119 (version électronique)

collocations en langue arabe dans son ouvrage intitulé **صناعة المعجم الحديث** (*ṣinâʿit ʻal-moʿjam ʻal-ḥadîṯ* / l'élaboration du dictionnaire moderne). Il distingue trois types de combinatoire lexicale qu'il appelle « السياقات اللغوية » (*ʻal-syâqâṭ ʻal-lûġawiya*) : « التصاحب الحر » (*ʻal-taṣâḥub ʻal-ḥur*), « التصاحب المنتظم » (*ʻal-taṣâḥub ʻal-munṭaẓim*) et « التعبيرات السياقية » (*ʻal-taʿbîrât ʻal-siyâqiya*). Le premier type (التصاحب الحر) caractérise toute sorte de combinaison libre entre les mots avec la possibilité du remplacement d'un mot par un autre selon le contexte. Le deuxième type (التصاحب المنتظم) concerne la combinaison de deux mots qui sont mentionnés régulièrement ensemble et dont chacun est irremplaçable par un autre mot. Le troisième type (التعبيرات السياقية) concerne les expressions idiomatiques. Ce sont les combinaisons figées qui ne subissent aucun changement soit par le remplacement, l'addition ou la suppression d'un mot. Le sens qui résulte de cette combinaison diffère complètement du sens exprimé par chacun de ses éléments. En fait, les définitions avancées par Ahmad Mokhtar Omar nous rappellent la typologie de combinatoire lexicale élaborée par Igor Melčuk[51] où il distingue deux types de syntagmes : syntagmes libres et syntagmes non libres (phrasèmes). Le deuxième type est divisé en trois genres : phrasèmes complets (locutions figées), semi-phrasèmes (collocations) et quasi-phrasèmes (locutions quasi-figées)[52]. (*ʻal-taṣâḥub ʻal-ḥur*) équivaut aux syntagmes libres, (*ʻal-taṣâḥub ʻal-munṭaẓim*) équivaut aux collocations alors que (*ʻal-taʿbîrât ʻal-siyâqiya*) équivaut aux locutions.

[51] - Igor Mel'čuk, **Collocations dans le dictionnaire**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Collocations-szende.pdf , consulté le 26/3/2016.
[52] - Cf. infra. , **Chapitre deuxième**, p. 79.

Les travaux d'Ahmad Mokhtar Omar ne s'arrêtent pas à cette strate, il avance un inventaire de neuf critères qui distinguent les homonymes des polysèmes[53] :

a. La présence d'un lien liant tous les sens d'un terme polysémique.
b. L'étymologie du mot et la prononciation.
c. Le champ sémantique.
d. Les parties du discours.
e. Les collocations.
f. La comparaison avec d'autres langues.
g. Les composantes sémantiques communes entre deux sens d'un même mot.
h. La pragmatique (ce critère détermine le domaine et les usages du mot).
i. La morphologie ou la dérivation.

De l'autre côté, les travaux du linguiste égyptien Magdy Ibrahim se concentrent plutôt sur l'appellation du phénomène de pluralité de sens ainsi que les méthodes de son analyse. Il traduit l'expression « pluralité de sens » en « الاشتراك اللفظي » (*'al-'štirâk al-lafẓî*). De même, il propose une nouvelle appellation pour désigner l'homonymie : « مشترك التغير في اللفظ » (*muštarak 'al-taġayur fy 'al-lafẓ*). Pour dénoter la polysémie, il emploie l'expression « مشترك التغير في المعنى » (*muštarak 'al-taġayur fy 'al-maʿnâ*). Ibrahim souligne aussi l'importance de la sémantique dans l'analyse de la pluralité de sens. Comme nous le verrons au deuxième chapitre, l'analyse sémantique est une des principes de la TST. C'est ainsi que nous remarquons un rapprochement entre les travaux du linguiste égyptien et ceux élaborés par les fondateurs de la TST. Il est à noter que Helmy Khalil s'est concentré sur la syntaxe, il adopte le point de vue des générativistes qui croient à la pertinence de l'analyse syntaxique dans le déchiffrement de tout type d'ambiguïté langagière. Ahmad Mokhtar Omar a parlé

[53]- **صناعة المعجم الحيث** / p.p. 88 – 92.

plutôt du rôle de la pragmatique en déchiffrement des homonymes et des polysèmes.

A part les travaux de Khalil, d'Omar et d'Ibrahim en domaine de pluralité de sens, nous abordons les travaux du professeur saoudien Ahmad Al-Maatouk[54] qui jette la lumière sur le rapport entre la pluralité de sens et la rhétorique, rapport qui n'a pas été explicité par les linguistes égyptiens. Il est à noter que le camp qui réfute la pluralité de sens justifie son point de vue en disant que tous les mots considérés comme polysémiques ou homonymiques ne sont que des exemples de la métonymie.

"ابن درستويه (...) رفض معظم الكلمات التي عدت من المشترك و اعتبرها من المجاز." [55]

« Ibn Durustuwayhi {...} a refusé la plupart des mots qui étaient pris pour des mots à plusieurs sens et il les a considérés comme faisant partie de la métonymie. »

Al-Maatouk souligne que les rhétoriciens arabes s'intéressent à l'étude de la métonymie et de la métaphore comme étant des aspects de la pluralité de sens. Ce qui nous rappelle, d'une part, la typologie des liens polysémiques de Robert Martinoù la métonymie et la métaphore sont citées parmi les principaux motifs qui permettent à un mot l'acquisition de nouveaux sens et, d'autre part, la notion d'image-schéma de Lakoff et Johnson[56].

"من جانب آخر فقد كان للمشترك اللفظي عند أهل البديع مقام كبير، لأن عددا من فنون البديع كالجناس و التورية و الترصيع و غيره من فنون البلاغة الأخرى قائم عليه، مستمد وجودها من وجوده." [57]

---

[54] - Ahmad Al-Maatouk est spécialiste en littérature comparée. Il a des recherches en littérature et en langue arabes.

[55] **الكلمة دراسة لغوية و معجمية**، حلمي خليل / op.cit. , p. 168.

[56] - Cf. supra. p.p. 26, 27.

[57] **الألفاظ المشتركة المعاني في اللغة العربية طبيعتها – أهميتها – مصادرها**، أحمد محمد المعتوق / in http://www.mohamedrabeea.com/books/book1_248.pdf , consulté le 20/11/2014.

« De l'autre côté, la pluralité de sens occupait une place importante chez les rhétoriciens, car la plupart des figures de style comme la métonymie, le calembour, et autres sont y basées. »

De ce qui précède nous déduisons que les avis des linguistes arabes se convergent en ce qui concerne la définition de l'homonymie et de la polysémie. Ils transmettent les définitions adoptées par les courants linguistiques européens. Cependant, leurs opinions se divergent en ce qui concerne les appellations de ces phénomènes. Ce qui nous pousse à analyser les différentes appellations dans une tentative de cerner la plus pertinente.

2.3. Notes terminologiques

En étudiant les diverses dénominations de l'homonymie et de la polysémie, nous nous référons aux définitions avancées par Igor Mel'čuk qui définit l'homonymie en :

« *Identité des signifiants des signes dont les signifiés n'ont pas de composantes communes assez importantes.* »[58]

De même, il définit la polysémie en :

« Identité des signifiants des signes dont les signifiés partagent certaines composantes assez importantes.»[59]

Mel'čuk déclare qu'un signe linguistique ne peut avoir qu'un seul sens, c'est ainsi qu'en cas de polysémie, comme en homonymie, il s'agit de deux signes et pas d'un seul. Sauf que les polysèmes possèdent des composantes communes tandis que les homonymes sont complètement différents.

[58] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 1**, op. cit. , p. 47.
[59] - Ibid. , loc. cit.

Comme il a été mentionné ci-dessus, l'homonymie en langue arabe est traduite par :

a. المشترك اللفظي (*'al-muštarak 'al-lafẓî*) [60]

b. التجانس اللفظي (*'al-tajanus 'al-lafẓî*)[61]

c. مشترك التغير في اللفظ (*muštarak 'al-taġayur fy 'al-lafẓ*)[62]

Le terme « لفظ » (*lafẓ*) employé dans les trois traductions souligne que le signifiant représente le nœud central de l'homonymie. Le terme « مشترك » (*muštarak*) utilisé dans la première et la troisième traductions signifie en français « commun » : entre deux mots homonymiques, il existe des traits communs au niveau de l'orthographe et / ou de la prononciation. Dans la deuxième traduction, le terme « التجانس » (*'al-tajanus*) exprime aussi le sens du commun, mais il n'est pas fréquent comme (*muštarak*). Dans la troisième, Magdy Ibrahim ajoute le terme « التغير » (*'al-taġayur*) qui signifie en français « changement » : deux mots homonymiques ne sont pas absolument similaires, certains changements sont aperçus soit en prononciation, soit en rédaction. En outre, l'association entre les termes « لفظ » et « تغير » souligne que le changement s'effectue au niveau de la forme.

Quant à la polysémie, elle se traduit par :

a. متعدد المعنى (*mutaʿadid 'al-maʿnâ*)[63]

b. مشترك التغير في المعنى (*muštarak 'al-taġayur fy 'al-maʿnâ*)[64]

La première traduction – la plus fréquente – est compatible avec la définition traditionnelle de la polysémie en langue arabe : un mot a plusieurs sens qui, à leur tour, possèdent des traits communs. La deuxième correspond plutôt à la définition de Mel'čuk : le terme (*muštarak*) désigne l'existence de deux mots qui ont la

---

[60] - Selon Helmy Khalil.
[61] - Selon Ahmad Mokhtar Omar.
[62] - Selon Magdy Ibrahim.
[63] - Selon Helmy Khalil et Ahmad Mokhtar Omar.
[64] - Selon Magdy Ibrahim.

même forme et qui possèdent des traits communs au niveau du sens. Ce qui le prouve c'est l'utilisation du terme « معنى » (*maʿnâ / sens*), sa combinatoire avec « تغير » (*taġayur / changement*) démontre que le changement se réalise au niveau du sens. C'est pourquoi nous sommes pour les appellations proposées par Magdy Ibrahim qui, malgré leur basse fréquence[65], reflètent le vrai sens de la polysémie et de l'homonymie.

A la fin de ce rapide aperçu de recherches européennes et arabes sur le thème de la pluralité de sens et précisément la polysémie, nous déduisons que le traitement de ce phénomène linguistique a passé par les mêmes phases dans les deux langues : la prise de conscience de sa présence, la négligence par certains courants linguistiques, l'étude des causes, les critères de distinction entre homonymie et polysémie ainsi que les méthodes d'analyse. D'autre part, afin de compléter cet état de l'art, il paraît nécessaire de mentionner les recherches antérieures qui ont été élaborées dans le cadre de la modélisation de la langue arabe par le biais de la TST.

3. La TST et la modélisation de la langue arabe

Maintes recherches ont été effectuées afin d'informatiser la langue arabe en employant diverses théories formelles. L'objectif était la création d'un langage informatique qui pourrait être utilisé dans les différentes applications du traitement automatique des langues naturelles (TALN) telles que la traduction automatique, l'annotation automatique des textes, etc. . L'approche selon laquelle la plupart des recherches ont été réalisées c'était la sémantique formelle qui s'occupe en premier

[65] - Effectivement, les appellations de Magdy Ibrahim ne sont pas courantes dans les ouvrages traitant de la linguistique arabe. Les plus courantes sont « المشترك اللفظي » pour l'homonymie et « متعدد المعنى » pour la polysémie.

lieu de l'instauration d'un langage formel en employant la logique des prédicats[66] et les équations mathématiques. La Théorie Sens-Texte offre une autre méthode de modélisation des langues naturelles basée principalement sur la sémantique lexicale. Les recherches effectuées dans ce sens sont peu nombreuses ; nous citons à titre d'exemple la thèse de doctorat de Dina Al-Kassas intitulée **Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue**[67] où elle propose la modélisation de la grammaire arabe selon les principes de représentation linguistique de la TST dans le but d'élaborer un système de génération multilingue[68].

Dans sa thèse de doctorat intitulée **Applications des principes de la lexicologie explicative et combinatoire à la construction d'un dictionnaire bilingue informatisé français – arabe**[69], Samia Bouchaddak adopte la TST comme cadre théorique. Elle avance un modèle d'une base de données bilingue basée sur les principes de la définition lexicographique instaurés par la TST. Effectivement, ces recherches nous ont servi comme un point de démarrage et nous ont aidée à cerner la problématique et la méthode de travail suivie au cours de la présente étude.

[66] - La logique des prédicats (ou logique des propositions) c'est le fait que les signifiés d'une phrase soient présentés sous forme de symboles en accordant à cette phrase une valeur vraie ou fausse.
[67] - Sous la direction de Laurence Danlos, Université Paris 7 (Denis Diderot), 2005.
[68] - Un système de génération multilingue est un système informatique qui permet la production d'un même contenu sémantique dans plusieurs langues.
[69] - Sous la direction de Gaétane Dostie et Alain Polguère, Université de Sherbrooke, 2010.

4. Problématique

La polysémie représente un vrai défi pour un modèle fonctionnel d'une langue naturelle. En ce qui concerne la langue arabe, le sujet de la polysémie est plus délicat qu'en langue française. En effet, les dictionnaires arabes n'explicitent pas tous les sens d'un terme polysémique, on se limite souvent à la citation du sens premier. Le sens métonymique ou métaphorique n'est pas mentionné. Ce qui cause un décalage entre la théorie et l'usage. Ainsi, les dictionnaires ne permettent-ils ni à l'apprenant ni au chercheur l'assimilation de tous les sens possibles d'une unité lexicale polysémique.

D'autre part, la rhétorique et la syntaxe arabes donnent l'occasion au locuteur de construire de nouvelles images ou de tournures stylistiques spéciales dans le but d'attirer l'attention du destinataire. C'est ce qu'on appelle des emplois exceptionnels d'un mot ou des sens non lexicalisés. L'étude des sens lexicalisés et ceux non lexicalisés d'un signe linguistique est étroitement liée au phénomène de la polysémie. En fait, la confusion entre les deux types de sens cause la multiplication du nombre de polysèmes à l'intérieur d'un vocable ou la présence de polysèmes contradictoires. Prenons l'exemple de l'unité lexicale « شمس » (*šams* / soleil) qui a une connotation positive dans la culture arabe. Il symbolise la gloire, la fortune et l'espoir. Il se combine avec des concepts ou des notions positifs tels que « la liberté », « l'amour », etc. . Cependant, la phrase suivante représente un nouvel emploi de « شمس » :

(7) نهاية اليابس الذي أحرقته شمس الظلم و الفساد و الإهمال. (ArabiCorpus)

nihâyat 'al-yâbis 'alaḏî 'aḥraqatahu šams 'al-ẓulm wa 'al-fasâd wa 'al-'ihmâl

La fin de la terre que fût brûlée par le soleil de l'injustice, de la corruption et de la nonchalance.

L'auteur utilise « شمس » (*šams*) avec des mots ayant une connotation négative : « ظلم », (injustice), « فساد » (corruption) et « إهمال » (nonchalance). Est- ce un sens lexicalisé ? Est-ce que « soleil » en langue arabe possède une double connotation méliorative et péjorative ? Pour le savoir, nous nous référons au corpus pour calculer la fréquence de cette image. A la lumière du pourcentage obtenu, nous déterminons s'il s'agit d'un sens lexicalisé ou d'un emploi exceptionnel.

Quant à l'analyse des unités lexicales polysémiques, l'examination des exemples extraits du corpus a montré que l'analyse syntaxique – vers laquelle la plupart de linguistes arabes penchent – n'est pas capable de déchiffrer tous les cas de polysémie. Ce qui nécessite le recours à une méthode d'analyse linguistique multi-stratale, telle que celle proposée par la TST qui accorde la priorité à l'analyse sémantique. Nous appliquons cette méthode au patron polysémique [phénomène naturel – phénomène social] en arabe et en français dans le cadre d'une étude contrastive afin de cerner les convergences et les divergences entre les deux langues. Le patron se compose de six vocables : شمس (soleil), نار (feu), نور (lumière), نجم (étoile), فجر (aube), شرارة (étincelle). Malgré le nombre restreint de ses vocables, le patron se caractérise par la variété des liens polysémiques, la spécificité de certains vocables, la richesse des collocations et la diversité des moyens d'analyse.

5. Méthode du travail

Afin de réaliser les objectifs visés[70], nous adoptons une méthode de travail basée essentiellement sur la description lexicologique, l'analyse sémantico-syntaxique et la modélisation des vocables selon les principes de la Théorie Sens-Texte. L'analyse du contexte représente le point de départ de la recherche, nous commençons par l'extraction des exemples pertinents du corpus qui concernent

[70] - Cf. supra, p. 15.

chaque vocable du patron. Ensuite, nous adressons des statistiques pour déterminer les différents sens ainsi que les rapports polysémiques qui les lient. L'étude de la combinatoire lexicale et syntaxique de chaque sens est aussi importante pour mieux comprendre le processus de la polysémie et pour distinguer les sens propres de ceux figurés. Les combinaisons lexicales et syntaxiques ainsi que les liens polysémiques observés seront par la suite modélisés par le système des fonctions lexicales. La dernière étape de la recherche consiste à la rédaction de la description lexicographique du terme polysémique.

6. Corpus

Le registre langagier ciblé par la recherche est le registre courant (standard). Nous étudions la langue arabe égyptienne standard et la langue française courante. C'est pourquoi nous nous référons à des corpus journalistiques égyptiens et français. Ces corpus sont de deux types : corpus numérisés et corpus numériques[71]. Il est à noter que le langage journalistique est considéré comme une réflexion fidèle de l'usage quotidien d'une langue.

6.1. Corpus en langue arabe

Nous avons eu recours à plusieurs corpus journalistiques égyptiens car il n'en existe pas un qui couvre la période ciblée par la recherche (1980 – 2016). Ces corpus sont :

- Le corpus de la presse égyptienne numérisée ***Archive de la Presse Egyptienne de CEDEJ (Centre d'Etudes et de Documentation***

[71] - Notons la différence entre « numérisé » et « numérique ». Le premier terme signifie la mise en ligne d'une photocopie d'un document papier. Le deuxième terme signifie la création d'une version web.

Economiques, Juridiques et sociales)[72] qui est lancé en 2014 par la Bibliothèque d'Alexandrie en coopération avec le ministère français des affaires étrangères et européennes et le CNRS.

- Le corpus numérique de la presse et de la littérature arabe ***ArabiCorpus***[73]. Il groupe des textes littéraires ainsi que des articles de la presse égyptienne et arabe.
- Les corpus numériques de la presse égyptienne quotidienne : ***Al-Cherouk, Al-Wafd, Al-Youm Al-Sabii, Al-Akhbar, Al-Ahram***[74].

6.2. Corpus en langue française

Quant à la langue française, nous nous référons à deux corpus journalistiques numériques : ***Le Monde*** et ***Le Figaro***[75].

Parfois nous avons recours à des corpus de référence arabes et français au cas où un lexème ou une collocation ne figurent pas dans les corpus principaux.

7. Références

Démarrer à partir du contexte pour saisir le sens d'un mot ne signifie pas dépasser les dictionnaires ; il est nécessaire de s'y référer pour distinguer les sens lexicalisés.

---

[72] - Le site web : cedej.bibalex.org
[73] - arabicorpus.byu.edu
[74] - Al-Cherouk : www.shorouknews.com
Al-Wafd : alwafd.org
Al-Youm El-Sabii : www.youm7.com
Al-Akhbar : akhbar.akhbarelyom.com
Al-Ahram : www.ahram.org.eg
[75] - Le Monde : www.lemonde.fr
Le Figaro : www.lefigaro.fr

7.1. Dictionnaires arabes

7.1.1. Les anciens dictionnaires

A travers le site internet الباحث العربي[76] (*ʻal-bâḥiṯ ʻal-ʿarabî*), nous accédons à la version numérique des anciens dictionnaires arabes : **لسان العرب** (*lisân ʻal-ʿarab*) **مقاييس اللغة** (*maqâyis ʻal-luġa*), **الصحاح في اللغة** (*ʻal-ṣiḥâḥ fy ʻal-luġa*), **القاموس المحيط** (*ʻal-qâmûs ʻal-muḥîṭ*), **العباب الزاخر** (*ʻal-ʿubâb ʻal-zâẖir*). L'entrée dans ces dictionnaires est la racine. Ce qui fait qu'on trouve sous la même racine des mots qui appartiennent à des parties du discours différents et qui sont totalement disjoints au niveau sémantique. Pourtant, le recours aux anciens dictionnaires est important pour l'étude étymologique des mots.

Parmi les autres anciens dictionnaires auxquels nous nous sommes référée au cours de l'étude, le dictionnaire **المخصص** (*ʻal*-muẖaṣaṣ) d'Ibn-Sida[77]. Il se distingue des autres dictionnaires cités ci-dessus par la méthode de description lexicographique basée sur les rapports sémantiques entre les mots. Chaque terme est mentionné avec son contraire, les phénomènes ou les faits qui en résultent ainsi que les mots qui sont du même genre. Par exemple, la définition de « شمس » (soleil) comporte des lexèmes tels que « الشروق » (le lever), « الغروب » (le coucher), « الكسوف », (l'éclipse) « النهار » (le matin), « الليل » (la nuit), « القمر » (la lune), « النجم » (l'étoile), « الكواكب » (les planètes)[78], etc. . C'est pourquoi le dictionnaire d'Ibn-Sida nous a aidée à construire le champ sémantique des lexies étudiées.

---

[76] - www.baheth.info

[77] - Une version numérisée du dictionnaire est téléchargeable via le lien : waqfeya.com/book.php?bid=1767

[78] - ابن سيده، **المخصص**، السفر التاسع

7.1.2. Les dictionnaires contemporains

Les dictionnaires contemporains auxquels nous nous sommes référée : **المكنز الكبير** (*ʻal-maknaz ʻal-kabîr*)[79], **المعجم الوسيط** (*ʻal-moʿjam ʻal-wasîṭ*)[80], **اللغة العربية المعاصرة** (*ʻal-luġa ʻal-ʿarabiya ʻal-moʿâṣira*)[81]. La méthodologie suivie dans les dictionnaires contemporains diffère de celle adoptée dans les anciens dictionnaires. On penche vers la méthodologie européenne. Les racines ne constituent pas seules les entrées dans ces dictionnaires, des noms et des verbes sont sélectionnés comme des entrée-mots d'après la fréquence d'usage et les parties de discours. En ce qui concerne la pluralité de sens, le mot homonymique est réparti sur plusieurs entrées dont chacune représente un sens, alors que tous les sens d'un mot polysémique sont mentionnés sous une seule entrée. Les corpus auxquels les auteurs de ces dictionnaires se réfèrent sont variés : le Coran, les textes religieux, les textes littéraires, les textes politiques, les textes économiques, les textes artistiques, les journaux imprimés, les journaux télévisés, les contes d'enfants. D'autre part, les dictionnaires contemporains s'intéressent aussi aux collocations et aux locutions liées à chaque terme. Mais ils négligent le caractère polysémique qui touche aussi les collocations, ce que nous verrons au cours de la recherche.

7.2. Dictionnaires français

7.2.1. Trésor de la langue française informatisé (TLFI)

Nous avons eu recours au dictionnaire TLFI[82] comme référence à la langue française. Le TLFI est élaboré par le laboratoire ATILF. Il a été créé selon les

---

[79] - Une version numérisée du dictionnaire est téléchargeable via le lien : waqfeya.com/book.php?bid=11741

[80] - Une version numérisée du dictionnaire est téléchargeable via le lien : waqfeya.com/book.php?bid=210

[81] - Une version numérisée du dictionnaire est téléchargeable via le lien : waqfeya.com/book.php?bid=5544

[82] - Pour une consultation gratuite du dictionnaire : atilf.atilf.fr

principes de la lexicologie explicative et combinatoire, une des branches de la Théorie Sens-Texte[83]. Par conséquent, la description lexicographique diffère de celle présentée dans les dictionnaires traditionnels comme **Le Petit Robert** ou **Larousse**. On s'intéresse à expliciter la combinatoire lexicale de chaque lexème. Les locutions ne font pas partie de la description lexicographique du mot, chacune est mentionnée sous une entrée indépendante.

7.3. Dictionnaires multilingues

7.3.1. Reverso

Effectivement, le recours à un dictionnaire multilingue est indispensable étant donné que la présente recherche offre une étude contrastive du français et de l'arabe. Le dictionnaire Reverso[84] aide le chercheur à établir une comparaison entre un mot polysémique et son équivalent dans la deuxième langue en ce qui concerne la description lexicographique et les collocations.

7.4. Dictionnaires de collocations

7.4.1. Le dictionnaire d'Al-Hafez

Le dictionnaire **الحافظ** (*'al-ḥâfiẓ*)[85] est un dictionnaire de collocations et de locutions bilingue (arabe – anglais). L'auteur énumère toutes les expressions de la langue arabe selon l'ordre alphabétique sans distinguer entre les deux types de phrasèmes. En outre, il ne distingue pas entre le syntagme libre et le syntagme non libre[86]. Cependant, le dictionnaire nous a donné une idée de certaines collocations qui sont construites à partir des mots étudiés.

---

[83] - Cf. infra. , **Chapitre deuxième**, p.p. 76.
[84] - Reverso est un dictionnaire en ligne, accessible via le lien : dictionnaire.reverso.net
[85] - Une version numérisée est téléchargeable via le site : http://lisaanularab.blogspot.com/2012/02/blog-spot_9238.html
[86] - Cf. infra, **Chapitre deuxième**, p. 79.

8. Difficultés

Comme il a été mentionné ci-dessus, l'absence d'un corpus arabe qui couvre la période ciblée par l'étude était le premier obstacle auquel nous avons fait face. C'est pourquoi nous avons eu recours à plusieurs corpus journalistiques. Le deuxième problème était l'inexistence d'un concordancier apte d'extraire et d'analyser les données nécessaires des corpus. Par conséquence, l'élaboration des statistiques était faite manuellement.

Les cas exceptionnels en langue arabe et la distinction entre les sens lexicalisés et les non lexicalisés étaient parmi les difficultés rencontrées au cours de la recherche. La flexibilité de la langue arabe et la liberté qu'elle accorde à l'auteur pour construire de nouvelles images rendent la tâche du lexicologue plus difficile. Ce dernier doit élargir ses recherches pour vérifier s'il s'agit d'un des sens essentiels du mot ou d'un sens exceptionnel intégré dans un contexte exceptionnel créé par le locuteur pour mieux transmettre son message au destinataire.

Bref, à travers l'état de l'art nous avons pu cerner les phases éminentes dans l'histoire du traitement de la pluralité de sens, en général, et de la polysémie, en particulier. Ce qui nous a permis par la suite de déterminer la problématique et de sélectionner le cadre théorique qui peut être appliqué en langues arabe et française et qui est capable de remédier aux points faibles des modèles informatiques antérieurs.

Chapitre deuxième

Cadre théorique

Elaborée à Moscou dans les années soixante par Igor Mel'čuk, Alexandre Zholkovsky et Juri Apresjan, la Théorie Sens-Texte vise la modélisation (la construction d'un modèle fonctionnel) des langues humaines. Leur objectif principal était la création d'un modèle pouvant être utilisé dans les différentes applications du traitement automatique des langues naturelles (TALN) surtout la traduction. Pour aboutir à cette fin, ils fondaient un système rigoureux qui décode la richesse et la complexité des langues naturelles à travers l'instauration d'un double mécanisme fondé sur l'analyse linguistique et informatique des rapports paradigmatiques et syntagmatiques entre les unités lexicales. Le deuxième chapitre aborde les principes de la TST en se focalisant sur la paraphrase, la lexicologie explicative et combinatoire (LEC) ainsi que le système de fonctions lexicales (FL).

1. La linguistique Sens-Texte

La Théorie Sens-Texte lance une nouvelle conception de la langue naturelle et du signe linguistique qui est basée principalement sur la combinatoire et la dépendance. En effet, la construction d'une phrase se réalise selon deux axes : l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique. Le premier agence la sélection des signes selon le plus compatible avec la situation communicative. Ces derniers sont stockés dans le cerveau humain selon des relations sémantico-lexicales : la synonymie, l'antonymie et la conversion. Par exemple, dans un contexte gastronomique, le locuteur pense aux synonymes de la lexie « MANGER#I. » : se nourrir, absorber, consommer, bouffer, etc.[87]. Il choisit le plus capable à transmettre son message au destinataire.

L'axe syntagmatique organise les signes d'une phrase dans un ordre logique et linéaire. Les relations syntagmatiques sont de deux types : relations hiérarchiques et relations d'équivalence. Les relations hiérarchiques sont divisées en relations structurales qui décrivent la dépendance entre les signes linguistiques et relations linéaires qui les ordonnent dans une phrase d'une façon linéaire et logique. Dans une phrase, les signes dépendent les uns des autres sémantiquement, syntaxiquement et morphologiquement. La dépendance sémantique détermine le rapport prédicat ~ argument. La dépendance syntaxique décrit le rapport entre les différentes parties du discours dans une phrase (exemple : le rapport du verbe avec le sujet et les compléments). La dépendance morphologique détermine l'accord entre les unités lexicales qui sont liées syntaxiquement (exemple : l'accord d'un adjectif suivant un nom féminin). Quant aux relations d'équivalences, nous citons à titre d'exemple la relation de coréférentialité qui lie les signes ayant le même référent.

[87] - Selon **Le nouveau Petit Robert**, 2010.

Ces deux grandes familles de relations linguistiques (paradigmatiques et syntagmatiques) qui retrouvent leurs origines dans les **Cours** de Ferdinand de Saussure[88] représentent la base fondamentale des théories linguistiques modernes, particulièrement celles de la linguistique formelle. Chaque théorie reprend et développe ces relations selon sa propre perspective. L'intérêt accordé à la notion de dépendance constitue le point commun entre les différentes tendances linguistiques. En revanche, les points de vue divergent sur le type de dépendance jugé comme pertinent dans la construction des phrases. La plupart des théories linguistiques donnent la priorité à la dépendance syntaxique. La Théorie Sens-Texte qui approuve l'importance de la syntaxe met en relief le rôle crucial joué par la sémantique dans les études linguistiques. Au cours des pages suivantes, nous présentons la notion de dépendance dans le cadre de deux théories linguistiques qui ont précédé la TST et qui ont influencé son fondateur.

1.1. La TST entre la générativité de Chomsky et la dépendance de Tesnière

Adepte du structuralisme, Igor Mel'čuk a été imprégné par deux théories linguistiques : la grammaire générative de Noam Chomsky et la grammaire de dépendance de Lucien Tesnière.

Considéré comme le fondateur de science de l'informatisation des langues naturelles, le linguiste américain Noam Chomsky élabore la théorie de la grammaire générative dans les années cinquante. La doctrine chomskienne est basée essentiellement sur la dimension syntaxique, l'étude sémantique est complètement négligée. Une phrase passe par deux strates d'analyse syntaxique pour en saisir le sens profond et, par conséquent, la distinguer des autres phrases ayant la même structure syntaxique superficielle. Le passage du niveau superficiel

[88] - Ferdinand de Saussure, **Cours de linguistique générale**, tome 1, op. cit.

au niveau profond s'effectue à travers une série de règles de transformation (passive ↔ active, substantif verbal ↔ verbe, etc.)[89].

La méthode générativiste d'analyse syntaxique est formalisée à travers les règles de réécriture (*re-writing-rules*) qui représentent les règles syntaxiques d'une langue naturelle sous forme de symboles.

« Le langage se réduit donc à un ensemble de règles syntaxiques (règles formelles fixes, universelles et innées), qu'il convient de décrire par un formalisme de type logico-algébrique. »[90]

Une phrase qui se compose d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal est réécrite par la formule : « NP-V-NP ». La formule « V-NP » explique que le syntagme verbal se compose d'un verbe et d'un syntagme nominal.

(8) Le petit garçon mange une pomme rouge[91].

NP : le petit garçon

V-NP : mange une pomme rouge → V (mange)
→ NP (une pomme rouge)

La représentation syntaxique de la phrase (8) s'effectue sous la forme d'un arbre syntagmatique[92] qui est appelé une structure syntagmatique à tête.

---

[89] - Eric Buyssens, « La grammaire générative selon Chomsky », in **Revue belge de philologie et d'histoire**, tome 47, fascicule 3, 1969, p. 846. La version numérique est consultée le 7/7/2016, in http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1969_num_47_3_2782 .

[90] - Emilie Pauly, **La polysémie Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicologie**, op.cit. p. 81.

[91] - L'exemple est hors corpus. Il est avancé par nous-mêmes.

[92] - Le premier qui a utilisé la structure syntagmatique dans la représentation syntaxique était Bloomfield en 1933.

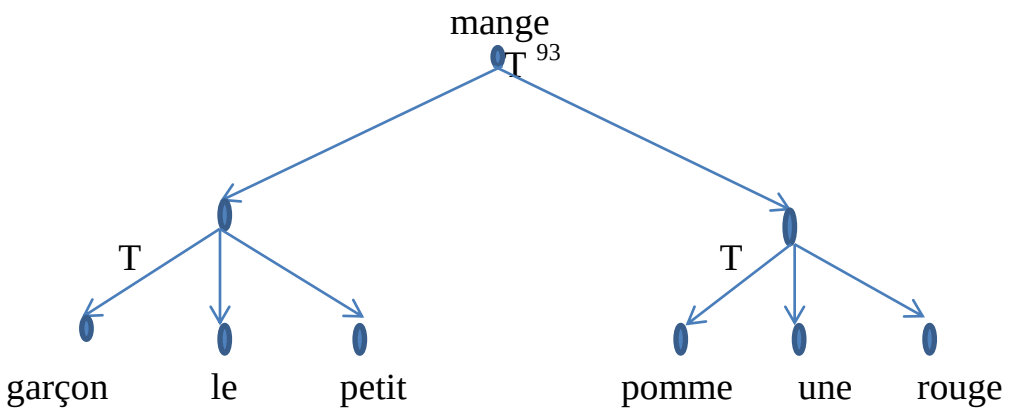

Figure 1
La structure syntagmatique à tête

Comme s'est illustré dans la (Figure 1), l'arbre syntaxique de Chomsky s'intéresse aux groupes de mots. Il décrit la construction des syntagmes. Les générativistes jugent cette méthode comme suffisante pour mettre en relief tous les sens cachés d'un mot ou d'un syntagme.

Il est à noter que le linguiste égyptien Helmy Khalil introduit la notion de la dépendance syntaxique en linguistique arabe. Inspiré de Bloomfield et de Chomsky, Khalil applique la structure syntagmatique arboraissante pour le déchiffrement des ambiguïtés syntaxiques[94].

La deuxième théorie qui influence le fondateur de la TST c'est la grammaire de dépendance du linguiste français Lucien Tesnière. Ce dernier est considéré comme le père des théories syntaxiques basées sur la dépendance, il a développé sa théorie de grammaire de dépendance en 1934, c'est-à-dire presque vingt ans avant

[93] - La lettre (T) est l'abréviation de «tête». Elle marque la tête de chaque syntagme.
[94] - حلمي خليل ، **العربية و الغموض دراسة لغوية في دلالة المبنى على المعنى**، دار المعرفة الجامعية ، الإسكندرية ، 1988 - (الطبعة الأولى)

Noam Chomsky. Au début de son ouvrage intitulé **Eléments de syntaxe strucutrale**[95], Tesnière explique la notion de dépendance en disant :

« *L'objet de la syntaxe structurale est l'étude de la phrase. La phrase est un ensemble organisé dont les éléments constituants sont les mots. Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase.* »[96]

A l'instar de la grammaire générative, la grammaire de dépendance s'occupe de la représentation syntaxique des phrases. La représentation sémantique est marginalisée. La différence entre les deux théories réside dans l'élément central de la structure arboraissante. Si la dépendance entre les syntagmes formant une phrase constitue l'objectif cible de l'arbre syntagmatique à tête, la dépendance entre les lexèmes formant une phrase représente l'objectif cible de l'arbre de dépendance (ou le stemma, comme l'appelle Tesnière). Reprenons la phrase (8) :

(8) Le petit garçon mange une pomme rouge.

Si nous présentons cette phrase sous forme d'un arbre de dépendance, nous obtiendrons la structure suivante :

[95] - Lucien Tesnière, **Eléments de syntaxe structurale**, Librairie C. Klincksieck, Paris, 1959.
[96] - Ibid. , p. 11.

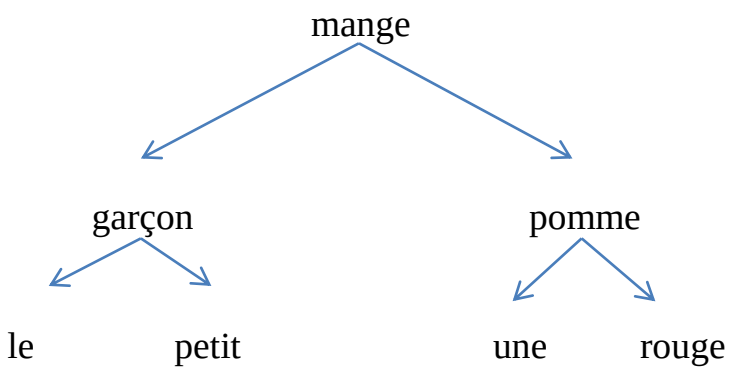

Figure 2
La structure de dépendance selon Tesnière

Le lexème « manger » qui représente la tête de cette structure s'appelle (régissant). Les deux lexèmes « garçon » et « pomme » qui dépendent de « manger » s'appellent (subordonnés). Le tout (le régissant + les subordonnés) forme un nœud. C'est ainsi que la structure de dépendance en (Figure 2) se compose de trois nœuds : le nœud de « manger », le nœud de « garçon » et le nœud de « pomme ». Les subordonnés sont deux genres : des « actants » et des « circonstants ». Les premiers sont les éléments essentiels sans lesquels le sens de la phrase sera incomplet. Les deuxièmes sont les éléments secondaires dont la suppression n'influence pas le sens de la phrase. Les actants et les circonstants sont déterminés par rapport au régissant principal de la phrase qui est souvent un verbe. Les actants sont les sujets et les compléments d'objet. Les circonstants sont les compléments circonstanciels, les adjectifs et les adverbes.

Il est à souligner que le système de dépendance de Tesnière se compose de trois niveaux : le premier détermine le nom qui dépend du verbe, le deuxième détermine l'adjectif qui dépend du nom et le troisième détermine l'adverbe qui

dépend du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbe[97]. C'est pour cette raison que le système de Tesnière est jugé comme plus précis que celui de Chomsky puisqu'il permet la distinction des éléments qui dépendent directement de la tête de l'arbre (le régissant) de ceux qui en dépendent indirectement. Dans la (Figure 1), le syntagme « le petit garçon » dépend du verbe « manger ». La (Figure 2) décortique davantage le même syntagme pour illustrer que seul le lexème « garçon » qui dépend directement du régissant « manger », cependant, l'article défini « le » et l'adjectif « petit » en dépendent indirectement. Ainsi, la théorie de Tesnière facilite la détermination des lexèmes qui se dépendent syntaxiquement et morphologiquement.

En élaborant sa théorie, Igor Mel'čuk s'inspire du modèle génératif de Chomsky et adopte la structure syntaxique de Tesnière. Pourtant, il rapproche aux deux linguistes leur intérêt excessif accordé à la syntaxe au détriment de la sémantique qu'il juge comme primordiale dans les études linguistiques.

1.2. La langue selon Mel'čuk

Dans une leçon inaugurale sur la linguistique Sens-Texte, Mel'čuk exposait, au Collège de France en 1997, sa théorie d'une façon simplifiée. Il commençait par définir la langue naturelle par « *un mécanisme, ou un système de règles, qui permet au locuteur de parler et de comprendre la parole*. »[98] Parler, c'est exprimer un sens à travers les mots propices à la situation langagière. Comprendre la parole, c'est analyser les mots afin d'en saisir le sens. Bref, la langue pour le linguiste russe est en principe un système de communication entre (**A**) et (**B**) : (**A**) représente le locuteur ou l'émetteur du message et (**B**) représente le destinataire ou le récepteur

[97] - Selon Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 2**, op. cit. p. 102.
[98] - Igor Mel'čuk, **Vers une linguistique Sens-Texte**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/MelcukColldeFr.pdf , consulté le 20/10/2014.

du message. L'accomplissement d'une situation communicative nécessite la présence de deux éléments : des signes et des règles qui organisent le choix et l'ordre de ces derniers dans des phrases linéaires et compréhensibles. C'est ce que Mel'čuk explique plus tard dans son ouvrage **Introduction à la linguistique** :

*« La langue naturelle est un ensemble structuré constitué 1) de **signes** ayant des propriétés particulières dues au fonctionnement de la langue dans les sociétés humaines en tant que moyen de communication et 2) de **règles** qui assurent la combinaison de ces signes.»* [99]

Cette définition justifie le fait que la TST soit basée sur la combinatoire et la dépendance.

Igor Mel'čuk traduit la communication entre le locuteur et le destinataire qui représente la base fondamentale de la langue naturelle, par la correspondance multivoque entre le sens et le texte.

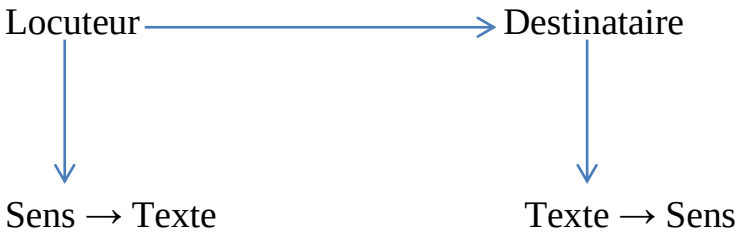

Figure 3
Le mécanisme de communication langagière selon la TST

Le locuteur qui émet le message accomplit le passage du sens vers le texte, alors que le destinataire qui reçoit le message accomplit le passage inverse du texte vers

[99] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 1**, op. cit. p. 30.

le sens. Cette méthode de considérer la langue comme étant « *un système complexe de correspondances entre les sens et les textes* »[100] est « *la prémisse centrale de la théorie Sens-Texte* »[101].

D'autre part, la langue naturelle est caractérisée par l'omniprésence de la synonymie et de l'ambiguïté[102]. La synonymie c'est l'identité ou la quasi-identité de deux ou plusieurs lexèmes (en cas de synonymie lexicale) ou de deux ou plusieurs syntagmes / phrases (en cas de paraphrase). Elle est la relation sémantique fondamentale des langues naturelles. On distingue deux types de synonymie : la synonymie exacte lorsque la similarité est complète entre deux lexèmes ou deux phrases et la synonymie approximative en cas de l'existence de différences sémantiques entre deux lexèmes ou deux phrases. La première est moins répandue que la deuxième car souvent on arrive à distinguer des nuances de sens entre deux expressions linguistiques.

La deuxième source de richesse des langues naturelles est l'ambiguïté qui signifie l'identité des formes de deux ou plusieurs expressions linguistiques ayant des sens différents. Il est nécessaire qu'en lexicologie, on distingue l'ambigu du vague. Un terme ambigu est facile d'en saisir le sens en se référant à son contexte linguistique.

« *Une expression lexicale est ambiguë si et seulement si elle correspond alternativement à plus d'une lexie.* »[103]

---

[100] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 1**, op. cit. p. 69.
[101] - Ibid, loc.cit.
[102] - Mel'čuk considère la synonymie et l'ambiguïté comme les principales sources de richesse de la langue naturelle.
[103] - Igor Mel'čuk, Alain Polguère et André Clas, **Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire**, Editions Duculot, Belgique, 1995. p. 60.

Par contre, le déchiffrement d'un terme vague exige la prise en considération des informations extralinguistiques qui y sont liées.

« *Une expression lexicale est vague si et seulement si son sens correspond alternativement à plus d'un référent extralinguistique, alors qu'elle-même correspond à une seule lexie.* »[104]

Prenons l'exemple du vocable (FOULE) qui se compose de deux lexies : (FOULE#I.) qui signifie « multitude de personnes rassemblées en un lieu » et (FOULE#II.) qui signifie « le commun des hommes par opposition à l'élite »[105]. L'étude du contexte suffit de différencier les deux sens, c'est pourquoi nous la considérons comme ambiguë.

(9) A la fin du spectacle, **la foule** se presse pour saluer les acteurs.

(10) Cette musique vulgaire est adorée par **la foule**[106].

En revanche, l'unité lexicale (tante)[107] qui signifie la sœur de la mère ou du père est vague. Examinons les deux phrases suivantes :

(11) J'ai rendu visite à **ma tante** hier.

(12) **La tante** de mon voisin s'est mariée avec un Français d'origine sénégalaise[108].

---

[104] - Igor Mel'čuk, Alain Polguère et André Clas, **Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire**, op. cit. p. 60.

[105] - Dictionnaire **Le nouveau Petit Robert**, 2010.

[106] - Les exemples (9) et (10) sont hors corpus. Ils sont avancés par nous-mêmes.

[107] - Le caractère vague de l'unité lexicale (tante) a été abordé par Mel'čuk et *al.* en **Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire**, op. cit.

[108] - Les exemples (11) et (12) sont hors corpus. Ils sont présentés par nous-mêmes.

Rien dans le contexte ne détermine le lien parental visé, ce qui nécessite le recours à des informations extralinguistiques pour expliciter le sens.

Il existe deux types d'ambiguïté : l'ambiguïté lexicale représentée par l'homonymie et la polysémie et l'ambiguïté syntaxique qui concerne les structures syntaxiques ayant plusieurs interprétations. Malgré son importance, l'ambiguïté est considérée comme « *nuisible* »[109], c'est pourquoi les linguistes essaient souvent de l'éviter en soulignant que le contexte est capable de la dissiper. Nous avons expliqué au premier chapitre[110] que l'étude de la pluralité de sens doit s'effectuer au niveau de la construction du message et non au niveau de l'analyse du message. Ce qui rend l'étude de ce phénomène linguistique inéluctable.

1.3. Une nouvelle conception du signe linguistique

Ferdinand de Saussure a défini le signe linguistique comme le rapport entre un signifié et un signifiant. Igor Mel'čuk adopte cette conception et la reformule d'une manière qui facilite la transformation d'une langue naturelle en langage formel. Il souligne que deux signes peuvent avoir le même signifié, alors qu'un signe linguistique ne peut jamais avoir deux signifiés. Le premier cas concerne la synonymie : deux lexèmes peuvent avoir le même sens. Le deuxième cas concerne la polysémie : le vocable groupe plusieurs lexies dont chacune possède un signifiant et un signifié. Autrement dit, en cas de polysémie, il s'agit de plusieurs signes linguistiques et non d'un seul signe ayant plusieurs sens.

« Un mot, étant un signe, ne peut pas avoir deux sens ou plus ; dans le cas de polysémie, on est en présence de deux ou plusieurs mots différents.»[111]

---

[109] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 1**, op. cit. p. 49.
[110] - Cf. supra, **Chapitre premier**, p. 22.
[111] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 1**, op. cit. p. 34.

Prenons l'exemple du vocable « ORAGE » qui se compose de deux lexies d'après le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (DECFC). Observons les phrases suivantes :

(13) L'orage a détruit les récoltes.
(14) Entre eux deux, un orage venait de passer[112].

Les deux phrases explicitent les différences qui existent entre les deux lexies au niveau du référent et du sens malgré les composantes communes qui les lient. Dans la phrase (13), il s'agit d'un phénomène atmosphérique, alors que dans la phrase (14), il s'agit d'un désaccord entre deux personnes. Les deux lexies, « ORAGE#I. » et « ORAGE#II. », appartiennent à deux champs sémantiques complétement différents. L'examination de la définition lexicologique des deux lexies du vocable « ORAGE » montre que les deux ne partagent pas la même structure actancielle : « ORAGE#I. » ne contrôle pas d'actants tandis que « ORAGE#II. » contrôle deux actants sémantiques.

I.Perturbation atmosphérique violente – pluie I. ou grêle I. avec éclairs et tonnerre.
II.Agitation violente causée par Y perturbant de façon radicale le calme (de l'âme) de X.[113]

Ainsi, il est impossible de considérer le vocable « ORAGE » comme étant un seul signe qui s'emploie dans deux contextes différents. Il s'agit plutôt de deux signes qui possèdent des traits communs. Cette nouvelle conception contredit l'ancienne

[112] - Igor Mel'čuk, **Dictionnaire explicatif et combinatoire II**, Les presses de l'Université de Montréal, 1988. p. 253.
[113] - Ibid., loc.cit.

qui considère le mot polysémique comme un signe ayant un signifiant et plusieurs signifiés.

Pour justifier sa thèse, Mel'čuk ajoute une troisième composante au signe linguistique, c'est le syntactique. Ce dernier représente la combinatoire du signe avec d'autres signes. En effet, l'usage d'une langue ne se limite pas à la connaissance du contenu et de la forme de chacun de ses signes. Pour parler et comprendre la parole, on doit saisir le caractère combinatoire du signe linguistique. Afin de réaliser cet objectif, on commence par étudier les caractères sémantiques et syntaxiques du signe pour préciser la nature et le type des signes avec lesquels il peut se combiner. Le syntactique permet aussi l'étude des collocations construites à partir de chaque signe linguistique. Pour déterminer les cooccurrents d'un signe linguistique, il est indispensable de nous référer aux contextes où il est employé. C'est ainsi que la Théorie Sens-Texte lie la théorie à l'usage.

L'importance du syntactique s'accroît en cas d'ambiguïté lexicale, c'est-à-dire en cas d'homonymie et de polysémie. L'étude du caractère combinatoire facilite la distinction entre les homonymes d'une unité lexicale ou les lexies à l'intérieur d'un vocable car un signe linguistique n'a qu'un seul syntactique. Revenons au vocable « ORAGE », nous remarquons que le syntactique d'(ORAGE#I.) diffère de celui d'(ORAGE#II.). Le premier se combine souvent avec des lexèmes dénotant des éléments naturels alors que le deuxième se combine avec des lexèmes dénotant des êtres humains.

2. Un modèle fonctionnel de la langue naturelle

2.1. Définition et objectifs

Comme il a été mentionné ci-dessus, la base fondamentale de la TST est la correspondance multivoque entre le sens et le texte. Cette correspondance est gérée formellement par un dispositif logique appelé un modèle fonctionnel de la langue. Le modèle Sens-Texte (MST) se compose d'un système lexical et grammatical informatisé qui imite le lexique et la grammaire de la langue naturelle, ce qui le rend apte à modéliser l'activité langagière du locuteur. Notons que le modèle Sens-Texte adopte une démarche onomasiologique qui procède du signifié vers le signifiant plutôt que sémasiologique qui procède du signifiant vers le signifié[114]. En effet, Mel'čuk souligne que la correspondance du sens vers le texte (appelée synthèse) est plus linguistique que la correspondance du texte vers le sens (appelée analyse) où la langue pourrait se mêler aux connaissances extralinguistiques.

«Autrement dit, le MST suit le parcours onomasiologique, modélisant avant tout l'activité langagière du LOCUTEUR, considérée comme plus linguistique que celle du destinataire. Construire un texte pour un sens donné présuppose essentiellement l'exercice de connaissances purement linguistiques, alors que l'extraction du sens d'un texte donné exige, dans une bien plus grande proportion, une connaissance du monde assez poussée et des capacités logiques.»[115]

Le modèle Sens-texte se distingue des autres modèles fonctionnels par sa capacité de gérer les phénomènes linguistiques surtout ceux qui représentent un vrai défi à la modélisation des langues tels que l'homonymie et la polysémie. Les caractéristiques du MST sont : le caractère stratificationnel, la paraphrase et les fonctions lexicales.

---

[114] - Le théorie de la grammaire générative adopte la démarche sémasiologique en partant de la phrase pour accéder au sens. C'est une des différences qui existent entre le courant mel'čukien et la méthode chomskienne.

[115] - Igor Mel'čuk, **Vers une linguistique Sens-Texte**, op. cit. p. 5.

2.2. Les strates du MST

La plupart des modèles linguistiques fonctionnels sont stratificationnels[116]. Ils se composent de plusieurs niveaux de représentation linguistique afin de faciliter au linguiste le traitement de toutes les difficultés qui pourraient rencontrer le locuteur en formant son message, d'une part, et le destinataire en déchiffrant ce message, d'autre part. Le modèle Sens-Texte est, à son tour, multi-stratal. Il se compose de sept niveaux de représentation linguistique comme il est illustré dans la (Figure 4) :

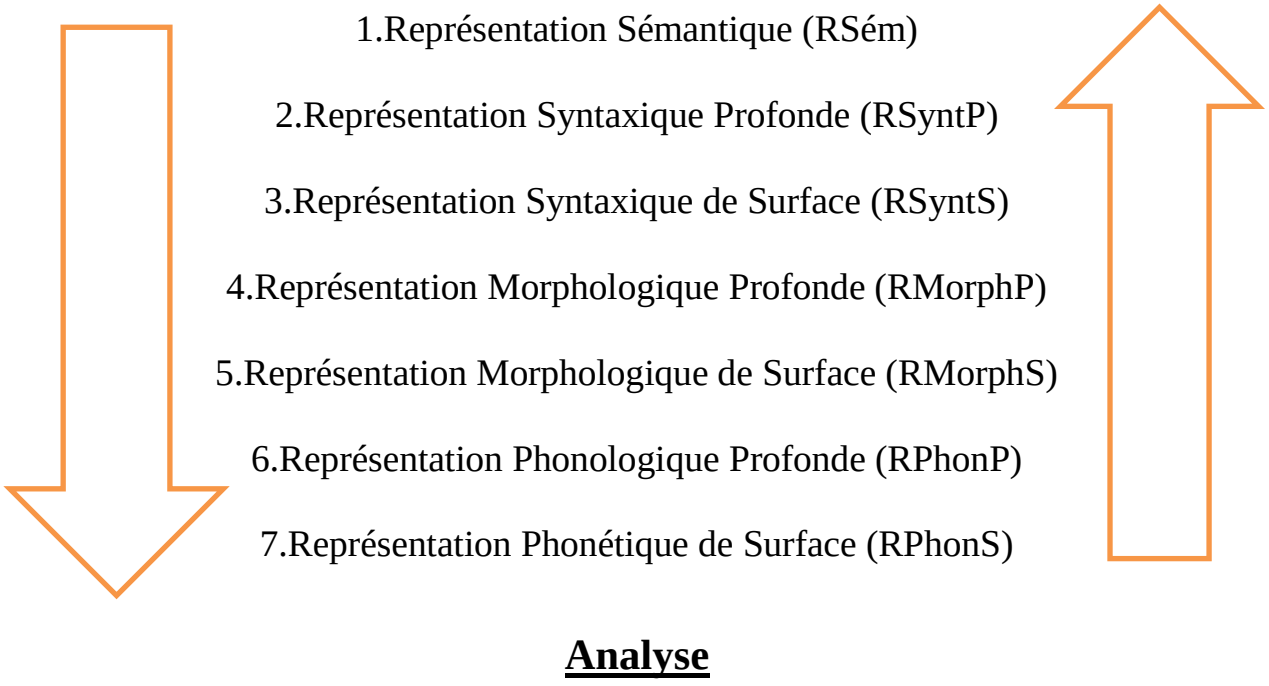

Figure 4
Les sept représentations linguistiques du MST[117]

[116] - Nous citons à titre d'exemple, le modèle de lexique génératif de Pustejovsky qui décrit le lexique d'une langue naturelle selon quatre niveaux de représentations : structure argumentale, structure évènementielle, structure de qualia et structure d'héritage lexical (**The Generative Lexicon** / Pustejovsky / 1998).

[117] - En créant la (Figure 4), nous nous sommes inspirée des figures avancées par Igor Mel'čuk dans **Introduction à la linguistique 1**, op. cit.

Le modèle Sens-Texte se compose de quatre représentations linguistiques : la sémantique, la syntaxe, la morphologie et la phonologie. Les trois dernières sont divisées en deux niveaux : niveau profond et niveau de surface. Les niveaux profonds sont orientés vers le sens ou le contenu qu'on cherche à exprimer, tandis que les niveaux de surface sont orientés vers le texte ou la forme du contenu exprimé. Le langage formel utilisé pour modéliser chaque représentation s'appelle « structure ». La correspondance entre les différentes représentations linguistiques s'effectue par un ensemble de règles formelles groupées dans des modules : le module sémantique décrit la correspondance entre la représentation sémantique et celle syntaxique. Le module syntaxique décrit la correspondance entre la représentation syntaxique et celle morphologique. Le module morphologique décrit la correspondance entre la représentation morphologique et celle phonologique. Le module phonologique décrit la correspondance entre la représentation phonologique et celle phonétique. Nous résumons ci-dessous le rôle de chaque représentation.

La représentation sémantique décrit le sens que le locuteur cherche à communiquer à travers le texte. La structure sémantique est un réseau ou graphe connexe orienté et étiqueté dont les nœuds sont les prédicats et les arcs sont les actants sémantiques[118]. Prenons à titre d'exemple la phrase (15) :

[118] - Les actants sémantiques sont marqués par les variables X, Y, Z, … .

(15) Le garçon regarde la télé[119].

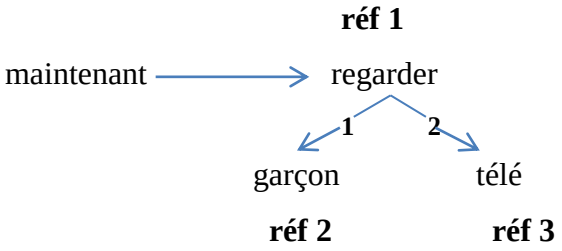

Figure 5
Exemple de représentation sémantique[120]

En cas de polysémie, on aura plus d'une structure sémantique pour le même vocable : une SSém pour chaque lexie. Prenons l'exemple du verbe arabe « غاب » (*ġâba*) qui se combine avec la lexie « .1.I#شمس » (*šams#I.1.*) pour exprimer le sens de 'se coucher' et se combine avec « .2.I#شمس » (*šams#I.2.*) pour exprimer le sens de 'disparaître momentanément'.

(16) غابت الشمس في الساعة السابعة.

ġâbat 'al-šams fî 'al-sâʿa 'al-sâbiʿa

Le soleil s'est couche à sept heures.

(17) غابت الشمس ثلاث ساعات[121].

ġâbat 'al- šams <u>t</u>alâ<u>t</u> sâʿât

Le soleil a disparu trois heures.

[119] - L'exemple est hors corpus. Il est avancé par nous-mêmes.
[120] - Il est à noter qu'une RSém de la TST est, en principe, très compliquée. Nous présentons les éléments essentiels uniquement.
[121] - Les exemples (17) et (18) sont hors corpus, avancés par nous-mêmes.

La SSém du verbe « غاب » dans la première phrase diffère de sa structure dans la deuxième phrase : « .I#غاب » est un verbe monovalent qui contrôle un seul actant (soleil), alors que « .II#غاب » est un verbe bivalent qui contrôle deux actants (soleil / trois heures)[122].

La représentation syntaxique décrit l'ordre des mots dans une phrase. La structure syntaxique est un arbre de dépendance non ordonné. La structure syntaxique profonde (SSyntP) ressemble à la SSém du point de vue qu'elle ne représente que les actants indispensables à la situation de communication. Effectivement, la RSyntP constitue une strate intermédiaire entre la RSém et la RSyntS.

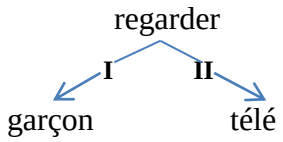

Figure 6
Exemple de représentation syntaxique profonde

En ce qui concerne la représentation syntaxique de surface, elle représente tous les lexèmes de la phrase y compris les mots-outils et les pronoms. Elle illustre la méthode avec laquelle le sens profond sera exprimé au niveau de la surface.

[122] - Cf. infra, **Chapitre cinquième**, p. 174.

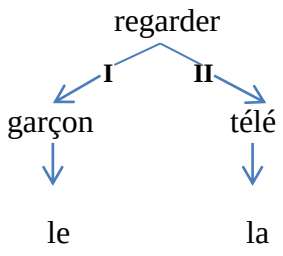

Figure 7
Exemple de représentation syntaxique de surface

La représentation morphologique décrit l'ordre linéaire des mots dans la phrase. La structure morphologique est une chaîne linéaire de mots-formes qui constituent une phrase. La structure morphologique profonde d'un mot-forme est le nom du lexème auquel il appartient muni de toutes les valeurs flexionnelles pertinentes. La structure morphologique de surface d'un mot-forme est l'ensemble des morphèmes qui le constituent.

LE $_{\text{sg masc}}$ GARCON $_{\text{sg}}$ REGARDER $_{\text{ind, prés, 3, sg}}$ LA $_{\text{sg fém}}$ TELE $_{\text{sg}}$

Figure 8
Exemple de représentation morphologique profonde

{LE}, {SG.MASC} {GARCON), {SG.} {REGARDER}, {IND.PRES}, {3SG} {LA}, {SG.FEM} {TETE}, {SG}

Figure 9
Exemple de représentation morphologique de surface

La représentation phonologique et la représentation phonétique décrivent la transcription sonore des lexèmes d'une phrase. La structure phonologique est une chaîne de phonèmes qui représentent les signifiants des signes linguistiques. La structure phonétique est une chaîne de phones qui représentent les sons réels des lexèmes.

Cette conception de la représentation linguistique multi-stratale ainsi que la distinction entre le niveau profond et celui de surface apparaissent dans l'œuvre de Helmy Khalil qui souligne l'efficacité de cette méthode dans l'analyse linguistique des structures syntaxiques ambiguës bien qu'il ne parle pas clairement de l'informatisation de la langue arabe.

"أي أن معنى الجملة يتوقف على بنيتها العميقة لا على ترتيب كلماتها، كما تظهر في البنية السطحية فقد يكون لجمل مختلفة في ظاهر اللفظ معنى واحد لأن لها بنية عميقة واحدة، و قد تكون الجملة الواحدة متعددة المعنى لأن لها أكثر من بنية داخلية (...)". [123]

« Le sens d'une phrase dépend de sa structure profonde et pas de l'ordre de ses mots. Comme il paraît dans la structure de surface, des phrases qui se composent de mots différents ont le même sens car elles ont la même structure profonde. Une seule phrase pourrait avoir plusieurs sens car elle a plusieurs structures internes.»

2.3. La paraphrase

Le MST reçoit à l'entrée une RSém pour donner à la sortie une RPhon. Cette opération ne s'arrête pas à la production d'**un texte** qui exprime le sens visé par le locuteur, mais l'objectif principal est de faire correspondre à un sens **tous les textes** possibles qui l'expriment. C'est pour cette raison que la paraphrase est considérée comme la thèse centrale de la Théorie Sens-Texte. Le système de paraphrasage est inclu au niveau de la représentation sémantique. Cette dernière se compose d'une structure de base et de trois structures périphériques dont l'objectif est l'élaboration d'un ensemble de paraphrases équivalentes pour chaque sens. La

[123] حلمي خليل، **العربية و الغموض دراسة لغوية في دلالة المبنى على المعنى**، / op. cit. p. 214.

structure de base détermine le sens propositionnel d'un ensemble de phrases synonymes. Nous visons par le sens propositionnel *« le contenu sémantique à proprement parler d'une expression linguistique »*.[124]

Les structures périphériques déterminent la manière avec laquelle le sens propositionnel est exprimé dans les paraphrases. La structure sémantico-communicative (SSém-Comm) spécifie les intentions communicatives du locuteur. Elle détermine l'organisation du sens propositionnel dans un message. La structure rhétorique (SRhét) détermine le style ainsi que le registre langagier employés par le locuteur en élaborant son message. La structure référentielle (SRéf) précise les référents des unités sémantiques.

Les paraphrases élaborées par le MST ne reflètent que le sens langagier, c'est-à-dire le sens saisi d'après une analyse purement linguistique de la phrase tout en excluant le sens « *profond* »[125] qui nécessite le recours à des informations extralinguistiques pour être compréhensible. Examinons la phrase suivante :

(18) En Egypte, les déserts occupent un territoire plus vaste qu'en France[126].

Du point de vue langue, cette phrase pourrait être paraphrasée en :

(19) La surface occupée par les déserts en Egypte est plus grande que celle occupée par les déserts en France.

---

[124] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 1**, op. cit. p. 107.
[125] - Jasmina Milićević, **Modélisation sémantique, syntaxique et lexicale de la paraphrase**, thèse de doctorat, sous la direction d'Igor Mel'čuk et Alain Polguère, Université de Montréal, 2003. p. 17.
[126] - L'exemple est extrait du **Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain III**, Les Presses de l'Université de Montréal, Canada, 1992. p. 11.

Si les informations extralinguistiques sont prises en considération, la même phrase sera paraphrasée d'une façon différente en citant, par exemple, le pourcentage de déserts par rapport à la totalité du territoire égyptien. Pour un MST, seule la paraphrase langagière qui est pertinente. L'axe diachronique, l'axe spatial (le développement géographique des langues), l'axe social (la sociolinguistique), ainsi que l'axe psychologique (la psycholinguistique) ne sont pas retenus par le modèle Sens-Texte. Ce qui n'empêche pas Mel'čuk de souligner leur impact positif sur l'acte langagier et de penser à un vrai développement du MST qui peut gérer ce type d'informations.

D'autre part, le système de paraphrasage est contrôlé par un ensemble de règles lexicales et syntaxiques universelles qui s'appliquent aux différentes langues naturelles. Une cinquantaine de règles lexicales décrit le remplacement sur l'axe paradigmatique d'une lexie par une autre. Chaque règle lexicale est délimitée par une ou deux règles syntaxiques qui conservent, suite au changement lexical, la (quasi-)équivalence syntaxique entre deux phrases synonymes. En outre, les règles syntaxiques sont considérées comme des filtres qui *« trient les paraphrases logiquement possibles pour rejeter celles qui sont linguistiquement interdites »*. [127]

2.4. Les parties du discours

La notion de parties du discours (PdD) en TST diffère de celle adoptée en linguistique classique. La représentation linguistique qui s'effectue sur deux niveaux (profond et de surface) exige le recours à des PdD qui y correspondent. C'est ainsi que nous distinguons les parties du discours profondes (PdDP) et les parties du discours de surface (PdDS). Les premières décrivent le contenu sémantique des actants syntaxiques profonds. Elles sont cinq : verbe, nom, adjectif,

[127] - Igor Mel'čuk, « Paraphrase et lexique : la Théorie Sens-Texte et le dictionnaire explicatif et combinatoire », in **Dictionnaire explicatif et combinatoire III**, op. cit. , p. 36.

adverbe et clausatif. Les deuxièmes dénotent les rôles syntaxiques remplis par les actants syntaxiques de surface. Elles sont huit car l'adverbe profond est exprimé au niveau syntaxique de surface par un adverbe, une préposition ou une conjonction. De même, l'adjectif profond est exprimé en surface par un adjectif ou un numéral.

La notion des PdD en langue arabe ressemble à celle de la langue française. On trouve les mêmes catégories : le nom, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, la préposition, l'interjection et la conjonction. La différence réside dans la répartition des catégories principales et les sous-catégories. La linguistique arabe précise trois grandes catégories de PdD : nom, verbe et clausatif[128]. Les adjectifs et les adverbes sont une sous-catégorie de nom. La catégorie de clausatif comporte les prépositions, les conjonctions et les interjections. Donc, si nous appliquons la notion des PdD selon la Théorie Sens- Texte, nous disons que les PdDP sont trois catégories (nom, verbe et clausatif) et les PdDS en sont six car le nom peut être au niveau syntaxique de surface exprimé par un adjectif, un numéral ou un adverbe.

2.5. Les fonctions lexicales

La modélisation des relations paradigmatiques et syntagmatiques qui lient les unités lexicales d'une langue naturelle, s'effectue à travers le système de fonctions lexicales (FL). Les fonctions lexicales paradigmatiques modélisent les relations sémantico-lexicales telles que la synonymie, la conversion et l'antonymie ainsi que les dérivations sémantiques (nom typique de l'actant, nom typique de l'instrument) et syntaxiques (la nominalisation, la verbalisation et l'adjectivisation) :

[128] - Le clausatif pourrait être l'équivalent de la catégorie arabe « حرف » (*ḥarf*).

- **Syn** (voiture) = automobile.
- **$Conv_{21}$** (craindre) = effrayer / X craint Y ≡ Y effraie X. (X et Y) sont les actants. Les indices numériques indiquent le changement de l'ordre des actants syntaxiques profonds (ASyntP) du verbe conversif par rapport à l'ordre de base du mot-clé.
- **Anti** (aimer) = haïr.
- **V_0** (assassinat) = assassiner.
- **S_{loc}** (bataille) = champ de ~ .

Les fonctions lexicales syntagmatiques modélisent les relations de co-occurence lexicale restreinte, c'est-à-dire les collocations. Elles modélisent les verbes, les adjectifs et les adverbes associés à une lexie. Nous citons à titre d'exemple, la fonction **Magn** qui modélise les adverbes exprimant l'intensification.

- **Magn** (défaite) = écrasante, terrible.

De même, les fonctions qui modélisent les verbes supports :

- **$Oper_1$** (ordre) = donner
- **$Func_1$** (ordre) = émaner
- **$Labor_{12}$** (analyse) = soumettre

Les noms des FL viennent du latin : Magn = Magnus / Syn = Synonymum. Selon le plan stratificationnel de la TST, les fonctions lexicales apparaissent au niveau de la syntaxe profonde afin de modéliser la correspondance entre la RSém et la RSynt. Les FL sont universelles, dans le sens qu'elles peuvent être appliquées

à toutes les langues naturelles. Il existe deux types de FL : standard et non standard. Le premier groupe une cinquantaine de fonctions lexicales (y compris celles mentionnées ci-dessus). Le deuxième est moins courant et il n'est pas universel car il se construit d'après la nature de chaque langue. Parmi les FL non standard appliquées en langue française, nous citons à titre d'exemple (Sans ajout de produit laitier = noir) qui modélise la collocation (café noir).

3. La lexicologie explicative et combinatoire

La Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC) constitue la composante lexicale de la Théorie Sens-Texte. D'après son nom, il paraît clair que la LEC se charge de l'explication lexicologique des lexies, d'une part, et de leur combinatoire lexicale et syntaxique, d'autre part. La combinatoire lexicale étudie les collocations construites à partir d'une lexie. La combinatoire syntaxique étudie les relations syntaxiques qu'une lexie maintient avec les autres lexies qu'elle gouverne et / ou dont elle dépend.

3.1. La description lexicographique

La méthode de description lexicographique suivie dans le Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du Français Contemporain (DECFC) diffère de celle adoptée dans les dictionnaires traditionnels. Un article du DEC se compose de six zones : la zone phonologique qui précise la forme phonologique du signifiant de la lexie vedette, la zone sémantique qui présente la définition lexicographique, la zone de combinatoire syntaxique qui détermine le schéma de régime, la zone de combinatoire lexicale qui énumère les fonctions lexicales, la zone d'exemples et la zone phraséologique qui cite les collocations. Ainsi, la lexie n'est plus une entité isolée, elle est étudiée au sein d'un réseau qui englobe toutes les lexies avec lesquelles elle maintient des rapports linguistiques.

La définition lexicographique dans le cadre de la LEC s'effectue selon certaines règles dont les plus importantes sont la règle de décomposition sémantique et la règle du bloc maximal. Dans un dictionnaire traditionnel, un mot (A) est défini par une série de mots (B + C + D). En cherchant (B), (C) ou (D) dans le dictionnaire, il est possible que le mot (A) figure au sein de leurs définitions. Ce qui crée un « *cercle vicieux* »[129] infini dont le résultat montre qu'une partie du lexique reste ambiguë. Pour résoudre à ce problème, la LEC fonde la règle de la décomposition sémantique selon laquelle une lexie (L) est définie par des lexies (L_1, L_2, …) qui sont sémantiquement plus simples que (L). Ainsi, il devient impossible que (L_1) soit définie par (L) étant considérée sémantiquement plus complexe qu'elle. Le principe de décomposition sémantique est adopté par d'autres théories de la linguistique formelle telles que la théorie de la Métalangue Sémantique Naturelle (Natural Semantic Metalanguage / NSM).

Elaborée en 2002 par Anna Wierzbicka et Cliff Goddard, la NSM cherche à définir la langue naturelle par un métalangage réduit et unifié basé sur des primitifs sémantiques[130]. La linguiste polonaise propose une série de lexies[131] considérées comme les plus simples dans une langue naturelle. La définition lexicographique de toutes les lexies d'une langue se fait à travers cette liste de primitifs sémantiques. Malgré son originalité, Mel'čuk juge la notion de primitifs sémantiques comme peu fiable : d'une part, les définitions obtenues seront très longues, ce qui augmenterait leur complexité malgré la simplicité de leurs composantes, d'autre part, le rapport sémantique (prédicat ~ argument) ne sera pas

---

[129] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 1**, op. cit. , p. 124.

[130] - Les travaux de Wierzbicka sur les primitifs sémantiques ont débuté dans les années quatre-vingt, c'est-à-dire presque vingt ans avant l'élaboration de sa théorie. Elle a commencé par la distinction de treize primitifs, puis en 1994, leur nombre atteint cinquante-cinq. Mais jusqu'à nos jours, le nombre des primitifs est insuffisant pour qu'ils soient utilisés dans la définition de toutes les lexies d'une langue naturelle.

[131] - Cf. infra, **Annexe des primitifs sémantiques**, p. 277.

clair à partir des définitions. C'est pourquoi les définitions avancées par la LEC paraissent plus pertinentes puisqu'elles évitent ces deux inconvénients par la mise en évidence des actants sémantiques et par la création de la règle du bloc maximal.

En fait, la définition lexicographique doit expliciter la structure actancielle, c'est-à-dire les actants sémantiques, de la lexie vedette. De même, elle doit être construite selon le principe du bloc maximal qui délimite la décomposition sémantique d'une lexie pour qu'elle soit plus homogène et plus claire du point de vue fond et forme : si une lexie vedette (L) est définie par (L_1, L_2, L_3, L_4) et que la langue possède une lexie (L_x) dont le sens englobe ceux de (L_3 + L_4), le remplacement de (L_3 + L_4) par (L_x) sera obligatoire.

La méthode suivie par la LEC dans la description des vocables représente une de ses spécificités. Un vocable est un regroupement de lexies qui ont le même signifiant et dont les signifiés sont liés par un pont sémantique. Les lexies sont ordonnées à l'intérieur du vocable selon la proximité de leurs sémantèmes (leurs composantes sémantiques). Le système de numérotation employé marque cette proximité : les chiffres romains pour les grandes distances, les chiffres arabes pour les distances moyennes et les lettres minuscules pour les petites distances. La première lexie est toujours celle qui représente le sens premier du vocable, elle est désignée par « l'unité lexicale de base » (ULB). En cas de lexies figurées, les lexies métonymiques précèdent les lexies métaphoriques. Chaque lexie est étiquetée par une étiquette sémantique déterminée d'après la première composante de la définition lexicologique de la lexie qui dénote la nature de cette dernière ou le domaine auquel elle appartient. Cette composante est connue selon la terminologie de la LEC par « la composante générique ».

Nous avons précisé ci-dessus qu'une unité lexicale est considérée comme vocable si les lexies possèdent des composantes sémantiques communes. Ces composantes sont désignées, selon la LEC, par « le pont sémantique ». Autrement

dit, le pont sémantique est la ou les composantes communes non triviales[132] liant les signifiés de deux lexies à l'intérieur d'un vocable. La notion du pont sémantique est utile dans la distinction entre les homonymes et les polysèmes. S'il est impossible d'établir un pont sémantique entre deux lexies dont les signifiants se ressemblent, il s'agira donc d'homonymie.

3.2. Les collocations

L'étude des collocations est au centre de la thèse de la lexicologie explicative et combinatoire parce qu'elles mettent en relief l'importance de la troisième composante du signe linguistique (le syntactique) créée par Mel'čuk. Afin de comprendre les collocations, il est nécessaire d'aborder en premier lieu la notion du syntagme libre et du syntagme non libre selon la Théorie Sens-Texte.

Le syntagme libre désigne toute combinatoire qui se fait d'une manière régulière et non contrainte entre deux lexies d'une langue[133]. L'adjectif « régulière » dénote la fréquence. Par « non contrainte » nous visons l'absence des règles grammaticales particulières contrôlant la réalisation de ce type de syntagme. Examinons l'exemple suivant :

(20) Pierre dépose le cartable sur le bureau[134].

Les syntagmes (déposer le cartable) et (sur le bureau) sont libres dans le sens que chaque lexie peut être remplacée par une lexie équivalente à condition de conserver

---

[132] - Cf. infra, **Glossaire de la terminologie TST**, p. 291.

[133] - Nous nous sommes inspirée en rédigeant les définitions de cette partie, de l'article d'Igor Mel'čuk intitulé « Collocations dans le dictionnaire », in **Les écarts culturels dans les Dictionnaires bilingues**, ouvrage collectif sous la direction de Thomas Szende, Editions Honoré Champion, Paris, 2003. L'article a été consulté le 4/2/2015 via le lien http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Collocations-Szende.pdf

[134] - L'exemple est hors corpus. Il est avancé par nous-mêmes.

la structure sémantique et syntaxique de la phrase. Ainsi, la lexie (cartable) pourrait être remplacée par (stylo), (cahier) ou (livre). De même, la préposition (sur) pourrait être remplacée par (sous) ou (derrière). Des lexies comme (table) ou (chaise) pourraient être employées à la place de (bureau).

En revanche, le syntagme non libre (phrasème) dénote toute combinatoire qui se fait d'une manière régulière et presque stable afin de répondre à une situation communicative particulière ou d'exprimer un sens précis. Une langue naturelle implique, en principe, deux types de phrasèmes : phrasèmes pragmatiques et phrasèmes sémantiques. Le phrasème pragmatique (pragmatème) est un syntagme non libre strictement attaché à une situation communicative bien déterminée. Le pragmatème (défense de stationner), à titre d'exemple, est cité uniquement dans le contexte du trafic. Toute modification lexicale ou syntaxique introduite au pragmatème est inacceptable même si elle est linguistiquement correcte. C'est ainsi que les syntagmes (c'est interdit de stationner) ou (le stationnement est interdit) ne sont jamais cités à la place de (défense de stationner) bien qu'ils aient le même sens.

Le phrasème sémantique est un syntagme non libre qui renvoie à un sens précis ; il en existe trois types : Le phrasème complet, le semi-phrasème et le quasi-phrasème. Le phrasème complet (locution figée) est une expression idiomatique dont le sens est dégagé à partir de la combinatoire de ses composantes. Si un phrasème complet se compose de (A) et (B), le sens n'est pas inclu dans (A) seul ou (B) seul, mais il résulte du fusionnement des deux composantes. Exemples : (cordon-bleu) qui signifie (un cuisinier très habile) ; (pied-noir) qui s'utilise pour caractériser les Français d'origine algérienne.

Le semi-phrasème (collocation) est construit à partir de deux lexies (A + B). La lexie qui est communicativement dominante constitue la base de collocation. Elle est librement choisie par le locuteur. L'autre qui est sélectionnée en fonction

de la première représente le collocatif. Le sens de la collocation est saisi d'après sa base. Exemples : la collocation (café noir), la lexie (café) représente la base de collocation et (noir) est le collocatif. Le sens réside dans la première, si nous supprimons l'adjectif, l'idée restera claire : il s'agit d'une boisson chaude. De même, la collocation (lancer un appel), la base de la collocation est (appel). La lexie (lancer) est sélectionnée sur l'axe syntagmatique en fonction d' (appel) qui communique au destinataire la nature de l'acte exécuté par le locuteur.

Il est à noter que les linguistes français Agnès Tutin et Francis Grossmann distinguent un type particulier de collocations qu'ils appellent « collocations imagées ».

« Dans de nombreuses collocations, l'arbitraire n'est pas total. {…}. D'autre part, certains procédés stylistiques comme la comparaison, la métaphore et la métonymie semblent largement utilisés dans ces associations qui, si elles comportent des valeurs arbitraires, ne se forment pas toujours de façon complètement aléatoire. Ainsi la quantification, l'appréciation méliorative ou dépréciative, l'intensité (etc.) sont produites grâce à des moules productifs qui reposent sur certains types de métaphore ou de comparaison. Les collocations produites de cette manière sont donc partiellement régulières, et il est possible de préciser quelques-unes de leurs règles de formation. » [135]

Une collocation imagée est construite à partir d'une figure de style – souvent la métonymie ou la métaphore – dans le but d'attirer l'attention du destinataire vers une idée précise. Les auteurs distinguent trois valeurs des collocations imagées : l'expression de la collection et de la quantification, l'appréciation méliorative ou péjorative et l'intensification.

---

[135] - Agnès Tutin et Francis Grossmann, « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », in **Revue française de linguistique appliquée**, 1 / 2002. p. 17. In http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2002-1-page7.htm , consulté le 25/3/2016.

Le troisième genre de phrasème sémantique est le quasi-phrasème (locution quasi-figée). Dans ce cas, le sens est inclu dans les deux lexies formant le syntagme. Si un quasi-phrasème se compose de (A) + (B), le sens inclut celui de (A) et celui de (B). Ce qui veut dire que ni (A) ni (B) n'est communicativement dominante. Exemple : le quasi-phrasème (donner le sein au bébé) signifie (faire nourrir le bébé). C'est la combinatoire des trois lexies (donner + sein + bébé) qui communique le sens au destinataire. La suppression d'une lexie rend le phrasème ambigu : on ne peut pas dire (donner au bébé) ou (le sein au bébé).

Dans un dictionnaire explicatif et combinatoire, on s'intéresse plutôt à l'étude des collocations et des locutions figées[136]. Les premières sont mentionnées sous la lexie autour de laquelle elles sont construites. Puisqu'elles donnent naissance à un nouveau sens, les locutions sont étudiées indépendamment des lexies à partir desquelles elles sont créées. C'est pour cette raison que le DEC consacre une entrée indépendante pour chaque locution.

3.3. Le schéma de régime

Si les collocations reflètent la combinatoire lexicale d'une lexie, le schéma de régime (SR) explicite sa combinatoire syntaxique. Il constitue « *la partie centrale de la zone syntaxique de l'article de dictionnaire* »[137] d'une lexie vedette. Le schéma de régime explique la correspondance entre les actants sémantiques et les actants syntaxiques profonds, d'une part, et entre ces derniers et les actants syntaxiques de surface, d'autre part. De même, il précise les outils syntaxiques et

---

[136] - L'étude des locutions et des collocations n'est pas une spécificité du DEC, les dictionnaires traditionnels en traitent aussi. Mais ce qu'on pourrait y critiquer c'est la confusion qui se fait souvent entre les collocations et les locutions : le chercheur n'arrive pas souvent à différencier les unes des autres. Le DEC résolut ce problème par consacrer une entrée indépendante à chaque locution pour la séparer des lexies dont elle se compose.

[137] - Jasmina Milićević, « Schéma de régime : le pont entre le lexique et la grammaire », in revue **Langages**, 4 / 2009, n. 176. p. 96.

morphologiques nécessaires dans la combinatoire des actants tout en mettant en relief les restrictions, s'il y en a. Notons que le SR ne représente que les actants d'une lexie, les circonstants et les modificateurs n'y figurent pas. En fait, la multiplicité des circonstants d'une lexie et des moyens de leur expression rend difficile leur énumération dans une liste exhaustive. En outre, les circonstants jouent un rôle secondaire dans la phrase, leur présence n'influence pas le sens linguistique.

Le schéma de régime est présenté sous forme de tableau. Le nombre de colonnes est déterminé selon le nombre des actants. La manchette du tableau indique la diathèse lexicographique de la lexie, c'est-à-dire la correspondance entre les actants sémantiques (marqués par les variables X, Y, Z,…) et les actants syntaxiques profonds (marqués par les chiffres romains). Les lignes du tableau indiquent la réalisation syntaxique de surface des actants syntaxiques profonds. Ainsi, le SR de la phrase (15) est esquissé de la manière suivante :

X↔I	**Y↔II**
1.Subjectale → *N* [138]	1.Objectale-directe → *N*.

Figure 10
Exemple d'un schéma de régime

$C_{1.1}$: un nom animé (le garçon)

: un pronom (il)

$C_{2.1}$: un nom animé (le bébé)

: un nom inanimé (la télé)

[138] - La lettre (N) correspond aux noms y compris les pronoms.

La diathèse du tableau montre que la correspondance entre les actants sémantiques et syntaxiques profonds de « regarder » est triviale : le premier actant sémantique correspond au premier actant syntaxique profond et le deuxième actant sémantique correspond au deuxième actant syntaxique profond.

La première ligne de la première colonne ($C_{1.1}$) montre que le premier actant syntaxique profond est exprimé par un actant syntaxique de surface sujet. La première ligne de la deuxième colonne ($C_{2.1}$) montre que le deuxième actant syntaxique profond est exprimé par un actant syntaxique de surface complément d'objet direct. Il est à noter que la lettre (C) symbolise la ligne, le premier indice numérique renvoie au numéro de la colonne et le deuxième indice numérique renvoie au numéro de la ligne à l'intérieur de la colonne.

Le schéma de régime joue un rôle important en cas de polysémie. La correspondance entre les actants syntaxiques profonds et les actants syntaxiques de surface constitue un des moyens utilisés dans la distinction des lexies au sein de certains vocables.

3.4. La prédicativité

Les approches contemporaines en linguistique accordent un grand intérêt à la notion du prédicat sémantique. Cette dernière est « *une métaphore scientifique construite à partir de la notion de prédicat logique* »[139]. Ce dernier est une entité qui s'associe avec d'autres entités pour construire une expression logique dont le sens est vrai ou faux. Ce qui veut dire qu'un prédicat sémantique est une entité qui s'associe avec d'autres entités pour exprimer un sens vrai ou faux.

[139] - Igor Mel'čuk et Alain Polguère, « Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique » in revue **Lidil**, 37/ 2008. In https://lidil.revues.org/2691 , consulté le 1/2/2016.

La notion du prédicat sémantique donne naissance à une autre plus générale, celle de la prédicativité qui signifie le fait qu'une lexie est considérée comme prédicat sémantique ou quasi-prédicat sémantique selon la possibilité de se combiner avec d'autres lexies pour compléter son sens. La notion de prédicativité est valable au niveau des lexies et non des vocables. Il est impossible de préciser si un vocable est prédicatif ou pas, pourtant, il est plus logique de déterminer la prédicativité de chaque lexie à part. Parfois le même vocable comporte des lexies prédicatives et d'autres non prédicatives. En outre, le caractère prédicatif touche les lexies nominales aussi bien que verbales. A son tour, la LEC adopte cette notion grâce à son rôle crucial dans la détermination des relations de dépendance entre les lexies d'une phrase : elle sert à la précision du gouverneur et de ses dépendants.

Dans le cadre de la notion de prédicativité, le lexique d'une langue naturelle est divisé en quatre catégories : les prédicats sémantiques, les noms sémantiques, les quasi-prédicats sémantiques et les prédicats non actanciels[140]. Le prédicat sémantique est un sens liant qui dénote un fait. Une lexie est considérée comme un prédicat sémantique si elle répond à deux conditions : elle dénote une action ou un événement, elle gouverne d'autres lexies dans le but de compléter son sens. La lexie (condamner), à titre d'exemple, est un sens liant qui gouverne trois actants : X condamne Y pour Z. (X est un être humain, Y est un être humain et Z est un délit commis par Y). Le sens de « condamner » est insaisissable sans ses actants.

(21) Le juge condamne la jeune femme d'avoir tué son mari[141].

[140] - Les travaux d'Alain Polguère sur la notion de prédicativité nous ont servi de références pendant la rédaction de cette partie.
[141] - Eexmple hors corpus, avancé par nous-mêmes.

Le nom sémantique est un sens non liant qui dénote une entité. Il s'agit d'une lexie qui désigne un être animé ou un objet. Le nom sémantique ne nécessite pas la présence d'autres lexies pour compléter son sens. Par exemple, la lexie « planète » est une entité qui, dans une situation communicative, ne contrôle aucun actant. Un nom sémantique est toujours une lexie nominale.

Le quasi-prédicat sémantique est un sens liant qui dénote une entité. C'est un cas intermédiaire entre le prédicat sémantique et le nom sémantique. Il ressemble au prédicat par le fait d'être un sens liant qui contrôle des actants. De même, il ressemble au nom sémantique par le fait d'être une entité. Le quasi-prédicat s'exprime uniquement par des lexies nominales comme les noms sémantiques. D'autre part, un quasi-prédicat n'est pas un vrai prédicat, c'est pourquoi il doit être soutenu par un prédicat qui complète son sens et « *conditionne sa nature liante* »[142]. On appelle cet élément « le prédicat inhérent ». Il est indispensable qu'il soit mentionné dans la définition lexicographique du quasi-prédicat. Exemple : (une foule d'étudiants). La lexie (foule) est un quasi-prédicat qui est soutenu par le prédicat inhérent (étudiants). Dans la définition de « FOULE#I. », le prédicat inhérent exprime le sens 'quantité de quelque chose' ou 'groupe de personnes'.

Le prédicat non actantiel est un sens non liant qui dénote un fait. D'après son nom, il paraît clair que ce type de prédicat ne contrôle pas d'actants bien qu'il désigne une action. La lexie (pleuvoir) symbolise cette catégorie : il s'agit d'une action qui n'a pas besoin d'autres lexies pour accomplir le sens.

Finalement, à travers le deuxième chapitre, nous avons expliqué les principes de la Théorie Sens-Texte en mettant au clair les courants linguistiques

---

[142] - Alain Polguère, « Propriétés sémantiques et combinatoires des quasi-prédicats sémantiques », in revue **Scolia** n. 26 / 2012, **Questions de sémantique nominale**, coordonné par Georges Kleiber et Marie Lammert. In http://halshs.archives-ouvertes.fr , consulté le 20/1/2016.

qui ont influencé son fondateur. Le premier avantage de la TST est la fondation d'une nouvelle conception du signe linguistique et de la langue naturelle qui ne diffère pas de celle élaborée par le père du structuralisme mais plutôt qui la complète. Cette conception permet la création d'un modèle qui imite le vocabulaire mental où toutes les unités lexicales dépendent les unes des autres. Ces relations de dépendance sont expliquées par le paraphrasage qui constitue la solution la plus fiable au problème de la polysémie. La présentation du cadre théorique facilitera au lecteur la poursuite de l'application effective des principes de la TST sur le patron polysémique étudié.

Chapitre troisième

Description lexicologique des vocables du patron [phénomène naturel – phénomène social]

Le patron polysémique [phénomène naturel – phénomène social] s'est construit de l'usage des lexies qui désignent un phénomène naturel pour caractériser un phénomène social qui influence positivement ou négativement une collectivité d'humains. Il se compose, en langue arabe, de six vocables : « شمس » (*šams*), « نور » (*nûr*), « فجر » (*fajr*), « نجم » (*najm*), « نار » (*nâr*) et « شرارة » (*šarâra*). Cependant, le même patron, en langue française, ne comporte que quatre vocables : « LUMIERE », « AUBE », « FEU » et « ETINCELLE ». Malgré leur caractère polysémique, les vocables « SOLEIL » et « ETOILE » en sont exclus car le sens du phénomène social n'existe pas en français. Au cours du troisième chapitre, nous aborderons la définition lexicologique et les rapports polysémiques qui lient les lexies au sein de chaque vocable. La notion de prédicativité sera le premier moyen auquel nous recourons afin de distinguer les différentes lexies d'un même vocable. L'étude sera menée selon une approche contrastive arabe – français pour expliciter les aspects communs ainsi que les différences concernant les définitions lexicologiques des vocables et les liens polysémiques sur lesquels ils sont fondés.

1. Délimitation des lexies à l'intérieur d'un vocable

Pour définir un vocable, le lexicologue est censé, en premier lieu, délimiter les frontières entre ses différentes lexies. Ce processus est exécuté selon quatre critères principaux[143].

1.1. Critères de détermination de sens des lexies

1.1.1. Critère d'interprétation multiple

Une unité lexicale est considérée comme polysémique si elle a plus d'une interprétation en contexte. Examinons la phrase suivante :

(22) أوشكت **الشمس** أن تظهر. (جريدة الشروق، عنوان المقال، 2012/6/10)

'awšakat ***'al-šams*** *'an taẓhar*

Le soleil est sur le point d'apparaître.[144] (Journal Al-Cherouk)

La lexie « شمس » (*šams*) s'interprète de deux façons différentes : elle est employée soit au sens propre pour désigner l'acte du lever du soleil, soit au sens figuré pour désigner l'espoir. Ainsi, la phrase (22) pourrait-elle être paraphrasée en :

- أوشكت الشمس أن تشرق.

'awšakat 'al-šams 'an tašruq

Le soleil est sur le point de se lever.

- أوشك الأمل أن يظهر.

'awšaka 'al-'amal 'an yaẓhar

---

[143] - Nous avons précisé ces critères en nous référant à la liste évoquée par Igor Mel'čuk en **Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire** (op. cit.) ainsi que celle citée par Samia Bouchaddak en **Application des principes de la lexicologie explicative et combinatoire à la construction d'un dictionnaire bilingue informatisé français – arabe** (op. cit.)

[144] - Les traductions des exemples arabes cités tout au long de la recherche sont parfois littérales afin de transmettre le sens tel qu'il est exprimé en langue arabe.

L’espoir est sur le point d’apparaître.

Cette double interprétation met en évidence le caractère polysémique de « شمس ».

1.1.2. Critère de cooccurrence compatible

Un vocable (V) se compose de deux lexies (V_1) et (V_2). Ce critère marque l’impossibilité de la construction d’un contexte où (V_1) et (V_2) sont exprimées ensemble, car les cooccurrences de (V_1) ne sont pas compatibles avec (V_2) et vice versa.

(23) C’est une occasion de contempler la voie lactée et d’apercevoir de nombreuses étoiles filantes. (Le Figaro, Cette année, la nuit des étoiles promet d’être exceptionnelle, 7/8/2015)

(24) Daisy Ridley, nouvelle étoile montante de Star Wars. (Le Figaro, titre de l’article, 17/12/2015)

Dans la phrase (23), la lexie « ETOILE » est employée au sens propre. Ses cooccurrents (contempler, apercevoir, filantes) ne se combinent pas avec le sens métaphorique exprimé dans la phrase (24). L’alliance entre les deux sens est linguistiquement incorrecte.

(25) * C’est une occasion de contempler les étoiles filantes et d’apercevoir l’étoile montante de Daisy Ridley[145].

[145] - L’astérique (*) signifie que la phrase est linguistiquement incorrecte.

1.1.3. Critère de cooccurrence différentielle

Comme nous l'avons expliqué au deuxième chapitre[146], chaque signe linguistique a un seul syntactique. C'est-à-dire, chaque lexie est liée à un ensemble de cooccurrents lexicaux, syntaxiques et morphologiques qui lui est propre et qui ne se combine pas avec une autre lexie. Cet ensemble de cooccurrents permet la distinction des différentes lexies d'un vocable. Si nous comparons les phrases (26) et (27), nous nous rendrons compte qu'il s'agit de deux signes linguistiques différents du vocable « نور » (*nûr*) et non d'un seul.

(26) انتشر **النور** حتى غمر وجه التمثال كله. (جريدة الشروق، الشمس تتسلل إلى غرفة الملك في معبد أبو سمبل، 2015/2/23)

'intašara 'al-nûr ḥttâ ġamara wajh 'al-timṯâl kulahu

La lumière s'est propagée jusqu'à ce qu'elle ait envahi tout le visage de la statue. (Journal Al-Cherouk)

(27) يكون يوما أسوداً للأسرة إذا وجد **نور** الغرفة مضاءً دون أن يكون هناك أحداً داخل الغرفة. (جريدة الشروق، سائق يعثر على زوجته الهاربة منذ ثلاث سنوات، 2014/7/24)

*yakûn yawman 'aswadan lil'usra 'iḏâ wajada **nûr** 'al-ġurfa muḍâ'an dûna 'an yakûn hunâk 'aḥadan dâẖil 'al-ġurfa*

Il sera un jour triste pour la famille s'il trouve **la lumière** de la chambre allumée sans que personne ne soit dans la chambre. (Journal Al-Cherouk)

La lexie « نور#I. » dans la phrase (26) se combine avec le verbe « انتشر » (*'intašara* / se propager) qui exprime une des caractéristiques de la lumière naturelle. Il est impossible que ce verbe soit parmi les cooccurrents de « نور#II. » dans la phrase (27) qui se combine plutôt avec l'adjectif « مضاء » (*muḍâ'* / allumée) utilisé avec la

[146] - Cf. supra, **Chapitre deuxième**, p. 64.

lumière artificielle. Le remplacement de « انتشر » par « مضاء » est linguistiquement impossible.

(28) * يكون يوما أسوداً للأسرة إذا وجد نور الغرفة منتشراً دون أن يكون هناك أحداً داخل الغرفة.

yakûn yawman ʻaswadan lilʻusra ʻiḏâ wajada nûr ʻal-ġurfa muntaširan dûna ʻan yakûn hunâk ʻaḥadan dâẖil ʻal-ġurfa

Il sera un jour triste pour la famille s'il trouve la lumière de la chambre propagée sans que personne ne soit dans la chambre.

1.1.4. Test de synonymie / antonymie

Le quatrième critère de distinction des lexies est la synonymie et l'antonymie. Une unité lexicale est jugée comme polysémique si elle possède deux synonymes et deux antonymes différents. Nous appliquons ce test aux deux lexies du vocable « نور » (*nûr*) :

(29) الشرائع السماوية **نور** و هداية للبشر. (جريدة الشروق، الجهادي ياسر السري : حادث سيناء كان مخططا لإحراج مرسي، 2012/8/29)

*ʻal- šarâʻiʿ ʻal-smâwiyya **nûr** wa hidâya lilbašar*

Les religions de Dieu sont une **lumière** et un guide pour l'humanité. (Journal Al-Cherouk)

(30) قامت الدولة بحملة تؤكد اطفاء **النور** عند عدم الحاجة إليه حفاظا على الإقتصاد القومي. (جريدة الأهرام، من فضلك اطفئ الأنوار، 2014/5/29)

qâmat ʻal-dawla biḥamla tûʻakid ʻiṯfâʻ ʻal-nûr ʿinda ʿadam ʻal-ḥaja ʻilayh ḥifâẓan ʿala ʻal-ʻiqtṣâd ʻal-qawmî

L'Etat a lancé une campagne pour éteindre **la lumière** quand on n'en a pas besoin afin de préserver l'économie nationale. (Journal Al-Ahram)

Dans la phrase (29), « نور » est synonyme de « إرشاد » (*‘iršâd* / guide) et antonyme de « ضلال » (*ḍlâl* / perte). Par contre, dans la phrase (30), « نور » est synonyme de « كهرباء » (*kahrbâ‘* / électricité) et antonyme de « ظلام » (ẓlâm / obscurité). Ce qui démontre qu’il s’agit de deux lexies différentes de « نور ». Les résultats obtenus de l’application de ces quatre critères, facilitent l’élaboration des définitions lexicologiques des vocables étudiés.

1.2. Définitions lexicologiques des vocables

Nous présentons ci-dessous les définitions de « شمس » (*šams*), « نور » (*nûr*), « فجر » (*fajr*), « نجم » (*najm*), « نار » (*nâr*) et « شرارة » (*šarâra*) ainsi que leurs équivalents en langue française « SOLEIL », « LUMIERE », « AUBE », « ETOILE », « FEU » et « ETINCELLE », selon les principes lexicographiques instaurés par la TST. Il est à noter que nous nous limitons aux sens exprimés dans les contextes généraux sans prendre en considération les contextes spécialisés.

« شمس »

I.1. "نجم#I.1." تدور حوله الكواكب.
« ETOILE#I.1. » autour duquel les planètes tournent.
2. ظاهرة طبيعية من ضوء و حرارة مصدرها "شمس# I.1." يكون لها تأثير إيجابي أو سلبي على "س" بحسب شدة الضوء و الحرارة.
Phénomène naturel de luminosité et de chaleur émis par « SOLEIL #I.1. » qui a une influence positive ou négative sur « X » selon l’intensité de la chaleur et de la lumière.
II. شخص "س" له تأثير إيجابي على شخص "ص".
Individu « X » qui a une influence positive sur « Y ».
III. ظاهرة إجتماعية أو سياسية لها تأثير إيجابي يشعر به "س".
Phénomène social ou politique qui a des effets positifs ressentis par « X ».

Le vocable « SOLEIL » en langue française reflète uniquement les trois premiers sens exprimés par le vocable arabe, le sens du phénomène social n’y existe pas.

« SOLEIL »

I.1. « ETOILE#I.1. » autour duquel les planètes tournent.
2. Phénomène naturel de luminosité et de chaleur émis par « SOLEIL #I.1. » qui a une influence positive ou négative sur « X » selon l'intensité de la chaleur et de la lumière.
II. Individu « X » qui a une influence positive sur « Y ».

« نور »

I.a.1. ظاهرة طبيعية تصدر من جسم سماوي مضيء و لها تأثير إيجابي على "س".
Phénomène naturel émis par « ASTRE#I. » lumineux et qui influe positivement « X ».
b. ظاهرة صناعية تصدر من مصدر "س" لتضيء "ص".
Phénomène artificiel provient d'une source « X » et éclaire « Y ».
II. ظاهرة إجتماعية، سياسية أو دينية يكون لها تأثير إيجابي يشعر به "س".
Phénomène social, politique ou religieux dont les effets positifs ressentis par « X ».

La définition du vocable en français reflète les mêmes sens exprimés en langue arabe.

« LUMIERE »

I.1.a. Phénomène naturel émis par « ASTRE#I. » lumineux et qui influe positivement « X ».
b. Phénomène artificiel provient d'une source « X » et éclaire « Y ».
II. Phénomène social, politique ou religieux dont les effets positifs sont ressentis par « X ».

« فجر »

I. ظاهرة طبيعية تُطلق على بداية ظهور "النور#I.a.1." و تكون إشارة إلى قدوم الصباح.
Phénomène naturel qui marque le début de l'apparition de « LUMIERE#I. » et le début du jour
II. بداية فترة زمنية جديدة يشهدها "س" و تكون مختلفة عن الفترة السابقة لها.
Début d'une nouvelle période de « X » et qui diffère de la période précédente.
III. بداية حدوث ظاهرة إجتماعية أو سياسية يكون لها تأثير إيجابي على "س".

Début d'un phénomène social ou politique dont les effets positifs ressentis par « X ».

Le vocable « AUBE » en langue française se compose aussi de trois lexies et reflète les mêmes nuances de sens.

« AUBE »

I. Phénomène naturel qui marque le début de l'apparition de « LUMIERE#I.1.a. » et le début du jour.
II. Début d'une nouvelle période de « X » et qui diffère de la période précédente.
III. Début d'un phénomène social ou politique dont les effets positifs sont ressentis par « X ».

« نجم »

I.1. "جسم سماوي#I." مضيء يظهر في الليل.
« ASTRE#I. » lumineux apparaît le soir.
I.2. ظاهرة نور يصدر من "نجم#I.1." مما يجعله الأكثر ظهورا في محيطه.
Phénomène naturel de lumière émis par « ETOILE#I.1. », ce qui le rend le plus visible par rapport à son entourage.
II. شخص "س" يكون الأكثر ظهورا و شهرة في مجال "ص".
Individu « X » qui est le plus visible et le plus célèbre dans un domaine Y.
III. ظاهرة إجتماعية أو سياسية هي الأكثر ظهورا في المجتمع و لها تأثير إيجابي أو سلبي يشعر به "س".
Phénomène social, politique ou religieux, qui est le plus visible dans la société et qui influe positivement ou négativement sur « X ».

La description lexicographique du vocable en langue française diffère de celle en langue arabe. L'unité lexicale « ETOILE » est employée au sens métaphorique seulement pour caractériser une personne célèbre. Elle ne s'ajoute pas aux noms des phénomènes sociaux, comme c'est le cas en arabe.

« ETOILE »

I.1. « ASTRE#I. » lumineux qui apparaît le soir.
I.2. Phénomène naturel de luminosité émis par « ETOILE#I.1. », ce qui le rend le plus visible par rapport à son entourage.
II. Individu « X » qui est le plus visible et le plus connu dans un domaine « Y ».

«نار»

a.1.I. ظاهرة تتمثل في نور و حرارة شديدين، تنتج من مصدر طبيعي و يكون لها آثار سلبية كالحرق أو القتل.

Phénomène de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source naturelle et qui a des effets négatifs comme la brûlure et le meurtre.

b.ظاهرة تتمثل في نور و حرارة شديدين، تنتج من مصدر صناعي و يكون لها آثار سلبية كالحرق أو القتل.

Phénomène de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source naturelle et qui a des effets négatifs comme la brûlure et le meurtre.

2. أداة "نار #b.1.I." يستخدمه "س" في طهي "ص".

Outil de « FEU#I.1.b. » utilisé par « X » pour cuir « Y ».

II. مفهوم ديني يرمز إلى العقاب بالحرق في الآخرة.

Concept religieux qui symbolise le châtiment des pécheurs par brûlure.

III. مقذوف يحتوي على "بارود#I." يخرجه "س" من "ص" ، بهدف قتل "ي".

Projectile qui contient poudre à « CANON#I. », que « X » fait tirer de « Y » pour tuer « W ».

IV. ظاهرة إجتماعية أو سياسية يكون لها أثر سلبي يشعر به "س".

Phénomène social ou politique qui a des effets négatifs ressentis par « X ».

Le vocable français comporte aussi six lexies.

« FEU »

I.1.a. Phénomène de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source naturelle et qui a des effets négatifs comme la brûlure et le meurtre.

b. Phénomène de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source artificielle et qui a des effets négatifs comme la brûlure et le meurtre.

2. Outil de « FEU#I.1.b. » utilisé par « X » pour cuire « Y ».

II. Concept religieux qui symbolise le châtiment des pécheurs par brûlure.

III. Projectile qui contient une poudre à « CANON#I. », que « X » fait tirer de « Y » pour causer le meurtre de « W ».

IV. Phénomène social ou politique qui influe négativement sur « X »

« شرارة»

a.1.I . ظاهرة طبيعية تتمثل في نور خفيف تصدر من "نار#a.1.I." ، تدل على بداية اشتعال حريق.

Phénomène naturel de lumière faible provenant de « FEU#I.1.a. » qui marque le début d'un incendie.

b. ظاهرة صناعية تتمثل في نور خفيف تنتج من "نار#b.1.I." ، تدل على بداية اشتعال حريق.

Phénomène artificiel de lumière faible provenant de « FEU#I.1.b. » qui marque le début d'un incendie.

II. بداية ظاهرة إجتماعية أو سياسية تؤثر على "س".

Début d'un phénomène social ou politique qui influe sur « X ».

La définition du vocable en langue française équivaut à sa définition en langue arabe.

« ETINCELLE »

I.1.a. Phénomène naturel de lumière faible résultant de « FEU#I.1.a. », qui marque le début d'un incendie.

b. Phénomène artificiel de lumière faible résultant de « FEU#I.1.b. » et qui marque le début d'un incendie.

II. Début d'un phénomène social ou politique qui influe positivement ou négativement sur « X ».

La polysémie dans ces vocables prend des dimensions différentes, ce que nous montrons dans la suite du chapitre à travers l'étude des relations polysémiques.

2. Types de liens polysémiques

D'après les définitions des vocables, nous déduisons que le patron [phénomène naturel – phénomène social] est basé sur des liens polysémiques divers. Ce que nous montrons dans les pages suivantes.

2.1. La métaphore

Le lien polysémique qui marque le glissement de sens entre la lexie de base dénotant le phénomène naturel et la lexie dénotant le phénomène social c'est la métaphore. Celle-ci est créée selon la connotation du phénomène naturel dans le patrimoine culturel et littéraire d'une nation. Prenons l'exemple de « SOLEIL » qui connote l'espoir, l'optimisme, la clarté et la prédominance dans la culture française.

(31) Cette petite a été le soleil de mon existence cette année de par sa gentillesse, son intelligence et ses mimiques communicatives[147].

La phrase explique le sens métaphorique de « SOLEIL » : l'impact de cette personne sur la vie de l'auteur équivaut à l'impact du soleil sur la vie des êtres vivants.

Le même sens métaphorique existe dans la tradition culturelle arabe qui valorise le rôle du soleil dans la vie des hommes.

[147] - L'exemple est cité dans le RL-fr, il est extrait du site http://www.chatsnoirs.com

(32) غابت الشمس عن دنياي
وفقدت النور في روحي
...
كنت أنت النور
كنت الشمس[148]

ġâbat al-šams ʿan dunyây « Le soleil a disparu de ma vie »
wa faqadt al-nûr fy rûḥy « Et j'ai perdu la lumière de mon âme »
...
kunta 'anta al-nûr « Tu étais la lumière »
kunta al- šams « Tu étais le soleil »

Il est à noter que ce type d'images était très courant dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix où le style journalistique était plutôt penché vers le style littéraire[149] : on construit des images métaphoriques qui désignent l'importance d'une personne (X) pour une société ou un groupe professionnel. Exemple : le phrasème[150] (شمس الغناء) « *šams 'al-ġinâ'* / le soleil de chanson) est utilisé pour qualifier la fameuse chanteuse égyptienne أم كلثوم (Oum-Klthoum / 1898-1975) ; le phrasème « شمس الأئمة » (*šams 'al-'a'imma* / le soleil des guides) qualifie محمد متولي الشعراوي (Metwaly Al-Chaarawy / 1911-1998)[151] ; le phrasème « شمس المسرح العربي »

[148] - حنان سويد، **خواطر بلون الأيام**، دار الفاربي، 2013. / version électronique, in http://books.google.com.eg

[149] - Cf. infra, **Annexe des statistiques**, p. 265. Les images construites à partir du vocable « شمس » mettent en évidence l'évolution de l'usage des unités lexicales polysémiques en contexte journalistique.

[150] - Nous ne pouvons pas considérer ce type de phrasèmes comme de vraies collocations car ils ne renvoient pas à une idée générale ou à un phénomène déterminé, ils sont employés pour désigner un nom propre. Comme c'est le cas avec le phrasème français « Le Roi Soleil » qui est utilisé pour qualifier Louis XIV.

[151] - Un homme de religion égyptien très célèbre. Il a beaucoup de publications sur l'interprétation du Coran.

(*šams ʻal-masraḥ ʻal-ʿarabî* / le soleil du théâtre arabe) désigne l'actrice égyptienne أمينة رزق (Amina Rizk / 1910-2003). De même, la collocation[152] « شمس المرأة » (*šams ʻal-marʻah* / le soleil de la femme) désigne le rôle crucial joué par la femme dans la société. En revanche, au cours du deuxième millénaire, le langage journalistique se détache de la littérature, ce type de syntagmes disparaît de la presse égyptienne contemporaine qui n'emploie que le deuxième sens métaphorique de « شمس » qui exprime l'effet positif d'un phénomène social sur une collectivité humaine.

Contrairement au « SOLEIL », le vocable « FEU » qui connote dans la culture arabe et française la mort, le danger et la destruction est employé pour marquer l'effet négatif d'un phénomène social sur un groupe de personnes. Ainsi, l'emploi des sens métaphoriques n'est-il plus limité aux contextes littéraires, il s'étend au langage journalistique. Ce qui signifie que les sens métaphoriques de ces vocables deviennent lexicalisés (c'est-à-dire, adoptés dans les dictionnaires) grâce à l'usage[153].

(33) كلما أوقدوا نارا للفتنة، أطفأها المخلصون للوطن. (جريدة اليوم السابع، مثقفون : المد الأصولي سيعمق الفتنة الطائفية و يحولها لحرب مذهبية، 2013/4/9)

kolama ʻawqadû nâran lilfitna, ʻaṯfaʻha al-muẖlṣûn lilwaṭan

Chaque fois qu'ils allument le feu du conflit, les fidèles à la patrie l'éteignent. (Journal Al-Youm Al-Sabii)

(34) Algérie : le feu couve toujours entre Arabes et Mozabites. (Le Figaro, titre de l'article, 12/8/2015)

---

[152] - Remarquons que la nature linguistique de « شمس المرأة » diffère des phrasèmes précédents. Nous la considérons comme une collocation car elle dénote une idée générale, elle ne renvoie pas à une personnalité féministe déterminée mais à la femme en général en tant qu'un être humain.

[153] - Rappelons que Michel Bréal a parlé de l'usage et de son impact en création d'unités lexicales polysémiques dans son ouvrage **Essai de sémantique Science des significations**, op. cit.

Dans les phrases (33) et (34), le feu est employé au sens métaphorique pour marquer les dégâts résultant des conflits religieux et raciaux entre deux communautés.

Le traitement de sens figurés dans le DEC diffère de celui adopté dans les dictionnaires arabes traditionnels[154]. Ces derniers citent le sens figuré dans une catégorie indépendante de la définition de l'unité lexicale ou ne le mentionnent pas. Or le DEC intègre le sens métaphorique ou métonymique dans la définition lexicographique de l'UL en indiquant les composantes communes qui ont permis le transfert du sens propre au sens figuré grâce à la notion du pont sémantique[155]. Reprenons la définition du vocable « نور » (*nûr*) :

I.a.1. ظاهرة طبيعية تصدر من جسم سماوي مضئ و لها تأثير إيجابي على "س".
b. ظاهرة صناعية تصدر من مصدر "س" لتضئ "ص".
II. ظاهرة إجتماعية، سياسية أو دينية يكون لها تأثير إيجابي يشعر به "س".

Le sens métaphorique, exprimé en « نور#II. » (*nûr#II.*), est mentionné parmi les sens principaux du vocable. Le lien polysémique métaphorique associe « نور#I.a.1. » à « نور#II. ». Le pont sémantique est construit à travers deux composantes :

- ظاهرة / *ẓâhira* "phénomène"
- تأثير إيجابي / *ta'ṯîr 'îjâbî* "effet positif"

La composante sous-jacente au transfert métaphorique est 'phénomème social qui a des effets sur'. Les phrases suivantes soulignent les nuances de sens entre les trois lexies de « نور » :

---

[154] - En effet, ce point que nous nous permettons de caractériser par « négatif », n'existe pas dans les dictionnaires français (comme **Le Petit Robert**, à titre d'exemple) qui s'intéressent aux sens figurés et les mettent parmi les sens principaux de l'unité lexicale.
[155] - Cf. supra, **Chapitre deuxième**, p. 78.

(35) أصبحت فيلتهم مزروعة كالقزم بين الأبراج...و حجب عنها النور و الهواء. (جريدة الوفد، حي المعادي .. و النوم في العسل، 2015/11/15)

‘aṣbaḥt filathom mazrûʿa kalqizm bayna ‘al-abrâj

Leur villa est implantée comme un nain entre les tours…on a caché la lumière et l’air. (Journal Al-Wafd)

(36) قامت الدولة بحملة تؤكد اطفاء النور عند عدم الحاجة إليه حفاظا على الإقتصاد القومي. (جريدة الأهرام، من فضلك اطفئ الأنوار، 2014/5/29)

qâmt al-dawla biḥamla tû‘akd ‘itfâ‘ al-nûr ʿnda ʿadam al-ḥaja ‘ilayh ḥifâẓan ʿala ‘al-‘iqtṣâd al-qawmî

L’Etat a commencé une campagne pour éteindre l’électricité quand on n’en a pas besoin afin de préserver l’économie nationale. (Journal Al-Ahram)

(37) الاستشراق لن يحجب نور الإسلام. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1989/4/27)

‘al-istšrâq lan yaḥjib nûr al-islâm

L’orientalisme n’éclipsera jamais la lumière de l’Islam. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

La définition de « LUMIERE » en langue française reflète le même glissement de sens basé sur la métaphore et effectué à travers le même pont sémantique.

I.1.a. Phénomène naturel provient d’« ASTRE#I.» lumineux qui influe positivement sur « X ».
b. Phénomène artificiel provient d’une source « X » et éclaire « Y ».
II. Phénomène social, politique dont les effets positifs sont ressentis par « X ».

Comme c’est le cas en langue arabe, un lien polysémique métaphorique associe « LUMIERE#I.1.a. » à « LUMIERE#II. » à travers un pont sémantique basé sur deux composantes :

- Phénomène
- Effets positifs

La composante sous-jacente au transfert métaphorique est ‘phénomène social qui a des effets sur’. Les deux phrases suivantes explicitent la différence entre les deux lexies de « LUMIERE » :

(38) Une solution pour amener la lumière du jour à l’intérieur des bâtiments par fibre optique. (Le Monde, Ils surfent sur les greentechs pour lancer leur start-up, 9/12/2015)

(39) L’arrivée au pouvoir d’un parti politique loin de leur être favorable, avait anéanti chez eux tout espoir de retrouver la lumière une fois la nuit tombée. (Le Monde, En Inde le décollage timide du solaire, 1/12/2015)

En général, un patron linguistique est basé essentiellement sur la régularité. L’application d’une règle lexicologique ou syntaxique sur un nombre déterminé d’unités lexicales mène à la création d’un patron qui met en évidence leurs traits linguistiques communs. Cette régularité apparaît clairement à travers le patron [phénomène naturel – phénomène social].

2.1.1. Le degré de régularité dans le lien polysémique

En français aussi bien qu’en arabe, le patron étudié se caractérise par la régularité du choix de la composante générique et de l’étiquette sémantique de l’unité lexicale de base ainsi que de la lexie métaphorique. Ce qui est présenté dans (Figure 11).

	Lexie de base	Lexie métaphorique
Composante générique	Phénomène naturel	Phénomène social
Etiquette sémantique	Phénomène naturel	Phénomène social

Figure 11
Composante générique et étiquette sémantique dominantes dans le patron

Cette régularité n'est pas absolue au niveau du pont sémantique qui est formé à travers plus d'une composante métaphorique. La principale composante sous-jacente au transfert métaphorique sur laquelle le patron est basé c'est 'phénomène social qui a des effets ressentis par' qui correspond à la composante arabe 'ظاهرة إجتماعية لها تأثير على'. A côté de ces composantes, il en existe d'autres qui tissent le lien métaphorique telles que 'بداية ظاهرة إجتماعية' et 'début d'un phénomène social' dans les vocables « شرارة », « فجر » « ETINCELLE » et « AUBE ». De même, les composantes 'الأكثر ظهورا في محيطه' et 'plus visible par rapport à son entourage' dans les vocables « نجم » et « ETOILE ».

2.1.2. Une double métaphore

D'autre part, la lexie métaphorique qui dénote un phénomène social n'est pas la seule observée à travers la définition lexicologique des vocables dont certains comportent deux lexies métaphoriques. C'est le cas des vocables arabes « فجر » (*fajr*), « نجم » (*najm*) et « شمس » (*šams*) ainsi que du vocable français « AUBE ». Reprenons la définition de « فجر » :

I. ظاهرة طبيعية تُطلق على بداية ظهور "النور#1" ليكون كإشارة إلى قدوم الصباح.
II. بداية فترة زمنية جديدة يشهدها "س" و تكون مختلفة عن الفترة السابقة لها.
III. بداية حدوث ظاهرة إجتماعية أو سياسية يكون لها تأثير إيجابي على "س".

Les deux lexies « فجر#II. » et « فجر#III. » sont métaphoriques dont la première dénote le début d'une action alors que la deuxième dénote le début d'un phénomène social. La lexie « فجر#II. » est liée à l'ULB « فجر#I. » par la composante sous-jacente au transfert métaphorique 'بداية فترة زمنية جديدة' (*bidâyat fatra zamaniyya jadîda*). La lexie « فجر#III. » est liée à « فجر#I. » par la composante sous-jacente au transfert métaphorique 'بداية ظاهرة اجتماعية' (*bidâyat ẓâhira ʻjtimâʻiyya*). De même, un pont sémantique lie les deux lexies métaphoriques à travers la composante 'بداية' (*bidâyat*). La (Figure 12) illustre les composantes qui construisent le pont sémantique entre les trois lexies du vocable « فجر ».

Lexies / **Composantes**	فجر#I.	فجر#II.	فجر#III.
بداية	+	+	+
ظاهرة	+		+

Figure 12
Les composantes communes entre les lexies du vocable « فجر »

Les phrases suivantes expliquent la différence entre les deux sens métaphoriques de « فجر ».

(40) فجر جديد في تاريخ الاتصالات في مصر. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1998/7/20)

fajr jadîd fy târîẖ ʻal-ʻitṣâlât fy maṣr

Une nouvelle aube dans l'histoire de télécommunication en Egypte. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(41) بزوغ فجر الديمقراطية في القرن الثامن عشر و بالتحديد مع الثورتين الأمريكية و الفرنسية.
(جريدة الشروق، السيطرة المدنية على القوات المسلحة، 2012/5/19)

bzûġ fajr ʻal-dîmurâṭyya fy ʻal-qarn ʻal-ṯâmin ʿašar wa biltaḥdîd maʿa ʻal-ṯawratayn ʻal-amrîkiya wa al-faransiya

L'apparition de l'aube de la démocratie au dix-huitème siècle, précisément après les deux révolutions américaine et française. (Journal Al-Cherouk)

La première phrase exprime le sens de « فجر#II. » tandis que la deuxième exprime celui de « فجر#III. ».

Le vocable français « AUBE » reproduit les mêmes métaphores qui sont construites à travers les mêmes ponts sémantiques :

I. Phénomène naturel qui marque le début de l'apparition de « LUMIERE#I. » et le début du jour.
II. Début d'une nouvelle période de « X » et qui diffère de la période précédente.
III. Début d'un phénomène social ou politique dont les effets positifs sont ressentis par « X ».

La lexie « AUBE#II. » est liée à l'unité lexicale de base « AUBE#I. » par la composante sous-jacente au transfert métaphorique 'début d'une nouvelle période'. La lexie « AUBE#III. » est liée à l'ULB par la composante sous-jacente au transfert métaphorique 'début d'un phénomène social'. Les deux lexies métaphoriques sont liées par la composante 'début'. Les trois phrases suivantes explicitent les trois sens d' « AUBE » :

(42) Ils étaient des centaines à se presser dès l'aube à l'entrée des salles diffusant les premières séances du film. (Le Monde, Dans les salles parisiennes les fans ont vécu le film à fond, 19/12/2015)

(43) Les progrès scientifiques et techniques à l'aube du dix-neuvième siècle permettent aux voyageurs de repousser les frontières. (Le Figaro, résumé d'Histoire générale des voyages et des voyageurs, Jules Verne)

(44) Nous sommes à l'aube d'une révolution, vous êtes la résistance. (Le discours de Diego Sparov / site Buzzly)[156]

(La Figure 13) résume les ponts sémantiques qui sont tissés entre les lexies du vocable « AUBE ».

Lexies / **Composantes**	AUBE#I.	AUBE#II.	AUBE#III.
Début	+	+	+
Phénomène	+		+

Figure 13
Les composantes communes entre les lexies du vocable « AUBE »

L'étude des vocables « نجم » (*najm*) et « شمس » (*šams*) montre qu'ils se caractérisent aussi par une double métaphore. La lexie « نجم#II. » qui est liée à « نجم#I.2. » par un lien métaphorique à travers la composante 'الأكثر ظهورا' (*'al-'akṯar ẓuhûran*) désigne la célébrité d'une personne par rapport à ses pairs dans un domaine précis. En outre, la lexie « نجم#III. » qui est liée à « نجم#I.2. » par un deuxième lien métaphorique à travers les composantes 'ظاهرة' (*ẓâhira*) et ' الأكثر

[156] - Comme nous l'avons souligné au premier chapitre, parfois nous avons eu recours à des corpus de référence dans les cas où le lexème recherché ne figure pas dans les corpus principaux. Les corpus **Le Monde** et **Le Figaro** ne citent aucun exemple exprimant la troisième lexie d' « AUBE », c'est pourquoi nous avons eu recours au site **Buzzly** comme corpus de référence. Il est à noter que l'absence d'exemples dans les corpus français ne signifie pas que ce sens n'est pas lexicalisé surtout qu'il est mentionné dans **Le TLF** aussi bien que dans **Le Petit Robert**.

ظهورا’ (*‘al-‘akṯar ẓuhûran*) exprime l’effet d’un phénomène social sur une communauté humaine. D’autre part, la première lexie métaphorique du vocable « شمس » – « شمس#II. » – est liée à « شمس#2.I. » par le pont sémantique ‘تأثير إيجابي’ et elle désigne l’influence positive d’une personne sur une autre. Sa deuxième lexie métaphorique – « شمس#III. » – qui est liée à « شمس#2.I. » par le pont sémantique ‘تأثير إيجابي’ et ‘ظاهرة’ dénote l’effet positif d’un phénomène social ressenti par un groupe d’humains.

Contrairement au vocable « AUBE », la similarité entre le vocable arabe « نجم » et son équivalent français « ETOILE » ainsi que « شمس » et son équivalent « SOLEIL » n’est pas totale. La deuxième métaphore dans les vocables arabes qui dénote l’influence d’un phénomène social n’est pas exprimée en langue française, c’est pourquoi les vocables « ETOILE » et « SOLEIL » sont exclus du patron français. Ce qui nous renvoie de nouveau à la question d’usage qui est étroitement liée à la flexibilité de la langue : plus la langue naturelle est flexible, plus elle permet la création de nouveaux sens chaque fois qu’il paraît nécessaire. Cette flexibilité est plus remarquable en langue arabe qu’en langue française.

De l’autre côté, la métaphore n’est pas la seule figure du style ayant été relevée dans le patron [phénomène naturel – phénomène social], la métonymie y joue aussi un rôle important.

2.2. La métonymie

2.2.1. Un cas spécifique du glissement de sens

La métaphore en « نجم » (*najm*) et « شمس » (*šams*), d’une part, et en « ETOILE » et « SOLEIL », d’autre part, diffère des autres vocables du patron où le transfert du sens du phénomène naturel vers celui du phénomène social s’effectue par un pont sémantique qui lie l’unité lexicale de base à la lexie métaphorique. Pourtant, dans ces quatre vocables, le lien métaphorique résulte

d'un glissement de sens qui a eu lieu d'abord entre l'unité lexicale de base et la lexie métonymique qui, par la suite, mène à la création de la lexie métaphorique. Pour expliquer davantage ce double glissement de sens, nous aimerions nous arrêter à l'origine de la lexie métonymique. Effectivement, il paraît indispensable de distinguer l'astre de la lumière qu'il émet dans le but de justifier la création de la lexie métaphorique. Le sens figuré est issu non du corps céleste, mais plutôt du phénomène naturel qu'il émet. En cas du vocable « نجم » et de son équivalent « ETOILE », le sens métaphorique qui est 'la célébrité' est construit à partir du caractère lumineux et brillant de l'astre qui le rend visible. De même, le sens métaphorique du vocable « شمس » et de son équivalent « SOLEIL » est tiré non du corps céleste, mais de la lumière et de la chaleur qu'il émet et qui influe les êtres vivants. C'est pour cette raison que la présence de la lexie métonymique est nécessaire afin de justifier l'ordonnancement logique des lexies et afin d'expliquer les ponts sémantiques. C'est ainsi que chaque couple de lexies suivantes [«.1.I#نجم » / « .2.I#نجم »], [« .1.I#شمس » / « .2.I#شمس »], [« ETOILE#I.1. » / « ETOILE#I.2. »] et [« SOLEIL#I.1.» / « SOLEIL#I.2.»] est lié par un lien métonymique qui est exprimé par la composante arabe 'يصدر من' (*yaṣdur min*) ou française 'émis par'[157] et qui souligne le rapport « une partie d'un tout ».

2.2.2. Le cas du vocable « FEU »

Le lien métonymique est aperçu aussi au sein des vocables « نار » (*nâr*) et « FEU ». Il lie la lexie de base « .b.1.I#نار » au « .2.I#نار » et « FEU#I.1.b. » au « FEU#I.2. » à travers la composante 'أداة' (outil) [158]. La nature du lien métonymique en « FEU » diffère de celui en « SOLEIL » et en « ETOILE ». Le premier résulte du rapport entre un phénomène artificiel et l'outil qui le produit. Le

[157] - Cf. supra, les définitions de « شمس » (p. 94), « SOLEIL » (p. 95), « نجم » (p. 96) et « ETOILE » (p. 97).
[158] - Cf. supra, la définition de « FEU », p. 97.

deuxième, par contre, exprime le rapport entre un élément naturel et le phénomène qui en résulte. De l'autre côté, la métonymie en « FEU » n'est pas liée sémantiquement à la lexie métaphorique, comme c'est le cas pour « SOLEIL » et « ETOILE » : les lexies « .VI#نار » et « FEU#IV. » sont directement liées aux unités lexicales de base « .a.1.I#نار » et « FEU#I.1.a.» par les composantes sous-jacentes au transfert métaphorique ' ظاهرة إجتماعية تؤثر على' et 'phénomène social qui influe sur'.

Bref, le patron étudié inclut deux types de liens métonymiques dont le premier exprime la relation (partie d'un tout) et le deuxième exprime la relation (artefact de). C'est le premier lien qui joue un rôle principal dans sa construction[159] en étant à la base de la création du lien métaphorique.

2.3. Polysémie étroite et polysémie lâche

Les liens métonymiques et métaphoriques ne sont pas les seuls qui décrivent les rapports entre les lexies à l'intérieur des vocables. Il en existe d'autres qui apparaissent en « نار », « شرارة », « نور » et leurs équivalents « FEU », « ETINCELLE » et « LUMIERE ». Pour les expliquer, nous recourons à la typologie de Robert Martin car la TST n'identifie que deux types de polysémie : régulière exprimée par la métonymie et irrégulière exprimée par la métaphore[160]. Martin détermine six relations polysémiques :

- La restriction de sens lorsqu'un vocable (L) se compose de deux lexies (L_1) et (L_2) et que (L_1) est inclue dans (L_2) qui comporte des sèmes plus spécifiques.
- L'extension de sens lorsqu'un vocable (L) se compose de deux lexies (L_1) et (L_2) et que (L_2) est inclue dans (L_1) qui comporte des sèmes plus généraux.

[159] - L'adjectif possessif renvoie au « patron ».
[160] - Cf. supra, **Chapitre premier**, p. 25.

- La polysémie étroite quand (L_1) et (L_2) partagent la composante centrale de la définition.
- La polysémie lâche quand (L_1) et (L_2) partagent une composante périphérique (secondaire) de la définition.
- La relation de métonymie.
- La relation de métaphore.

En révisant les définitions lexicologiques, nous remarquons la présence d'un lien polysémique étroit qui associe chacun des couples de lexies suivantes :

- « .a.1.I#نار » / « .b.1.I#نار »
- « .a.1.I#شرارة » / « .b.1.I#شرارة »
- « .a.1.I#نور » / « .b.1.I#نور »
- « FEU#I.1.a. » / « FEU#I.1.b. »
- « ETINCELLE#I.1.a. » / « ETINCELLE#I.1.b. »
- « LUMIERE#I.1.a. » / « LUMIERE#I.1.b. »

Le pont sémantique s'établit à travers la composante centrale 'ظاهرة' (*ẓâhira*) ou 'phénomène' en cas des vocables français :

«نار »

a.1.I. **ظاهرة** تتمثل في نور و حرارة شديدين، تنتج من مصدر طبيعي و يكون لها آثار سلبية كالحرق أو القتل.

b.**ظاهرة** تتمثل في نور و حرارة شديدين، تنتج من مصدر صناعي و يكون لها آثار سلبية كالحرق أو القتل.

« FEU »

I.1.a. **Phénomène** de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source naturelle et qui a des effets négatifs comme la brûlure et le meurtre.

b. **Phénomène** de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source artificielle et qui a des effets négatifs comme la brûlure et le meurtre.

« شرارة»

I.1.a . **ظاهرة** طبيعية تتمثل في نور خفيف تصدر من "نار#I.1.a." ، تدل على بداية اشتعال حريق.
b. **ظاهرة** صناعية تتمثل في نور خفيف تنتج من "نار#I.1.b." ، تدل على بداية اشتعال حريق.

« ETINCELLE »

I.1.a. **Phénomène** naturel de lumière faible résultant de « FEU#I.1.a. », qui marque le début d'un incendie.
b. **Phénomène** artificiel de lumière faible résultant de « FEU#I.1.b. » et qui marque le début d'un incendie.

« نور»

I.1.a. **ظاهرة** طبيعية تصدر من "جسم سماوي #I." مضئ و لها فوائد كثيرة.
b. **ظاهرة** صناعية تصدر من مصدر "س" لتضئ "ص".

« LUMIERE »

I.1.a. **Phénomène** naturel émis par « ASTRE#I.» lumineux qui a des effets positifs.
b. **Phénomène** artificiel provient d'une source « X » et éclaire « Y ».

En ce qui concerne le lien de polysémie lâche, il apparaît dans « نار » et « FEU » à travers les deux composantes périphériques 'حرق' (*ḥarq* / brûlure) et 'قتل' (qatl / meurtre) :

« نار »

I.1.a. ظاهرة تتمثل في نور و حرارة شديدين، تنتج من مصدر طبيعي و يكون لها آثار سلبية **كالحرق** أو **القتل**.
b.ظاهرة تتمثل في نور و حرارة شديدين، تنتج من مصدر صناعي و يكون لها آثار سلبية **كالحرق** أو **القتل**.
II. مفهوم ديني يرمز إلى عقاب المخطئين **بالحرق**.
III. مقذوف يحتوي على "بارود#I." يخرجه "س" من "ص" بهدف **قتل** "ي".

« FEU »

I.1.a. Phénomène de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source naturelle et qui a des effets négatifs comme la **brûlure** et le **meurtre**.
b. Phénomène de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source artificielle et qui a des effets négatifs comme la **brûlure** et le **meurtre**.
II. Concept religieux qui symbolise le châtiment des pécheurs par **brûlure**.
III. Projectile qui contient une poudre à « CANON#I. » que « X » fait tirer de « Y » pour causer le **meurtre** de « W ».

En outre, le lien polysémique lâche figure aussi dans les vocables « شرارة » et « ETINCELLE » entre les lexies « شرارة#I.a.1. » / « شرارة#I.b.1. » et « ETINCELLE#I.1.a. » / « ETINCELLE#I.1.b. » à travers la composante périphérique : 'بداية اشتعال حريق' (*bidâyat 'ištʿâl ḥarîq* / début d'un incendie).

«شرارة»

a.1.I . ظاهرة طبيعية تتمثل في نور خفيف تصدر من "نار#I.a.1." ، تدل على **بداية اشتعال حريق**.
b. ظاهرة صناعية تتمثل في نور خفيف تنتج من "نار#I.b.1." ، تدل على **بداية اشتعال حريق**.

« ETINCELLE »

I.1.a. Phénomène naturel de lumière faible résultant de « FEU#I.1.a. », qui marque le **début d'un incendie**.
b. Phénomène artificiel de lumière faible résultant de FEU#I.1.b. et qui marque le **début d'un incendie**.

De ce qui précède, nous concluons que le patron [phénomène naturel – phénomène social] se caractérise par une palette de liens polysémiques variés dont la plupart sont tissés de la même manière en français aussi bien qu'en arabe. Ce qui souligne la quasi-équivalence existant entre les deux langues sur le plan lexicologique. A travers la (Figure 14) et la (Figure 15) nous énumérons le nombre et le type de liens polysémiques à l'intérieur de chaque vocable.

Liens / **Lexies**	Métonymie	Métaphore	Polysémie étroite	Polysémie lâche
شمس / *šams*	1	2	-	-
نور / *nûr*	-	1	1	-
فجر / *fajr*	-	2	-	-
نجم / *najm*	1	2	-	-
نار / *nâr*	1	1	1	3
شرارة / *šarâra*	-	1	1	1

Figure 14
Types de liens polysémiques dans le patron arabe

Liens / **Lexies**	Métonymie	Métaphore	Polysémie étroite	Polysémie lâche
Soleil	1	1	-	-
Lumière	-	1	1	-
Aube	-	2	-	-
Etoile	1	1	-	-
Feu	1	1	1	3
Etincelle	-	1	1	1

Figure 15
Types de liens polysémiques dans le patron français

3. Les nuances de sens entre les vocables

La régularité qui paraît à travers le lien polysémique métaphorique n'empêche pas l'existence de divergences d'usage entre les vocables. Ces nuances de sens doivent être explicitées par les définitions. Bien qu'elles résultent du même lien polysémique, les lexies métaphoriques ne suivent pas toutes les mêmes règles d'usage. La lexie « LUMIERE#II. » et son équivalente arabe « .II#نور », par exemple, sont spécialement utilisées dans les contextes religieux. Cet emploi spécifique n'est assumé par aucun autre vocable du patron. Ceci est dû à l'impact du langage coranique et biblique. Effectivement, dans la tradition islamique et chrétienne, le lexème "نور" (*nûr*) est utilisé pour caractériser Dieu ainsi que les Prophètes.

(45) "الله **نور** السماوات و الأرض"

*Allah **nûr** 'al-samawat wa 'al-'arḍ*

« Dieu est **la lumière** du Ciel et de la Terre »[161].

Ce verset coranique montre que la lumière est une des caractéristiques de Dieu.
De même, La Sainte-Vierge est désignée dans la culture égyptienne par « أم النور » (*um al-nûr* / La mère de la Lumière). De même, en langue française, le lexème « LUMIERE » s'emploie dans les textes religieux pour symboliser Dieu et la route vers la piété.

L'influence des concepts religieux paraît clairement sur le langage littéraire et journalistique où le lexème « lumière » est étroitement lié à tout ce qui a rapport aux religions et aux principes moraux. C'est pourquoi des collocations comme « نور الإسلام » (*nûr al-islâm /* la lumière de l'Islam) et « نور الإيمان »

[161] - Sûrat « Al-Nûr » (النور) , verset {35}

(*nûr al-îmân /* la lumière de piété) [162] sont très fréquentes en langue arabe. En langue française, nous trouvons des collocations telles que « lumière de la foi ».

Par contre, « .II#شمس » est utilisée pour caractériser plutôt les phénomènes sociaux et politiques. Les statistiques qui résultent de l'analyse du corpus le montrent[163] : la collocation "نور الإسلام" (*nûr al-'islâm* / la lumière de l'Islam) est citée dans le corpus dix fois alors que "شمس الإسلام" (*šams al-'islâm* / le soleil de l'Islam) est citée uniquement deux fois. De même, la collocation "شمس الحرية" (*šams al- ḥuriyya* / le soleil de la liberté) est citée quarante-trois fois tandis que "نور الحرية" (*nûr al-ḥuriyya* / la lumière de la liberté) n'est mentionnée que quatre fois. Cette nuance est exprimée dans les définitions des deux vocables par l'ajout de la composante 'ظاهرة دينية' (*ẓâhira dînyya* / phénomène religieux) dans la définition de « .II#نور ».

Une autre nuance apparaît entre « .III#فجر » et « .III#شمس», d'une part, et « .II#شرارة » et « .VI#نار », d'autre part : « .III#فجر » et « .II#شرارة » marquent les prémices d'un phénomène social alors que « .III#شمس» et « .VI#نار » marquent sa prédominance[164]. La composante 'بداية' (*bidâya*) qui est mentionnée avant ' ظاهرة إجتماعية' (*ẓâhira 'ijtmâ'yya*) dans les définitions de « .III#فجر » et « .II#شرارة » ainsi que la composante 'début' dans les définitions françaises de « AUBE#III. » et « ETINCELLE#II. » mettent en relief cette différence. Les mêmes nuances de sens apparaissent à travers leurs équivalentes arabes, examinons les deux paires de lexies suivants.

---

[162] - Cf. infra, **Chapitre quatrième**, p. 153.
[163]- Cf. infra, **Annexe des statistiques**, p. 265.
[164] - L'adjectif possessif renvoie au « phénomène social ».

Premier groupe « .III#فجر » / « .III#شمس »

(46) ها هو الليل قد انجلى و طلع فجر الحرية ليضئ مستقبل شبابنا. (جريدة الوفد، الأقدار تدعمك ..إلى الأمام يا بلادي، 2011/6/1)

hâ howa ‘al-layl qad ‘injala wa ṭalaʿa fajr ‘al-ḥuryya lyuḍî‘ mustaqbal šbâbana.

La nuit s’est terminée et l’aube de la liberté apparaît pour illuminer l’avenir de nos jeunes. (Journal Al-Wafd)

(47) قد بزغت شمس الحرية في مصر. (جريدة الوفد، حبايب و ليس حلايب، 2011/8/24)

qad bazaġat šams ‘al-ḥuryya fy miṣr.

Le soleil de la liberté est apparu en Egypte. (Journal Al-Wafd)

Deuxième groupe « .VI#نار » / « .II#شرارة »

(48) أشعل بوعزيزي شرارة الغضب. (جريدة الوفد، المؤسسة العسكرية و ما بعد مبارك، 2011/2/16)

‘ašʿala bûʿazîzî šararat ‘al-ġaḍab.

Bouazizi a lancé l’étincelle de la colère. (Journal Al-Wafd)

(49) أصيب ابني برصاصة غادرة و ودعته مصر بأكملها و هو ما أطفأ نار الغضب لدى والدته. (جريدة الوفد، مبارك كان عنيدا و لا يعترف بالخطأ، 2011/3/4)

‘uṣîb ‘ibny bruṣâṣa ġâdra wa wadaʿatuh miṣr bi‘akmalha wa huwa ma ‘aṯfa‘ nâr ‘al-ġaḍab.

Mon fils a été assassiné et toute l’Egypte a assisté à la cérémonie du deuil, ce qui a éteint le feu de la colère chez sa mère. (Journal Al-Wafd)

Les phrases du premier groupe ainsi que celles du deuxième groupe ne sont pas synonymes. Pour saisir les nuances de sens, on se réfère aux définitions lexicologiques, il n’existe pas de combinaisons spéciales qui caractérisent chaque lexie.

La troisième nuance de sens concerne la connotation des lexies métaphoriques. Ces dernières pourraient être divisées en trois catégories : des lexies qui ont une connotation positive (شمس#III.، نور#II.، فجر#III.) et leurs équivalentes françaises (SOLEIL#II., LUMIERE#II., AUBE#III.). Des lexies qui ont une connotation négative (نار#IV.) et son équivalente française (FEU#IV). Des lexies qui ont une double connotation (نجم#III.، شرارة#II.) et (ETINCELLE#II.). La connotation bivalente de la troisième catégorie de lexies provient de la nature de leurs unités lexicales de base. Les lexies (شرارة#II.) et (ETINCELLE#II.) dénotent le début d'un phénomène naturel (le feu) sans faire allusion aux conséquences attendues. Le transfert métaphorique est réalisé par le biais de la composante neutre 'بداية ظاهرة' (*bidâyat ẓâhira*) ou 'début d'un phénomène' qui n'a ni de connotation positive ni de connotation négative. C'est pourquoi elle est ajoutée à un phénomène social pour marquer son début et non pour qualifier son influence sur la société. C'est ce que les exemples suivants le prouvent.

(50) الشباب هم من أطلقوا **شرارة التغيير** في 25 يناير. (جريدة الأهرام، الاستثمار الأجنبي بمصر يصب بالأساس في مصلحة الشباب، 2015/1/23)

'al-šabâb hum man 'aṭlaqû ***šarârat 'al-taġyîr*** *fî 25 yanâyir*

Ce sont les jeunes qui ont déclenché **l'étincelle du changement** en 25 janvier. (Journal Al-Ahram)

(51) تصريحات الظواهري محاولة فاشلة لإيقاظ **شرارة العنف**. (أرشيف الصحافة المصرية، الحركة الإسلامية في مصر أصبحت أقرب لاستلهام النموذج التركي، 2006/8/28)

taṣrîḥât 'al-ẓwâhrî muḥâwala fâšila l'îqâẓ ***šarârit 'al-ʿunf***

Les paroles d'Al-Zwahri sont une vaine tentative pour faire revivre **l'étincelle de la violence**. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(52) Dans l'atmosphère empoisonnée, la moindre **étincelle de liberté** menace de mettre le feu à la haine. (Le Monde, Moi ou la mort, 19/1/2012)

(53) D'abord un **conflit** social qui s'enlise, puis une **étincelle** qui fait dégénérer l'affaire. (Le Monde, Le conflit chez Air France déborde sur le terrain politique, 7/10/2015)

Quant à la lexie « .III#نجم » (*najm#III.*), le transfert métaphorique s'effectue à travers la composante 'أكثر ظهورا' (*'akṯar ẓhûran* / le plus visible) qui détermine le degré d'expansion d'un phénomène social plutôt que de souligner son influence sur une communauté humaine.

(54) كلما غابت شمس الحب عن النفس البشرية بزغ محلها **نجم الكراهية**. (جريدة الوفد، صراع الحب و الكراهية، 2015/3/21)

kulama ġâbit šams 'al-ḥub ʿan 'al-nafs 'al-bašaryya bazaġa maḥalaha najm 'al-krâhyya

« Quand le soleil de l'amour disparaît de l'âme humaine, **l'étoile de la haine** le remplace. » (Journal al-Wafd)

(55) مع وأد الثورة في البحرين، توقف المد الثوري لأقطار عربية أخرى ثم أفول **نجم الثورة** المغربية. (جريدة الشروق، أين نحن مما يحدث في سوريا، 2011/8/10)

maʿa waʿd 'al-ṯawra fî 'al-baḥrin, tawaqaf 'al-mad 'al-ṯawrî liʿaqṭâr ʿarabiyya 'uẖra ṯumma 'ufûl ***najm 'al-ṯawra*** *'al-maġrbyya*

D'autre part, la langue arabe est caractérisée par les emplois exceptionnels qui résultent de la liberté accordée au locuteur pour construire de nouvelles images exceptionnelles pour attirer l'attention du destinataire sur le message transmis. La phrase suivante qui est extraite d'***Arabic Corpus*** présente une image particulière.

(56) نهاية اليابس الذي أحرقته **شمس الظلم** و الفساد و الإهمال.

nhâyat ʻal-yâbis ʻallḏy ʻaḥraqathu ***šams ʻal-ẓulm*** *wa ʻal-fsâd wa ʻal-ʻihmâl*

La fin de la terre que fût brûlée par **le soleil de l'injustice**, de la corruption et de la nonchalance a brûlée.

L'auteur, dans cette phrase, n'emprunte pas à la lexie « .II#شمس » son caractère mélioratif, mais il emprunte sa prédominance dans le but de mettre en relief la flagrance de l'injustice et de la corruption. Cet usage n'est pas lexicalisé, ce qui le montre c'est sa fréquence très basse : c'est la seule phrase qui a été notée dans tous les corpus étudiés.

L'analyse des corpus arabes permet de cerner l'emploi exceptionnel non lexicalisé de la lexie « .VI#نار » :

(57) كلمة "أحبك" تشعل **نار الحب** في قلب الرجل. (جريدة الوفد، خمس نصائح لإشعال الحب في قلب زوجك، 2015/11/30)

kalimat « ʻḥibak » tušʻil ***nâr*** ʻ***al-ḥub*** *fy qalb* ʻ*al-rajul*

Le mot « je t'aime » ravive le feu de l'amour dans le cœur de l'homme. (Journal Al-Wafd)

L'auteur emploie « feu » qui connote la mort et la destruction, pour désigner l'intensité et la force de l'amour. Donc, il emprunte au feu sa force[165]. Cet usage exceptionnel est mentionné uniquement deux fois dans les corpus arabes, c'est pourquoi on ne peut pas le considérer comme lexicalisé.

[165] - Il est à noter que le sens de « force » est exprimé dans la définition de « .a.1.I#نار » par la composante 'شديد' (*šadîd*). Le même sens est exprimé dans la lexie française « FEU#I.1.a. » par la composante 'très fort'.

4. La prédicativité, critère de distinction des polysèmes

La notion de prédicativité représente le premier moyen utilisé dans le déchiffrement de la polysémie au sein du patron [phénomène naturel – phénomène social]. On étudie le caractère prédicatif de chaque lexie à l'intérieur des vocables.

La régularité dans le patron polysémique ne touche pas seulement le lien métaphorique, mais elle s'étend aussi au caractère prédicatif des lexies. La lexie qui dénote le phénomène naturel est toujours un nom sémantique ou un sens non liant qui dénote une entité. La lexie métaphorique est un quasi-prédicat ou un sens liant dénotant une entité. Le prédicat inhérent est soit le phénomène social, soit l'actant qui ressent l'effet positif du phénomène social. Il dépend sémantiquement et syntaxiquement du quasi-prédicat. Prenons l'exemple du vocable « شمس » (*šams*) : la lexie « .III#شمس » (*šams#II.*) est un quasi-prédicat.

(58) شمس الأمل تدخل أربع بيوت جديدة. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1999/9/18)

šams ʻal-amal tadẖul ʻarbaʿ byût jadîda

La lumière de l'espoir entre quatre maisons nouvelles. (Corpus de l'Archive de la presse égyptienne)

(59) الشمس التي أشرقت على مصر طوال عصورها حتما ستشرق من جديد على الأرض الطيبة.

(جريدة الوفد، جنون اسمه الفراعنة، 2014/6/5)

ʻal-šams ʻalltî ʻašraqat ʿala miṣr ṭawâl ʿṣûrhâ ḥatman stašuq min jadîd

Le soleil qui s'est levé sur l'Egypte tout au long des époques, certainement il se lèvera de nouveau. (Journal Al-Wafd)

Dans la phrase (58), le prédicat inhérent est le phénomène social exprimé par la lexie « الأمل » *(ʻal-ʻamal* / l'espoir). Tandis que dans la phrase (59) le prédicat inhérent est l'actant qui ressent l'effet positif du phénomène social exprimé par la lexie « مصر » (*miṣr* / Egypte).

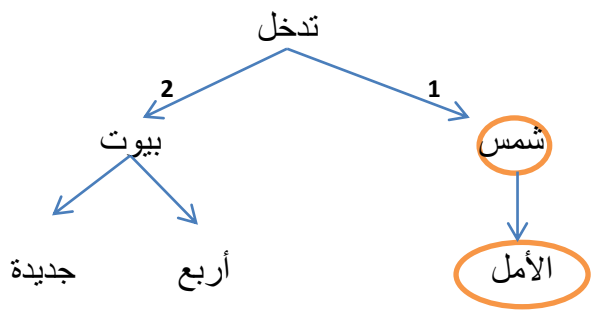

Figure 16
La première structure d'un prédicat inhérent[166]

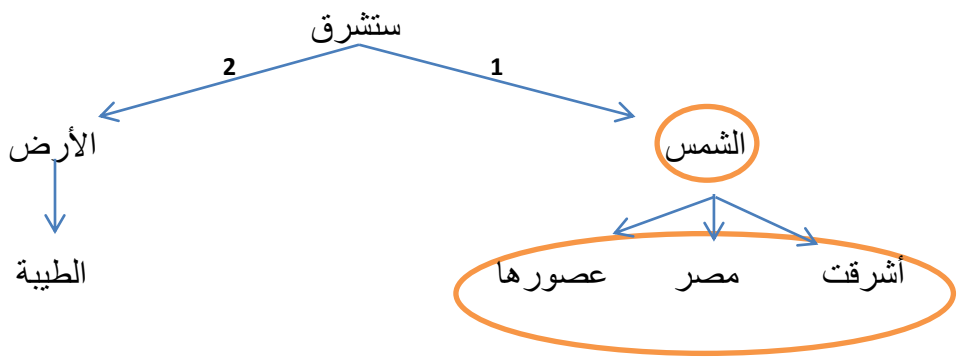

Figure 17
La deuxième structure d'un prédicat inhérent

La distinction entre un quasi-prédicat et un nom sémantique est possible grâce à la structure actancielle. Le premier contrôle un actant sémantique (le prédicat inhérent) alors que le deuxième ne contrôle aucune position actancielle. A l'encontre des phrases (58) et (59), la lexie « .2.I#شمس » dans la phrase (60) est un nom sémantique qui ne contrôle pas d'actants.

[166] - Les Figures (16) et (17) illustrent la structure syntaxique profonde des phrases (58) et (59), c'est pour cette raison que la représentation se limite aux actants en excluant les prépositions.

(60) أخيرا سطعت الشمس. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 2002/1/14)
ʻaẖîran saṭaʿat ʻal-šams

Enfin, le soleil s'est levé. (Corpus de l'Archive de la presse égyptienne)

Figure 18
La structure d'un nom sémantique

Par opposition au rapport bien déterminé entre le nom sémantique et le quasi-prédicat, la distinction entre une lexie prédicat et une lexie quasi-prédicat est plus délicate car les deux possèdent la même structure actancielle. La polysémie dans les vocables comportant deux quasi-prédicats[167] est impossible à déchiffrer à travers la notion de prédicativité. Nous nous référons alors à l'étude de la cooccurrence lexico-syntaxique des polysèmes.

Finalement, le troisième chapitre a formé les premiers outils employés par la Théorie Sens-Texte pour le traitement des vocables. Nous avons débuté par l'application des principes de la définition lexicologique sur les vocables arabes et leurs équivalents en langue française. Ces principes diffèrent totalement de ceux adoptés dans les dictionnaires traditionnels puisqu'ils mettent en relief les plus petites nuances existant entre les différents sens d'un même vocable, d'une part, et les sens figurés, d'autre part.

L'inventaire des liens polysémiques a permis de comprendre la structure du patron qui se caractérise par la régularité du lien métaphorique et du pont

[167] - C'est le cas des vocables « AUBE », « فجر » (*fajr*) et « نجم » (*najm*).

sémantique. De même, il explicite les rapports qui sont tissés entre les différentes lexies à l'intérieur de chaque vocable. L'étude contrastive a jeté la lumière sur les similarités et les différences qui existent entre la lexicologie arabe et française dues, en principe, à l'influence culturelle. Effectivement, la culture joue un grand rôle dans la création de nouveaux termes ainsi que dans le changement d'usage des termes anciens. Ceux-ci représentent les deux principaux motifs de la polysémie. Bref, le présent chapitre s'est concentré sur le rapport culture / lexique, en général, et culture / polysémie, en particulier.

Ensuite, nous avons démontré que la notion de prédicativité paraît parfois efficace dans la distinction des polysèmes. Elle sert à distinguer l'ULB de la lexie métaphorique. Cependant, elle semble moins fiable surtout en cas des lexies possédant le même caractère prédicatif. C'est pour cette raison que le traitement de la polysémie ne passe pas seulement par la notion de prédicativité, une étude approfondie des actants et des collocations associés à chaque lexie est nécessaire pour une analyse pertinente des vocables.

Chapitre quatrième

Etude de la combinatoire lexicale et syntaxique dans un vocable

L'étude de la combinatoire lexicale et syntaxique qui constitue la base fondamentale de la Théorie Sens-Texte joue un rôle important dans le déchiffrement du caractère polysémique des vocables. Le quatrième chapitre aborde les différents types de collocations qui sont formés à travers les unités lexicales du patron [phénomène naturel – phénomène social] en langue arabe ainsi qu'en langue française. En outre, nous présentons des exemples de combinaisons qui constituent des cas intermédiaires entre les collocations et les locutions. De telles combinaisons représenteraient un problème pour les chercheurs qui n'arriveraient pas parfois à les classer. Enfin, nous jetons la lumière sur un type particulier de collocations qui sont nommées selon la terminologie de la LEC « greffes collocationnelles » et qui constituent des zones communes entre les syntactiques de deux unités lexicales différentes.

1. Les collocations

En nous référant aux corpus, nous avons délimité les lexèmes qui se combinent fréquemment avec chaque lexie à l'intérieur des vocables étudiés formant ainsi des collocations. Ces dernières sont construites selon des patrons sémantiques et syntaxiques bien déterminés. La lexie en question constitue soit la base de collocation, soit le collocatif. Les collocations permettent le dévoilement de toute ambiguïté lexicale en contexte, pourtant, elles n'arriveront pas parfois à accomplir cette mission si elles sont polysémiques. Effectivement, le caractère polysémique touche aussi les collocations. Celles-ci sont jugées comme polysémiques si leurs deux composantes (la base de collocation et le collocatif) s'interprètent de deux façons différentes. Dans ce cas, l'étude ne se limite pas à la combinatoire d'une lexie mais elle attaque aussi la combinatoire de la collocation. Les collocations polysémiques apparaissent en langue arabe plus qu'en langue française. Cette spécificité sera abordée au chapitre suivant. Dans le présent chapitre, nous énumérons les trois genres de collocations qui se forment à partir du patron étudié. De même, nous analysons leur rôle dans le déchiffrement de la polysémie.

1.1. Les collocations construites à partir des unités lexicales de base

Dans les vocables « شمس », « نجم », « SOLEIL » et « ETOILE » les unités lexicales de base dénotent un corps céleste, alors que dans « نور », « نار », « فجر », « شرارة », « LUMIERE », « FEU », « AUBE » et « ETINCELLE » elles dénotent un phénomène naturel. Dans le premier cas, le sens du phénomène naturel est exprimé par la deuxième lexie du vocable qui est liée à l'ULB par un lien métonymique[168]. Nous distinguons quatre types de collocations qui sont construites

[168] - Cf. supra, **Chapitre troisième**, p. 109.

à partir de l'unité lexicale de base. Celle-ci constitue la base de collocation alors que les lexèmes avec lesquels elle se combine, représentent les collocatifs.

1.1.1. Les collocations dénotant la forme de l'astre

La langue arabe emploie des lexèmes tels que 'قرص' (*qurṣ* / disque) et 'عين' (*ʿayn* / oeil) qui décrivent la forme ronde du corps céleste « شمس » (*šams* / soleil).

(61) عطارد يعبر **قرص الشمس**. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1986/11/17)

ʿuṭârid yaʿbur ***qurṣ 'al-šams***

Mercure traverse **le disque du Soleil**. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(62) تعودنا من قبل و حسب ما تعلمناه من أجدادنا التخلص من أسنانا اللبنية بعد خلعها و رميها في **عين الشمس**. (جريدة اليوم السابع، تقنية جديدة لحفظ الخلايا اللبنية للمحافظة على الأسنان، 2011/11/9)

taʿawadnâ min qabl wa ḥasab mâ taʿallamnah min 'ajdâdnâ 'al-taẖlus min 'asnâninâ 'al-labanyya baʿda ẖalʿihâ wa ramyihâ fî ***ʿayn 'al-šams***

Nous nous sommes habitués, selon ce qu'on a appris de nos ancêtres, de nous débarrasser de nos dents de lait, après les avoir arrachés, de les lancer vers **l'œil du soleil**.[169] (Journal Al-Youm Al-Sabii)

Bien que la collocation « القرص الشمسي » (*'al-qurṣ 'al-šamî*) qui est créée à partir du dérivé adjectival de « شمس#I.1. » soit grammaticalement correcte, elle n'est pas fréquente dans le corpus.

Pour évoquer la forme ronde du Soleil en langue française, la lexie nominale « SOLEIL#I.1. » se combine avec le lexème « disque » qui équivaut à « قرص » (*qurṣ*) en arabe formant ainsi la collocation « le disque du Soleil ». A l'inverse de

[169] - Les traductions du chapitre actuel sont avancées par nous-mêmes et elles sont littérales pour transmettre à juste titre le sens visé en langue arabe.

la langue arabe, cette dernière est moins fréquente que celle construite à partir du dérivé adjectival de « SOLEIL#I.1. ».

(63) La Lune occulte **le disque solaire** durant une éclipse totale. (Le Monde, A la lumière de l'éclipse, 20/4/2015)

1.1.2. Les collocations dénotant le mouvement de l'astre

Les lexies « شمس#I.1. » (*šams#I.1.*) et « نجم#I.1. » (*najm#I.1.*) se combinent avec des lexèmes de mouvement qui expriment l'acte de leur apparition et de leur disparition. Premièrement, les collocations qui dénotent l'apparition de l'astre.

(64) يمكن رؤية الكسوف في نصف الكرة الشمالي عند **شروق الشمس** في أقصى شرق روسيا. (جريدة الوفد، كسوف جزئي للشمس في توديع السنة الهجرية، 2014/10/23)

yumkin ruʻyit ʻal-ksûf fî niṣf ʻal-kura ʻal-šamâlî ʿinda ***šrûq ʻal-šams*** *fî ʻaqṣâ šarq rûsyâ*

On pourrait observer l'éclipse dans la moitié nord du Globe au moment du **lever du soleil** à l'Est de Russie. (Journal Al-Wafd)

La collocation « شروق الشمس » (*šrûq ʻal-šams*) marque l'acte du lever du soleil. Ceci est exprimé aussi par les collocations « طلوع الشمس » (*ṭlûʿ ʻal-šams*) et « بزوغ الشمس » (*bzûġ ʻal-šams*).

(65) الخاطفون أعطوا مهلة حتى **طلوع الشمس** و إلا سيتم تصفية المخطوفين جسديا. (جريدة الشروق، بكري : المصريون يعرفون أن هدف اختطاف المجندين إقالة السيسي، 2013/5/23)

ʻal-ẖâṭfûn ʻaʿṭû muhla ḥattâ ***ṭlûʿ ʻal-šams*** *wa ʻilâ sayatim taṣfiyat ʻal-maẖṭûfîn jasadyan*

Les Kidnappeurs ont donné un délai jusqu'au **lever du soleil**, sinon, les handicapés seront tués. (Journal Al-Cherouk)

(66) السكان يعيشون بالأسابيع في ظلام دامس، لا يرون النور إلا مع **بزوغ الشمس** نهارا أو اكتمال القمر ليلا. (جريدة الوفد، صندوق سيناء الأسود يبوح بأسراره، 2013/3/14)

*'al-sukân yaʿšûn bilasâbîʿ fî ẓlâm dâmis, lâ yarûn 'al-nûr 'ilâ maʿa **bzûġ 'al-šams** nhâran 'aw 'ktmâl 'al-qamar laylan*

Depuis des semaines, les habitants vivent dans l'obscurité totale, ils ne voient la lumière qu'au **lever du soleil**, le matin, ou la complétude de la lune, la nuit. (Journal Al-Wafd)

La règle de synonymie exacte « L ≡ Syn (L) » s'applique aux trois collocations arabes dénotant l'acte du lever de soleil étant donné la similarité de leurs sens ainsi que de leurs structures syntaxiques. En outre, il n'existe pas de contraintes contextuelles qui empêchent que l'une soit remplacée par l'autre.

« بزوغ الشمس » ≡ « طلوع الشمس » ≡ « شروق الشمس »

Si nous remplaçons « بزوغ الشمس » (*bzûġ 'al-šams*) dans la phrase (66) par « شروق الشمس » (*šrûq 'al-šams*) ou « طلوع الشمس » (*ṭlûʿ 'al-šams*), le sens ne changera pas.

(66) السكان يعيشون بالأسابيع في ظلام دامس، لا يرون النور إلا مع **بزوغ الشمس** نهارا أو اكتمال القمر ليلا.

*'al-sukân yaʿšûn bilasâbîʿ fî ẓlâm dâmis, lâ yarûn 'al-nûr 'ilâ maʿa **bzûġ 'al-šams** nhâran 'aw 'ktmâl 'al-qamar laylan*

≡

- السكان يعيشون بالأسابيع في ظلام دامس، لا يرون النور إلا مع **شروق الشمس** نهارا أو اكتمال القمر ليلا.

‘al-sukân yaʿšûn bilasâbîʿ fî ẓlâm dâmis, lâ yarûn ‘al-nûr ‘ilâ maʿa ***šrûq ‘al-šams*** *nhâran ‘aw ‘ktmâl ‘al-qamar laylan*

≡

- السكان يعيشون بالأسابيع في ظلام دامس، لا يرون النور إلا مع **طلوع الشمس** نهارا أو اكتمال القمر ليلا.

‘al-sukân yaʿšûn bilasâbîʿ fî ẓlâm dâmis, lâ yarûn ‘al-nûr ‘ilâ maʿa ***ṭlûʿ ‘al-šams*** *nhâran ‘aw ‘ktmâl ‘al-qamar laylan*

D’autre part, d’après les corpus arabes, le lever du soleil est exprimé par une quatrième collocation, c’est « طلعة شمس » (*ṭalʿit šams*)

(67) مع كل **طلعة شمس** يسقط قتلى من جنود القوات المسلحة و الشرطة. (جريدة الوفد، الإخوان منظمة إرهابية بنص القانون، 2013/11/29)

maʿa kul ***ṭalʿit šams*** *yasqut qatlâ min jnûd ‘al-qwât ‘al-musalaḥa wa ‘al-šurṭa*

Chaque **lever de soleil**, des soldats de l’armée et de la police meurent. (Journal Al-Wafd)

En effet, la structure syntaxique de cette collocation diffère de celle des trois précédentes : le lexème « شمس » (*šams*) est précédé par les mots outils « كل » (*kul* / chaque) et « مع » (*maʿa* / avec) qui expriment la continuité et la répétition. Le locuteur emploie cette collocation pour souligner la répétition continuelle de l’acte exprimé dans la phrase. Ce qui veut dire que sa présence dans la phrase (67) dénote la répétition de l’acte de tuer les soldats. Si nous la comparons à une phrase qui emploie une des trois collocations désignant l’acte du lever du soleil, nous remarquerons que le sens de continuité n’y est pas exprimé.

(68) بدأنا مشوارنا قبل طلوع الشمس. (جريدة الشروق، زكي عمر، 2011/5/21)

bada'nâ mišwâranâ qabla ṭlûʿ 'al-šams

Nous sommes sortis avant le lever du soleil.

Sur l'axe du temps, « voyager » commence avant le lever du soleil. Cet acte est exécuté dans une période précise ayant un début et une fin. Le décalage qui est marqué entre les contenus sémantiques des deux collocations (« كل طلعة شمس » et « طلوع الشمس ») détermine le rapport de synonymie qui les lie : c'est un rapport de synonymie approximative étant donné que la composante 'continuité' est exprimée par l'une sans l'autre. Bref, le lien de synonymie liant « شروق الشمس », « طلوع الشمس » et « بزوغ الشمس » diffère de celui existant entre les trois collocations et « كل طلعة شمس » .

De même, la lexie arabe « نجم#I.1. » (*najm#I.1.*) se combine avec des lexèmes marquant l'acte d'apparition de l'astre tels que « بزوغ » (*bzûġ*) et « ظهور » (*ẓhûr*).

(69) يبدأ الخليجيون حساب 52 يوما منذ **بزوغ نجم** سهيل لحساب دخول موسم الحصاد. (جريدة الشروق، الخليجيون يترقبون ظهور النجم سهيل لكسر حرارة الصيف، 2012/8/22)

*yabda' 'al-ḫalîjyûn ḥisâb 52 yawman munḏu **bzûġ najm** suhayl liḥisâb dḫûl mûsim 'al-ḥaṣâd*

Les habitants du Golfe commencent à compter 52 jours dès l'**apparition de l'étoile** Souhayl, pour compter le début de la saison de récolte. (Journal Al-Cherouk)

(70) إن بشائر الفيضان كانت تطالعهم مع **ظهور نجم** في السماء الصافية قبل شروق الشمس. (جريدة الشروق، خبير آثار : المصريون القدماء أول من عرفوا السنة الشمسية، 2013/12/31)

*'inna bašâ'ir 'al-fayaḍan kânat tuṭâliʿhum maʿa **ẓhûr najm** fî 'al-samâ 'al-ṣâfya qabl šrûq 'al-šams*

Les prémices de l'inondation ont paru avec l'**apparition d'une étoile** dans le ciel clair avant le lever du soleil. (Journal Al-Cherouk)

Remarquons qu'on aperçoit le même rapport de synonymie exacte, relevé entre les collocations de « .1.I#شمس » (*šams#I.1.*), entre les collocations de « .1.I#نجم » (*najm#I.1.*). Le remplacement de l'une par l'autre ne suscite aucun changement lexical ou grammatical.

(69) يبدأ الخليجيون حساب اثنين و خمسين يوما منذ **بزوغ نجم** سهيل لحساب دخول موسم الحصاد.

yabda' 'al-ẖalîjyûn ḥisâb 52 yawman munḏu ***bzûġ najm*** *suhayl liḥisâb dẖûl mûsim 'al-ḥaṣâd*

≡

- يبدأ الخليجيون حساب اثنين و خمسين يوما منذ **ظهور نجم** سهيل لحساب دخول موسم الحصاد.

yabda' 'al-ẖalîjyûn ḥisâb 52 yawman munḏu ***ẓhûr najm*** *suhayl liḥisâb dẖûl mûsim 'al-ḥaṣâd*

Deuxièmement, l'acte opposé à l'apparition de l'astre est celui de sa disparition. A travers la lexie « .1.I#شمس » (*šams#I.1.*), deux collocations sont formées pour exprimer le sens du coucher du soleil.

(71) إغلاق المحلات مع **غروب الشمس** وراء إنتشار الإدمان و إرتفاع الأسعار. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1989/3/18)

'iġlâq 'al-maḥlât maʿa ***ġrûb 'al-šams*** *wrâ''intšâr 'al-'idmân wa 'irtfâʿ 'al-'asʿâr*

La fermeture des magasins avec **le coucher du soleil** est la cause de la diffusion des drogues et de la hausse des prix. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(72) توقع رئيس اللجنة زيادة أعداد الناخبين بعد **غياب الشمس** نظرا لإرتفاع درجة حرارة الجو.
(جريدة الوفد، رئيس اللجنة العامة بالحوامدية يدلي بصوته بالجيزة، 2014/5/27)

tawaqaʿ raʻîs ʻal-lajna zyâdat ʻaʿdâd ʻal-nâẖbîn baʿda ***ġyâb ʻal-šams*** *naẓaran lʻirtfâʿ darajat ḥrârat ʻal-jaw*

Le directeur du comité a prévu l'augmentation du nombre des électeurs après le **coucher du soleil** à cause de la hausse de la température. (Journal Al-Wafd)

Le lien synonymique qui existe entre les collocations « غروب الشمس » (*ġrûb ʻal-šams*) et « غياب الشمس » (*ġyâb ʻal-šams*) diffère de celui qui est aperçu entre les collocations exprimant l'acte du lever du soleil. Il ne s'agit pas de synonymie exacte, mais c'est plutôt une synonymie approximative car la deuxième collocation est polysémique, elle reflète des sens qui ne sont pas exprimés par la première[170]. Par conséquent, le remplacement de « غياب الشمس » par « غروب الشمس » n'est possible que dans certains contextes.

Le sens du coucher de « .1.I#نجم » (*najm#I.1.*) est exprimé à travers un seul lexème : « أفول » (*ʻfûl* / la disparition).

(73) **أفول نجم** قريب من الأرض يتحدى التفسيرات التقليدية. (موقع الجزيرة، 2016/12/21)

ʻfûl najm *qarîb min ʻal-ʻarḍ* yataḥadâ *ʻal-tafsîrât ʻal-taqlîdyya*

Le **coucher d'une étoile** proche de la Terre défie toutes les justifications traditionnelles. (Le site Al-Jasira)

En effet, les collocations qui dénotent le mouvement de l'astre, se caractérisent par la souplesse de leur construction syntaxique. Elles sont élaborées selon deux patrons syntaxiques : (N + N) et (V + N). Le même lexème de

[170] - Cf. infra. , **Chapitre cinquième**, p.174.

mouvement est employé sous la forme d'un nom ou d'un verbe sans que le sens de la collocation ne change. Prenons l'exemple du dérivé verbal de « شروق » (*šrûq*) :

(74) **أشرقت الشمس** و أرسلت أشعتها الذهبية إلى المزارع و الحقول. (موقع لغتي، 2011/1/31)

'ašraqat 'al-šams *wa 'arsalit 'šʿathâ 'al-ḏahabiyya 'ilâ 'al-manzâriʿ wa 'al-ḥqûl*

Le **soleil s'est levé** et il a diffusé ses rayons dorés sur la campagne. (Site Loghati)

Cette souplesse est un des critères employés pour distinguer les collocations des locutions qui se caractérisent par un haut degré de figement.

Le rapport de synonymie exacte qui lie les collocations nominales est établi aussi entre leurs dérivés verbaux : « بزغت الشمس » (*bazaġat 'al-šams*) et « طلعت الشمس » (*ṭalaʿit 'al-šams*) sont en rapport de synonymie avec « أشرقت الشمس » (*'ašraqat 'al-šams*). Les lexèmes « أشرقت », « طلعت » et « بزغت »[171] sont des verbes monovalents qui contrôlent un seul actant.

Figure 19

La structure actancielle des trois verbes arabes exprimant le lever du soleil

En outre, les mêmes règles de dérivation syntaxique et de synonymie s'appliquent aux collocations qui dénotent le coucher de « شمس#I.1. » (*šams#I.1.*) ainsi que celles qui dénotent le lever et le coucher de « نجم#I.1. » (*najm#I.1.*). La (Figure 20) les illustre.

[171] - Rappelons que nous visons uniquement le premier sens de chacun de ces verbes.

Collocation	Dérivé verbal	Rapport de synonymie
شروق الشمس (*šrûq ‘al-šams* / le lever du soleil)	أشرقت الشمس (*‘ašraqat ‘al-šams* / le soleil se lève)	≡
طلوع الشمس (*ṭlûʿ ‘al-šams* / le lever du soleil)	طلعت الشمس (*ṭalaʿat ‘al-šams* / le soleil se lève)	
بزوغ الشمس (*bzûġ ‘al-šams* / le lever du soleil)	بزغت الشمس (*bazaġat ‘al-šams* / le soleil se lève)	
غروب الشمس (*ġrûb ‘al-šams* / le coucher du soleil)	غربت الشمس (*taġrub ‘al-šams* / le soleil se couche)	≅
غياب الشمس (*ġyâb ‘al-šams* / le coucher du soleil)	غابت الشمس (*ġâbat ‘al-šams* / le soleil se couche)	
بزوغ النجم (*bzûġ ‘al-najm* / le lever de l’étoile)	بزغ النجم (*bzaġa ‘al-najm* / l’étoile se lève)	≡
ظهور النجم (*ẓhûr ‘al-najm* / l’apparition de l’étoile)	ظهر النجم (*ẓahara ‘al-najm* / l’étoile apparaît)	
أفول النجم (*‘fûl ‘al-najm* / le coucher de l’étoile)	أفل النجم (*‘fala ‘al-najm* / l’étoile se couche)	

Figure 20
Les collocations dénotant le mouvement des astres et leurs dérivés verbaux

La figure ci-dessus montre que la langue arabe penche vers la synonymie : un sens est exprimé par plus d’un lexème. Ce qui représente une des ressources de sa richesse. En revanche, le lexique français décrit chaque mouvement de l’astre par une seule collocation, comme il sera explicité dans les phrases (75) et (76).

C’est pourquoi le nombre de collocations arabes dépasse celui des collocations françaises.

(75) Selon les autorités et des ONG sur place, l’opération entamée peu après le **lever du soleil**, se déroulait dans le calme. (Le Figaro, L’évacuation du camp d’Idomeni en Grèce a commencé dans le calme, 24/5/2016)

(76) Le ciel de New York devient violet lors d’un **coucher de soleil**. (Le Figaro, titre de l’article, 12/10/2016)

Les collocations françaises sont construites d’après les mêmes patrons syntaxiques adoptés en langue arabe : (N + N) et (V + N). Chaque lexème est employé soit sous la forme d’un nom, soit sous la forme d’un verbe.

(77) Alors que San Francisco dort encore, **le soleil se lève** en Australie. (Le Monde, Village solaire..maison flottante..des solutions face au réchauffement, 2/12/2015)

(78) Sous ces latitudes, **le soleil se couche** avant l’heure du goûter. (Le Monde, Le ski de fond, nouveau défi de Martin Fourcade, 28/11/2015)

(79) Le lever cosmique ou le lever vrai du matin : jour où **l’étoile se lève** le matin en même temps que le Soleil. (Site de l’Obersvatoire de Paris)

1.1.3. Les collocations dénotant le rapport entre l’astre et le phénomène naturel

La troisième sous-catégorie des collocations qui sont créées à travers les unités lexicales de base explicitent le rapport ente le corps céleste et le phénomène naturel qu’il émet. Par exemple, la lexie « .2.I#نجم » (*najm#I.2.*) représente la lumière émise par « .1.I#نجم » (*najm#I.1.*). La collocation « ضوء النجوم » (*ḍû‘ ‘al-njûm* / lumière d’étoiles) détermine ce rapport.

(80) تحرم المصابيح الكهربائية أكثر من 83% من سكان العالم من الاستمتاع **بضوء النجوم**[172].
(جريدة الوفد، "ستار ضوئي" يحجب "أعظم عجائب الطبيعة"، 2016/6/11)

taḥrim ʻal-mṣâbîḥ ʻal-kahrbâʻyya ʻakṯar min 83% min sukân ʻal-ʿâlam min ʻal-ʻstimtâʿ ***biḍûʻ ʻal-njûm***

Les lampes électriques privent plus de 83% des habitants du monde de jouir de **la lumière d'étoiles**. (Journal Al-Wafd)

(81) Les instruments astronomiques sont capables de capter **la lumière d'étoiles**. (Site cosmovisions)

La collocation « lumière d'étoiles » est créée à partir de la forme pluriel de « .1.I#نجم » (*najm#I.1.*). Elle explicite un autre type de flexibilité qui caractérise la structuration des semi-phrasèmes : c'est la flexibilité morphologique[173].

Nous remarquons que les cooccurrents des lexies du vocable « نجم » (*najm*) sont fort limités, si nous les comparons à ceux qui se combinent avec les lexies du vocable « شمس » (*šams*). Nous l'avons constaté en étudiant, ci-dessus, les collocations qui dénotent le mouvement de l'astre. Il paraîtra aussi clairement à travers le nombre multiple des collocations construites autour de la lexie « .2.I#شمس » (*šams#I.2.*) qui se combine avec des lexèmes dénotant la lumière et la chaleur.

(82) تحدث ظاهرة الخسوف عندما تحجب الأرض **نور الشمس** عن سطح القمر. (جريدة الوفد، المنطقة العربية على موعد مع خسوف للقمر الليلة، 2016/9/16)

taḥduṯ ẓâhrat ʻal-ẖsûf ʿindamâ taḥjub ʻal-ʻarḍ ***nûr ʻal-šams*** *ʿan saṭḥ ʻal-qamar*

---

[172] - La lettre "ب" (b) qui est ajoutée à la collocation "ضوء النجوم" (lumière d'étoiles) dans la phrase (80), ne fait pas partie de son signifiant ou de sa forme orthographique. C'est une préposition qui suit le verbe « استمتع » : on dit « استمتع ب » (jouir de).

[173] - Une locution n'admet pas l'emploi des variations morphologiques de ses composantes.

Le phénomène de l'éclipse se fait lorsque la Terre éclipse **la lumière du soleil** de la surface de la lune. (Journal Al-Wafd)

(83) قضاء 40 دقيقة في **ضوء الشمس** يمكن أن يحسن نظر الأطفال. (جريدة الشروق، دراسة : عدم التعرض لضوء النهار يصيب الأطفال بقصر النظر، 2015/4/25)

*qaḍâ 40 daqîqa fî **ḍû' 'al-šams** yumkin 'an yuḥasin naẓar 'al-'aṭfâl*

Passer 40 minutes sous **la lumière du soleil** pourrait améliorer la vue des enfants. (Journal Al-Cherouk)

La lexie française « SOLEIL#I.2. » se combine avec la lexie « LUMIERE#I.1.a. » pour former la collocation « lumière du soleil ».

(84) Une technologie qui permet de capter **la lumière** naturelle **du soleil** pour la diffuser directement dans nos espaces intérieurs. (Le Figaro, Ces capteurs permettent d'éclairer nos intérieurs à la lumière naturelle, 30/8/2016)

En fait, les deux collocations « نور الشمس » (*nûr 'al-šams*) et « ضوء الشمس » (*ḍû' 'al-šams*) sont synonymes. La lexie française « LUMIERE#I.1.a. » possède deux équivalentes en langue arabe : « نور » (*nûr*) et « ضوء » (*ḍû'*). Ce qui prouve de nouveau l'importance accordée par la linguistique arabe à la relation paradigmatique de synonymie.

D'autre part, le phénomène de la chaleur émis par « شمس#I.1. » (*šams#I.1.)* est exprimé par la collocation « حرارة الشمس » (*ḥarârit 'al-šams*).

(85) وفاة 4 حالات نتيجة تعرضهم **لحرارة الشمس** المباشرة. (جريدة الوفد، عنوان المقال، 2015/8/9)

*wafât 4 ḥâlât natîjat taʿaruḍhum **liḥarârit 'al-šams** 'al-mubâšira*

Le décès de quatre personnes à cause de leur exposition à **la chaleur** directe **du soleil**. (Journal Al-Wafd)

(86) Les chaussées, les routes et les bâtiments emmagasinent **la chaleur du soleil** alors que la végétation joue un rôle d'atténuer en rafraîchissant l'air. (Le Monde, Entre un espace rural et la ville, l'écart de la température peut être de plus de 10 C, 26/8/2016)

Quant à la collocation « أشعة الشمس » (*ʻašʿit ʻal-šams*), elle est spécifique du point de vue qu'elle est utilisée dans certains contextes comme synonyme de (lumière) et dans d'autres comme synonyme de (chaleur).

(87) توارت **أشعة الشمس**، للمرة الأولى في التاريخ، عن وجه رمسيس الثاني. (موقع مباشر مصر)

*tawârat **ʻašʿit ʻal-šams**, lilmara ʻal-ʻûla fî ʻal-târîẖ, ʿan wajh ramsîs ʻal-ṯânî*

Les rayons du soleil ont disparu, pour la première fois dans l'histoire, du visage de Ramsis II. (Site Moubachr Misr)

(88) بسبب موجة الحر...وزارة الصحة تحذر من التعرض **لأشعة الشمس** المباشرة. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 2000/8/16)

*Bisabab mawjat ʻal-ḥar…wizârat ʻal-ṣiḥa tuḥaḏir min ʻal-taʿaruḍ **liʻašiʿat ʻal-šams** ʻal-mubâšira*

A cause de la vague de chaleur, le ministère de la santé met en garde contre l'exposition aux **rayons** directs **du soleil**. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

Dans (87) elle dénote la lumière qui illumine le visage du roi pharaonique, alors que dans (88) elle connote plutôt la chaleur nuisible du soleil.

La double signification de la collocation arabe « أشعة الشمس » (*ʻašʿit ʻal-šams*) est aperçue aussi à travers son équivalente française « rayons du soleil ».

(89) Leur concentrateur thermique qui, grâce à un système de 20 miroirs, capte **les rayons du soleil** pour chauffer l'eau. (Le Monde, Dans les Yvelines, des éco-hackeurs au service du climat, 16/9/2015)

(90) L'église franciscaine dont l'ocre baroque reçoit les premiers **rayons du soleil**. (Le Monde, Ljubljana miroir slovène, 10/3/1990)

L'étude de la combinatoire lexicale de la collocation dans les deux phrases permet d'en saisir le sens. La combinatoire entre la collocation « les rayons du soleil » et le lexème « chauffer » observée dans la phrase (89) montre que le sens ciblé est la chaleur. De l'autre côté, l'adjectif « premier » est parmi ceux désignant la lumière. On dit « la première lueur du matin » pour évoquer la lumière faible qui apparaît au début du jour et qui précède le lever du soleil. Par conséquent, sa combinatoire avec « rayons du soleil », comme dans la phrase (90), signifie qu'il s'agit de la lumière du soleil. Or, il est impossible d'employer le lexème « premier » pour dénoter la chaleur. La collocation « la première chaleur » est incorrecte sur le plan linguistique aussi bien que pragmatique.

Il est à souligner que les deux sens des collocations « أشعة الشمس » (*ʻašʿit ʻal-šams*) et « rayons du soleil » ne sont pas une preuve de leur caractère polysémique, car il ne s'agit pas de deux lexies, mais d'une nuance de sens qui explicite la double influence exercée par l'astre « soleil » sur les vivants. Cette tendance à séparer les deux phénomènes qui sont émis par le soleil, est due à leurs effets contradictoires. La lumière naturelle du soleil est nécessaire pour la continuité de la vie. Par contre, l'intensité de la chaleur représente parfois un danger qui menace l'homme et tous les êtres vivants. C'est pourquoi la collocation « حرارة الشمس »

(*ḥarârit ʻal-šams*) se combine, par exemple, avec des lexèmes ayant de connotation négative tels que ceux mentionnés dans la phrase (85) : « وفاة » (*wafâh* / mort). La quatrième sous-catégorie de collocations rend plus clair le décalage entre la lumière tendre et la forte chaleur du soleil.

1.1.4. Les collocations dénotant le phénomène naturel

Ce type de collocations est descriptif parce qu'elles décrivent les caractéristiques des phénomènes naturels. Prenons l'exemple du lexème « سطوع » (*stûʿ*) qui se combine avec « .2.I#نجم » (*najm#I.2.*) pour décrire son degré de luminosité.

(91) المغناطيسية القوية حول النجم، و التي يمكن أن تساعد في تفسير الزيادة الغير عادية في **سطوع النجم**. (جريدة اليوم السابع، علماء الفلك يكشفون عن أسباب سطوع النجم الثنائية، 2016/12/12)
ʻal-maġnâṭîsyya ʻal-qawiyya ḥawla ʻal-najm, wa ʻallatî wumkin ʻan tusâʿid fî tafsîr ʻal-ziyâda ʻal-ġîr ʿâdiyya fî sṭûʿ ʻal-najm

La lexie « .I#فجر » (*fajr#I.*), à son tour, se combine avec les deux lexèmes synonymes « طلوع » (*ṭlûʿ*) et « بزوغ » (bzûġ)[174] – ainsi que leurs dérivés verbaux « طلع » et « بزغ » – afin d'exprimer l'apparition des premiers rayons lumineux du matin.

(92) الصوم من **طلوع الفجر** إلى غروب الشمس. (جريدة الوفد، مراحل تشريع الصوم، 2013/7/27)
*ʻal-ṣawm min **ṭlûʿ** **ʻal-fajr** ʻilâ ġrûb ʻal-šams*

[174] - Nous n'avons pas trouvé en langue française des lexèmes équivalents. D'habitude, on emploie le syntagme libre « dès l'aube » pour exprimer l'apparition des premières lueurs du matin.

Le jeûne dès **l'apparition de l'aube** jusqu'au coucher du soleil. (Journal Al-Cherouk)

(93) يباح لمن ينوي الصيام أن يعمل كل عمل يعمله المفطر من بعد غروب الشمس إلى أن **يطلع الفجر**.
(جريدة الوفد، المفتي : يجوز الأكل بعد مدفع الإمساك، 2012/7/21)

yubâḥ liman yanwî 'al-ṣiyâm 'an yaʿmal kul ʿamal yaʿmalahu 'al-mufṭir min baʿd ġrûb 'al-šams 'ilâ 'an ***yaṭlaʿ 'al-fajr***

Il est permis à celui qui veut jeûner de faire tout ce que la personne qui ne jeûne pas, fait après le coucher du soleil jusqu'à ce que **l'aube apparaisse**. (Journal Al-Cherouk)

Les collocations qui sont construites à partir de la lexie « شمس#I.2. » (*šams#I.2.*) pour désigner la lumière et la chaleur sont multiples : la collocation nominale « سطوع الشمس » (*sṭûʿ 'al-šams*) ainsi que son dérivé verbal « سطعت الشمس » (*saṭaʿat 'al-šams* / le soleil brille) et adjectival « الشمس ساطعة » (*'al-šams sâṭiʿa* / le soleil brillant) explicitent le degré de brillance de la lumière.

(94) تعرضت محافظة الشرقية لموجة من الطقس السيئ و الأمطار الغزيرة، و قلت فترات **سطوع الشمس**. (جريدة الشروق، تعطيل الدراسة بالفترة المسائية في أسيوط لسوء الأحوال الجوية، 2015/12/13)

taʿaraḍat muḥâfaẓat 'al-šarqyya limawja min 'al-ṭaqs 'al-sayi' wa 'al-'amṭâr 'al-ġazîra, wa qalat fatarât ***sṭûʿ 'al-šams***

Le gouvernorat Al-Charkyya a subi une vague de mauvais climat et de pluie intense et les périodes de **brillance du soleil** ont diminué. (Journal Al-Cherouk)

En outre, la collocation nominale « كسوف الشمس » (*ksûf 'al-šams*) et son dérivé verbal « كسفت الشمس » (*kasifat 'al-šams* / le soleil s'éclipse) et adjectival « الشمس مكسوفة » (*'al-šams maksûfa* / le soleil est éclipsé) dénotent la disparition éphémère de la lumière émise par l'astre.

(95) العالم يشهد **كسوف الشمس**. (جريدة اليوم السابع، عنوان المقال، 2015/3/20)

ʻal-ʿâlam yašhad ***ksûf ʻal-šams***

Le monde observe **l'éclipse du soleil**. (Journal Youm Al-Sabii)

Il est à noter que la collocation « كسوف الشمس » (*ksûf ʻal-šams*) diffère de la collocation « غروب الشمس » (*ġrûb ʻal-šams*). La première ne dénote pas le mouvement de l'astre, comme c'est le cas avec la deuxième. « كسفت الشمس » (*kasafat ʻal-šams*) ne signifie pas sa disparition dans l'Ouest, mais c'est une disparition éphémère à cause du mouvement d'un autre astre qui passe devant le Soleil et, par conséquent, éclipse sa lumière. L'adjectif « مكسوفة » (*maksûfa*) qui est un nom de complément d'objet (اسم مفعول / *ʻism mafʿûl*) et qui est dérivé du verbe « كسف » (*kasafa*), justifie cette conception de l'éclipse de Soleil. En fait, le nom de complément d'objet (اسم مفعول / *ʻism mafʿûl*) en langue arabe, désigne la personne ou l'entité qui subit l'action d'une autre personne ou d'une autre entité. Si l'éclipse de Soleil exprimait un mouvement de l'astre, il en serait dérivé le nom du sujet (اسم فاعل / *ʻism fâʿil*) « كاسفة » (*kâsifa*).

D'autre part, le sens de la chaleur est exprimé à travers quatre collocations qui déterminent son intensité en utilisant les lexèmes qui dénotent les saisons.

شمس الصيف / *šams ʻal-ṣayf*

(96) إليكي بعض النصائح للعناية بالشعر و حمايته من **شمس الصيف** الحارقة. (جريدة الأهرام، "في الصيف" شعرك يحترق، 2015/5/7)

ʻilaykî baʿḍ ʻal-nṣâʿiḥ llʿnâya blšaʿr wa ḥmâythi min ***šams ʻal-ṣayf*** *ʻal-ḥârqa*

Voici quelques conseils pour prendre soin de vos cheveux et pour les protéger du **soleil** brûlant **d'été**. (Journal Al-Ahram)

شمس الخريف / *šams ‘al-ẖarîf*

(97) حينما تنحسر حرارة الشمس في الصيف و تحل محلها **شمس الخريف** الهينة. (جريدة الشروق، الشمس الدفءو الضياء و الضربة القاضية، 2014/6/7)

ḥînmâ tanḥaṣir ḥrârit ‘al-šams fî ‘al-ṣayf wa taḥil maḥalahâ ***šams ‘al-ẖarîf***

Lorsque la chaleur du soleil s’atténue en été et **le soleil** léger **d’automne** la remplace. (Journal Al-Cherouk)

شمس الربيع / *šams ‘al-rabîʿ*

(98) ينتظر الناس بزوغ شمس الربيع حتى لو ظل الجو فظيعا. (جريدة الشروق، الاسم لطوبة..و الفعل لأمشير، 2012/2/22)

yantaẓir ‘al-nâs bzûġ šams ‘al-rabîʿ ḥattâ law ẓal ‘al-jaw faẓîʿan

Les gens attendent l’apparition du soleil de printemps même si le climat reste mauvais. (Journal Al-Cherouk)

شمس الشتاء / *šams ‘al-šitâ‘*

(99) شرم الشيخ تعد وجهة رائجة لسياح شمال أوروبا الباحثين عن **شمس الشتاء**. (جريدة الوفد، تراجع أسهم شركات السفر بعد تحذير بريطانيا بشأن منتجع مصري، 2015/11/5)

šarm ‘al-šayẖ tuʿad wajha râ‘ija lsuyâḥ šmâl ‘ûrûbâ ‘al-bâḥṯîn ʿan ***šams ‘al-šitâ‘***

Charm El-Cheikh constitue un endroit privilégié pour les touristes de l’Europe du Nord recherchant **le soleil d’hiver**. (Journal Al-Wafd)

Pour qualifier un nom, la grammaire arabe permet le recours à un autre nom qui joue le rôle d’un complément par rapport au premier et qui est utilisé en tant que description. Des groupes nominaux qui se composent d’un « مضاف » (*muḍâf* / nom) et d’un « مضاف إليه » (*muḍâf ‘ilih* / complément de nom) où ce dernier joue le rôle syntaxique d’un adjectif. Si nous observons les collocations construites à partir des noms de saisons, nous saisirons qu’elles visent la description du degré de chaleur

ressenti à chaque saison : les trois collocations « شمس الربيع », « شمس الخريف » et « شمس الشتاء » connotent la chaleur modérée du soleil. Cependant, « شمس الصيف » connote la chaleur intense. La collocation « شمس الصيف », à titre d'exemple, pourrait être considérée comme synonyme de la collocation « الشمس الشديدة » où l'intensification est exprimée dans la première par le nom « صيف » (*ṣayf* / été) et dans la deuxième par l'adjectif « شديدة » (*šadîda* / intense).

Les lexies qui dénotent un phénomène naturel en langue française sont décrites par des collocations qui reflètent le même contenu sémantique exprimé par les collocations arabes : le lexème « brillance » décrit la lumière du soleil alors que « éclipse » décrit sa disparition éphémère à cause du mouvement d'un astre passant devant le Soleil.

(100) Loué par la presse britannique, Alt-J est programmé en fin de journée, quand s'atténue **la brillance du soleil**. (Le Monde, Rock en Seine, une gigantesque boîte à surprises, 22/8/2014)

(101) Un « anneau de feu » dans le ciel de Chili à l'occasion d'**une éclipse solaire**. (Le Figaro, titre de l'article, 27/2/2017)

A travers la même règle grammaticale qui est expliquée ci-dessus et qui permet l'usage du nom pour qualifier un autre nom, les lexèmes de saisons se combinent avec « SOLEIL#I.2. » pour désigner le degré de chaleur.

(102) Dehors, les quelques vacanciers qui n'ont pas renoncé usent leurs après-ski dans la poussière sous un **soleil de printemps**. (Le Monde, Privées de neige et incapables d'attirer une nouvelle clientèle, les stations de ski en panne, 16/1/1990)

(103) J'étais resté seul avec mon appareil photo, observant le subtil mouvement de la lumière du **soleil d'hiver** qui filait vers l'Ouest. (Le Monde, Carte blanche à Nick Meek, photographe, 11/2/2012)

(104) De Biotherm à Clinique, de Clarins à Nivea, le soleil de l'été 1997 rime avec des indices de protection d'au moins 30. (Le Monde, Solairement correct, 23/5/1997)

Notons que la collocation « soleil d'été » équivaut au « soleil de plomb » qui exprime aussi la chaleur intense du soleil.

(105) Derrière les rideaux tirés pour le protéger d'un **soleil de plomb**, Saada Ndiaye attend son heure. (Le Monde, L'appel de l'Europe des Sénégalais, envers et contre tout, 11/11/2015)

Nous pourrions considérer « soleil de plomb » comme équivalente à la collocation arabe « الشمس الشديدة » (*'al-šams 'al-šadîda*).

Si les deux langues partagent le même contenu sémantique exprimé par les collocations qui dénotent un phénomène naturel, elles divergent parfois en ce qui concerne leurs structures syntaxiques. Pour des raisons purement stylistiques, les collocations qui sont construites à partir des dérivés verbaux et adjectivaux sont acceptables dans une langue et ne le sont pas dans l'autre. Par exemple, la langue française permet l'usage des dérivés adjectivaux des noms de saisons, comme les phrases suivantes le montrent.

(106) Dehors, il fait un **soleil** quasi **printanier**. (Le Monde, « La nuit des fantômes » de Jean-Daniel Verhaeghe, 4/3/1990)

(107) Le cadavre nu se décompose, la tête rongée par les vers sous le soleil automnal. (Le Monde, Dans Sinjar, après l'enfer de l'Etat islamique, 4/12/2015)

En revanche, la stylistique arabe ne permet pas l'usage de l'adjectif « ربيعي » (*rabîʿî* / printanier) qui est dérivé du lexème nominal « ربيع » (*rabîʿ* / printemps). La phrase (108) est inacceptable du point de vue stylistique bien qu'elle soit grammaticalement correcte.

(108) * ينتظر الناس بزوغ **الشمس الربيعية** حتى لو ظل الجو فظيعا.

*yantaẓir ʻal-nâs bzûġ **ʻal-šams ʻal-rabîʿiyya** ḥattâ law ẓal ʻal-jaw faẓîʿan*

Les gens attendent l'apparition du **soleil printanier** même si le climat reste mauvais.

La deuxième lexie qui appartient à la catégorie des collocations dénotant un phénomène naturel c'est « نور#I.1.a. » (*nûr#I.1.a.*). Les trois phrases suivantes présentent les trois collocations qui sont construites à partir de cette lexie.

(109) افتح الستائر و دع **نور الشمس** يتسرب إلى البيت. (جريدة الشروق، أسباب المزاج السوداوي صباحا، 2015/2/19)

*ʻiftaḥ ʻal-stâʻir wa daʿ **nûr ʻal-šams** yatasarab ʻilâ ʻal-bayt*

Ouvre les rideaux et laisse **la lumière du soleil** pénétrer dans la maison. (Journal Al-Cherouk)

(110) أنت بحاجة دائمة لرؤية **النور الطبيعي**. (جريدة الشروق، أسرار البيت الهادئ، 2012/6/6)

*ʻanta biḥâja dâʻima liruʻyit **ʻal-nûr ʻal-ṭabîʿî***

Vous avez toujours besoin de voir **la lumière naturelle**. (Journal Al-Cherouk)

(111) ما إن أشرق **نور الصباح** حتى قام حسن و ارتدى ملابسه و طلب مدير مكتب الرئيس. (جريدة الشروق، عبد الناصر لأمريكا بعد محاولة شرائه بمليون جنيه، 2013/9/29)

mâ ʻin ʻašraqa ***nûr ʻal-ṣabâḥ*** *ḥattâ qâm ḥasan wa ʻirtadâ mlâbisahu wa ṭalaba mudîr maktab ʻal-raʻîs*

Dès que **la lumière du matin** s'est levée, Hassan s'est réveillé, il s'est habillé et il a appelé le secrétaire du président. (Journal Al-Cherouk)

Les trois collocations sont quasi-synonymes étant donné les variations sémantiques qui en existent. La lexie « .a.1.I#نور » (*nûr#I.1.a.*), dans la phrase (109), se combine avec la lexie « .1.I#شمس » (*šams#I.1.*) pour dénoter la source de la lumière. Dans la phrase (110), elle se combine avec le lexème « طبيعي » (*ṭabîʻî*) afin de caractériser la lumière émise par « .1.I#شمس » (*šams#I.1.*). En outre, dans la phrase (111), la même lexie se combine avec le lexème « صباح » (*ṣabâḥ*) précisant ainsi le temps d'apparition de la lumière émise par « .1.I#شمس » (*šams#I.1.*). Malgré ces légères nuances qui existent entre les trois collocations nous pourrions les considérer comme synonymes exacts, car l'une peut remplacer l'autre sans que la structure sémantique de la phrase ne change. Si nous remplaçons la collocation « نور الشمس » (*nûr ʻal-šams*) dans la phrase (109) par « النور الطبيعي » (*ʻal-nûr ʻal-ṭabîʻî*) ou « نور الصباح » (*nûr ʻal-ṣabâḥ*), la forme sémantico-syntaxique de la phrase ne subira aucune modification.

(109) افتح الستائر و دع **نور الشمس** يتسرب إلى البيت.

ʻiftaḥ ʻal-stâʻir wa daʿ ***nûr ʻal-šams*** *yatasarab ʻilâ ʻal-bayt*

Ouvre les rideaux et laisse **la lumière du soleil** pénétrer dans la maison.

- افتح الستائر و دع **النور الطبيعي** يتسرب إلى البيت.

ʻiftaḥ ʻal-stâʻir wa daʿ ***ʻal-nûr ʻal-ṭabîʻî*** *yatasarab ʻilâ ʻal-bayt*

Ouvre les rideaux et laisse **la lumière naturelle** pénétrer dans la maison.

- افتح الستائر و دع **نور الصباح** يتسرب إلى البيت.

ʻiftaḥ ʻal-stâʻir wa daʿ ***nûr ʻal-ṣabâḥ*** *yatasarab ʻilâ ʻal-bayt*

Ouvre les rideaux et laisse **la lumière du jour** pénétrer dans la maison.

La lexie française « LUMIERE#I.1.a. » qui équivaut à « .a.1.I#نور » (*nûr#I.1.a.*), forme les trois collocations suivantes :

(112) J'étais resté seul avec mon appareil photo, observant le subtil mouvement de **la lumière du soleil** d'hiver qui filait vers l'Ouest. (Le Monde, Carte blanche sur Nick Meek, 11/2/2012)

(113) Il s'oppose au poulet labellisé qui a été nourri au minimum 81 jours à **la lumière naturelle** avec un parcours herbeux. (Le Monde, Un poulet sur trois est importé, 21/11/2011)

(114) Une solution pour amener **la lumière du jour** à l'intérieur des bâtiments par fibre optique. (Le Monde, Ils surfent sur les greentechs pour lancer leur start-up, 9/12/2015)

Effectivement, la similarité qui se trouve entre les collocations arabes et celles françaises, paraît claire d'après les exemples cités ci-dessus. Nous remarquons aussi la présence des mêmes nuances de sens qui ont été relevées en langue arabe. Donc, nous déduisons la présence d'une symétrie entre le français et l'arabe concernant le contenu sémantique des collocations construites à partir des unités lexicales de base ou les lexies métonymiques. Cette symétrie n'est pas complète au niveau de la forme syntaxique pour des raisons stylistiques plutôt que grammaticales.

Nous passons par la suite aux collocations qui sont créées à partir des lexies dénotant un phénomène social pour observer l'équivalence entre les deux langues au niveau de la formulation des images métaphoriques.

1.2. Les collocations imagées

Les lexies métaphoriques contribuent à la construction des collocations imagées. Le phénomène naturel est employé au sens figuré pour décrire un phénomène social ou politique qui représente la base de collocation. La lexie métaphorique constitue le collocatif. Ce qui diffère des collocations construites à partir de l'unité lexicale de base où cette dernière constitue la base de la collocation. En fait, le nom des phénomènes naturels décrivent les phénomènes sociaux visés par l'énoncé. Donc, le nom du phénomène naturel est considéré comme adjectif qui caractérise le nom du phénomène social. Par conséquence, le noyau de la collocation est le phénomène social, c'est pourquoi il représente la base de la collocation. Agnès Tutin et Francis Grossmann délimitent trois types de collocations imagées[175] dont deux apparaissent à travers le patron [phénomène naturel – phénomène social]. Ils soulignent aussi la régularité de ces collocations qui sont souvent construites à partir d'un patron sémantique et syntaxique déterminé. Les collocations imagées qui seront citées au cours de la présente recherche sont élaborées selon le patron sémantique (Phénomène naturel + Phénomène social) et en adoptant le patron syntaxique (N + Dét + N).

1.2.1. Les collocations de type appréciatif mélioratif

Les lexies arabes « III#شمس » (*šams#III.*), « II#نور » (*nûr#II.*) et « III#فجر » (*fajr#III.*) forment des collocations imagées de type appréciatif mélioratif, puisqu'elles soulignent l'effet positif d'un phénomène social, politique ou religieux, comme les phrases suivantes le démontrent.

(115) **شمس الحرية الثقافية** تشرق دائما بمصر. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 2001/12/27)

[175] - Cf. supra, **Chapitre deuxième**, p. 81.

šams ‘al-ḥuriyya ‘al-ṯqâfiyya *tašruq dâ‘iman bimiṣr*

Le soleil de la liberté culturelle se lève toujours en Egypte. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(116) الاستشراق لن يحجب **نور الإسلام**. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1989/4/27)

‘al-‘istišrâq lan yaḥjub ***nûr ‘al-‘islâm***

L’orientalisme n’entravera pas **la lumière de l’Islam**. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(117) ها هو الليل قد انجلى و طلع **فجر الحرية** ليضئ مستقبل شبابنا. (جريدة الوفد، الأقدار تدعمك ..إلى الأمام يا بلادي، 2011/6/1)

hâ huwa ‘al-layl qad ‘injalâ wa ṭalaʿa ***fajr ‘al-ḥuriyya*** *liyuḍî‘ mustaqbal šabâbunâ*

La nuit prend fin et **l’aube de la liberté** apparaît pour illuminer l’avenir d enos jeunes. (Journal Al-Wafd)

Les collocations (شمس الحرية الثقافية), (نور الإسلام) et (فجر الحرية) sont imagées. Dans la phrase (115), la liberté culturelle est comparée au soleil ; dans la phrase (116), l’Islam est comparée à la lumière ; et dans la phrase (117), la liberté est comparée à l’aube. Le lexème qui dénote un phénomène social ou religieux représente la base de la collocation où il est mentionné. La preuve est le sens qui reste complet même avec la suppression du collocatif.

En ce qui concerne la langue française, les collocations imagées de type appréciatif mélioratif sont construites à travers les lexies « LUMIERE#II. » et « AUBE#III. ».

(118) Un spectacle de marionnettes sont censées illustrer l’opposition entre **la lumière aveuglante du pouvoir** et les lueurs de la résistance. (Le Monde, Les vacances de Monsieur Dieutre, 1/12/2015)

(119) Nous sommes à **l'aube d'une révolution**, vous êtes la résistance. (Site Buzzly)

Dans la phrase (118), le pouvoir est comparé à la lumière. En outre, dans la phrase (119), la révolution est comparée à l'aube dont on attend l'apparition. Le lexème « pouvoir » est la base de la collocation « la lumière du pouvoir », alors que le lexème « révolution » constitue la base de la collocation « l'aube de la révolution ».

1.2.2. Les collocations de type appréciatif péjoratif

La lexie arabe « .VI#نار » (*nâr#IV.*) et son équivalente française « FEU#IV. » sont les seules dans le patron étudié, qui contribuent à la formation de ce type de collocations qui marquent l'effet négatif d'un phénomène social.

(120) الإخوان يشعلون **نار الحرب الأهلية** في دمياط. (جريدة اليوم السابع، عنوان المقال، 2015/5/7)
*ʻal-ʻiẖwân yušʻilûn **nâr ʻal-ḥarb ʻal-ʻahliyya** fî dumyâṭ*
Les Frères musulmans ravivent **le feu de la guerre civile** à Damiette. (Al-Youm Al-Sabii)

(121) Le groupe s'est retrouvé sous **le feu des critiques** et a vu sa fréquentation plonger dans ses zones parcs. (Le Monde, Sea World défend son élevage d'orques en captivité devant la justice, 30/12/2015)

1.2.3. Les collocations à double connotation

Entre les collocations mélioratives et péjoratives, il en existe un groupe ayant un statut intermédiaire. Le troisième type de collocations imagées se forme à travers les deux lexies arabes « III#نجم » (*najm#III.*) et « II#شرارة » (šarâra#II.) qui sont utilisées avec des phénomènes négatifs ou positifs formant des collocations

qui ont une double connotation (appréciative et péjorative) telle que les phrases suivantes illustrent.

« II#شرارة » (šarâra#II.)

(122) حركة تمرد بدورها الثائر التي أطلقت **شرارة ثورة 30 يونيو**. (جريدة الوفد، تمرد .. شرارة الثورة، 2014/6/30)

ḥarakit tamarud bidawrihâ ʻal-ṯâʻir ʻallatî ʻaṭlaqat ***šarârit ṯawrit 30 yunyû***

Le mouvement Tamaroud avec son rôle révolutionnaire, a déclenché **l'étincelle de la révolution du 30 juin**. (Journal Al-Wafd)

(123) زكي بدر أطلق **شرارة الإرهاب** الأولى بضرب المساجد. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1994/2/27)

zaky badr ʻaṭlaqa ***šarârit ʻal-ʻirhâb*** *ʻal-ʻûlâ biḍarb ʻal-msâjid*

Zaki Badr a déclenché la première **étincelle du terrorisme** en attaquant les mosquées. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

Remarquons la différence d'usage de la lexie « II#شرارة » (šarâra#II.) dans ces deux phrases : la collocation « شرارة ثورة 30 يونيو » qui décrit la Révolution de 30 juin est de type appréciatif mélioratif. Par contre, la collocation « شرارة الإرهاب » qui décrit le phénomène de terrorisme est de type péjoratif.

« III#نجم » (*najm#III.*)

(124) سطع **نجم الحرية** فوق برلين الموحدة. (جريدة الشروق، جدار العار، 2012/12/9)

saṭaʿa ***najm ʻal-ḥuriyya*** *fawqa birlîn ʻal-muwaḥada*

L'étoile de la liberté brille sur Berline unie. (Journal Al-Cherouk)

(125) كانت أعلى تجليات هذا الفكر الأصولي مع بزوغ **نجم تنظيم القاعدة**. (جريدة الشروق، "أساطير رجل الثلاثاء" رواية جديدة تتعرض لتاريخ جماعات الإسلام السياسي، 2013/3/10)

kânat ʻaʿlâ tajalyât haḏâ ʻal-fikr ʻal-ʻuṣûlî maʿa bzûġ ***najm tanẓîm ʻal-qâʿida***

Les idées de cette pensée radicaliste dominent avec l'apparition de **l'étoile d'Al-Qaâda**. (Journal Al-Cherouk)

La double connotation de « III#نجم » (*najm#III.*) paraît claire à travers sa combinatoire possible avec le lexème « الحرية » (*ʻal-ḥuriyya* / la liberté) et le lexème « القاعدة » (*ʻal-qâʻida*) qui est le nom propre d'un mouvement terroriste.

En revanche, la langue française ne comporte qu'une seule lexie ayant une double connotation : « ETINCELLE#II. ».

(126) Dans l'atmosphère empoisonnée, la moindre **étincelle de liberté** menace de mettre le feu à la haine. (Le Monde, Moi ou la mort, 19/1/2012)

(127) La première **étincelle de terrorisme** s'allume potentiellement en chacun de nous chaque fois que nous voulons imposer notre volonté au nom de ce que nous croyons vrai. (Site kolibricoaching, Comme un seul homme, 15/1/2015)

La même lexie s'ajoute une fois au lexème « liberté » et une autre fois au lexème « terrorisme » pour créer deux collocations ayant deux connotations contradictoires.

1.3. Des types particuliers de collocations

Cette catégorie groupe les collocations construites à partir des autres lexies des vocables étudiés. Ces lexies sont les mêmes en arabe et en français et elles se combinent avec les mêmes lexèmes selon le même patron syntaxique.

Premièrement, la lexie arabe « .II#نار » (*nâr#II.*). Elle est employée seule ou en collocation pour désigner l'enfer.

(128) الله تعالى تكرم فأخبر أنه لا يخلد في **النار** من مات مسلما. (جريدة الشروق، فتاوى فاسدة، 2011/1/23)

ʻAllah taʿâlâ takaram faʻahbara ʻanahu lâ yuhalad fî ʻal-nâr man mâta musliman

Dieu a dit que le musulman qui meurt ne vivra pas éternellement dans l'enfer. (Journal Al-Cherouk)

Deux collocations sont construites à partir de cette lexie :

(129) إنه ابتعد عن ربه الأعلى، فصار مستحقا **لنار الله الموقدة**. (جريدة الشروق، الهدى، 2010/2/4)

ʻinahu ʻibtaʿada ʿan rabahu ʻaʿla, faṣâra mustaḥiqan linâr ʻallâh ʻal-mûqada

Il s'est éloigné du Dieu le plus puissant et il a mérité donc le feu de Dieu. (Journal Al-Cherouk)

(130) الانتحاري الذي تسبب في الانفجار في **نار جهنم** مخلدا و ليس شهيدا. (جريدة الوفد، وكيل الأزهر : الانتحاري في نار جهنم مخلدا، 2014/1/24)

ʻal-ʻintiḥârî ʻaladî tasabab fî ʻal-ʻinfijâr fî nâr juhanam muhaladan wa laysa šahîdan

Le kamikaze qui a causé l'explosion vit éternellement dans le feu de l'Enfer, il n'est pas considéré comme un martyre (Journal Al-Wafd)

Selon la conception religieuse, la lexie « نار#II. » (*nâr#II.*) est présentée comme un lieu où Dieu fait entrer les pécheurs. C'est pour cette raison qu'elle se combine avec des verbes d'action exprimant l'acte d'entrer dans le feu ou d'en sortir :

- « دخل النار » (*dahala ʻal-nâr* / entrer dans le feu).
- « خرج من النار » (*haraja min ʻal-nâr* / sortir du feu).

D’autre part, la lexie française « Feu#II. » ayant le même sens de « نار#II. » (*nâr#II.*) ne s’emploie qu’en collocations : « le feu de Dieu » et « le feu de l’Enfer ». Son usage est limité car le lexème « enfer » est souvent employé seul dans les contextes religieux pour désigner le lieu de châtiment des pécheurs.

Deuxièmement, la lexie arabe « نار#III. » (*nâr#III.*) et son équivalente française « FEU#III. » signifient le projectile que (X) lance d’une arme à feu dans le but de blesser ou tuer (Y). Leurs cooccurrents sont souvent des lexèmes verbaux qui expriment l’acte de projeter.

(131) استشهد المقدم طارق حين **أطلق** مستقلو سيارة **النار عليه**[176] أثناء وقوفه في نقطة تفتيش. (جريدة الوفد، فض رابعة سطور دامية بكتب التاريخ، 2015/8/13)

‘istušhid ‘al-muqadim ṭâriq ḥîna ‘aṭlaqa mustaqilu syâra ‘al-nâr ʿalayih ‘aṯnâ‘ wuqûfahu fî nuqṭit taftîš

Le capitaine Tarek est mort lorsque des gens dans une voiture ont ouvert le feu sur lui pendant qu’il était dans un point de contrôle. (Journal Al-Wafd)

(132) فتى من أصل آسيوي **فتح النار على** مجمع دراسي في فيرجينيا. (جريدة الوفد، هجمات القتل الجماعي في الولايات المتحدة خلال عشر سنوات، 2015/12/4)

fatâ min ‘aṣil ‘asyawî fataha ‘al-nâr ʿalâ mujamaʿ drâsî fî firjînyâ

Un jeune homme d’origine asiatique a ouvert le feu dans un bloc scolaire en Virginie. (Journal Al-Wafd)

Les deux collocations « أطلق النار على » et « فتح النار على » dénotent l’acte de projeter. Elles sont synonymes puisqu’elles expriment le même contenu sémantique et possèdent la même structure syntaxique (V + N + Prép). La lexie française « FEU#III. » se combine avec les deux lexèmes « faire » et « ouvrir » pour former

[176] - La lettre « ه » est un pronom qui renvoie au « capitaine Tarek ».

les deux collocations synonymes « faire feu sur » et « ouvrir le feu sur » selon le même patron syntaxique employé en arabe.

(133) Ils font feu sur les voitures qui les suivent. (Le Monde, Attentats du 13 novembre, 31/12/2015)

(134) J'ai vu des soldats syriens ouvrir le feu sur des camionnettes chargées de femmes et d'enfants. (Le Monde, titre de l'article, 28/5/2013)

Troisièmement, la lexie arabe « .b.1.I#نور » (*nûr#I.1.b.*) qui signifie la lumière artificielle émise d'une source d'électricité se combine avec des lexèmes dénotant l'acte d'allumer et d'éteindre la lumière.

(135) **أضاءت** الزوجة **أنوار** المنزل. (جريدة الشروق، الشروق داخل مركز التحكم في الطاقة، 2012/8/18)

ʻaḍâʻat ʻal-zawja ***ʻanwâr ʻal-manzil***

L'épouse a allumé **les lumières de la maison**. (Journal Al-Cherouk)

La phrase (135) ne détermine pas seulement le verbe qui exprime l'acte d'allumer la lumière, mais explique la possibilité d'employer la forme plurielle de la lexie. De l'autre côté, la phrase (136) détermine l'acte opposé d'allumer la lumière :

(136) اليوم ... العالم **يطفئ النور** ساعة لتوفير الطاقة و مواجهة الاحتباس الحراري. (اليوم السابع، عنوان المقال، 2015/3/28)

al-yawm ... al- ʻâlam ***yuṭfiʻ ʻal-nûr*** *sâʻa litawfîr ʻal-ṭâqa wa muwâjahit ʻal-iḥtibâs ʻal-ḥarârî*

Aujourd'hui … le monde **éteint la lumière** une heure pour économiser l'énergie et affronter l'effet de serre. (Journal Al-Youm Al-Sabii)

La lexie française « LUMIERE#I.1.b. » qui constitue l'équivalente de « .b.1.I#نور » (*nûr#I.1.b.*) se combine avec les lexèmes « allumer » et « éteindre » formant ainsi les collocations suivantes :

(137) Deux tiers des Africains ne peuvent toujours pas **allumer la lumière** le soir. (Le Monde, Baisse de tension en Afrique du Sud, 19/2/2015)

(138) Allez donc **éteindre la lumière** après avoir fini le livre. (Le Monde, L'épouvante en abyme d'Arnaud Delalanche, 3/7/2014)

Quatrièmement, la lexie « .b.1.I#شرارة » (*šarâra#I.1.b.*) qui dénote l'étincelle émise d'une source artificielle se combine fréquemment avec l'adjectif « كهربائية » (*kahrbâ'yya* / électrique) qui désigne en principe la lumière artificielle.

(139) اندلاع حريق في خط أنابيب البترول بسبب **شرارة كهربائية**. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1988/10/7)

'indlâʿ ḥarîq fî ḫaṭ 'anabîb 'al-bitrûl bisabab ***šarâra kahrbâ'yya***

Un incendie a eu lieu dans un tube de pétrole à cause d'une **étincelle électrique**. (Corpus Archive de la presse égyptienne, titre de l'article, 7/10/1988)

La collocation arabe « شرارة كهربائية » (*šarâra kahrbâ'yya*) retrouve son équivalente en langue française : « étincelle électrique » se construit à partir de la lexie « ETINCELLE#I.1.b. ».

Cinquièmement, la lexie « .II#فجر » (*fajr#II.*). Elle signifie le début d'une nouvelle ère dans un domaine déterminé. Les phrases (140) et (141) donnent des exemples de contextes où cette lexie est utilisée.

(140) الأقباط ليسوا أقلية منذ **فجر حياتنا الدستورية**. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 2007/1/16)

ʻal-ʻqbâṭ laysû ʻaqaliyya munḏu ***fajr ḥayâtunâ ʻal-dutûriyya***

Les Coptes ne forment pas une minorité dès **l'aube de notre vie constitutionnelle**. (Corpus Archive de la presse égyptienne, titre de l'article, 16/1/2007)

(141) فلسطين منذ **فجر التاريخ** حتى سنة 1949. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 1997/5/10)

falastîn munḏu ***fajr ʻal-târîẖ*** *ḥattâ sanat 1949*

Palestine dès **l'aube de l'Histoire** jusqu'à l'année 1949. (Corpus Archive de la presse égyptienne, titre de l'article, 10/5/1997)

La lexie française « AUBE#II. » s'emploie de la même manière que « فجر#II. » (*fajr#II.*). Examinons la phrase suivante :

(142) Dès **l'aube des années 1970**, elle demande des comptes à la contribuable et à la justifiable Fernande Grudet. (Le Monde, Mort de Madame Claude, 23/12/2015)

2. Collocation ou locution

Le degré de figement est le critère selon lequel un phrasème est jugé comme locution ou collocation. En fait, la locution est un phrasème figé qui n'accepte aucun changement, alors qu'une collocation est un phrasème semi-figé qui accepte les changements selon certaines conditions. En principe, chaque langue naturelle instaure des règles bien déterminées qui facilitent la distinction entre une collocation et une locution de telle façon qu'il est impossible qu'une collocation soit prise pour locution ou vice versa. Mais la situation n'est pas la même en arabe où parfois la collocation se transforme en locution à cause du contexte. Dans les

pages suivantes, nous donnons l'exemple de certains phrasèmes qui sont construits à partir des lexies étudiées et dont la nature prête à confusion.

Nous commençons par le phrasème « خط النار » (*ẖaṭ 'al-nâr* / le front)[177] qui se compose de deux lexèmes « خط » (*ẖaṭ*) et « نار » (*nâr*) qui appartiennent à deux vocables « خط » (LIGNE) et « نار » (FEU).

(143) فرحة المصريين زادت بذهاب السيسي إلى رجاله على **خط النار**. (جريدة الشروق، الرئيس على خط النار، 2015/7/6)

farḥit 'al-miṣryîn zâdat biḏhâb 'al-sîsî 'ilâ rijâlhi ʿalâ ***ẖaṭ 'al-nâr***

La joie des Egyptiens a augmenté lorsqu'Al-Sisi est allé chez son armée sur **le front**. (Journal Al-Cherouk)

Du premier abord, ce phrasème pourrait être pris pour une collocation de la lexie « III#نار » (*nâr*#III. / FEU#III), mais l'application des critères de Mel'čuk[178] permet de préciser au juste sa nature. Supposons que « خط النار » (*ẖaṭ 'al-nâr*) se compose de deux éléments : (A) + (B). Le sens du phrasème se forme à travers le sens de (A) et celui de (B) sans que l'un ne domine l'autre. Le lexème « خط » (*ẖaṭ*) qui représente l'élément (A) est employé au sens métaphorique : zone qui représente la frontière entre deux pays ou deux groupes de personnes. Le lexème « III#نار » qui représente l'élément (B) signifie le tir-feu. Quant au phrasème « خط النار » (*ẖaṭ 'al-nâr*) qui représente l'amalgame de (A + B) signifie le champ de bataille. Donc, nous le considérons comme une quasi-locution qui diffère des collocations de « III#نار » (*nâr*#III.) citées ci-dessus.

[177] - La traduction littérale de cette collocation arabe c'est « la ligne du feu ».
[178] - Cf. supra, **Chapitre deuxième**, p.p. 79.

Le deuxième phrasème abordé dans cette catégorie se caractérise par sa double nature. « لم يري الشمس » (*lam ʻara ʻal-šams* / ne pas voir le soleil)[179] est à la fois une locution et une collocation. Examinons les deux phrases suivantes :

(144) أمن الدولة نفذ وعده و **لم أر الشمس**. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال، 2007/11/12)

ʻamn ʻal-dawla nafaḏa waʿdahu wa ***lam ʻara ʻal-šams***

La police a tenu à sa promesse et je **n'ai pas vu le soleil**. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(145) ولدت أعمى و لم أر الشمس في حياتي[180].

wulidt ʻaʿmâ wa lam ʻara ʻal-šams fî ḥyâtî

Je suis né aveugle et je n'ai jamais vu le soleil pendant toute ma vie.

D'après les deux phrases, nous constatons que le phrasème « لم يري الشمس » est une locution dans la première et une collocation dans la deuxième. Dans la phrase (144), le sens du phrasème est saisi de la combinaison de ses trois éléments : la négation « ne pas », le lexème « voir » et le lexème « soleil ». Supposons que le phrasème se compose de (A) + (B) + (C), le sens n'est tiré ni de (A) ni de (B) ni de (C), mais de leur combinatoire qui mène à la création d'un nouveau sens. Pourtant, dans la phrase (145), le même phrasème est considéré comme une collocation dont le sens est saisi à travers le sens de ses composantes (A) + (B) + (C).

Le phrasème « لم يري الشمس » ne représente pas un cas particulier, la langue arabe est riche par ce type de syntagmes non libres ayant une double nature. Prenons l'exemple de « اختفت الشمس » (*ʻiẖtafit ʻal-šams* / le soleil disparaît) qui apparaît comme collocation dans certains contextes et comme locution dans d'autres.

---

[179] - la forme « يرى » constitue l'infinitif du verbe « voir ».

[180] - Exemple hors corpus, avancé par nous-mêmes.

(146) اختفت الشمس خلف غيوم كثيفة. (جريدة اليوم السابع، غيوم و أمطار خفيفة على شمال سيناء، 2013/12/31)

‘iẖtafit ‘al-šams ẖalfa ġyûm kaṯîfa

Le soleil a disparu derrière d’épais nuages. (Journal Al-Youm Al-Sabii)

(147) تبدأ قصة الحاج سالم في يوم اختفت فيه الشمس كما يصف ابنه، بعد أن استيقظ من النوم ليطمئن عليه فوجد فراشه خاويا. (جريدة الشروق، الشروق تحقق في الزهايمر في مصر، 2014/4/23)

tabda‘ qiṣat ‘al-ḥaj sâlim fî yawm ‘iẖtafit fîh ‘al-šams kamâ yaṣif ‘ibnahu, baʿda ‘an ‘istayqaẓa min ‘al-nawn liyaṭma‘in ʿalayh fawajada frâšahu ẖâwiyan

L’histoire de Hag Salem a commencé le jour où le soleil a disparu comme son fils disait, après être reveillé pour se rassurer qu’il allait bien alors il trouve son lit vide. (Journal Al-Cherouk)

Dans la phrase (146), le lexème « غيوم » (*ġyûm* / nuages) qui fait partie du champ sémantique de « .2.I#شمس » (*šams#I.2.* / SOLEIL#I.2.) explicite le sens visé de la collocation qu’est (la disparition de la lumière de soleil). Si nous supposons que la collocation « اختفت الشمس » (*‘iẖtafit ‘al-šams*) se compose de deux éléments (اختفت {A} et الشمس {B}), nous saisissons que le sens de chacun y est communicativement exprimé. Donc, il s’agit d’une collocation.

Par contre, dans la phrase (147), aucun lexème n’est sémantiquement lié à « شمس » (*šams*) ou « اختفت » (*‘iẖtafit*). Ce qui veut dire qu’on fait face à une nouvelle signification du phrasème « اختفت الشمس » qui n’est pas exprimée à travers le sens de ses composantes. Il dénote un sentiment négatif éprouvé par une personne dans une situation difficile. Donc, ni le sens de (A) ni celui de (B) est communicativement exprimé dans le phrasème. C’est pour cette raison qu’on le considère comme une locution qui connote la tristesse et le désespoir.

Parmi les phrasèmes arabes ayant une double interprétation, nous citons aussi « فتح النار على » (*fataḥa ʻal-nâr ʿala*).

(148) مسلح **يفتح النار على** محتجين في بانكوك. (جريدة الشروق، عنوان المقال، 2013/12/28)

musalaḥ yaftaḥ ʻal-nâr ʿalâ muḥtajîn fî bânkûk

Un armé ouvre le feu sur des manifestants en Bankouk. (Journal Al-Chrouk)

(149) السيد راضي **يفتح النار على** فاروق حسني. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال،)

ʻal-sayid râḍî yaftaḥ ʻal-nâr ʿalâ fârûq ḥusnî

Al-Sayed Rady ouvre le feu sur Farouk Hosni. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

Dans la phrase (148), « فتح النار على » (*fataḥa ʻal-nâr ʿala*) est une collocation qui dénote l'acte de tirer feu sur quelqu'un pour le tuer. Cependant, le même phrasème, dans la phrase suivante, est empolyé au sens métaphorique formant ainsi une locution qui dénote l'acte de critiquer agressivement quelqu'un. La combinatoire lexicale ne permet pas de différencier les deux phrasèmes. Les actants de « فتح النار#I. » et ceux de « فتح النار#II. » sont de la même nature : le premier actant (X) qui exécute l'action, est un être humain. De même, le deuxième actant (Y) qui subit l'action de (X), est aussi un être humain. Souvent l'actant (X) de « فتح النار#I. » est secondé par un lexème appartenant au champ sémantique des armes à feu, tel que celui mentionné dans la phrase (148) : « مسلح » (*musalaḥ*). En cas d'absence de ce type de lexèmes, il devient difficile de préciser la nature et le sens du phrasème. Examinons la phrase suivante :

(150) أشرف **فتح النار على** أحمد[181].

ʻašraf fataḥa ʻal-nâr ʿala ʻaḥmad

Achraf a ouvert le feu sur Ahmad.

La phrase (150) est ambiguë car elle comporte deux sens : soit le sujet (Achraf) ouvre le feu sur le complément indirect (Ahmad), soit il le critique agressivement. Le déchiffrement de cette ambiguïté lexicale n'est possible alors qu'en se référant au contexte.

Bref, il existe en langue arabe des phrasèmes dont la nature change selon le contexte et par conséquent, ils ne peuvent être classés sous aucun des trois types de phrasèmes déterminés par la Théorie Sens-Texte. C'est ainsi que nous pouvons dire que les syntagmes arabes non libres sont répartis en quatre types et pas en trois comme c'est le cas en français. Nous distinguons les phrasèmes complets (locutions), les semi-phrasèmes (collocations), les quasi-phrasèmes (locutions quasi-figées) et les phrasèmes à double nature. De même, dans un DEC arabe, on pourrait traiter le phrasème appartenant au quatrième type dans un article indépendant comme c'est le cas des locutions.

3. Les greffes collocationnelles

Dans son article intitulé ***Soleil insoutenable* et *chaleur de plomb* : le statut linguistique des greffes collocationnelles**[182], Alain Polguère définit ce phénomène linguistique en disant :

« *Une greffe collocationnelle est une expression produite à l'oral ou à l'écrit qui présente les caractéristiques suivantes : 1. elle est constituée d'au moins deux éléments lexicaux* $A_1 + B_2$ *; 2. elle fait penser à une collocation* $A_2 + B_2$ *bien*

[181] - Exemple hors corpus qui est avancé par nous-mêmes.

[182] - In http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/GreffesColloc2007.pdf , consulté le 14/2/2016.

formée ; 3. ce n'est pas une collocation bien formée ; 4. on a des raisons de penser qu'elle a été produite par interférence inter- ou intralinguistique mettant en jeu une collocation valide A_1 + B_1, initialement visée par le locuteur, et une collocation également valide A_2 + B_2, ayant parasité la production de A_1 + B_1. »

Une greffe collocationnelle résulte d'un besoin chez le locuteur d'exprimer un sens qu'il juge insaisissable à travers les règles de combinatoire lexicale instaurées par la langue. Il crée alors une nouvelle combinatoire qui, quoiqu'elle ne soit pas courante, est logiquement et linguistiquement correcte. De telle combinatoire ne peut pas être considérée comme une collocation à proprement dit, car elle est construite en empruntant le collocatif d'une collocation et le greffant à la base d'une autre collocation. La greffe collocationnelle est interalinguistique si elle résulte de l'emprunt qui se réalise entre les collocations d'une même langue. En outre, la greffe collocationnelle est interlinguistique si l'emprunt s'effectue entre des collocations appartenant à deux langues différentes.

Dans le patron polysémique [phénomène naturel – phénomène social], nous relevons trois greffes collocationnelles interalinguistiques dont deux arabes et une française. La première greffe collocationnelle arabe est « لهيب الشمس » (*lahîb 'al-šams* / la flamme de soleil). Selon les dictionnaires arabes[183], la lexie « .I#لهيب » (*lahîb* / FLAMME#I.) appartient au champ sémantique de « FEU#I.1.a. ». La collocation « لهيب النار » (*lahîb 'al-nâr* / la flamme de feu) désigne la force et l'intensité du feu. La linguistique arabe permet d'emprunter le collocatif « لهيب » et le greffer au « SOLEIL#I.2. » formant ainsi la greffe collocationnelle « لهيب الشمس »[184] pour renvoyer à l'intensité de la chaleur.

[183] - Selon le dictionnaire **معجم اللغة العربية المعاصرة**, p.p. 2039 – 2040. Selon le dictionnaire en ligne **Almaany** (http://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar/%D9%84%D9%87%D9%8A%D8%A8/)

[184] - Il est à souligner que cette greffe collocationnelle est mentionnée vingt-trois fois dans les corpus arabes, ce qui signifie qu'elle est lexicalisée.

(151) عمال النظافة لا يثنيهم العطش من مواصلة عملهم تحت **لهيب الشمس**. (جريدة الوفد، سامح يتحدى العطش و الحرارة بالعمل، 29 يونيو 2009)

ʿumâl ʻal-naẓâfa lâ yuṯnîhim ʻal-ʿaṭaš min mwâṣalit ʿamalahum taḥta ***lahîb ʻal-šams***

La soif n'empêche pas les balayeurs à continuer leur travail sous **les flammes du soleil**. (Journal Al-Wafd)

La deuxième greffe collocationnelle arabe est « الشمس الحارقة » (*ʻal-šams ʻal-ḥâriqa* / le soleil brûlant). Comme « لهيب », le lexème « حارقة » (*ḥâriqa* / brûlant) appartient au champ sémantique de la lexie « FEU#I.1.a. » avec laquelle il forme la collocation « النار الحارقة » (*ʻal-nâr ʻal- ḥâriqa* / le feu brûlant). Pour désigner la chaleur intense et insupportable du soleil, on emprunte « حارقة » et le greffe au « SOLEIL#I.2. » formant la greffe collocationnelle « الشمس الحارقة ».

(152) ارتفاع درجة الحرارة أجبر المواطنين على التزام المنازل خوفا من التعرض لضربات **الشمس الحارقة**. (جريدة الوفد، أسباب الموجة الحارة في العالم، 2015/8/3)

ʻirtifâʿ darajit ʻal-ḥarara ʻajbara ʻal-muwâṭnîn ʿala ʻiltizâm ʻal-manâzil ẖawfan min ʻal-taʿaruḍ liḍarabât ***ʻal-šams ʻal-ḥâriqa***

La haute température a obligé les citoyens de rester à la maison de peur de subir les coups de **soleil brûlant**. (Journal Al-Wafd)

La greffe collocationnelle française « le soleil brûlant » équivaut à la greffe arabe « الشمس الحارقة ».

(153) Le **soleil brûlant**, pas un souffle d'air. (Le Monde, L'appel de l'Europe des Sénégalais, envers et contre tout, 11/11/2015)

« Le soleil brûlant » est une greffe collocationnelle pour les mêmes raisons mentionnées ci-dessus.

Pour justifier que ces trois semi-phrasèmes sont des greffes et non des collocations, nous y appliquons les critères précisés par Polguère. Premièrement, chaque greffe est constituée de deux éléments lexicaux :

- لهيب الشمس → A_1 (لهيب) + B_2 (الشمس)
- الشمس الحارقة → A_1 (شمس) + B_2 (حارقة)
- Le soleil brûlant → A_1 (soleil) + B_2 (brûlant)

Deuxièmement, chaque greffe fait penser à une collocation bien formée :

- «لهيب الشمس » fait penser à « لهيب النار ».
- « الشمس الحارقة » fait penser à « النار الحارقة ».
- « Soleil brûlant » fait penser à « feu brûlant ».

Troisièmement, les trois greffes collocationnelles ne sont pas de collocations bien formées dans le sens qu'elles résultent de l'amalgame d'un lexème qui ne se combine pas d'habitude avec la même lexie : le lexème « لهيب » fait partie en principe de la cooccurrence de la lexie « .a.1.I#نار » et non « .2.I#شمس ».

Quatrièmement, les trois greffes sont produites par interférence intralinguistique qui met en jeu une collocation valide et une autre valide aussi mais qui a parasité la première :

- « الشمس الشديدة » a parasité « لهيب النار » pour former « لهيب الشمس ».
- « الشمس الشديدة » a parasité « النار الحارقة » pour former « الشمس الحارقة ».
- « La chaleur intense de soleil » a parasité « le feu brûlant » pour former « le soleil brûlant ».

L'étude des greffes collocationnelles souligne alors les zones communes existant entre les syntactiques des deux vocables « SOLEIL » et « FEU » en arabe et en français.

Enfin, au cours des pages précédentes, nous avons analysé les différents types de collocations qui sont formées à travers les lexies du patron [phénomène naturel – phénomène social]. Une étude contrastive a été établie entre l'arabe et le français dans le but de mesurer le degré de convergence et de divergence entre les deux langues au niveau de la combinatoire lexicale des lexies. L'étude a jeté la lumière sur l'équivalence sémantique totale et la quasi-équivalence syntaxique qui caractérisent la construction des collocations. Sur le plan sémantique, les collocations, dans les deux langues, sont équivalentes. Par contre, les patrons syntaxiques selon lesquels les collocations arabes sont construites diffèrent parfois de ceux employés en langue française. Ceci est dû à l'usage de la langue naturelle par les natifs qui penchent vers les tournures les plus légères pour l'écoute.

L'étude a montré aussi la différence qui existe entre les deux langues en ce qui concerne la conception des locutions et des collocations. En langue française, les frontières entre les deux types de phrasème sont bien déterminées. Ce qui n'est pas le cas en langue arabe qui comporte des phrasèmes de double nature. Nous avons donné des exemples de phrasèmes qui sont considérés comme des collocations dans un contexte et qui se transforment en locutions dans un autre. D'autre part, nous avons expliqué la structure des greffes collocationnelles qui mettent en relief le mécanisme d'emprunt qui pourrait avoir lieu entre les syntactiques de deux lexies différentes. En effet, la particularité de la langue arabe ne s'arrête pas au type flou de certains phrasèmes, elle se manifeste aussi à travers le caractère polysémique des collocations.

Chapitre cinquième

Le caractère polysémique des collocations arabes

Nombreuses sont les collocations polysémiques qui sont construites au sein du patron arabe [phénomène naturel – phénomène social]. Elles résultent de la combinaison d'un même lexème avec plus d'une lexie à l'intérieur du vocable. Autrement dit, une collocation polysémique résulte de la similarité existant entre les syntactiques de deux signes linguistiques. La langue française connaît, à son tour, ce type particulier de collocations mais ce n'est pas d'une manière si flagrante comme en langue arabe. La preuve c'est que le patron français étudié est dépourvu de collocations polysémiques parce que le syntactique des lexies métaphoriques françaises diffère de celui des unités lexicales de base. Cependant, la grammaire arabe permet la combinaison des cooccurrents des ULB avec les lexies métaphoriques. Le cinquième chapitre traite de la composition des semi-phrasèmes polysémiques qui, contrairement aux vocables, ne sont pas toutes analysables au niveau sémantique. La syntaxe joue un rôle crucial dans le déchiffrement de ce type de collocations, ce qui souligne l'importance de l'emploi d'un modèle multi-stratal dans l'analyse linguistique.

1. Définition de la collocation polysémique

Une collocation polysémique est un semi-phrasème dont chacun de ses deux composantes (la base et le collocatif) comporte plus d'un sens. Supposons qu'une collocation polysémique se compose de **(A´ + B´)**. L'élément **(A)** se compose de (A_1) et de (A_2). L'élément **(B´)**, à son tour, se compose de (B_1) et de (B_2). Les deux éléments (A_1 + B_1) forment la collocation (AB#1.) ayant un sens différent de celui exprimé par la collocation (AB#2.) qui résulte de la combinatoire de (A_2 + B_2). C'est pourquoi, une collocation de type **(A´ + B´)** est considérée comme polysémique car elle se caractérise par l'identité des signifiants et la divergence des signifiés.

2. Etude des collocations polysémiques dans le cadre de la LEC

Le déchiffrement du caractère polysémique d'une unité lexicale s'effectue essentiellement grâce à l'étude des cooccurrents avec lesquels elle forme des collocations. Mais lorsque ces cooccurrents sont polysémiques, les collocations qui en résultent héritent ce caractère polysémique. Dans ce cas, il paraît nécessaire d'étudier le syntactique du cooccurrent (qui joue le rôle du collocatif dans la collocation) de la lexie en question. A travers l'application des règles de la Lexicologie Explicative et Combinatoire, nous étudions la forme propositionnelle du collocatif qui permet par la suite l'élaboration de son schéma de régime. Un collocatif polysémique possède soit deux formes propositionnelles et deux schémas de régime différents, soit deux formes propositionnelles identiques et deux schémas de régime différents.

L'étude englobe les quatre vocables qui permettent la formation des collocations polysémiques. Ces vocables sont : « شمس » (*šams*), « نار » (*nâr*) « نجم » (*najm*) et « فجر » (*fajr*). Elle est limitée aux collocations qui sont construites selon le patron syntaxique (V + N). Celles qui sont formées à partir des dérivés

nominaux des verbes sont aussi polysémiques et elles sont analysées de la même manière. C'est pour cette raison que nous les excluons de la recherche pour éviter la répétition.

3. Les collocations polysémiques du vocable « شمس » (*šams*)

Les lexèmes qui dénotent en principe l'acte de l'astre se combinent avec trois lexies « شمس#I.1. », « شمس#I.2. » et « شمس#III. » créant ainsi des sens différents :

3.1. La collocation « غابت الشمس » (*ġâbat 'al-šams*)

Le premier sens du lexème « غاب » exprime l'acte du coucher du soleil.

(154) **غابت الشمس** و كان لابد أن يواصل المسافرون سفرهم قبل حلول الظلام. (جريدة الشروق، مقهى على طريق الشام، 2011/9/7)

ġâbat 'al-šams *wa kâna lâbudda 'an ywâṣil 'al-musâfrûn safarahum qabla ḥlûl 'al-ẓlâm*

Le soleil s'est couché et il fallait que les voyageurs continuaient leur voyage avant la tombée de la nuit. (Journal Al-Cherouk)

La structure actancielle de « غاب#I. » souligne qu'il s'agit d'un verbe monovalent qui ne contrôle qu'un seul actant : غاب "س" (*X ġâba*)

Figure 21

La représentation sémantique de la lexie « .I#غاب »

D'autre part, « .II#غاب » se combine avec la lexie métonymique « .2.I#شمس » (*šams#I.2.*) pour exprimer le sens de la disparition éphémère de la lumière du soleil.

(155) في الشتاء إذا **غابت الشمس** ثلاثة أو أربعة أيام، يبدأ العمل بالكهرباء. (جريدة الشروق، الشمس و الرياح..طريق مصر للخروج من الظلام، 2014/11/1)

fî ʻal-šitâʻ ʻiḏâ ***ġâbat ʻal-šams*** *ṯlâṯat ʻaw ʻarbaʿat ʻayâm, yabdaʻ ʻal-ʿamal bilkahrabâʻ*

En hiver, si **le soleil disparaît** trois ou quatre jours, on utilise l'électricité davantage. (Journal Al-Cherouk)

Afin de différencier le deuxième sens du premier, la linguistique arabe exige la citation d'un complément circonstanciel (ظرف / *ẓarf*) qui précise la cause, le lieu ou le temps de disparition. La phrase (155) détermine la période où la lumière du soleil a disparu temporairement : « ثلاثة أو أربع أيام » (*ṯlâṯat ʻaw ʻarbaʿat ʻayâm*) est un complément circonstanciel de temps. Par contre, la phrase (156) explique la cause de la disparition ainsi que le lieu qui connaît ce phénomène.

(156) بسبب الغيوم ... **الشمس تغيب** عن وجه رمسيس الثاني بأبو سمبل. (جريدة الشروق، عنوان المقال، 2016/2/22)

bisabab ʻal-ġyûm ... ***ʻal-šams taġîb*** *ʻan wajh ramsîs ʻal-ṯânî biʻabû simbil*

A cause des nuages … **le soleil disparaît** du visage de Ramsis deuxième à Abou-Simbel. (Journal Al-Cherouk)

Les nuages qui éclipsent la lumière du soleil sont considérés comme un complément circonstanciel de cause. En outre, le visage du roi pharaonique représente le lieu d'où la lumière disparaît.

En principe, les compléments circonstanciels sont considérés comme des circonstants car leur présence dans la phrase est secondaire et leur suppression n'influence pas le sens. Cependant, au cas où le circonstant change le sens de la phrase, sa présence devient obligatoire ; sa suppression change la structure sémantique et syntaxique du lexème duquel il dépend. Les linguistes arabes considèrent le syntagme « عن وجه رمسيس » comme « شبه جملة » (préposition + nom). Ils soulignent que sa présence est obligatoire pour compléter le sens du verbe « .II#غاب ». C'est pour cette raison que nous pourrions considérer les circonstants qui suivent le verbe « .II#غاب » comme des compléments d'objet oblique[185]. Cette fonction syntaxique est instaurée par la Théorie Sens-Texte pour caractériser le circonstant qui se transforme en actant. Igor Mel'čuk le définit en :

« *Contrairement à l'objet direct et indirect, l'objet oblique n'est pas forcément unique : un verbe peut en avoir plusieurs. En français, il s'exprime par un groupe prépositionnel ; certains CO^{obl} peuvent se pronominaliser par les clitiques* ***en*** *ou* ***y***. »[186]

---

[185] - Notons qu'en langue arabe il n'y a qu'un seul genre de complément « مفعول به ». La répartition en complément direct, indirect et oblique connue par la langue française n'existe pas.

[186] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique, volume 2**, op. cit. , p. 73.

Revenons à la lexie « .II#غاب » (*ġâba#II.*), dans les phrases (155) et (156), les compléments circonstanciels sont des actants parce que leur présence est nécessaire pour compléter le sens. Ainsi, la forme propositionnelle de « .II#غاب » diffère de celle de « .I#غاب » (*ġâba#I.*), il s'agit d'un verbe bivalent qui contrôle deux actants : le premier (X) dénote la lumière du soleil, alors que le deuxième (Y) dénote soit la cause, soit le temps, soit le lieu de disparition.

"س" غاب بسبب "ص" / « X » a disparu à cause de « Y »

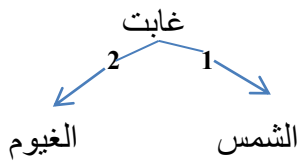

Figure 22
La première représentation sémantique de la lexie « .II#غاب »

"س" غاب عن" ص" / « X » a disparu du « Y »

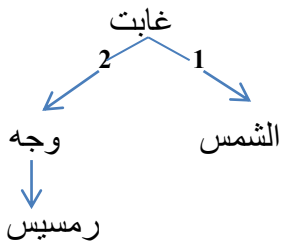

Figure 23
La deuxième représentation sémantique de la lexie « .II#غاب »

"س" غاب في فترة "ص" / « X » a disparu dans une période « Y »

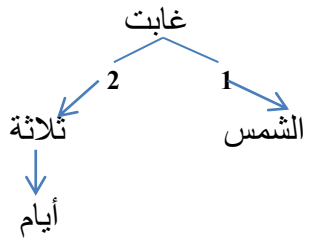

Figure 24
La troisième représentation sémantique de la lexie « غاب#II. »

Le schéma de régime suivant détermine les différents types de compléments obliques qui dépendent de la lexie « غاب#II. ».

X ↔ I	Y ↔ II
1.Subjectale → *N* 2. Complétive-adnominale subjectale→ *de N*	1.Objectale oblique → *prép.* + *N de cause* 2.Objectale oblique → *prép.* + *N de lieu* 3. Objectale oblique → *N de temps*

Figure 25
Le schéma de régime de la lexie « غاب#II. »

$C_{1.2.}$: nom + complément de nom : exemple « نور الشمس » (*nûr ‘al- šams* / la lumière du soleil)

$C_{2.1.}$: complément circonstanciel de cause : exemple : « وراء الغيوم » (*warâ‘ ‘al-ġyûm* / derrière les nuages), « بسبب الغيوم » (*bisabab ‘al-ġyûm* / à cause des nuages).

$C_{2.2.}$: complément circonstanciel de lieu : exemple : « عن وجه رمسيس » (*ʿan wajh ramsîs* / du visage de Ramsis).

$C_{2.3.}$: complément circonstanciel de temps : exemple : « ثلاثة أيام » (*ṯalâṯat ʻayâm* / trois jours)

Le troisième sens du verbe « غاب » résulte de sa combinatoire avec la lexie « .III#شمس ». Examinons la phrase suivante :

(157) **غابت شمس الديمقراطية** عن مصر بعد انكسار دور الأحزاب السياسية. (جريدة الشروق)

ġâbat šams ʻal-dîmuqrâṭiyya *ʿan miṣr baʿda ʻinksâr dawr ʻal-ʻaḥzâb ʻal-syâsyya*

Le soleil de la démocratie est disparu de l'Egypte après l'échec du rôle des partis politiques. (Journal Al-Cherouk)

La collocation « غابت شمس الديمقراطية » dénote les conséquences de la disparition de la démocratie. La forme propositionnelle de la lexie « .III#غاب » ressemble à celle de « .II#غاب », comme la (Figure 26) l'illustre.

"س" غاب عن "ص"

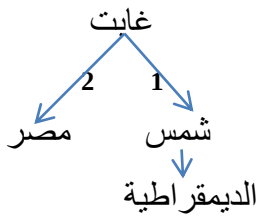

Figure 26
La représentation sémantique de la lexie « .III#غاب »

En effet, la polysémie dans la collocation « غابت الشمس » ne se déchiffre pas au niveau sémantique, étant donné l'identité des représentations sémantiques des lexies « .II#غاب » et « .III#غاب ». La distinction entre les deux collocations « .II#غابت الشمس » et « .III#غابت الشمس » s'effectue au niveau de la représentation syntaxique de surface à travers la nature des ASynt de surface qui dépendent du verbe gouverneur. La comparaison du schéma de régime de « .III#غاب » à celui de « .II#غاب » permet de cerner les différences entre les deux lexies.

X ↔ I	Y ↔ II
1.Subjectale → *N* 2. Complétive-adnominale subjectale→ *de N*	1.Objectale indirect → *prép.* + *N* 2.Objectale oblique → *prép.* + *N de lieu*

Figure 27
Le schéma de régime de la lexie « .III#غاب »

$C_{1.2.}$: nom + complément de nom : exemple « شمس الديمقراطية » (*šams 'al-dîmuqrâṭiyya*)

$C_{2.1.}$: ensemble de personnes influencées par un phénomène social ou politique.

$C_{2.2.}$: lieu qui connaît la dégradation d'un phénomène social ou politique.

La première différence relevée entre les deux lexies concerne la construction syntaxique du premier ASynt de surface : en cas de « .II#غاب », « .2.I#شمس » constitue son premier ASynt de surface. Il est employé sous forme d'un nom ou d'un groupe nominal en s'ajoutant au nom « نور » (*nûr*). Dans le GN « نور الشمس » (*nûr 'al-šams*), « نور » représente le nom (مضاف / *muḍâf*) alors que « .2.I#شمس »

représente le complément de nom (مضاف إليه / *muḍâf ʻilîh*). Notons que le lexème « نور » se combine uniquement avec la collocation « غابت الشمس#II. ».

(158) بسبب الغيوم ... غاب نور الشمس[187].

bisabab ʻal-ġyûm ... ***ġâba nûr ʻal-šams***.

A cause des nuages … **la lumière du soleil disparaît**.

En cas de « غاب#III. », c'est juste le contraire : le premier ASynt de surface « شمس#III. » forme avec la lexie dénotant le phénomène social un groupe nominal où « شمس#III. » est le nom (مضاف / *muḍâf*) alors que le phénomène social constitue le complément de nom (مضاف إليه / *muḍâf ʻilîh*). Nous disons « شمس الديمقراطية », « شمس الحرية », comme nous l'avons illustré dans la phrase (157).

La deuxième différence entre « غاب #II. » et « غاب #III. », concerne le type du deuxième ASynt de surface. La lexie « غاب #II. » gouverne trois genres de compléments obliques, tandis que « غاب #III. » gouverne soit des compléments directs, soit des compléments obliques (précisément circonstants de lieu). Examinons les deux phrases suivantes :

(157/a) غابت شمس الديمقراطية عن **مصر** بعد انكسار دور الأحزاب السياسية. (جريدة الشروق، أبو شقة : نحن في حاجة إلى ثورة تشريعية و إعادة النظر في القوانين البالية، 2015/12/31)

ġâbat šams ʻal-dîmuqrâṭiyya ʿan ***miṣr*** *baʿda ʻinksâr dawr ʻal-ʻaḥzâb ʻal-syâsyya*

Le soleil de la démocratie a disparu de **l'Egypte** après l'échec du rôle des partis politiques. (Complément oblique)

(157/b) غابت شمس الديمقراطية **عن المصريين** بعد انكسار دور الأحزاب السياسية.

ġâbat šams ʻal-dîmuqrâṭiyya ʿan ***ʻal-miṣryîn*** *baʿda ʻinksâr dûr ʻal-ʻaḥzâb ʻal-syâsyya*

[187] - Exemple hors corpus avancé par nous-mêmes.

Le soleil de la démocratie a disparu chez **les Egyptiens** après l'échec du rôle des partis politiques. (Complément d'objet indirect)

Rappelons qu'au troisième chapitre nous avons précisé que l'actant qui ressent l'effet positif du phénomène social est un être humain ou une communauté d'humains. En nous référant au corpus arabe, nous avons remarqué que le complément oblique est plus fréquent avec « غاب#III. » que le complément indirect. Ce décalage entre la règle et l'usage exige une étude approfondie de la nature de ce complément oblique. Effectivement, le lexème « مصر » ne dénote pas seulement le lieu mais aussi le peuple qui y vit, c'est pourquoi le complément oblique peut être remplacé par le complément d'objet indirect « المصريين », comme c'est illustré dans la phrase (157/b). Ce qui veut dire que les lexèmes « مصر » et « مصريين » sont liés par un rapport de métonymie, c'est-à-dire un lien de polysémie régulière ou logique[188]. Selon l'inventaire des liens de polysémie régulière proposé par Pustejovsky[189], le rapport polysémique liant ces deux lexèmes est de type lieu / collectif-humain.

Bref, la collocation imagée qui est formée à partir de la lexie « شمس#III. » qui représente un cas de polysémie irrégulière donne lieu à un autre type de polysémie basée sur la métonymie et qui a un caractère régulier. Nous verrons par la suite qu'il ne s'agit pas d'un exemple de combinatoire particulière, mais c'est une règle appliquée à toutes les lexies métaphoriques qui appartiennent au patron étudié et qui dénotent un phénomène social.

---

[188] - L'appellation « polysémie logique » a été mentionnée par Evelyne Jacquey dans son article « Un cas de polysémie logique : modélisation de noms d'action en français ambigus entre processus et artefact », op. cit. Igor Mel'čuk et Juri Apresjan l'appellent « polysémie régulière ».
[189] - Cf. supra. **Chapitre premier**, p.p. 26, 27.

3.2. La collocation « أشرقت الشمس » (*‘ašraqat ‘al-šams*) et ses équivalentes

Cette catégorie comporte trois collocations polysémiques ayant les mêmes sens et les mêmes formes propositionnelles. « أشرقت الشمس », « طلعت الشمس » (*ṭalaʿit ‘al-šams*) et « بزغت الشمس » (*bazaġit ‘al-šams*). Au cours du quatrième chapitre, nous avons abordé la relation de synonymie exacte qui lie les trois collocations, une synonymie qui résulte de l’identité de leurs sens ainsi que de leurs structures actancielles. Chaque collocation a deux sens dont le premier exprime l’acte du lever du soleil.

(159) **أشرقت الشمس** و أرسلت أشعتها الذهبية إلى المزارع و الحقول. (موقع لغتي)

‘ašraqat ‘al-šams *wa ‘arsalit ‘šʿathâ ‘al-ḏahabiyya ‘ilâ ‘al-manzâriʿ wa ‘al-ḥqûl*

Le **soleil s’est levé** et il a diffusé ses rayons dorés aux fermes et aux campagnes. (Site Loghati)

A l’instar de « غاب#I. », les lexies « أشرق#I. », « طلع#I.» et « بزغ#I. » qui dénotent l’acte du lever su soleil sont monovalents. Leurs formes propositionnelles sont :

"س" أشرق / "س" طلع / "س" بزغ

Figure 28

La représentation sémantique de la lexie « أشرق#I. » et ses équivalentes

En ce qui concerne le deuxième sens de la collocation « أشرقت الشمس » et ses équivalentes, il renvoie à la prédominance d'un phénomène politique ou social.

(160) شمس الحرية الثقافية تشرق دائما بمصر. (أرشيف الصحافة المصرية، عنوان المقال،)

šams ʻal-ḥuriyya ʻal-ṯqâfiyya tašruq dâʻiman bimiṣr

Le soleil de la liberté culturelle se lève toujours en Egypte. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(161) شمس الحرية قد بزغت على شعوب الأرض. (جريدة الوفد، النداء الأخير قبل إقلاع طائر الحرية، 2011/2/6)

šams ʻal-ḥuriyya qad bazaġat ʻalâ šʻûb ʻal-ʻarḍ

Le soleil de la liberté est apparu sur les peuples de la Terre. (Journal Al-Wafd)

Les trois lexèmes verbaux (« أشرق#II. », « طلع#II. » et « بزغ#II. ») possèdent la même forme propositionnelle : ce sont des verbes bivalents.

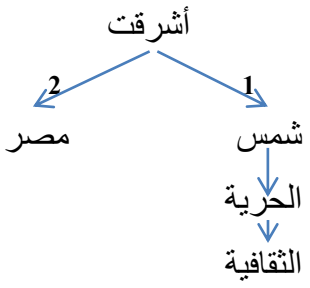

Figure 29

La représentation sémantique de la lexie « أشرق#II. » et ses équivalentes

X ↔ I	Y ↔ II
1.Sujectale → *N* 2. Complétive-adnominale subjectale→ *de N*	1.Objectale oblique → *sur N* 2.Objectale indirect → *sur N*

Figure 30
Le schéma de régime de la lexie « .II#أشرق » et ses équivalentes

$C_{1.2.}$: nom + complément de nom : شمس الحرية

$C_{2.1.}$: complément circontanciel de lieu : على مصر

$C_{2.2.}$: complément d'objet indirect : على شعوب الأرض

Il est à noter que les polysèmes réguliers qui font partie du syntactique de la lexie « .III#غاب » apparaissent aussi parmi les cooccurrents de « .II#أشرق » et de ses équivalents. Ainsi, le message de la phrase (161) pourrait être transmis autrement comme dans la phrase (162) :

(162) شمس الحرية قد بزغت على الأرض.

šams ʻal-ḥuriyya qad bazaġat ʿalâ ʻal-ʻarḍ

Le soleil de la liberté est apparu sur la Terre.

Le syntagme « شعوب الأرض » et le lexème « الأرض » sont liés par un rapport de polysémie régulière de type lieu / collectif-humain. Nous passons par la suite à une autre collocation polysémique construite à partir du vocable « شمس ».

3.3. La collocation « سطعت الشمس » (*saṭaʿat ‘al-šams*)

La collocation « سطعت الشمس » est polysémique parce que le verbe « سطع » se combine avec les lexies « .2.I#شمس » et « .III#شمس ». Examinons les deux phrases suivantes :

(163)غرقت الشوارع بالوجه البحري و القناة و سطعت الشمس في الصعيد و الوادي الجديد. (أرشيف الصحافة المصرية)

ġaraqat ‘al-šwâriʿ bilwajh ‘al-baḥarî wa ‘al-qanât wa sataʿat ‘al-šams fî ‘al-ṣaʿîd wa ‘al-wadî ‘al-jadîd

Les rues au Nord et au canal ont été pleines, le soleil brillait en Haute-Egypte et dans la nouvelle vallée. (Corpus Archive de la presse égyptienne)

(164) شمس الحرية تسطع على تونس[190]. (جريدة المصريون ، عنوان المقال، 2014/10/28)

šams ‘al-ḥuriyya tasṭaʿ ʿalâ tûnis

Le soleil de la liberté brillait en Tunisie. (Journal Al-Masryoun)

La forme propositionnelle de « .I#سطع » diffère de celle de « .II#سطع ». Dans la phrase (163), le verbe se combine avec « .2.I#شمس » pour dénoter la brillance de la lumière du soleil. C’est un verbe monovalent.

[190] - L’exemple est extrait d’un journal numérique égyptien qui n’est pas inclus dans le corpus pécisé au premier chapitre.

"س" سطع

Figure 31
La représentation sémantique de la lexie « سطع#I. »

La phrase (164) reflète le sens métaphorique du lexème " سطع" qui se transforme en verbe bivalent, comme la (Figure 32) le montre : la forme propositionnelle de « سطع#II. » : "س" سطع على "ص"

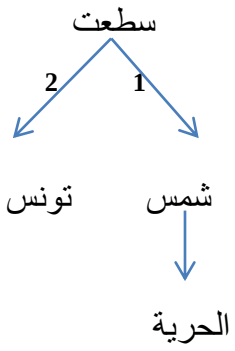

Figure 32
La représentation sémantique de la lexie « سطع#II. »

Au niveau syntaxique, ces deux actants prennent plus d’une forme.

X ↔ I	Y ↔ II
1.Subjectale → *N* 2.Complétive-adominale subjectale → *de N*	1.Objectale indirecte → *sur N* 2. Objectale oblique → *sur N*

Figure 33
Le schéma de régime de la lexie « .II#سطع »

$C_{1.2.}$: nom + complément de nom : شمس الحرية

$C_{2.1.}$: groupe de personnes : على الشعب التونسي

$C_{2.2.}$: complément circontanciel de lieu : على تونس

L'analyse de la collocation polysémique « سطعت الشمس » nous permet d'ouvrir une parenthèse pour parler du rapport théorie / usage en domaine de la lexicologie. En fait, cette collocation signifie « أشرق » (se lever) et « لمع » (briller) dans les dictionnaires arabes[191]. Pourtant, dans le corpus étudié, la fréquence du premier sens est très basse[192], ce qui jette la lumière de nouveau sur le décalage entre le sens adopté dans les dictionnaires (la référence lexicologique par excellence des langues naturelles) et le sens courant dans les contextes. Ce décalage montre que l'assimilation d'une langue naturelle se fait à travers la correspondance mutuelle entre les ressources théoriques (dictionnaires) et les ressources pratiques (corpus). Un sens lexicalisé n'est pas seulement celui cité dans le dictionnaire mais aussi celui qui est courant dans l'usage.

[191] - **معجم اللغة العربية المعاصرة** / p. 1065
[192] - Cf. infra, **Annexe des statistiques**, p. 265.

4. Les collocations polysémiques du vocable « نار » (*nâr*)

Les lexèmes verbaux qui dénotent l'acte d'allumer et d'éteindre le feu se combinent avec l'unité lexicale de base « .b.1.I#نار » ainsi que la lexie métaphorique « .VI#نار ».

4.1. La collocation « أشعل النار » (*'aš'al 'al-nâr*) et son équivalente

Les collocations « أشعل النار » et « أوقد النار » (*'awqada 'al-nâr*) ont deux sens: « mettre le feu à » qui constitue le sens premier et qui est exprimé dans les phrases (165 / 166) ; « influencer négativement X » qui représente le sens métaphorique et qui s'exprime à travers les phrases (167 / 168).

(165) عاطل قتلته زوجته ثم أشعلت النار في جسده للتخلص منه. (جريدة الشروق، ربة منزل بالغربية تقتل زوجها، 2015/4/11)

'âṭil qatalathu zawjatahu ṯumma 'aš'alit 'al-nâr fî jasadu liltaẖaluṣ minhu

Un chômeur a été tué par sa femme qui a brûlé par la suite son corps. (Journal Al-Cherouk)

(166) فصيل انفصالي جنوبي أوقد النار في اطارات السيارات. (جريدة الشروق، ما حقيقة النفوذ الإيراني في اليمن؟ ، 2014/4/1)

faṣîl 'infṣâlî janûbî 'awqad 'al-nâr fî 'iṭarât 'al-sayârât

Un groupe de séparatistes du Sud ont mis le feu dans les pneus. (Journal Al-Cherouk)

(167) الخسارة من آسيك تشعل نار الغضب في القلعة الحمراء. (جريدة الأهرام، عنوان المقال، 2016/6/30)

'al-ẖusâra min 'asîk tuš'il nâr 'al-ġaḍab fî 'al-qal'a 'al-ḥamrâ'

L'échec devant Assik a ravivé le feu de colère dans la citadelle rouge.

(168) كلما أوقدوا نارا للفتنة، أطفأها المخلصون لمصر. (جريدة اليوم السابع، مثقفون : المد الأصولي سيعمق الفتنة الطائفية، 2013/4/9)

kulamâ ‘awqadû nâran lilfitna, ‘aṭfa‘hâ ‘al-muẖliṣûn limiṣr

Chaque fois qu’ils brûlent le feu du conflit, les patriotes l’éteignent. (Journal Al-Youm Al-Sabii)

D’après les exemples, nous déduisons que les structures actancielles des lexies « .I#أشعل » et « .I#أوقد » sont similaires et comportent trois actants : le sujet (être humain), le feu et l’objet (le corps ou le lieu) où le sujet met le feu.

"س" أشعل "ص" في "ي" / "س" أوقد "ص" في "ي"

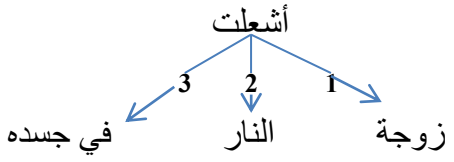

Figure 34
La représentation sémantique de la lexie « .I#أشعل »

La présence du troisième actant est primordiale pour compléter le sens. Si nous l’éliminons, le sens sera sémantiquement incomplet. C’est pourquoi il est incorrect de le considérer comme circonstant.

(169) * عاطل قتلته زوجته ثم أشعلت النار.

ʿâṭil qatalathu zawjathu ṯumma ‘aš‘alit ‘al-nâr

Un chômeur a été tué par sa femme qui a mis le feu.

La suppression du troisième actant rend la collocation « أشعلت النار » sémantiquement et syntaxiquement ambiguë. L'épouse pourrait mettre le feu dans la maison, dans le cadavre de son époux ou elle se suiciderait par le feu. Il en est de même pour la lexie « أوقد#I. ».

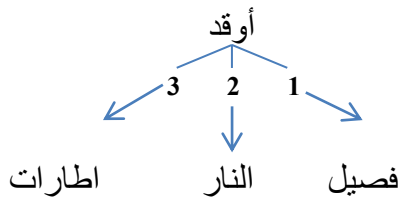

Figure 35
La représentation sémantique de la lexie « أوقد#I. »

La (Figure 36) explicite la structure syntaxique des deux lexies « أشعل#I. » et « أوقد#I. ».

X↔I	**Y↔II**	**W↔III**
1.Subjectale → *N*	1.Objectale direct → *N*	1.Objectale indirect → *dans N*

Figure 36
Le schéma de régime des lexies « أشعل#I. » et « أوقد#I. »

$C_{2.1}$: nom : النار

$C_{3.1.}$: complément d'objet indirect : objet ou être vivant. Exemple :
في اطارات السيارات

D’autre part, la représentation sémantique de « .I#أشعل » et « .I#أوقد » ressemble à celle de « .II#أشعل » et « .II#أوقد » qui contrôlent à leur tour trois actants. Examinons la phrase suivante :

(170) مثلث الجحيم الذي أشعل النار في مصر تشكّل عبر الحدود المصرية الليبية. (جريدة الوفد، مصر وسط حزام النار، 2014/1/6)

muṯalaṯ ‘al-jaḥîm ‘al-laḏî ‘aš ʿal ‘al-nâr fî miṣr tašakala ʿabra ‘al-ḥdûd ‘al-miṣriyya ‘al-lîbiyya

Le triangle de l’enfer qui a brûlé l’Egypte, a été formé à travers les frontières égypto-libyennes. (Journal Al-Wafd)

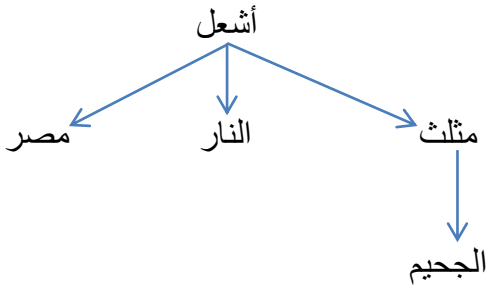

Figure 37
La représentation sémantique de la lexie « .II#أشعل »

X↔I	Y↔II	W↔III
1.Subjectale → *N*	1.Objectale direct → *N* 2.Objectale direct → *de N*	1.Objectale oblique → *en N* 2.Objectale indirect → *entre N, chez N*

Figure 38
Le schéma de régime des lexies « .II#أشعل » et « .II#أوقد »

$C_{2.2}$: nom + complément de nom : نار الفتنة. C’est le cas des collocations imagées.

$C_{3.1}$: préposition + circonstant de lieu : في مصر

$C_{3.2.}$: complément d’objet indirect : بين المصريين

Le déchiffrement du caractère polysémique des collocations « أشعل النار » et « أوقد النار » s’effectue au niveau syntaxique de surface, précisément, à travers la nature du troisième actant de surface. Le schéma de régime de « أشعل#I. » et « أوقد#I. » montre que leur troisième ASynt de surface est un complément d’objet indirect (un corps humain, un objet). D’autre part, le SR de « أشعل#II. » et « أوقد#II. » souligne que leur ASynt de surface est un complément indirect ou un complément oblique. Dans la phrase (170), nous remarquons que le complément oblique « مصر » pourrait être remplacé par le complément indirect « المصريين » qui désigne le groupe de personnes vivant dans cette place. Autrement dit, les deux compléments sont liés par un lien polysémique régulier de type lieu / collectif-humain. La possibilité de combinatoire des lexies du vocable « أشعل » avec un polysème régulier constitue le critère qui permet de les différencier. Si nous reprenons la phrase (165), nous découvrirons l’impossibilité de remplacer le complément indirect « جسد » qui dénote un corps humain par un complément oblique.

4.2. La collocation « أطفأ النار » (*‘aṭfa‘ ‘al-nâr*)

L’acte opposé de « أشعل النار » est « أطفأ النار » qui signifie :

- Eteindre le feu

(171) الفلاح أطفأ النار التي اشتعلت في المحصول.[193]

‘al-falâḥ ‘aṭfa‘ ‘al-nâr ‘alatî ‘ištaʿalat fî ‘al-maḥṣûl

[193] - Cet exemple est avancé par nous-mêmes. Il n’est pas extrait du corpus.

Le paysan a éteint le feu qui a brûlé la récolte.

- Eliminer l'influence négative de quelque chose.

(172) إعلان الرئيس لاسم منفذ التفجير أطفأ نار الأهالي. (جريدة اليوم السابع، ، 2016/12/13)

'i'lân 'al-ra'îs li'ism munafiḏ 'al-tafjîr 'aṭfa' nâr 'al-'ahâlî

La déclaration du nom du responsable de l'explosion par le président a éteint le feu des familles. (Journal Al-Youm Al-Sabii)

La représentation sémantique ainsi que la combinatoire lexicale des lexies « .I#أطفأ » et « .II#أطفأ » ressemblent à celles des lexies « .I#أشعل » et « .II#أشعل ». Leurs formes propositionnelles montrent qu'elles sont trivalentes :

"س" أطفأ "ص" التي كانت مشتعلة في "ى"

De même, leurs structures syntaxiques ressemblent à celles de « .I#أشعل » et « .II#أشعل ».

X↔I	**Y↔II**	**W↔III**
1.Subjectale → *N*	1.Objectale direct → *N*	1.Objectale indirect → *dans N*

Figure 39

Le schéma de régime de la lexie « .I#أطفأ »

X↔I	Y↔II	W↔III
1.Subjectale → *N*	1.Objectale direct → *N* 2.Objectale direct → *de N*	1.Objectale oblique → *dans N* 2.Objectale indirect → *entre N, chez N*

Figure 40
Le schéma de régime de la lexie « أطفأ#II. »

La distinction entre « أطفأ النار#I. » et « أطفأ النار#II. » s'effectue au niveau syntaxique de surface selon la même méthode employée avec la collocation polysémique « أشعل النار ». Le troisième actant de « أطفأ النار#II. » est souvent un polysème régulier qui s'emploie sous forme d'un complément d'objet indirect ou d'un complément oblique.

5. Les collocations polysémiques du vocable « نجم » (*najm*)

Le vocable « نجم » se compose de quatre lexies. Le caractère polysémique de ses collocations provient de la combinaison des lexèmes « بزغ », « سطع» et « أفل » avec quelques ou toutes ses lexies.

5.1. La collocation « بزغ النجم » (*bazaġa 'al-najm*) et sa quasi-équivalente

Les deux collocations « بزغ النجم » et « سطع النجم » (*saṭaʿa 'al-najm*) sont quasi-synonymes car « سطع » comporte une composante en plus qui est celle de la brillance de l'astre. Autrement dit, le lexème « بزغ » signifie l'apparition de l'étoile et le lexème « سطع » signifie son apparition et sa brillance. Par conséquence, le

premier se combine uniquement avec la lexie « .I#نجم » alors que le deuxième est possible de se combiner avec « .I#نجم » et « .II#نجم ».

A l'instar des lexèmes qui dénotent le mouvement du Soleil ou qui décrivent le phénomène naturel qui en est émis, la structure actancielle des lexèmes « .I#بزغ » et « .I#سطع » est monovalente, comme les phrases suivantes le soulignent.

(173) يبدأ الخليجيون حساب 52 يوما بعد أن **يبزغ نجم** "سهيل" لحساب دخول موسم الحصاد.[194]

yabda'ʻal-ẖalîjyûn ḥisâb 52 yawman munḏu ***yabzûġ najm*** *suhayl liḥisâb dẖûl mûsim ʻal-ḥaṣâd*

Les habitants du Golfe commencent à compter 52 jours dès que **l'étoile** Souhayl **apparaît**, pour compter le début de la saison de récolte.

(174) عندما **يسطع النجم** تزيد المغناطيسية حوله.[195]

ʿindamâ ***yasṭu*** *ʿ* ***'al-najm*** *tazîd ʻal-maġnâṭîsiyya ḥawlahu*

Lorsque **l'étoile brille**, le magnétisme augmente autour d'elle.

Les lexèmes « .II#بزغ » et « .II#سطع » qui se combinent avec la lexie « .II#نجم » ont la même structure actancielle monovalente.

بزغ نجم "س"

(175) **بزغ نجم عدد كبير من اللاعبين** الذين توسم فيهم أعضاء الجهاز الفني، القدرة على تمثيل المنتخب.
(جريدة الوفد، خمسة لاعبين تحت منظار كوبر، 2015/12/27)

---

[194] - Nous avons repris l'exemple (69) en quatrième chapitre en employant le dérivé verbal de « بزوغ ».

[195] - Nous avons repris l'exemple (91) en quatrième chapitre en employant le dérivé verbal de « سطوع ».

bazaġa najm ʿadad kabîr min ʻal-lâʿbîn ʻalaḏîna tawasam fîhim ʻaʿḍâʻ ʻal-jihâz ʻal-fanî ʻal-qudra ʿalâ tamṯîl ʻal-muntaẖab

L'étoile d'un grand nombre de joueurs en qui le personnel d'entraîneurs voit la capacité de représenter l'équipe, est montée. (Journal Al-Wafd)

(176) **سطع نجم الممثلة المكسيكية-الكينية** لوبيتا نيونغو بعدما فازت بالأوسكار. (جريدة الشروق، أسرار عن الرجال تسعى النساء لمعرفتها، 2015/3/6)

saṭaʿa najm ʻal-mumaṯila ʻal-maksîkiyya ʻal-kîniyya lûbîtâ nyûnġû baʿdamâ fâzat biʻal-ʻuskâr

L'étoile de l'actrice mexico-kenyane Loubita Nyougou est montée après qu'elle a remporté le prix d'Oskar. (Journal Al-Cherouk)

La distinction entre « بزغ النجم#I. » et « بزغ النجم#II. » s'effectue au niveau syntaxique. La construction de l'ASynt de surface de « بزغ#I. » diffère de celle de l'ASynt de surface de « بزغ#II. ». Reprenons les phrases (173) et (175) : l'actant de « بزغ#I. », dans (173), est le nom de l'astre tandis que l'actant de « بزغ#II. », dans (175), est un groupe nominal – nom (مضاف) et complément de nom (مضاف إليه) – où le nom d'un individu est ajouté au nom de l'astre pour marquer sa célébrité[196]. Notons qu'il est impossible que l'actant de « بزغ#II. » soit un nom, car la lexie « نجم#II. » (*najm#II.*) est métaphorique, elle est ajoutée à un lexème qui dénote une personne, un cadre professionnel ou une nationalité afin de souligner sa célébrité. Les (Figure 41) et (Figure 42) montrent la différence entre la structure syntaxique de « بزغ#I. » et celle de « بزغ#II. ».

[196] - L'adjectif possessif renvoie à « individu ».

X↔I
1.Subjectale → *N*

Figure 41
Le schéma de régime de la lexie « بزغ#I. »

X↔I
1.Complémentive adnominale - subjectale → de *N*

Figure 42
Le schéma de régime de la lexie « بزغ#II. »

De l'autre côté, la forme propositionnelle de « بزغ#III. » et « سطع#III. » diffère de celles de leurs polysèmes expliqués ci-dessus. Il s'agit de deux verbes bivalents comme la phrase suivante le souligne :

(177) استجابت الحكومة بعدها بشهور و يعود الفارون بديمقراطيتهم إلى ذويهم و **يسطع نجم الحرية** فوق برلين الموحدة. (جريدة الشروق، جدار العار، 2012/12/9)

'istajâbat 'al-ḥukûma daʿdahâ bišhûr wa yaʿûd 'al-fârûn bidimuqrâṭyathum 'ilâ ḏawîhim wa yasṭaʿ najm 'al-ḥuriyya fawqa birlîn 'al-muwaḥada

Le gouvernement a accepté après des mois, les fuyants avec leur démocratie retournent à leurs familles et l'étoile de la liberté brille sur la ville de Berlin réunie. (Journal Al-Cherouk)

Le verbe « سطع » contrôle sémantiquement deux actants : le lexème « الحرية » et le lexème « برلين ». Le premier dénote le phénomène social visé par le locuteur et le deuxième détermine la communauté qui ressent l'effet positif de ce phénomène.

X↔I	**Y↔II**
1.Complémentive adnominale - subjectale → *de N*	1.Objectale oblique → *sur N* 2.Objectale indirecte → *sur N*

Figure 43
Le schéma de régime de la lexie « سطع#III. »

$C_{1.1.}$: nom + complément de nom : نجم الحرية. C'est le cas des collocations imagées.
$C_{2.1.}$: préposition + un complément circonstanciel de lieu : على مصر
$C_{2.2.}$: préposition + une lexie dénotant une collectivité humaine : على المصريين

Comme c'est le cas avec toutes les collocations qui sont construites à partir des lexies métaphoriques dénotant un phénomène social, le deuxième actant qui est un complément oblique est un polysème régulier. Dans la phrase (177), nous pourrions remplacer « برلين » par « شعب برلين ».

(178) استجابت الحكومة بعدها بشهور و يعود الفارون بديمقراطيتهم إلى ذويهم و **يسطع نجم الحرية** فوق شعب برلين.

'istajâbat 'al-ḥukûma daʿdahâ bišhûr wa yaʿûd 'al-fârûn bidimuqrâṭyathum 'ilâ ḏawîhim wa yasṭaʿ najm 'al-ḥuriyya fawqa šaʿb birlîn 'al-muwaḥada

Le gouvernement a accepté après des mois et ceux qui ont fui avec leur démocratie sont retournés chez leurs familles et l'étoile de la liberté brille sur le peuple de Berlin réunie.

5.2. La collocation « أفل النجم » (*'afala 'al-najm*)

La collocation « أفل النجم » possède trois sens : la lexie « .I#أفل » se combine avec l'ULB de « نجم » pour désigner le coucher de l'astre. La lexie « .II#أفل » s'ajoute à la lexie métaphorique « .II#نجم » pour caractériser le déclin ou la chute d'une personne, d'un cadre professionnel ou d'une nationalité. En outre, la lexie « .III#أفل » est un cooccurrent de la lexie métaphorique « .III#نجم », il dénote le déclin ou la disparition d'un phénomène social. Les structures actancielles de « .I#أفل » et de « .II#أفل » se ressemblent : ce sont deux verbes monovalents. La distinction entre eux s'effectue au niveau syntaxique de surface. A l'instar de la collocation « بزغ النجم », l'ASynt de surface de « .I#أفل » est un nom alors que celui de « .II#أفل » est un groupe nominal.

X↔I
1.Subjectale → *N*

Figure 44
Le schéma de régime de la lexie « .I#أفل »

X↔I
1.Complémentive adnominale - subjectale → de *N*

Figure 45
Le schéma de régime de la lexie « .II#أفل »

$C_{1.1.}$: nom + complément de nom : نجم عارضة الأزياء

La troisième lexie du vocable « أفل » se combine avec le nom d'un phénomène social. C'est un verbe bivalent dont le deuxième ASém désigne soit le lieu qui connaît la chute de ce phénomène, soit la communauté humaine qui subit l'influence négative de tel fait. Par conséquent, ce deuxième actant est exprimé au niveau syntaxique de surface par un complément d'objet indirect ou un complément oblique.

X↔I	**Y↔II**
1.Complémentive adnominale-subjectale → *de N*	1.Objectale oblique → *sur N* 2.Objectale indirecte → *sur N*

Figure 46
Le schéma de régime de la lexie « .III#أفل »

$C_{1.1.}$: nom + complément de nom : نجم الحضارة. C'est le cas des collocations imagées.

$C_{2.1.}$: préposition + un complément circonstanciel de lieu : على مصر

$C_{2.2.}$: préposition + une lexie dénotant une collectivité humaine : على المصريين

6. Les collocations polysémiques du vocable « فجر » (*fajr*)

Le nombre de collocations construites à partir du vocable « فجر » (*fajr*) est très restreint. Nous distinguons uniquement deux collocations qui sont polysémiques.

6.1. La collocation « بزغ الفجر » (*bazaġa ‘al-fajr*) et son équivalente

La collocation « بزغ الفجر » et son équivalente « طلع الفجر » possèdent deux sens. Examinons les phrases suivantes :

(179) حين **بزغ فجر** 25 يناير 2011، ترك مجدي عمله و صعد إلى ميدان التحرير. (جريدة الشروق، ارفع رأسك أنت مجدي شندي، 2012/9/5)

ḥîna bazaġa fajr 25 ynâyir 2011, taraka majdî ʿamalahu wa ṣaʿada ‘ilâ maydân ‘al-taḥrîr

Lorsque l’aube du 25 janvier 2011 apparaissait, Magdy a quitté son travail et il est allé à la Place Al-Tahrir. (Journal Al-Cherouk)

(180) يباح لمن ينوي الصيام أن يعمل كل عمل يعمله المفطر من بعد غروب الشمس إلى أن **يطلع الفجر**. (جريدة الوفد، المفتي: يجوز الأكل بعد مدفع الإمساك، 2012/7/21)

yubâḥ liman yanwî ‘al-ṣiyâm ‘an yaʿmal kul ʿamal yaʿmalhu ‘al-mufṭir min baʿd ġrûb ‘al-šams ‘ilâ ‘an yaṭlaʿ ‘al-fajr

Il est permis pour celui qui voudrait jeûner de faire tout ce que la personne qui ne jeûne pas fait, dès le coucher du soleil jusqu’à ce que l’aube apparaisse. (Journal Al-Wafd)

Dans ces deux phrases, les lexèmes « بزغ » et « طلع » se combinent avec la lexie « فجر#I. » pour exprimer le sens de l’apparition des premiers rayons du matin. Nous remarquons que les deux verbes possèdent la même forme propositionnelle :

بزغ "س" ≡ طلع "س"

Figure 47

La représentation sémantique des lexies « بزغ#I. » et « طلع#I. »

La combinaison des mêmes lexèmes avec la lexie métaphorique « فجر#III. » modifie leur structure actancielle en les transformant en verbes bivalents.

"س" بزغ على "ص"

(181) على ضفاف هذا الوطن **بزغ فجر الضمير**. (جريدة الوفد، إلى وزير اعلام الثورة،)

ʿalâ ḍifâf haḏâ ʿal-waṭan bazaġa fajr ʿal-ḍamîr

Sur les rives de cette nation, l'aube de la conscience apparaît. (Journal Al-Wafd)

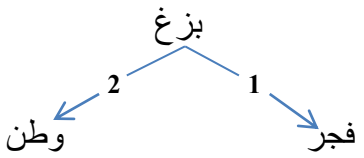

Figure 48

La représentation sémantique de la lexie « بزغ#II. »

A travers la présence du deuxième ASém, nous arrivons à distinguer entre les deux sens de la collocation. Ce dernier pourrait être un complément oblique (circonstant de lieu) ou un complément indirect dénotant la collectivité humaine qui vit dans ce

lieu. Ainsi, le deuxième actant de « .II#بزغ » ou de « .II#طلع » est un polysème régulier.

X↔I	**Y↔II**
1.Subjectale → *N* 2.Complémentive-adnominale subjectale → *de N*	1.Objectale oblique → *sur N* 2.Objectale indirect → *sur N*

Figure 49
Le schéma de régime des lexies « .II#بزغ » et de « .II#طلع »

$C_{1.1}$: nom : الفجر

$C_{1.2.}$: nom + complément de nom : فجر الحرية

$C_{2.1.}$: préposition + circonstanciel de lieu : على مصر

$C_{2.2.}$: préposition + nom d'une collectivité humaine : على المصريين

En fait, la phrase (181) pourrait se formuler de la façon suivante :

(182) بزغ فجر الضمير على شعب هذا الوطن.

bazaġa fajr ʻal-ḍamîr ʿalâ šaʿb *haḏâ ʻal-waṭan*

L'aube de la conscience apparaît sur le peuple de cette nation.

Pour conclure, à travers l'analyse du caractère polysémique des collocations arabes qui sont construites au sein du patron [phénomène naturel – phénomène social], nous déduisons qu'elles suivent une règle bien précise : les lexèmes qui se combinent avec les unités lexicales de base sont des verbes monovalents qui expriment l'acte d'apparition ou de disparition du phénomène naturel. D'autre part,

les mêmes lexèmes, lorsqu'ils se combinent avec la lexie métaphorique, deviennent bivalents puisqu'ils gouvernent l'actant qui est directement touché par le phénomène social en question. Cet actant est souvent un polysème régulier qui exprime un lien métonymique. C'est ainsi que nous avons des phrases avec une double polysémie. En outre, nous avons remarqué que l'étude sémantique paraissait incapable de déchiffrer l'ambiguïté lexicale de certaines collocations. Ces dernières possèdent la même structure sémantique et deux structures syntaxiques différentes. C'est ainsi que le recours à la représentation syntaxique (précisément celle de surface) est nécessaire afin de décoder le caractère polysémique des collocations.

L'étude des actants syntaxiques contribue aussi à la précision de la fonction lexicale qui modélise chaque lien polysémique. Autrement dit, une collocation polysémique pourrait être modélisée à travers plus d'une fonction lexicale. Ce que nous expliquerons au cours du chapitre suivant.

Chapitre sixième

Modélisation des relations sémantico-lexicales à travers le système de fonctions lexicales

Le formalisme de fonctions lexicales constitue la branche formelle de la Théorie Sens-Texte. Les relations paradigmatiques et syntagmatiques d'une langue naturelle sont modélisées à travers une série de fonctions mathématiques. Dans le premier volet du sixième chapitre, nous exposerons la gamme des fonctions lexicales qui formalisent les relations sémantico-lexicales sur lesquelles le patron [phénomène naturel – phénomène social] est fondé. D'autre part, nous jetterons la lumière sur le rôle des fonctions lexicales dans le déchiffrement du caractère polysémique des collocations arabes. En fait, une collocation qui a plus d'un sens, est modélisée par plus d'une fonction lexicale. Ce qui correspond au principe majeur de la linguistique informatique précisant qu'un langage formel, contrairement à la langue naturelle, est censé être dépourvu de toute ambiguïté.

Le deuxième volet traitera des principes généraux du réseau lexical qui constitue un outil efficace pour les études lexicologiques ainsi que pour les applications du TAL. Nous présenterons des exemples de l'implémentation informatique des vocables étudiés dans le RL-ar.

1. Le formalisme de la TST

Le système de fonctions lexicales est réparti en deux rubriques : les fonctions paradigmatiques et les fonctions syntagmatiques. L'appellation de chaque rubrique indique le type de relations linguistiques qu'elle formalise. L'ensemble des FL qui sont utilisées dans les deux rubriques sont réparties selon plusieurs considérations[197]. La première répartition se fait selon leur caractère universel : presqu'une soixantaine de fonctions lexicales sont universelles, c'est-à-dire, elles modélisent des relations linguistiques existant dans toutes les langues naturelles. Ce type de FL est appelé les fonctions lexicales standard (FLS). Il existe un autre type de FL qui est spécial à chaque langue ; ce sont les fonctions lexicales non standard (FLNS) qui sont créées pour modéliser des relations linguistiques propres à la langue naturelle.

La deuxième répartition des FL se fait selon les composantes de sens qu'elles modélisent. Normalement, les fonctions lexicales sont simples : chaque FL formalise un sens exprimé par une lexie donnée. Cependant, les lexies qui comportent plus d'un sens, sont modélisées à travers des fonctions lexicales complexes. Nous citons à titre d'exemple : la lexie « vain » qui, selon les règles de définition lexicologique de la LEC, est définie par les deux composantes 'la non' et 'utilité de X'. Chaque composante est modélisée par une fonction lexicale : la composante 'utilité' est représentée formellement par la FL **(Ver)** qui formalise toutes les lexies ayant le sens 'tel qu'il le faut'. De même, la composante 'non' qui dénote la négation, exprime le sens 'ne pas être le cas'. Le sens d'opposition ou de négation est modélisé par la FL **(Anti**). Bref, la lexie « vain » dont le sens est

[197] - En ce qui concerne les répartitions et les appellations des fonctions lexicales, nous adoptons la typologie avancée par Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević dans **Introduction à la linguistique1**, op.cit. p.p. 210 – 223.

effectivement complexe, est modélisée par la fonction lexicale complexe : **(AntiVer)**. La collocation « vain tentative » par exemple est formalisée en :

AntiVer (TENTATIVE) = vaine ~

Il est à noter que les deux composantes d'une FL complexe sont syntaxiquement liées puisqu'elle formalise une seule lexie.

Par contre, lorsque deux fonctions lexicales se combinent pour formaliser deux lexies, on les appelle une configuration de FL. Les FL formant une configuration, sont séparées par le symbole [+] afin de les distinguer des fonctions lexicales complexes. La configuration est constituée de fonctions complexes aussi bien que de fonctions simples. Prenons l'exemple de la collocation « fondre en larmes » qui signifie (commencer / à produire / beaucoup / de larmes). A l'instar de l'adjectif « vain », chaque composante est modélisée par une fonction lexicale : la première composante 'commencer' est modélisée par **(Incep)**[198], la deuxième 'produire' par **(Real$_1$)**[199] et la troisième 'beaucoup' par **(Magn)**[200]. Les deux premières fonctions s'unissent pour former la fonction complexe **(IncepReal$_1$)**. Celle-ci se combine avec la fonction simple **(Magn)** pour créer la configuration [**Magn** + **IncepReal$_1$**].

La troisième forme de combinatoire des fonctions lexicales est la valeur fusionnée. La lexie « s'endormir », par exemple, est paraphrasée par le syntagme « commencer à dormir » qui est modélisé par la FL **(Incep)**.

Incep (DORMIR) = commencer à ~

[198] - Une des fonctions lexicales qui modélisent les verbes phasiques.
[199] - Une des fonctions lexicales qui modélisent les verbes de réalisation.
[200] - La fonction lexicale qui modélise la valeur d'intensification.

La même fonction modélise la lexie « s'endormir », puisqu'elle y est synonyme. Pourtant, le modèle fonctionnel doit distinguer entre les deux lexies afin d'éviter l'ambiguïté. C'est pourquoi, on ajoute le symbole [//] à la fonction **(Incep)** pour marquer la fusion qui a eu lieu entre les deux lexies « commencer » et « dormir » pour donner une seule lexie ayant le même sens.

Incep (DORMIR) = // s'endormir

Dans le modèle TST, le formalisme de fonctions lexicales modélise les règles universelles de paraphrase[201]. Elles sont introduites au niveau syntaxique profond pour établir la correspondance entre les actants sémantiques et les actants syntaxiques de surface. Nous représentons ci-dessous trois règles de paraphrasage employées dans le MST avec des exemples illustratifs[202] :

La règle de synonymie : $C_0 \leftrightarrow$ Syn (C_0)

(183) Jean achète une voiture [C_0] ↔ Jean achète un automobile [Syn (C_0)].

La règle de fission métonymique et métaphorique : $C_0 \leftrightarrow$ Figur (C_0) **ATTR**[203]C_0

(184) دمرت الفتنة [C_0] الطائفية القرية الهادئة ↔ دمرت نار [Figur (C_0)] الفتنة الطائفية القرية الهادئة.

damarat 'al-fitna [C_0] 'al-ṭâ'ifiyya 'al-qariya 'al-hâdi'a ↔ damarat nâr [Figur (C_0)] 'al-fitna 'al-ṭâ'ifiyya 'al-qariya 'al-hâdi'a

---

201 - Igor Mel'čuk présente une étude détaillée des règles de paraphrasage dans son article «Paraphrase et lexique », in **Dictionnaire Explicatif et Combinatoire III,** Les Presses de l'Université de Montréal, 1988.

202 - Les exemples cités ne sont pas extraits du corpus, ils sont avancés par nous-mêmes.

203 - (ATTR) est l'abréviation d'attribut. Il est employé pour désigner que le cooccurrent d'une lexie (L) est un adjectif proprement dit ou remplit syntaxiquement le rôle d'un adjectif.

Les images métonymiques et métaphoriques ont comme objectif principal la description. Dans la phrase (184), la lexie « feu » est employée pour caractériser l'intensité du conflit religieux. Elle joue syntaxiquement le rôle d'un attribut.

$C_{0(V)} \leftrightarrow Conv_{321}(C_0)$

(185) أشرف اشترى [$C_{0(V)}$] سيارة من طبيب ↔ طبيب باع [$Conv_{321}(C_0)$] سيارته لأشرف

'ašraf 'ištarâ [$C_{0(V)}$] sayâra min ṭabîb ↔ ṭabîb bâʿa [$Conv_{321}(C_0)$] sayârathu li 'ašraf

Effectivement, le paraphrasage ne se limite pas au remplacement de chaque lexème par son synonyme. On pourrait paraphraser un verbe par un autre qui exprime l'acte conversif. Dans la phrase (185), nous avons paraphrasé « اشترى » (acheter) par « باع » (vendre). Les indices numériques soulignent les changements syntaxiques qui résultent du processus de conversion. Le verbe « اشترى » contrôle trois actants : (1) أشرف [la personne qui achète], (2) سيارة [l'objet qu'il achète] et (3) طبيب [la personne qui vend]. L'acte inverse « باع » contrôle les mêmes actants mais leur ordre est différent : (1) طبيب [la personne qui vend], (2) سيارة [l'objet qu'il vend] et (3) أشرف [la personne qui achète].

Après avoir expliqué les objectifs des FL et leurs genres, nous nous intéressons à la présentation des FL qui modélisent les rapports linguistiques au sein du patron [phénomène naturel – phénomène social].

2. Les fonctions lexicales paradigmatiques

La première rubrique de FL modélise huit genres de relations linguistiques : la synonymie, l'antonymie, la conversion, les relations apparentées à la synonymie et à l'antonymie, les dérivations syntaxiques, les dérivés sémantiques nominaux actanciels, les dérivés sémantiques nominaux circonstanciels et les dérivés sémantiques adjectivaux actanciels[204]. Les fonctions lexicales paradigmatiques sont des fonctions standard qui sont appliquées à toutes les langues naturelles.

2.1. La synonymie

La Théorie Sens-Texte détermine deux types de cette relation sémantico-lexicale. La synonymie exacte est modélisée par la fonction (**Syn**). La synonymie approximative est modélisée par trois fonctions dénotant le degré d'équivalence entre deux lexies : la fonction (**Syn**⊏) formalise la relation entre deux lexies (L_1) et (L_2) lorsque le sens de (L_2) est plus général que celui de (L_1). Par contre, la fonction (**Syn**⊐) est employée lorsque le sens de (L_2) est plus spécifique que celui de (L_1). De même, la fonction (**Syn**⊓) modélise la relation de synonymie partielle existant entre deux lexies.

Les relations de synonymie exacte et approximative qui sont cernées dans le patron polysémique [phénomène naturel – phénomène social] sont fort nombreuses. Nous en citons quelques exemples : Les trois verbes qui dénotent le lever du soleil sont des synonymes exacts.

Syn (.I#أشرق) = .I#طلع / .I#بزغ

Syn (.II#أشرق) = .II#طلع / .II#بزغ

[204] - Cf. infra, **Annexe des fonctions lexicales**, p. 279. Nous citons pour phaque FL un exemple en langue arabe.

Les verbes qui dénotent le mouvement inverse, celui du coucher du soleil, sont aussi des synonymes exacts.

Syn (غرب) = .I#غاب

La même relation de synonymie est relevée entre les cooccurrents verbaux des lexies « FEU#I.1.b » / « FEU#III. » / « FEU#IV. » et leurs équivalentes arabes « .b.1.I#نار » / « .III#نار » / « .IV#نار » :

Syn (ALLUMER#I.) = ⌐ mettre le feu à ¬
Syn (FAIRE FEU#III. SUR) = ⌐ ouvrir le feu sur ¬
Syn (.I#أشعل) = .I#أوقد
Syn (.II#أشعل) = .II#أوقد
Syn (فتح النار على) = أطلق النار على

Concernant la relation de synonymie approximative, nous en relevons quatre en langue française, qui lient les noms d'astres aux phénomènes naturels qui en résultent.

Syn⊐ (SOLEIL#I.1.) = lumière de ~
Syn⊐ (SOLEIL#I.1.) = chaleur de ~
Syn⊐ (SOLEIL#I.1.) = rayons de ~
Syn⊐ (ETOILE#I.1.) = lumière de ~

La même relation de synonymie approximative nous la relevons en arabe entre les astres « .1.I#شمس » / « .1.I#نجم » et les phénomènes naturels qu'ils diffusent.
Syn⊐ (.1.I#شمس) = نور~

Syn⊐ (.1.I#شمس) = ~ حرارة

Syn⊐ (.1.I#شمس) = ~ أشعة

Syn⊐ (.1.I#نجم) = ~ ضوء

2.2. L'antonymie

La FL **(Anti)** formalise la relation d'opposition entre les lexies. Dans le patron étudié, elle est employée avec les verbes d'action et de mouvement ainsi que leurs dérivés nominaux. Citons quelques exemples :

<u>Verbes d'action</u>

Anti (ALLUMER) = éteindre

Anti (أضاء) = أطفأ

<u>Verbes de mouvement</u>

Anti (SE LEVER) = se coucher

Anti (.I#أشرق) = .I#غاب / غرب

Anti (بزغ) = أفل

Anti (.I#أشعل) = .I#أطفأ

<u>Dérivés nominaux</u>

Anti (.I#شروق) = .I#غياب / غروب

Anti (بزوغ) = أفول

Anti (.I#اشتعال) = .I#إطفاء

2.3. Les relations apparentées à la synonymie et à l'antonymie

Il existe un nombre restreint de relations paradigmatiques qu'on pourrait considérer comme « *apparentées* »[205] à la synonymie et à l'antonymie, c'est-à-dire, elles leur ressemblent tout en n'y étant pas équivalentes. Parmi ces relations nous citons le contraste : la FL **(Contr)** met en contraste deux lexies qui s'opposent sans être des opposés. Par exemple, le contrastif de (FEU#I.1.a.) est « eau » qu'on ne peut pas considérer comme son opposé.

Contr (FEU#I.1.a.) = eau
Contr (.a.1.I#نار) = ماء

L'hyperonymie et la métaphore sont des relations apparentées à la synonymie et à l'antonymie. La fonction **(Gener)** modélise la relation d'hyperonymie. Dans la définition lexicologique d'une lexie, cette relation est exprimée par la composante générique[206].

Gener (SOLEIL#I.1.) = astre
Gener (FEU#I.1.a.) = phénomène naturel
Gener (FEU#III.) = projectile

La même fonction est utilisée avec les lexies arabes :

Gener (.1.I#شمس) = جسم سماوي
Gener (.a.1.I#نار) = ظاهرة طبيعية

[205] - Alain Polguère, **Liste de fonctions lexicales fréquemment utilisées dans le Réseau Lexical du Français** (document acquis lors du stage de fonctions lexicales auquel nous avons assisté à ATILF en février 2016).
[206] - L'appellation de la FL **(Gener)** est dérivé de cet adjectif.

Gener (.III#نار) = مقذوف

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises au cours des chapitres précédents, le patron polysémique [phénomène naturel – phénomène social] est basé sur la métaphore. Les collocations imagées qui expriment le glissement de sens entre l'unité lexicale de base et la lexie métaphorique, sont formalisées par la fonction lexicale **(Figur)**.

Figur (GUERRE) = feu de la ~
Figur (POUVOIR) = lumière du ~
Figur (حرية) = ~ شمس
Figur (فتنة) = ~ نار

Remarquons que cette fonction symbolise uniquement le lien métaphorique sans aucune allusion à la connotation de l'image créée. C'est pourquoi elle est utilisée avec les lexies péjoratives ainsi que celles mélioratives.

Les lexies « .III#فجر » (*fajr#III.*) et « .II#شرارة » (*šarâra#II.*) représentent un cas spécial de métaphore parce qu'elles comportent la composante 'début'. Elles sont ajoutées au nom d'un phénomène social ou politique pour marquer le début de son apparition, contrairement aux lexies « .II#شمس » (*šams#II.*), « .II#نور » (*nûr#II.*) « .III#نجم » (*najm#III.*) et « .VI#نار » (*nâr#IV.*) qui expriment sa prédominance[207]. Par conséquent, les collocations « فجر الحرية » (*fajr 'al-ḥuriyya* / l'aube de la liberté), « شمس الحرية » (*šams 'al-ḥuriyya* / le soleil de la liberté), « نار الفتنة » (*nâr 'al-fitna* / le feu du conflit) et « شرارة الفتنة » (*šarârat 'al-fitna* / l'étincelle du conflit) ne peuvent pas être modélisées par la même fonction lexicale sans prendre en considération cette nuance de sens. Pour modéliser les collocations

[207] - Cf. supra, **Chapitre troisième**, p.p. 117, 118.

imagées construites à partir des lexies « .III#فجر » et « .II#شرارة », nous proposons la configuration de FL **[Germ**[208] + **Figur]** où la première FL formalise le sens ‘prémices, origine d’un phénomène social’ et la deuxième formalise la métaphore.

[Germ + **Figur]** (حرية) = فجر

2.4. Les dérivations syntaxiques

Le quatrième type de relations paradigmatiques est la dérivation syntaxique. D’une lexie (L), nous dérivons le nom, le verbe, l’adjectif et l’adverbe. Ces dérivés ne décrivent pas les actants de la lexie, c’est pourquoi elle reçoit le chiffre zéro comme indice numérique. La FL **(A_0)** modélise les dérivés adjectivaux.

A_0 (SOLEIL#I.1.) = solaire [disque ~]

A_0 (.1.I#شمس) = شمسي

A_0 (.III#نار) = ناري [~ طلق]

Les noms qui sont dérivés des lexies verbales de mouvement ou d’action sont modélisés par la FL de nominalisation **(S_0)**.

S_0 (SE LEVER) = lever

S_0 (SE COUCHER) = coucher

S_0 (apparaître) = apparition

S_0 (أشرق) = شروق

S_0 (غرب) = غروب

S_0 (أفل) = أفول

[208] - La FL **(Germ)** est appelée : nom de démarrage.

2.5. Les dérivations sémantiques

Dans **Le lexique actif du français**[209], Igor Mel'čuk et Alain Polguère instaurent une nouvelle définition de la dérivation sémantique. Effectivement, la conception traditionnelle de la dérivation sémantique est limitée aux dérivés plutôt morphologiques, tels que les noms d'agent (penser → penseur). Les fondateurs de la TST élargissent le champ de la dérivation sémantique d'une lexie pour englober d'ores et déjà toutes les lexies avec lesquelles elle a une relation de parenté de sens. Une lexie (L_2) est considérée comme dérivée sémantique de (L_1) si elle répond à trois conditions : les deux lexies possèdent des composantes communes de sens, elles peuvent être mentionnées dans le même contexte, la relation de parenté de sens entre les deux lexies s'exprime aussi sur le plan forme. Les dérivés sémantiques sont sélectionnés sur l'axe paradigmatique.

A travers les vocables étudiés, nous relevons deux types de dérivés sémantiques : les dérivés nominaux circonstanciels et les dérivés adjectivaux actanciels. Les premiers impliquent les dérivés sémantiques d'une lexie (L) qui jouent le rôle de circonstants dans le contexte employant (L). Nous citons à titre d'exemple, les noms typiques d'instrument : la fonction **(S_{instr})** formalise tout instrument utilisé pour produire (L), telles que les armes à feu qui sont utilisées pour produire (FEU#III.) ou (.III#نار) et les outils qui produisent le feu artificiel.

S_{instr} (FEU#III.) = fusil

S_{instr} (.III#نار) = بندقية

S_{instr} (FEU#I.1.b.) = allumette

S_{instr} (.b.1.I#نار) = ثقاب

S_{instr} (FEU#I.1.b.) = four

[209] - Igor Mel'čuk et Alain Polguère, **Le lexique actif du français**, Editions De Boeck et Larcier, Bruxelles, 2007.

S_{instr} (.b.1.I#نار) = بوتاجاز

Les dérivés sémantiques adjectivaux actanciels représentent le deuxième genre de dérivés sémantiques construits à partir des lexies étudiées : on dérive d'une lexie (L) un adjectif qui qualifie un actant de (L). Examinons l'exemple suivant :

A_1 (BRILLER) = brillant [soleil ~]
A_1 (سطع) = ساطع [~ الشمس]

L'adjectif « brillant » est dérivé sémantiquement de la lexie (BRILLER). En contexte des astres, le verbe est censé décrire le degré de leur brillance. La fonction lexicale **(A_1)**[210] modélise ce type d'adjectif, elle est munie d'un indice numérique dénotant l'actant syntaxique profond décrit par l'adjectif. Dans l'exemple cité ci-dessus, la FL reçoit le numéro (1) car l'astre représente le premier actant du verbe.

3. Les fonctions lexicales syntagmatiques

La deuxième rubrique de fonctions lexicales se charge de la modélisation des cooccurrents lexicaux qui s'ajoutent à la lexie (L) formant ainsi des collocations. Il comporte deux genres : les collocatifs modificateurs et les collocatifs verbaux. Les fonctions lexicales syntagmatiques sont de type standard. Elles peuvent se combiner ensemble pour former des FL complexes ou une configuration de FL.

[210] - Les dérivés syntaxiques adjectivaux et les dérivés sémantiques adjectivaux sont modélisés par le symbole **(A)**. C'est la présence ou l'absence d'indices numériques qui les distingue.

3.1. Les collocatifs modificateurs

La fonction **(Bon**) modélise les collocatifs ayant un sens laudatif. L'adjectif « beau », dans la collocation « beau soleil », exprime la chaleur modérée et utile du soleil. Il symbolise tous les avantages du soleil qui sont ressentis par les êtres vivants, c'est pourquoi il est modélisé par la FL **(Bon**).

Bon (SOLEIL#I.2.) = beau

Pour marquer la valeur négative d'une lexie, nous ajoutons la FL **(Anti)** à **(Bon**) formant ainsi une FL complexe **(AntiBon)** qui exprime le sens 'ce n'est pas bon'.

La fonction **(Magn)** modélise les collocatifs ayant la valeur d'intensification. Citons à titre d'exemple, l'adjectif « شديد » (*šadîd* / intense) qui dénote l'intensification de la chaleur du soleil.

Magn (.2.I#شمس) = شديدة

De même, l'adjectif « éclatante » se combine avec « LUMIERE#I.1.a. » ou « LUMIERE#I.1.b. » pour désigner le taux élevé de luminosité. Il a une valeur intensificatrice.

Magn (LUMIERE#I.1.a.) = éclatante

Les lexies modificatrices sont en principe des adjectifs et des adverbes. Des lexies nominales remplissent parfois le rôle de collocatif modificateur, telles que les lexies dénotant les noms de saisons qui se combinent avec « SOLEIL#I.2. » ou son équivalente arabe « .2.I#شمس ». Le lexème « été » s'ajoute au « SOLEIL#I.2. » afin de caractériser la forte chaleur d'été. Autrement dit, le sens visé par l'emploi du

nom de saison est les conditions du climat connues par cette période de l'année[211]. Par contre, le lexème « hiver » désigne la chaleur modérée connue par cette saison. Donc, les collocations « soleil d'été » et « شمس الصيف » (*šams ʻal-ṣayf*) sont modélisées par la FL **(Magn)** car elles connotent la chaleur intense. Les trois couples de collocations suivantes : « soleil d'hiver » / « شمس الشتاء » (*šams ʻal-šitâ*), « soleil d'automne » / « شمس الخريف » (*šams ʻal-ẖarîf*) et « soleil de printemps » / « شمس الربيع » (*šams ʻal-rabîʿ*) sont modélisées par la FL complexe **(AntiMagn)** car elles connotent la chaleur modérée (l'antonyme de la chaleur intense).

Magn (SOLEIL#I.2.) = été [~ d'été]
Magn (.2.I#شمس) = صيف [~ الصيف]
AntiMagn (SOLEIL#I.2.) = hiver [~ d'hiver]
AntiMagn (.2.I#شمس) = شتاء [~ الشتاء]

En outre, les greffes collocationnelles qui sont composées à travers les lexies « SOLEIL#I.2. » et « .2.I#شمس » comportent le sens d'intensification.
« لهيب الشمس » dénote la chaleur intense du soleil.

Magn (.2.I#شمس) = ~ لهيب

Quant aux greffes collocationnelles « الشمس الحارقة » (*ʻal-šams ʻal-ḥâriqa*) et « le soleil brûlant », elles sont modélisées par la configuration de FL [**AntiBon** +

[211] - Les exemples qui ont été extraits du corpus arabe aussi bien que français, démontrent que la combinatoire des noms de saisons avec les lexies « .I.2#شمس » et « SOLEIL#I.2. » a pour objectif la description du climat plutôt que la période de l'année où la situation « X » se déroule. Ce qui paraît logique puisque le soleil, en tant qu'astre, ne change pas durant toute l'année, ce qui change est le degré de chaleur et de lumière.

Magn] puisqu'elles désignent la chaleur intense du soleil ainsi que ses influences négatives.

3.2. Les fonctions lexicales verbales

Les cooccurrents verbaux des lexies dénotant les phénomènes naturels sont formalisés par les fonctions lexicales complexes **(IncepFunc$_i$)** et **(FinFunc$_i$)**. La FL **(Incep)** modélise le sens 'commencer' alors que la FL **(Fin)** modélise celui de 'prendre fin'. La FL verbale **(Func$_i$)** modélise les verbes supports. Ainsi, la FL complexe **(IncepFunc$_i$)** exprime le début d'un phénomène naturel tandis que **(FinFunc$_i$)** marque sa fin.

IncepFunc$_0$ (SOLEIL#I.1.) = se lever
FinFunc$_0$ (SOLEIL#I.1.) = se coucher
IncepFunc$_0$ (.1.I#نجم) = بزغ
FinFunc$_0$ (.1.I#نجم) = أفل

Le zéro souligne que le verbe n'exige pas de complément objectal.

De l'autre côté, le patron étudié comporte des verbes de réalisation tels que ceux qui se combinent avec les lexies des vocables « نار » et « FEU ».

Real$_1$ (.III#نار) = فتح ~ على
Real$_1$ (.b.1.I#نار) = أشعل ~ في
Real$_1$ (.b.1.I#نار) = أوقد ~ في
Real$_1$ (.b.1.I#نار) = أطفأ ~
Real$_1$ (FEU#III.) = ouvrir le ~ sur
Real$_1$ (FEU#I.1.b.) = éteindre le ~

L’indice numérique renvoie à l’actant subjectal du verbe c’est-à-dire la personne qui fait l’action.

La FL **(Involv)** formalise les verbes d’implication qui ont le sens ‘impliquer’ ou ‘affecter’ tels que ceux employés dans les collocations « انتشر النور » (*‘intašara ‘al-nûr* / la lumière se propage) et « اشتعلت النار » (*‘ištaʿalat ‘al-nâr* / le feu s’allume).

Involv (.a.1.I#نور) = انتشر
Involv (.a.1.I#نور) = غمر
Involv (.b.1.I#نار) = اشتعلت

D’autre part, la construction du formalisme de fonctions lexicales permet la modélisation des vocables et des collocations polysémiques. Un modèle de langage formel est dépourvu de toute ambiguïté, c’est pourquoi le système de FL permet de modéliser les polysèmes en accordant à chacun une fonction qui reflète sa spéciale structure sémantique et syntaxique.

4. Les fonctions lexicales et la polysémie

Pour expliciter le rôle des FL en cas d’ambiguïté lexicale, nous citons par la suite quelques exemples de collocations polysémiques qui ont été abordées au cinquième chapitre. La collocation « أشرقت شمس » (*‘ašraqat ‘al-šams* / le soleil s’est levé) est modélisée par deux fonctions lexicales qui mettent en relief ses deux représentations sémantiques différentes. La première RSém qui dénote l’acte d’apparition de l’astre, est modélisée par la FL **(IncepFunc$_0$)** qui concerne les verbes supports qui n’exigent pas de complément objectal pour compléter le sens. Pourtant, sa deuxième RSém est modélisée par la FL **(Manif)** qui formalise les verbes de manifestation ayant le sens ‘se manifester dans’. La structure sémantique

de ce type de verbes exige la présence d'un complément oblique qui précise le lieu qui connaît l'apparition d'un phénomène X. Ce qui correspond à la structure sémantico-syntaxique du deuxième sens de « .II#أشرقت الشمس »[212].

Figure 50
La modélisation de la collocation polysémique « أشرقت الشمس »

La collocation polysémique « غابت الشمس »[213] (*ġâbat ʻal-šams* / le soleil s'est couché) qui est l'antonyme de « أشرقت الشمس » (*ʻašraqat ʻal-šams* / le soleil s'est levé) est modélisée par deux FL. La première RSém qui dénote la disparition de l'astre est formalisée par **(FinFunc$_0$)**, alors que la troisième RSém qui exprime la disparition d'un phénomène social est formalisée par **(Degrad)**. Celle-ci modélise les verbes de dégradation.

Dans le patron polysémique étudié, les fonctions lexicales **(Manif)** et **(Degrad)** modélisent les cooccurrents verbaux des lexies qui dénotent la manifestation ou la dégradation d'un phénomène social. Ces dernières sont en principe métaphoriques et elles sont modélisées par la FL **(Figur)**. C'est ainsi que des collocations telles que « أشرقت شمس الحرية » (*ʻašraqat šams ʻal-ḥuriyya* / le soleil de liberté est apparu) et « غابت شمس الحرية » (*ġâbat šams ʻal-ḥuriyya* / le soleil de liberté a disparu) sont présentées formellement par :

---

[212] - Cf. supra, **Chapitre cinquième**, p. 183.
[213] - Cf. supra, **Chapitre cinquième**, p. 174. Rappelons que la collocation « غابت الشمس » (*ġâbat ʻal-šams*) possède trois structures sémantiques dont la première et la troisième constituent successivement les oppositions des première et deuxième représentations sémantiques de « أشرقت الشمس » (*ʻašraqat ʻal-šams*).

Manif (حرية) + **Figur** (حرية) = أشرقت شمس الحرية

Degrad (حرية) + **Figur** (حرية) = غابت شمس الحرية

5. Les fonctions lexicales non standard

Les FL non standard ne sont pas universelles, elles sont créées pour formaliser des collocations spécifiques à chaque langue naturelle. Dans le patron [phénomène naturel – phénomène social], nous relevons la collocation « .II#غابت الشمس » (*ġâbat ‘al-šams*) qui signifie la disparition momentanée du soleil. Ce sens du verbe « غاب » (*ġâba*) est propre à la langue arabe, il n’a pas d’équivalent en langue française, sauf qu’en ajoutant un adjectif ou un adverbe qui exprime le sens ‘durée limitée’. Nous créons la FL non standard suivante pour formaliser cette collocation.

.2.I#شمس
غابت ~ : تختفي مؤقتا

Les réseaux lexicaux constituent une des images de l’implémentation informatique du formalisme de fonctions lexicales. Dans le deuxième volet du présent chapitre, nous présentons les principes de la création du réseau lexical en nous focalisant sur le réseau lexical du français. De même, nous avançons des exemples de l’implémentation des vocables dans le RL-ar.

6. L’implémentation des vocables dans un réseau lexical

6.1. Nouvelle méthode de la représentation lexicologique

Un réseau est un modèle lexical qui vise la modélisation du lexique selon la notion de systèmes lexicaux. On distingue trois types de modèles lexicaux : les modèles ontologiques, les réseaux lexicaux et les modèles traditionnels textuels

(dictionnaires). Les modèles ontologiques, comme WordNet, présentent les relations entre les unités lexicales sous forme hiérarchique en liant « *l'univers profond des concepts à l'univers plus superficiel des unités lexicales* »[214]. Les modèles textuels se limitent aux définitions des unités lexicales sans étudier les relations lexico-sémantiques qui les lient. Un réseau lexical accorde la priorité aux informations purement linguistiques en mettant en relief les relations paradigmatiques et syntagmatiques entre les unités lexicales.

La notion du système lexical a été développée par Alain Polguère en 2000 dans le but de créer la base de données du français DiCo. Un système lexical possède quatre caractéristiques qui le distinguent des autres modèles lexicaux : « *les éléments constitutifs du système lexical en tant que graphe – nœuds et arcs ; le caractère non atomique de ses nœuds lexicaux ; sa structure non ontologique de type graphe petit monde ; sa modélisation relativiste de l'information lexicale.* »[215]

Un système lexical est un graphe orienté qui se compose de nœuds et d'arcs : les premiers représentent les lexies et les deuxièmes représentent les relations paradigmatiques et syntagmatiques qui sont modélisées par le système de fonctions lexicales. Chaque nœud du système lexical tient une « *structure interne complexe* » [216] qui indique ses caractères lexicographiques. Le nœud « SOLEIL#I.1. », à titre d'exemple, est lié au nœud « SE COUCHER#I. » qui, à son tour, s'attache à d'autres nœuds représentant ses cooccurrents lexicaux, et ainsi de suite. Bref, chaque nœud n'est pas cité isolé de son syntactique, ce qui démontre le caractère non atomique des nœuds du système lexical. Contrairement aux modèles ontologiques, les relations lexicologiques dans un système lexical ne sont pas hiérarchisées. Elles sont présentées selon le point de vue du lexicologue et sa

---

[214] - Alain Polguère, **Principes de modélisation systémique des réseaux lexicaux**, in http://hal.archives.fr/hal-01020203 , consulté le 27/2/2016.
[215] - Ibid.
[216] - Ibid.

méthode d'analyse de la langue naturelle, ce qui justifie le caractère relativiste du système lexical[217].

La nomenclature d'un réseau lexical est divisée en trois sections : la nomenclature d'amorçage (NA) énumère les unités lexicales de la langue naturelle. La nomenclature directement induite (NDI) cite les dérivés sémantiques proches de chaque lexie mentionnée dans la nomenclature d'amorçage, tels que la synonymie, l'antonymie, la nominalisation et la verbalisation. La nomenclature indirectement induite (NII) présente les dérivés sémantiques proches de chaque lexie appartenant à la nomenclature directement induite. Elle présente également les collocations qui sont le résultat de la combinatoire de plus d'une lexie.

6.2. Le réseau lexical du français (RL-fr)

En juin 2011, le projet RELIEF (REssource Lexicale Informatisée d'Envergure sur le Français) a été lancé officiellement par le laboratoire ATILF dans le but de créer un réseau lexical de la langue française selon les principes lexicologiques de la Théorie Sens-Texte. Le 8 juin 2017, le RL-fr se compose de vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt seize lexies (lexèmes, collocations, locutions et clichés linguistiques) et de dix-huit mille vingt neuf vocables. L'article dans le RL-fr est construit de quatre catégories : la caractéristique grammaticale [GC] qui détermine le genre de la lexie en question, la définition lexicologique [DF], les fonctions lexicales [LF] et les exemples [EX]. La troisième catégorie – celle des fonctions lexicales – informatise les combinatoires lexicales représentées dans la NDI et la NII. Prenons l'exemple de la lexie « SOLEIL#II.1. » extraite du

[217] - Ce qui dit relativiste dit modifiable : un système lexical permet l'ajout de nouveaux nœuds exprimant de nouvelles relations sémantico-lexicales, lorsqu'il paraît nécessaire selon l'équipe de lexicologues qui s'en charge.

RL-fr[218] : la catégorie [FL] décrit quatre types de relations sémantico-lexicales qui sont construites à partir de la lexie « SOLEIL#II.1. ». Si nous présentons les trois premières FL sous forme de réseau, nous obtiendrons la figure suivante.

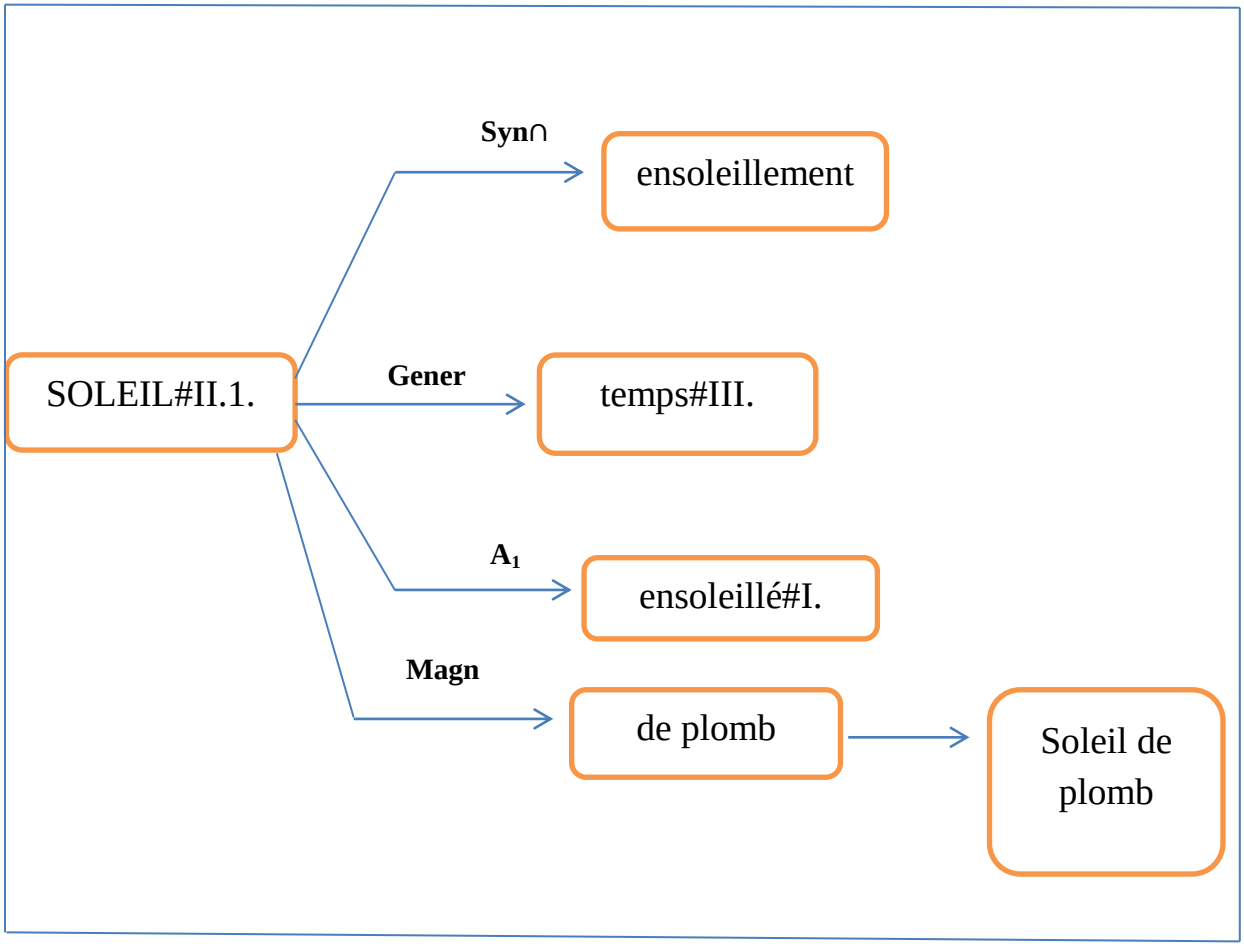

Figure 51
La représentation des relations paradigmatiques et syntagmatiques dans le RL-fr

Les trois arcs issus du nœud « SOLEIL#II.1. » sont orientés vers trois lexies dont la première constitue un synonyme à intersection, la deuxième constitue le terme

[218] - Cf. infra, **Annexe des documents extraits du réseau lexical du français**, p. 282.

générique et la troisième représente un dérivé sémantique adjectival. Le quatrième arc modélise une des collocations créées à partir de « SOLEIL#II.1. ». Dans la nomenclature indirectement induite, l'arc orienté lie la base de collocation « soleil » au collocatif « de plomb ».

Les liens sémantico-lexicaux ne sont pas les seuls représentés dans le réseau lexical du français. Les liens polysémiques y occupent aussi une place importante. Le système lexicologique du RL-fr génère deux types de relations de copolysémie : relations non sémantiques et relations sémantiques. Le premier type est divisé en relations de causation et de résultat. Le deuxième type se compose de relations de conversion, de spécialisation, d'extension, d'intersection, de métonymie et de métaphore. Un vocable est constitué d'un regroupement de nœuds. Il est présenté sous forme d'un arbre dont les branches déterminent les relations de copolysémies liant ses différentes lexies.

6.3. Le réseau lexical de l'arabe (RL-ar)

Le projet de RL-fr a ouvert la voie vers l'élaboration de projets similaires dans d'autres langues, tels que le réseau lexical de l'espagnol (RL-es) proposé en 2012 par González Orellana dans sa thèse de doctorat[219] et le réseau lexical du coréen (RL-ko) proposé en 2013 dans le cadre de la thèse de doctorat présentée par Mi Hyun Kim[220]. Le réseau lexical de l'arabe (RL-ar) est parmi les projets qui ont été récemment lancés. Sa nomenclature d'amorçage se compose de trois mille sept cent quatre-vingt-sept lexies. Nous présentons par la suite la structure des vocables dans le RL-ar en appliquant les principes adoptés dans le RL-fr.

---

[219]- **Graphes lexicaux tissés par les fonctions lexicales Sens-Texte**, sous la direction d'Alain Polguère, Université de Lorraine.

[220]- **Etude contrastive de la phraséologie des noms d'éléments du corps en français et coréen**, sous la direction d'Alain Polguère et Seongheon Lee, Université de Lorraine.

Le vocable arabe « شمس » (*šams*) groupe quatre nœuds[221], la (Figure 54) explicite les liens polysémiques qui les lient. Les arcs décrivent le glissement de sens qui contribue à ce qu'une lexie ayant un sens (S_1), grâce à l'évolution de la langue, donne naissance à une autre lexie ayant un sens (S_2) qui est lié sémantiquement à (S_1).

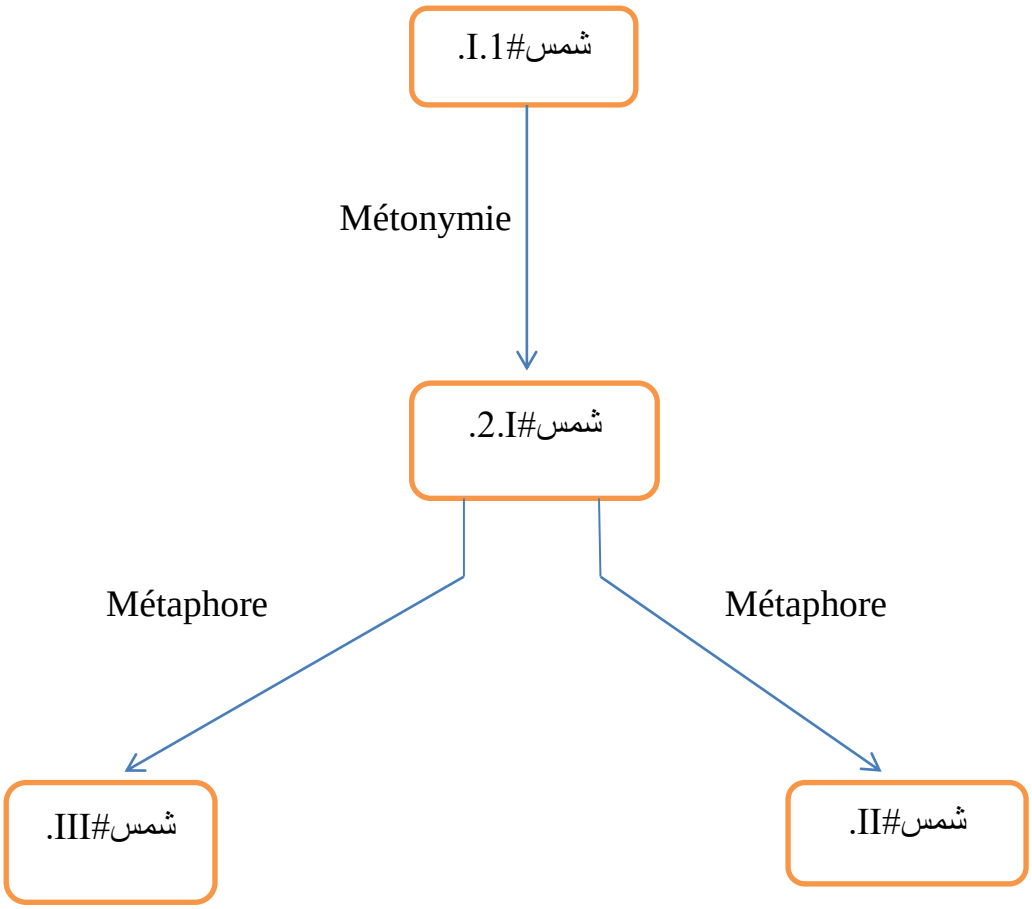

Figure 52
La structure polysémique du vocable « شمس » dans le RL-ar

La représentation informatique du vocable « نار » souligne la variété des liens polysémiques qu'il comporte.

[221] - Cf. supra, **Chapitre troisième**, la définition lexicologique de « شمس », p. 94.

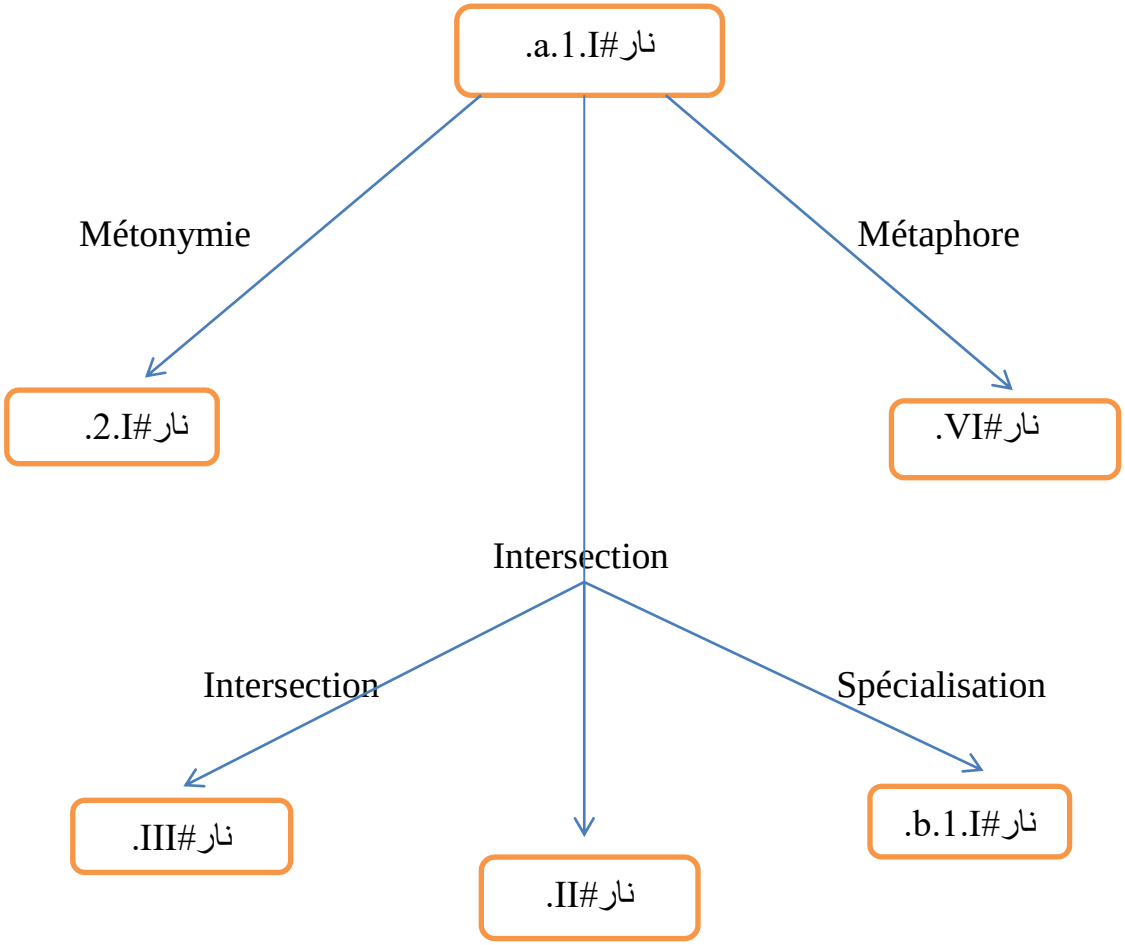

Figure 53
La structure polysémique du vocable « نار » dans le RL-ar

En ce qui concerne la structure polysémique du vocable « فجر », elle se compose de trois nœuds dont le deuxième et le troisième sont liés au premier par le même lien polysémique.

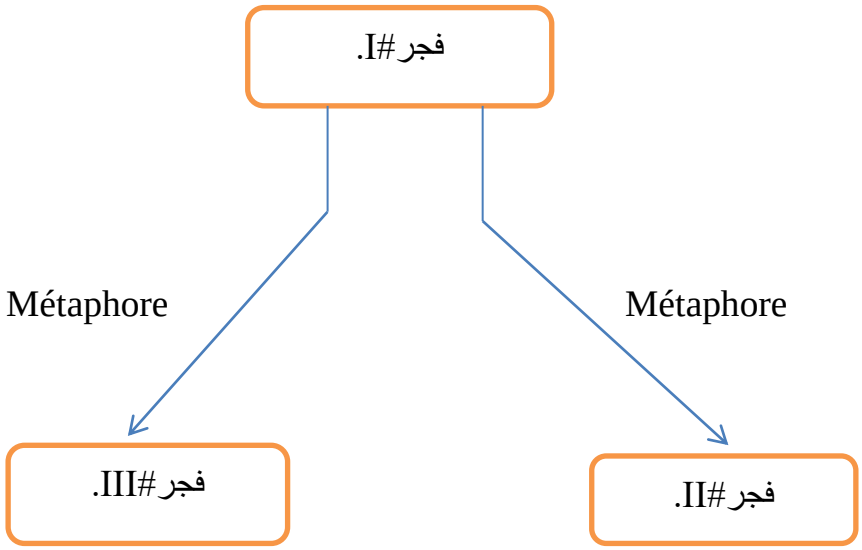

Figure 54
La structure polysémique du vocable « فجر » dans le RL-ar

La structure du vocable « نجم » se compose de quatre lexies.

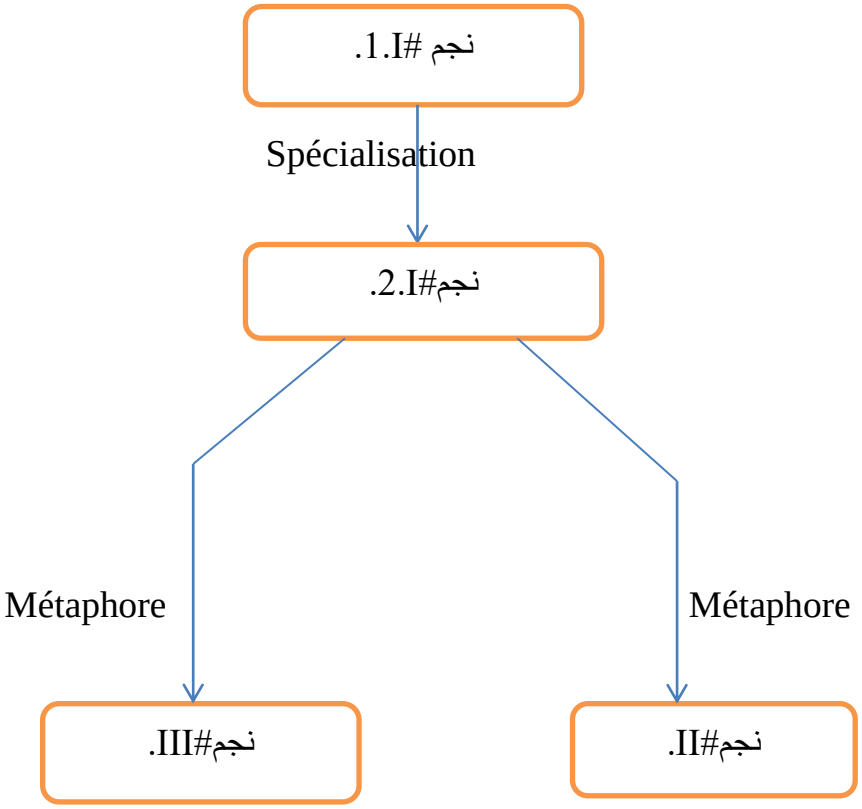

Figure 55

La structure polysémique du vocable « نجم » dans le RL-ar

Les vocables « نور » et « شرارة » se ressemblent au niveau du nombre de lexies et des liens polysémiques.

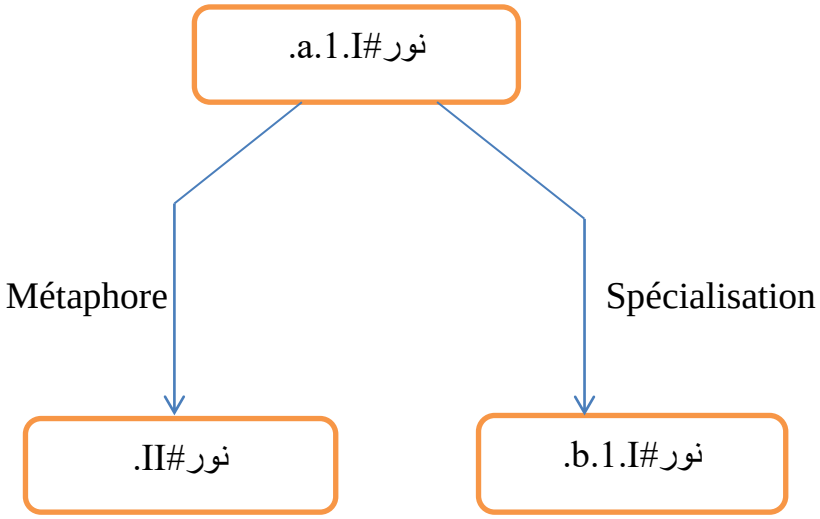

Figure 56
La structure polysémique du vocable « نور » dans le RL-ar

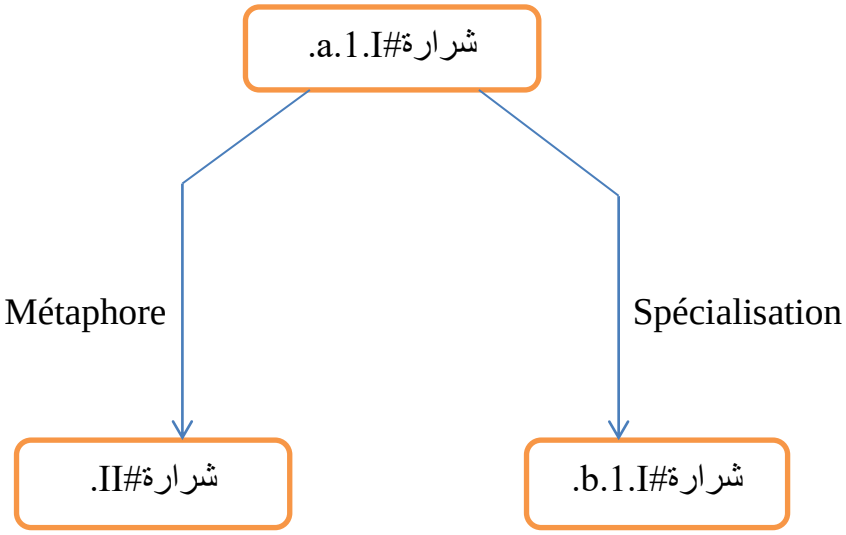

Figure 57
La structure polysémique du vocable « شرارة » dans le RL-ar

Chaque noeud du vocable est lié à d'autres noeuds qui représentent ses cooccurrents. La (Figure 58) représente certains cooccurrents de la lexie « .1.I#شمس » (*šams#I.1.*). Le premier arc part du nœud « .I#أشرق » (*ašraqa#I.*) vers « .1.I#شمس » pour modéliser la relation syntagmatique qui les lie. La collocation qui résulte de leur combinatoire – « .I#أشرقت الشمس » (*ašraqat 'al- šams#I.*) – est marquée à gauche. Le deuxième arc lie « .I#بزغ » (*bazaġa#I.*) au « .1.I#شمس » pour former la collocation « .I#بزغت الشمس » (*bazaġat 'al- šams#I.*). Remarquons que la même FL modélise le rapport entre « .1.I#شمس » et ses deux cooccurrents, ce qui veut dire que les deux lexies « .I#أشرق » et « .I#بزغ » sont synonymes[222]. Un troisième arc part alors de « .I#أشرق » vers « .I#بزغ » pour expliciter le rapport paradigmatique de synonymie qui les associe.

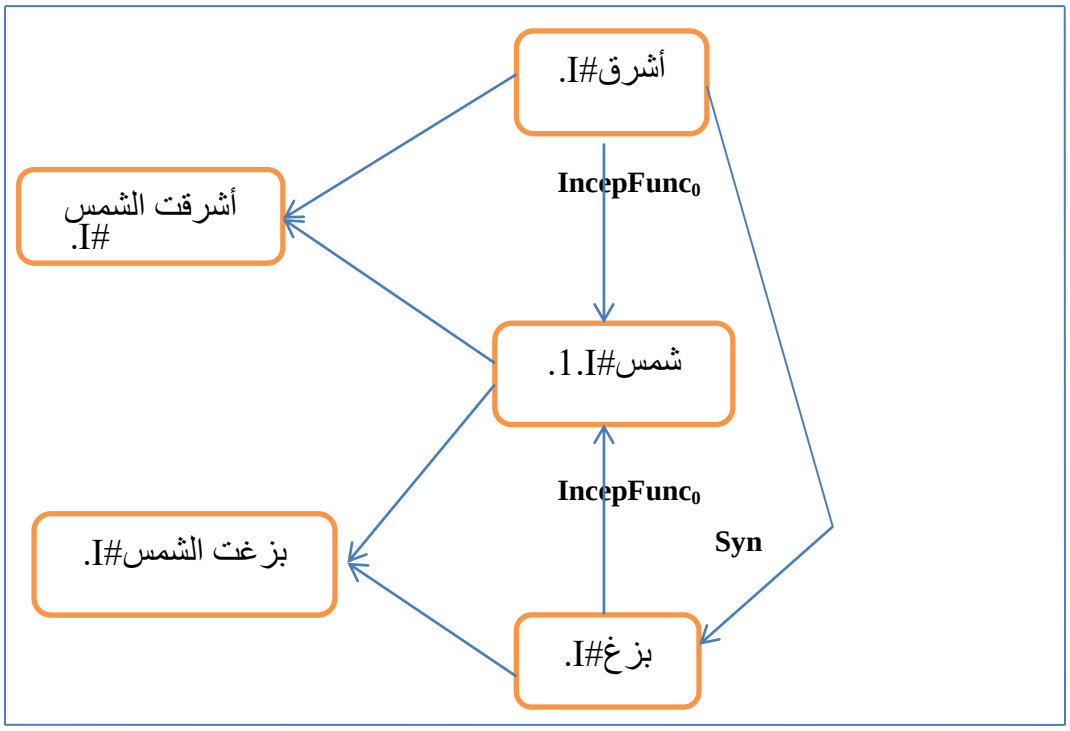

Figure 58
La représentation des cooccurrents de « .1.I#شمس » dans le RL-ar

[222] - Cf. supra, Chapitre quatrième, p. 131.

De l'autre côté, si nous examinons la lexie « .I#أشرق », nous aperceverons qu'elle engendre maintes relations paradigmatiques avec les autres cooccurrents de « .1.I#شمس ».

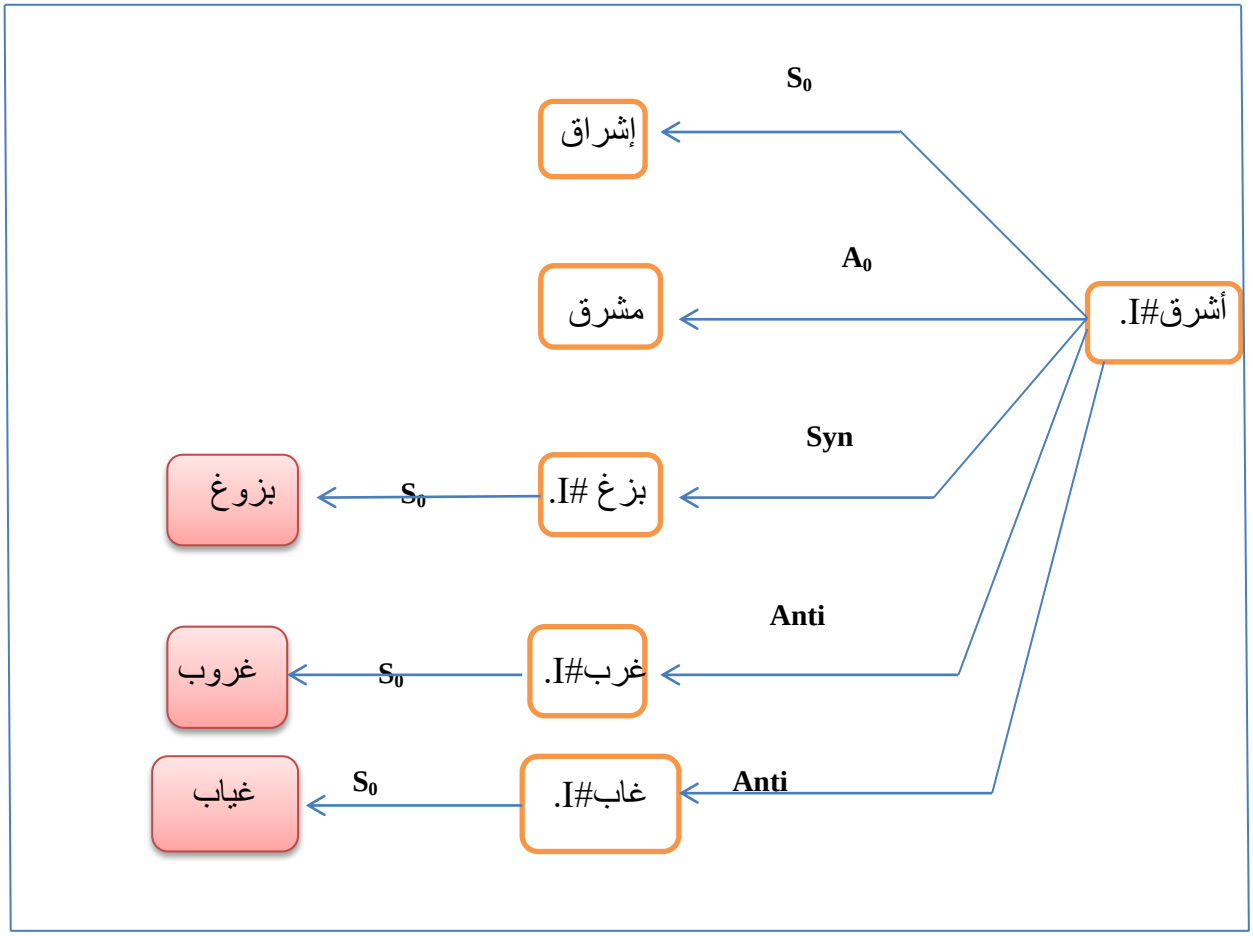

Figure 59
La représentation des relations paradigmatiques de la lexie « .I#أشرق » dans le RL-ar

A son tour, le verbe « غاب » (*ġâba*) se combine avec trois lexies du vocable « شمس » : « .1.I#شمس », « .2.I#شمس » et « .III#شمس »[223]. C'est pourrquoi cette

[223] - Cf. supra, **Chapitre cinquième**, p. 174.

méthode de représentation lexicologique est appelée « réseau » parce que toutes les unités lexicales d'une langue naturelle sont liées les unes aux autres.

Le système de modélisation du réseau lexical permet le déchiffrement du caractère polysémique des collocations. Les trois sens de la collocation « غابت الشمس » sont modélisés par trois fonctions lexicales différentes.

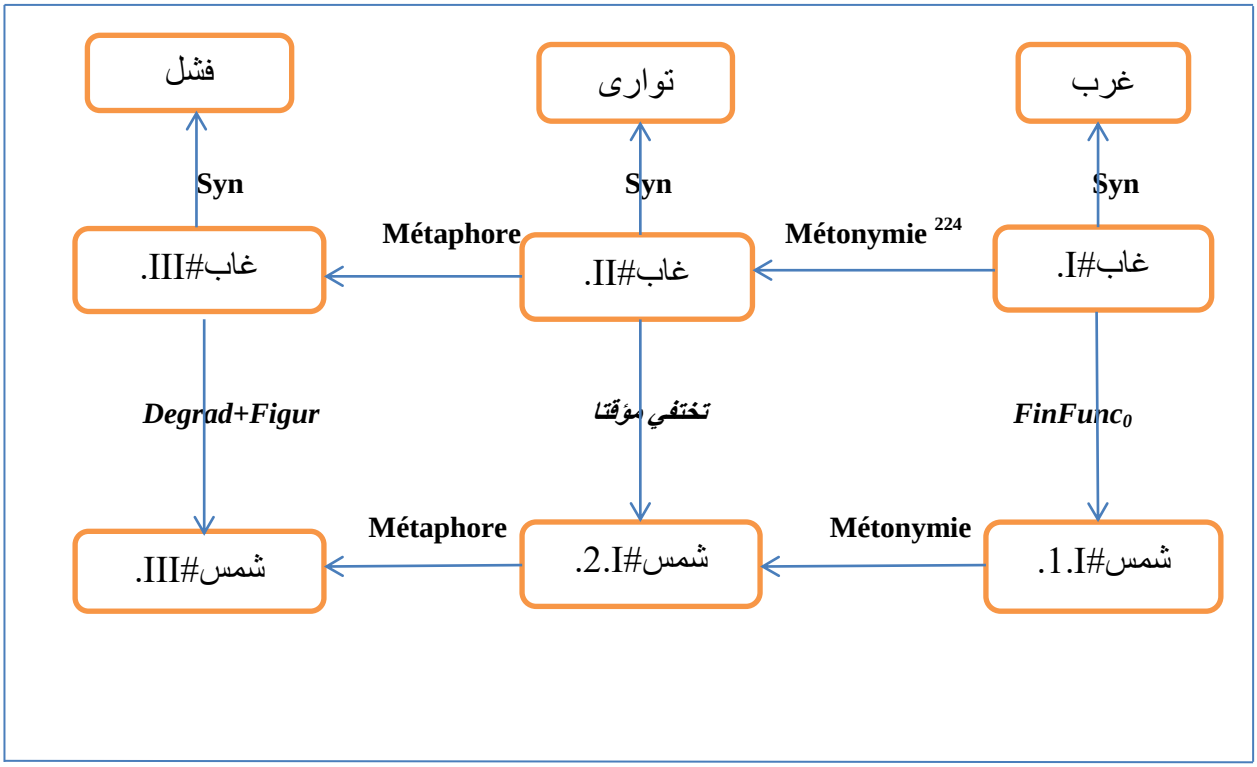

Figure 60
Exemple de la représentation des relations paradigmatiques et syntagmatiques au sein d'un vocable dans le RL-ar

En outre, la (Figure 60) illustre que le caractère polysémique de « غاب » est justifié grâce au rapport de synonymie engendré par chacune de ses lexies : le synonyme de « غاب#I. » est « غرب » (ġaraba / se coucher), ce de « غاب.II » est « توارى »

[224] - Il est à noter que la relation entre « غاب#I. » et « غاب#II. » est métonymique. Le premier dénote la disparition totale et le deuxième désigne la disparition momentanée.

(tawârâ / disparaître temporairement) alors que ce de «.III#غاب » est « فشل » (fašila / échouer).

Contrairement au vocable « شمس », le caractère polysémique du vocable « نار » est plus facile à déchiffrer car la zone commune existant entre les syntactiques de ses six lexies n'est pas si grande[225]. Le verbe « أشعل », à titre d'exemple, se combine avec les lexies « .b.1.I#نار » et « .VI#نار ». Les collocations qui en résultent sont modélisées par deux types différents de fonctions lexicales. De même, la synonymie joue un rôle important dans la distinction des polysèmes.

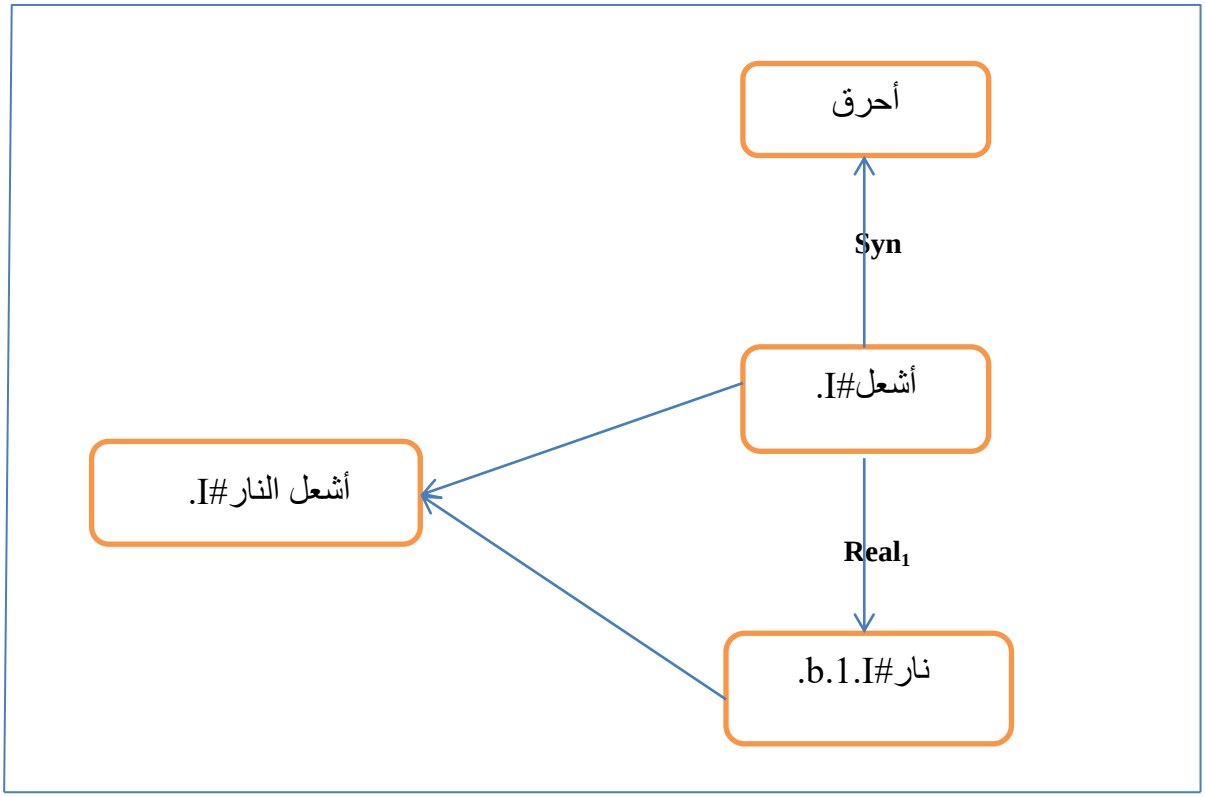

Figure 61
La modélisation de la collocation « .I#أشعل النار » dans le RL-ar

[225] - Nous avons vu que les mêmes lexèmes se combinent avec les quatre lexies du vocable « شمس ». Ce qui n'est pas le cas en « نار » où chaque lexie possède un groupe de cooccurrents qui diffère de ceux des autres lexies. Sauf la lexie métaphorique qui partage certains cooccurrents avec l'ULB.

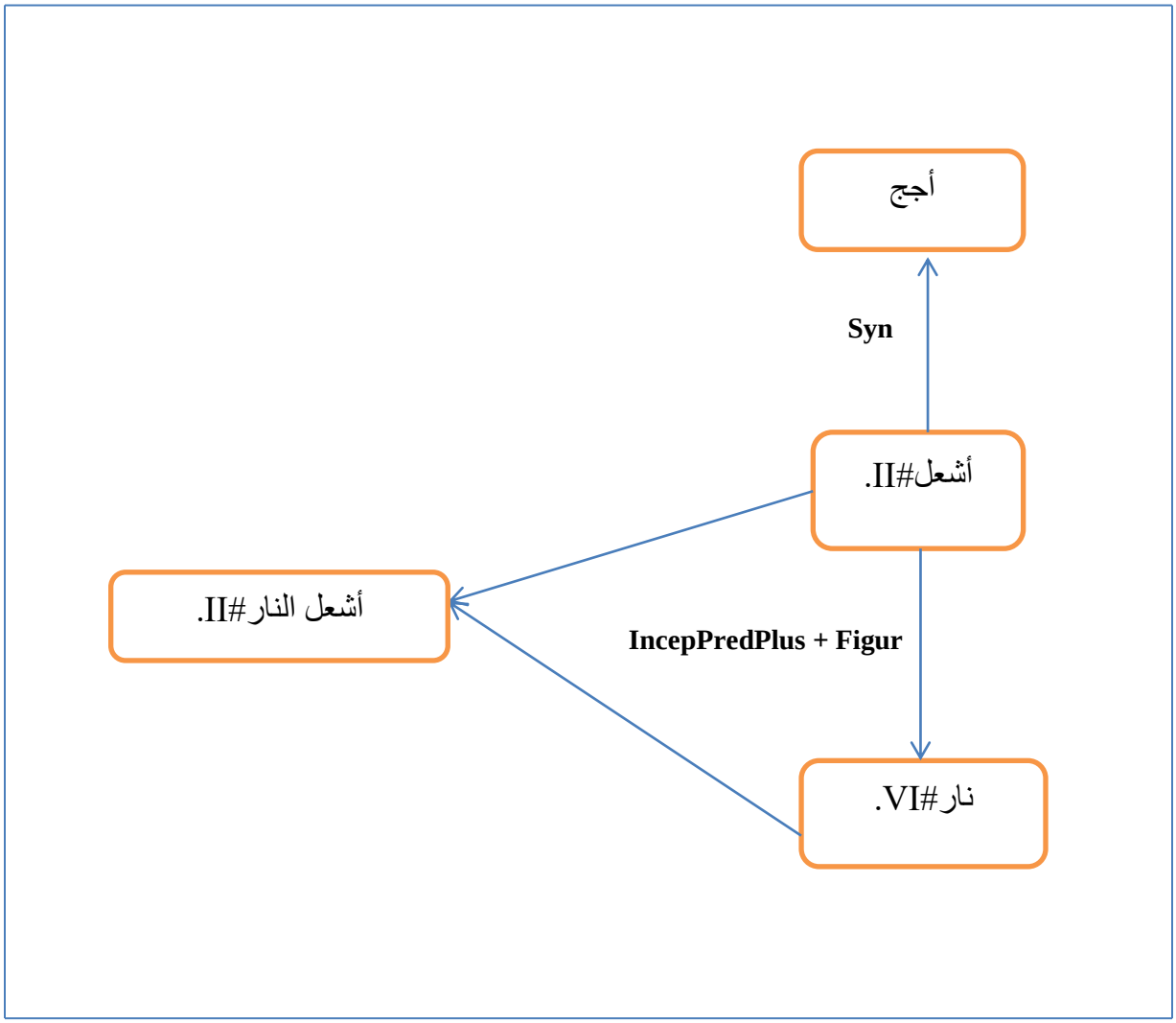

Figure 62
La modélisation de la collocation « أشعل النار#II. » dans le RL-ar

La collocation « أشعل النار#II. » est modélisée par la configuration de FL [**IncepPredPlus** + **Figur**]. La FL **(Plus)** modélise en principe le sens ‘plus que’. Elle se combine avec **(Incep)** et **(Pred)** [226] pour former la FL complexe

[226] - La FL **(Pred)** modélise le sens ‘être’. Elle s’emploie en combinaison avec d’autres FL.

(IncepPredPlus) qui modélise les verbes exprimant le sens ‘devenir plus Magn’[227].

Cette méthode de présentation lexicale basée sur la connexion mène à l’élaboration d’articles lexicographiques plus détaillés qui permettent au chercheur ainsi qu’à l’apprenant d’une langue naturelle d’assimiler les cooccurrents et les contextes de chaque lexie. Dans la dernière partie du présent chapitre, nous avançons les articles lexicographiques des lexies arabes qui construisent le patron polysémique [phénomène naturel – phénomène social]. Les articles sont formulés en suivant la forme adoptée dans le réseau lexical du français[228]. Parallèlement, nous exposons l’équivalente française de chaque lexie arabe afin de mettre au clair les similarités et les différences entre les deux langues.

[227] - Igor Mel’čuk, Alain Polguère et André Clas, **Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire**, op. cit. , p. 136.
[228] - Cf. supra, p. 227.

شمس#I.**2.**	
[GC]	اسم مؤنث
[DF]	ظاهرة طبيعية من ضوء و حرارة مصدرها "شمس#I.1." يكون لها تأثير إيجابي أو سلبي على "س" بحسب شدة الضوء و الحرارة.
[LF]	تختفي مؤقتا : (شمس#I.2.)**غابت** **Func$_0$** : سطعت ~ **Magn** : الشديدة **Magn** : الصيف ~ **AntiMagn** : الشتاء ~
[EX]	- بسبب الغيوم...الشمس تغيب عن وجه رمسيس الثاني. (جريدة الشروق) - يجب على المرضى الذين يعانون من أمراض مزمنة عدم التعرض للشمس الشديدة. (جريدة الوفد) - غرقت الشوارع بالوجه البحري و القناة و سطعت الشمس في الصعيد و الوادي الجديد. (أرشيف الصحافة) - إليكي بعض النصائح للعناية بالشعر و حمايته من شمس الصيف الحارقة. (جريدة الأهرام) - شرم الشيخ تعد وجهة رائجة لسياح شمال أوروبا الباحثين عن شمس الشتاء. (جريدة الوفد)

Figure 63
Article lexicographique de « شمس#I.2. » dans le RL-ar

SOLEIL#I.2.	
[GC]	Nom masculin
[DF]	Phénomène naturel de luminosité et de chaleur émis par « SOLEIL#I.1.» qui a une influence positive ou négative sur « X » selon l'intensité de la chaleur et de la lumière.
[LF]	**$Func_0$** : ~ brille **Magn** : ~ d'été **Magn** : ~ brûlant **Magn** : ~ de plomb **AntiMagn** : ~ d'hiver
[EX]	- Il pleut et le soleil brille. (Le Monde) - De Biotherm à Clinique, de Clarins à Nivea, le soleil de l'été 1997 rime avec des indices de protection d'au moins 30. (Le Monde) - Derrière les rideaux tirés por le protéger d'un soleil de plomb, Saada Ndiaye attend son heure. (Le Monde) - J'étais resté seul avec mon appareil photo, observant le subtil mouvement de la lumière du soleil d'hiver qui filait vers l'Ouest. (Le Monde)

Figure 64
Article lexicographique de « SOLEIL#I.2. »

شمس#III.	
[GC]	اسم مؤنث
[DF]	ظاهرة إجتماعية أو سياسية لها تأثير إيجابي يشعر به "س".
[LF]	**Figur** : الحرية ~ **Manif** + **Figur** : أشرقت شمس الحرية
[EX]	- شمس الحرية الثقافية تشرق دائما بمصر. (أرشيف الصحافة)

Figure 65
Article lexicographique de « شمس#III. » dans le RL-ar

نار#I.1.a.	
[GC]	اسم مؤنث
[DF]	ظاهرة تتمثل في نور و حرارة شديدين، تنتج من مصدر طبيعي و يكون لها آثار سلبية كالحرق أو القتل.
[LF]	**Gener** : ظاهرة طبيعية
[EX]	- القناع في الشعر العربي هو الهوية الحقيقية و اكتشافه يواجه اكتشاف النار.(أرشيف الصحافة)

Figure 66
Article lexicographique de « نار#I.1.a. »

FEU#I.1.a.	
[GC]	Nom masculin
[DF]	Phénomène de luminosité et de chaleur très fortes qui résulte d'une source naturelle et qui a des effets négatifs comme la brûlure et le meurtre.
[LF]	**Gener** : phénomène naturel
[EX]	- Découverte du feu, puis de la roue, enfin, novation suprême, l'invention de la monnaie. (Le Monde)

Figure 67
Article lexicographique de « FEU#I.1.a. »

نار#VI.	
[GC]	اسم مؤنث
[DF]	ظاهرة إجتماعية أو سياسية يكون لها أثر سلبي يشعر به "س".
[LF]	**Gener** : ظاهرة إجتماعية **Figur** : ~ الفتنة **IncepPredPlus** + **Figur** : أشعل نار الفتنة
[EX]	- مثلث الجحيم الذي أشعل النار في مصر تشكَّل عبر الحدود المصرية الليبية. (جريدة الوفد) - الإسلام يرفض الحرية غير المسئولة التي تغذي نار الكراهية و تستفز الشعوب المُسلمة. (جريدة الوفد)

Figure 68
Article lexicographique de « نار#VI. » dans le RL-ar

FEU#IV.	
[GC]	Nom masculin
[DF]	Phénomène social ou politique qui influe négativement sur « X ».
[LF]	**Gener** : phénomène social **IncepPredPlus** : ~ court / couve
[EX]	- Le feu court toujours en Cisjordanie. (Le Figaro)

Figure 69
Article lexicographique de « FEU#IV. »

.a.1.I#نور	
[GC]	اسم مذكر
[DF]	ظاهرة طبيعية تصدر من "جسم سماوي#I." مضيء و لها تأثير إيجابي على "س".
[LF]	**Gener** : ظاهرة طبيعية **Syn** ⊃ : نور الشمس **Involv** : انتشر
[EX]	- افتح الستائر و دع نور الشمس يتسرب إلى البيت.(جريدة الشروق) - انتشر النور حتى غمر وجه التمثال كله. (جريدة الشروق)

Figure 70
Article lexicographique de « .a.1.I#نور » dans le RL-ar

LUMIERE#I.1.a.	
[GC]	Nom féminin
[DF]	Phénomène naturel émis par « ASTRE#I. » lumineux et qui influe positivement sur « X ».
[LF]	**Gener** : phénomène naturel **Syn** ⊃ : lumière du soleil **Involv** : se répandre
[EX]	- J'étais resté seul avec mon appareil photo, observant le subtil mouvement de la lumière du soleil d'hiver qui filait vers l'Ouest. (Le Monde)

Figure 71
Article lexicographique de « LUMIERE#I.1.a. »

نور#II.	
[GC]	اسم مذكر
[DF]	ظاهرة إجتماعية، سياسية أو دينية يكون لها تأثير إيجابي يشعر به "س".
[LF]	**Figur** : نور الإيمان / نور الإسلام **Manif** + **Figur :** أشرق نور الإسلام
[EX]	- الاستشراق لن يحجب نور الإسلام. (أرشيف الصحافة المصرية) - العالم لا يريد أن يطل على الأم النبيلة التي بفضلها أشرق نور الحضارة. (جريدة الأهرام)

Figure 72
Article lexicographique de « نور#II. » dans le RL-ar

LUMIERE#II.	
[GC]	Nom féminin
[DF]	Phénomène social, politique ou religieux dont les effets positifs sont ressentis par « X ».
[LF]	**Figur** : lumière du pouvoir
[EX	- Un spectacle de marionnettes sont censées illustrer l'opposition entre la lumière aveuglante du pouvoir et les lueurs de la résistance. (Le Monde)

Figure 73
Article lexicographique de « LUMIER#II. »

فجر#I.	
[GC]	اسم مذكر
[DF]	ظاهرة طبيعية تُطلق على بداية ظهور "نور#I.a.1." و تكون إشارة إلى قدوم الصباح.
[LF]	**Gener :** ظاهرة طبيعية **Func$_0$:** طلع / بزغ
[EX]	- تصعيد الحجاج المصريين لعرفات فجر الخميس المقبل. (أرشيف الصحافة)

Figure 74
Article lexicographique de « فجر#I. » dans le RL-ar

AUBE#I.	
[GC]	Nom féminin
[DF]	Phénomène naturel qui marque le début de l'apparition de « LUMIERE#I.1.a. » et le début du jour.
[LF]	**Gener :** Phénomène naturel
[EX]	- Ils étaient des centaines à se presser dès l'aube à l'entrée des salles diffusant les premières séances du film. (Le Monde)

Figure 75
Article lexicographique de « AUBE#I. »

فجر#III.	
[GC]	اسم مذكر
[DF]	بداية حدوث ظاهرة إجتماعية أو سياسية يكون لها تأثير إيجابي على "س".
[LF]	**Figur** : فجر الحرية **Manif** + **Germ** + **Figur** : طلع / بزغ فجر الحرية
[EX]	- ها هو الليل قد انجلى و طلع فجر الحرية ليضيء مستقبل شبابنا. (جريدة الوفد)

Figure76

Article lexicographique de « فجر#III. » dans le RL-ar

AUBE#III.	
[GC]	Nom féminin
[DF]	Début d'un phénomène social ou politique dont les effets positifs sont ressentis par « X ».
[LF]	**Figur** : l'aube de la révolution
[EX]	- Nous sommes à l'aube d'une révolution, vous êtes la résistance. (Site Buzzly)

Figure 77

Article lexicographique de « AUBE#III. »

.2.I#نجم	
[GC]	اسم مذكر
[DF]	ظاهرة نور يصدر من "نجم#I.1." مما يجعله الأكثر ظهورا في محيطه.
[LF]	**Gener :** ظاهرة طبيعية **Syn ⊃ :** ضوء النجوم
[EX]	- تحرم المصابيح الكهربائية أكثر من 83% من سكان العالم من الاستمتاع بضوء النجوم. (جريدة الوفد)

Figure 78
Article lexicographique de « .2.I#نجم » dans le RL-ar

ETOILE#I.2.	
[GC]	Nom féminin
[DF]	Phénomène naturel de luminosité émis par « ETOILE#I.1. », ce qui le rend le plus visible par rapport à son entourage.
[LF]	**Gener :** Phénomène naturel **Syn ⊃ :** lumières des étoiles
[EX]	- Les instruments astronomiques sont capables de capter la lumière d'étoiles. (Site cosmovisions)

Figure 79
Article lexicographique de « ETOILE#I.2. »

نجم#III.	
[GC]	اسم مذكر
[DF]	ظاهرة إجتماعية أو سياسية هي الأكثر ظهورا في المجتمع و لها تأثير إيجابي أو سلبي يشعر به "س".
[LF]	**Figur :** نجم الحرية **Manif + Figur :** بزغ / سطع نجم الحرية
[EX]	- سطع نجم الحرية فوق برلين الموحدة. (جريدة الشروق) - كانت أعلى تجليات هذا الفكر الأصولي مع بزوغ نجم تنظيم القاعدة. (جريدة الشروق)

Figure 80
Article lexicographique de « .III#نجم » dans le RL-ar

شرارة#a.1.I.	
[GC]	اسم مؤنث
[DEF]	ظاهرة طبيعية تتمثل في نور خفيف تصدر من "نار#a.1.I." و تدل علب بداية اشتعال حريق.
[LF]	**Gener :** ظاهرة طبيعية **Syn ⊃ :** شرارة نار

Figure 81
Article lexicographique de « .a.1.I#شرارة » dans le RL-ar

ETINCELLE#I.1.a.	
[GC]	Nom féminin
[DEF]	Phénomène naturel de lumière faible résultant de « FEU#I.1.a. » et qui marque le début d'un incendie.
[LF]	**Gener :** phénomène naturel

Figure 82
Article lexicographique de « ETINCELLE#I.1.a. »

شرارة#II.	
[GC]	اسم مؤنث
[DEF]	بداية ظاهرة إجتماعية أو سياسية تؤثر على "س".
[LF]	**Germ** + **Figur :** شرارة الحرية / شرارة الإرهاب
[EX]	- حركة تمرد بدورها الثائر التي أطلقت شرارة ثورة 30 يونيو. (جريدة الوفد) - زكي بدر أطلق شرارة الإرهاب الأولى بضرب المساجد. (أرشيف الصحافة)

Figure 83
Article lexicographique de « شرارة#II. » dans le RL-ar

ETINCELLE#II.	
[GC]	Nom féminin
[DEF]	Début d'un phénomène social ou politique qui influe positivement ou négativement sur « X ».
[LF]	**Germ** + **Figur :** étincelle de la liberté / étincelle du terrorisme
[EX]	- Dans l'atmosphère empoisonnée, la moindre étincelle de liberté menace de mettre le feu à la haine. (Le Monde) - La première étincelle de terrorisme s'allume en chacun de nous chaque fois que nous voulons imposer notre volonté au nom de ce que nous croyons vrai. (Site Kolibricoaching)

Figure 84
Article lexicographique de « ETINCELLE#II. »

Finalement, au cours du sixième chapitre, nous avons expliqué le système de modélisation qui est proposé par la TST et qui est basé sur le formalisme de fonctions lexicales. Comme il a été souligné aux chapitres précédents, le patron [phénomène naturel – phénomène social] se caractérise par la variété des collocations créées au sein de chaque vocable. Elles sont modélisées par des FL de type standard et non standard, des FL simples et complexes ainsi que de configuration de FL. Les semi-phrasèmes arabes et français sont formalisés par presque les mêmes fonctions lexicales simples et complexes puisqu'ils sont formés selon presque les mêmes patrons syntaxiques. Pourtant, le décalage qui a été aperçu entre les deux langues est plutôt syntaxique, il est plus remarquable en cas

des configurations de FL. Reprenons l'exemple de « .III#فجر » et « AUBE#III. » : les collocations qui sont construites à partir de la première sont nominales et verbales, alors que celles qui sont construites à partir de la deuxième sont uniquement nominales. Nous disons « بزغ فجر الثورة » mais « à l'aube de la révolution ». La FL **(Manif)** est utilisée uniquement avec la première collocation afin de mettre au clair cette différence.

D'autre part, les exemples de l'implémentation informatique des vocables dans le RL-ar ont prouvé la capacité du système de fonctions lexicales de gérer toutes les spécificités de la langue arabe en modélisant les collocations polysémiques qui comportent plus d'un sens. Ainsi, pourrions nous dire que le MST pourrait résoudre un des problèmes linguistiques faisant face aux applications du TAL.

Conclusion

En guise de conclusion, nous avons abordé à travers la présente recherche le phénomène de la polysémie qui constitue un des aspects de pluralité de sens et qui représente, jusqu'à nos jours, un défi pour les modèles d'informatisation des langues naturelles. L'étude s'est effectuée sur les langues arabe et française selon une approche contrastive et en adoptant la Théorie Sens - Texte comme cadre théorique. Les vocables qui ont été ciblés par l'étude appartiennent au patron polysémique [phénomène naturel – phénomène social]. Etant donné que la polysémie est un sujet polémique, un bref aperçu a inauguré la recherche afin d'expliciter la place occupée par la polysémie dans les différentes écoles linguistiques occidentales et arabes dès l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne. Effectivement, les avis des linguistes divergent en principe à propos de l'importance de la polysémie et de son rôle dans l'évolution des langues naturelles ainsi que les modes d'analyse suivis. Dans la linguistique arabe, l'appellation accordée à ce phénomène suscite, à son tour, un nombre important de recherches. A travers l'examination des travaux de trois linguistes égyptiens, nous avons retenu et analysé trois appellations différentes afin de sélectionner celle qui paraît la plus pertinente.

En outre, l'état de l'art a montré que la méthode d'analyse la plus courante des polysèmes qui est suivie en arabe et en français est basée essentiellement sur la syntaxe. La plupart des linguistes adoptent la théorie de la grammaire générative de

Chomsky dans le traitement de la polysémie. L'analyse des corpus a démontré que ces méthodes n'arrivent pas parfois à déchiffrer tous les polysèmes surtout ceux ayant la même structure syntaxique. C'est pourquoi nous avons opté pour la TST qui, contrairement à la plupart des théories de linguistique informatique, donne la priorité à la sémantique tout en insistant sur l'importance de la syntaxe. Inspirés par les travaux de Chomsky et de Tesnière, les fondateurs de la TST pensent que le traitement linguistique des unités lexicales, en général, et des polysèmes, en particulier, doit être conçu à plusieurs strates qui commençent par la dépendance sémantique, en passant par celle syntaxique puis morphologique pour terminer par la phonétique. A travers l'étude des vocables appartenant au patron [phénomène naturel – phénomène social], nous avons prouvé la pertinence de cette méthode dans le déchiffrement des polysèmes dont certains sont décodés au niveau sémantique, d'autres le sont au niveau syntaxique. Rappelons que le système de représentation linguistique multi-stratal ne constitue pas le seul atout de la TST qui se distingue par l'étude des rapports paradigmatiques et syntagmatiques liant les signes linguistiques d'une langue naturelle par le biais d'un système rigoureux de paraphrasage. Le langage formel d'un MST ne formalise pas les signes mais les relations sémantico-lexicales qui associent le signe à ses cooccurrents, ce que Igor Mel'čuk appelle « le syntactique du signe linguistique ».

L'association entre le signe et son syntactique figure tout d'abord à travers la définition lexicologique. Celle-ci permet l'accès au sens profond du signe en déterminant ses actants sémantiques ainsi que son caractère prédicatif. A l'intérieur d'un vocable, chaque lexie se distingue par sa structure actancielle et sa position en tant qu'un prédicat, qu'un quasi-prédicat ou qu'un nom sémantique. Pourtant, cette étape reste parfois insuffisante à cause de la présence de polysèmes ayant la même strucutre actancielle ou le même caractère prédicatif. Dans ce cas, l'étude des

autres cooccurrents – tels que les circonstants – de chaque polysème paraît nécessaire.

D'autre part, en élaborant les définitions, nous avons pris comme point de démarrage les corpus et non les dictionnaires traditionnels pour maintes raisons : premièrement, les dictionnaires ne citent pas parfois le sens métaphorique ou métonymique de l'unité lexicale ou bien ils les mentionnent à la fin de l'article lexicographique sans préciser le rapport qui les lie au sens premier. Ce qui empêche le chercheur de différencier les lexies de cette UL exprimant plus ou moins le même sens et de saisir les contextes où elle pourrait être employée. Deuxièmement, les dictionnaires n'énumèrent pas souvent toutes les collocations qui sont construites à partir de l'UL en question et qui reflètent toutes les nuances de sens visées par cette dernière. Troisièmement, les frontières entre les collocations et les locutions ne sont pas bien déterminées. Pourtant, le recours aux dictionnaires reste indispensable parce qu'ils constituent la première ressource de sens lexicalisés d'une langue naturelle ; la première ressource et non l'unique car l'examination du contexte paraît aussi cruciale dans les recherches lexicologiques. En fait, l'étude de la polysémie nécessite la référence à plusieurs ressoucres afin de distinguer les sens lexicalisés d'un polysème de ceux non lexicalisés. L'importance de cette variété de ressources est évidente surtout avec les vocables arabes dont l'étude reflète un décalage entre le dictionnaire et le contexte[229]. Un sens qui est lexicalisé dans l'un, ne l'est pas dans l'autre. Ainsi, la polysémie met-elle en question le rapport entre la théorie et l'usage. Ce qui nous rappelle Michel Bréal qui a abordé l'usage comme moyen de création de polysèmes.

De même, la polysémie dans le patron [phénomène naturel – phénomène social] met en question le rapport entre la culture et le lexique. Au cours de la

[229] - Ce décalage n'existe pas en langue française grâce au TLFI qui est plus détaillé et plus riche que les dictionnaires traditionnels. Il englobe tous les sens lexicalisés d'une lexie.

recherche, nous avons remarqué l'impact exercé par la culture sur le lexique, précisément en ce qui concerne la construction des métaphores. En fait, l'image métaphorique est créée selon la conception que chaque culture possède du phénomène naturel et de son impact sur la vie des êtres humains. Impact qui inspire les natifs de la langue pour construire une métaphore exprimant l'importance d'un objet, d'une personne ou d'un phénomène social pour une collectivité. C'est ce qui fait la différence entre la langue française et la langue arabe. Nous avons vu que le nombre de vocables dans le patron français n'équivaut pas à celui dont le patron arabe se compose. C'est pour cette raison que le lien polysémique basé sur la métaphore est considéré comme irrégulier. Pourtant le lien polysémique qui est fondé sur la métonymie possède un caractère universel.

Les spécificités linguistiques de la langue arabe ont été relevées grâce à l'étude contrastive comparant cette dernière à la langue française dans le but de cerner les convergences et les divergences concernant la définition lexicologique ainsi que l'analyse sémantico-syntaxique des vocables dans les deux langues. L'étude des cooccurrents lexicaux des polysèmes nous a permis de distinguer quatre types de phrasèmes : les collocations, les greffes collocationnelles, les locutions et les phrasèmes de type bivalent. Le troisième type a été exclu de l'étude car il représente, selon la LEC, un champ de recherche indépendant. L'analyse des collocations et des greffes collocationnelles qui sont construites à partir des polysèmes a mis en relief l'existence d'une similarité au niveau sémantico-syntaxique entre l'arabe et le français qui sont effectivement considérées comme deux langues grammaticalement différentes. Le patron polysémique étudié a montré la possibilité de trouver des zones communes entres les langues naturelles dissemblables. Cette similarité apparaît à travers la combinatoire lexicale des polysèmes ainsi que la nature syntaxique des verbes. Les lexies arabes se combinent avec les mêmes cooccurrents des lexies françaises. En outre, les verbes

qui sont monovalents en langue arabe le sont en français et ceux qui sont bivalents dans la première le sont dans la deuxième. Les patrons syntaxiques français pourraient s'appliquer en arabe sauf que deux éléments interviennent causant alors un décalage entre les deux langues : l'usage et la stylistique. Le patron syntaxique français (N + ADJ), à titre d'exemple, selon lequel un groupe déterminé de collocations est créé, pourrait ne pas s'appliquer au groupe équivalent arabe à cause de la stylistique et de l'usage qui favorisent parfois la combinatoire d'un nom et pas d'un adjectif avec les bases de collocations en question.

La deuxième différence qui a été conçue entre la grammaire arabe et celle française concerne le quatrième type de phrasèmes. La langue arabe se caractérise par le caractère bivalent de certains syntagmes : nous avons remarqué que certains syntagmes non libres sont des collocations dans des contextes et se transforment en locutions dans d'autres. Ceci est dû au fait que l'arabe penche souvent vers les images métaphoriques qui sont construites non seulement à travers des lexèmes mais aussi à travers des collocations. Un semi-phrasème (collocation) pourrait être employé comme métaphore dans le but de transmettre un message précis au destinataire. Autrement dit, le locuteur construit une image à partir du sens de la collocation. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'une collocation mais d'une locution car la base de collocation et le collocatif perdent leurs sens principaux.

Nous avons souligné au premier chapitre que la polysémie dans le patron [phénomène naturel – phénomène social] prend des dimensions importantes au niveau lexical aussi bien qu'au niveau syntaxique. Bien que les collocations soient le moyen par excellence de distinction des polysèmes, elles n'arrivent pas parfois à assumer ce rôle surtout si elles sont polysémiques. Dans ce cas, il est nécessaire d'étudier la cooccurrence du collocatif, c'est-à-dire la cooccurrence du cooccurrent du polysème. Parfois, le cooccurrent du collocatif est lui-même polysémique. En fait, la linguistique arabe admet syntaxiquement la combinatoire de deux types de

polysémie : l'une est irrégulière représentée par la métaphore et l'autre est régulière (systématique) représentée par la métonymie. Nous avons extrait du corpus des phrases où les deux types de polysémie s'associent. Ce qui constitue une des particularités de la grammaire arabe qui permet au locuteur de construire une image à partir d'une autre.

La dernière phase du traitement informatique du lexique d'une langue naturelle dans un MST, c'est la modélisation effectuée par le biais du système des fonctions lexicales. La différence relevée entre les polysèmes au niveau sémantico-lexical est reflétée dans le langage formel. Deux collocations polysémiques sont modélisées par deux FL différentes. Un MST permet la création de ressources lexicales informatisées telles que les réseaux lexicaux qui sont considérés comme des « *dictionnaires virtuels* »[230] instaurant une nouvelle méthode de penser et d'apprendre une langue naturelle. Au cours du dernier chapitre, nous avons avancé une perspective de la représentation lexicale des polysèmes dans le réseau lexical de l'arabe.

Reste à souligner qu'en domaine d'études contrastives, il est nécessaire de penser à la conception de réseaux lexicaux bilingues. Dans sa thèse de doctorat[231], Sandrine Ollinger souligne que jusqu'à présent les recherches n'ont pas abordé la création de telles ressources. Elle suggère la possibilité de construire un réseau multilingue à travers l'élaboration d'un système informatique composé de réseaux monolingues avec une technique qui organise l'échange linguistique entre les langues. C'est pour cette raison que nous espérons que la présente recherche ouvre la voie vers l'élaboration d'un réseau lexical bilingue français – arabe qui répondra

[230]- L'expression a été employée dans la fiche de présentation du projet RELIEF sur le site officiel d'ATILF. http://www.atilf.fr/spip.php?article908 , consulté le 5/5/2016.

[231] - Sandrine Ollinger, Le raisonnement analogique en lexicographie, son informatisation et son application au Réseau Lexical du Français, sous la direction d'Alain Polguère, Université de Lorraine, 2014. p. 40.

aux besoins des chercheurs en domaine de la linguistique contrastive ainsi qu'en domaine de la linguistique formelle. Une ressource lexicale bilingue informatisée servira à la création d'outils informatiques pour la traduction automatique et la génération multilingue de textes.

Annexes

Annexe 1

Statistiques des collocations arabes extraites des corpus étudiés

Nous présentons ci-dessous une liste des collocations arabes (nonosémiques et polysémiques) qui sont construites à partir de certains vocables ayant été traités au cours de la recherche. En nous référant aux corpus, nous citons la fréquence de chaque collocation. Ces statistiques permettent la distinction des sens lexicalisés de ceux non lexicalisés ; en cas de collocations polysémiques, elles aident à cerner les différents sens.

1. Les collocations nominales construites à travers le vocable « شمس » (*šams* / soleil)

1.1. Le corpus Archive de la presse égyptienne

عدد ذكره في أرشيف الصحافة المصرية / Nombre de citatation dans le corpus Archive de la presse égyptienne	Collocation / المتصاحب
2	le soleil de l'Islam / شمس الإسلام
1	le soleil de l'Histoire / شمس التاريخ
1	le soleil des guides / شمس الأئمة[232]
1	le soleil de la nostalgie / شمس الغربة
1	le soleil du travail / شمس العمل

[232] - le terme « أئمة » (*'a'imma*) dont le singulier est « إمام » (*'imâm*) signifie l'homme de religion qui guide les gens et les aident pour connaître les principes religieux.

شمس الصدق /le soleil de la vérité	1
شمس المسرح / le soleil du théâtre	1
شمس الحرية / le soleil de la liberté	2
شمس الديمقراطية / le soleil de la démocratie	1
شمس المرأة / le soleil de la femme	1
شمس الغناء / le soleil de la chanson	1
شمس مصر[233] / le soleil d'Egypte	3
شمس الأمل / le soleil de l'espoir	1
شمس الحب / le soleil de l'amour	-
شمس الربيع / le soleil du printemps	1
شمس الانتصار / le soleil de la victoire	1
شمس الفكر / le soleil de la pensée	1
شمس الرئاسة / le soleil de la présidence	1
شمس الكوميديا / le soleil de la comédie	1
كل طلعة شمس / chaque lever du soleil	5
طلعة الشمس / le lever du soleil	-
طلعة شمس[234] / le lever du soleil	-

[233] - La collocation « شمس مصر » est citée pour désigner de la civilisation égyptienne pharaonique.

[234] - La difference entre cette collocation et celle qui la précède c'est l'ajout de l'article défini « ال » (le) au terme « شمس » (soleil).

1	le lever du soleil / طلوع الشمس
1	la chaleur intense du soleil / لفحة شمس
3	la lumière du soleil / نور الشمس
2	la lumière du soleil / ضوء الشمس
22	les rayons du soleil / أشعة الشمس
1	la flamme du soleil / لهيب الشمس
3	le disque du soleil / قرص الشمس
1	l'oeil du soleil / عين الشمس

1.2. Les corpus Al-Cherouk, Al-Wafd, Al-Youm Al-Sabii, Al-Akhbar et Al-Ahram

عدد ذكره في الصحافة المصرية الإلكترونية / **Nombre de citation dans la presse égyptienne électronique**	**Collocation /المتصاحب**
-	شمس الإسلام
-	شمس التاريخ
-	شمس الأئمة
-	شمس الغربة
-	شمس العمل
-	شمس الصدق
-	شمس المسرح

شمس الحرية	41
شمس الديمقراطية	7
شمس المرأة	-
شمس الغناء	1
شمس مصر#I.[235]	5
شمس مصر#II.	4
شمس الأمل	7
شمس الحب	2
شمس الربيع	6
شمس الانتصار	-
شمس الفكر	1
شمس الرئاسة	-
شمس الكوميديا	-
طلعة الشمس	2
طلعة شمس	-
كل طلعة شمس	18
طلوع الشمس	52
لفحة شمس	1

[235] - Dans la presse égyptienne numérique, la collocation « شمس مصر » devient alors polysémique étant donné qu'elle est employée au sens propre « شمس مصر#I. » pour désigner le soleil en tant que source de lumière et de chaleur et au sens figuré « شمس مصر#II. » pour signifier la civilisation égyptienne pharaonique.

نور الشمس	43
ضوء الشمس	144
أشعة الشمس	332
لهيب الشمس	22
قرص الشمس	90
عين الشمس	16

2. Les collocations verbales construites à partir du vocable (شمس)

Collocation / المتصاحب	**عدد ذكره في الأرشيف و الصحف الإلكترونية / Nombre de citation dans l'Archive et la presse numérique**
le soleil se lève / أشرقت الشمس	1# 73 2# 17
le soleil brille / سطعت الشمس[236]	1# 2 2# 11 3# 6
le soleil se lève / بزغت الشمس	1# 5 2# 11
le soleil se lève / طلعت الشمس	1# 28 2# 2

[236] - Selon le dictionnaire **معجم اللغة العربية المعاصرة**, l'unité lexicale de base du verbe (سطع) "saṭaʿa /briller", cependant, ce sens n'est pas fréquent dans le corpus. Ce qui souligne le décalage qui existe parfois entre la théorie et l'usage. En étudiant la collocation (سطعت الشمس) «saṭaʿat 'al-šams / le soleil brille», nous sommes allée du côté de l'usage en excluant le sens du lever du soleil.

غربت الشمس / le soleil se couche	1# 35
غابت الشمس / le soleil se couche (disparaît)	1# 10 2# 8 3# 8

3. **Les collocations nominales construites à partir du vocable « نار » (*nâr* / feu)**

المتصاحب / Collocation	**عدد ذكره في الأرشيف و الصحف الإلكترونية / Nombre de citation dans l'Archive et la presse numérique**
نار الحب / le feu de l'amour	2
نار الكراهية / le feu de la haine	11
نار الغيرة / le feu de la jalousie	43
نار الغضب / le feu de la colère	48
نار الحقد / le feu de la rancune	6
نار الفتنة / le feu du conflit	268
نار الأسعار / le feu des prix	81

4. Les collocations nominales construites à partir du vocable « نور » (nûr / lumière)

عدد مرات ذكرها في الأرشيف و الصحف الإلكترونية / Nombre de citation dans l'Archive et la presse numériques	Collocation / المتصاحب
3	نور الإيمان / la lumière de la piété
4	نور الحرية / la lumière de la liberté
10	نور الإسلام/ la lumière d l'Islam
4	نور الهداية[237] / la lumière de piété
-	نور الديمقراطية / la lumière de la démocratie
4	نور الثورة / la lumière de la révolution
5	نور الحضارة / la lumière de la civilisation

[237]- Les deux lexies « إيمان » (*'îmân*) et « هداية » (*hidâya*) sont synonymes.

Annexe 2

Liste des figures illustratives

- Figure 1 : La structure syntagmatique à tête (p. 55)
- Figure 2 : La structure de dépendance selon Tesnière (p. 57)
- Figure 3 : Le mécanisme de communication langagière selon la TST (p. 59)
- Figure 4 : Les sept représentations linguistiques du MST (p. 66)
- Figure 5 : Exemple de représentation sémantique (p. 68)
- Figure 6 : Exemple de représentation syntaxique profonde (p. 69)
- Figure 7 : Exemple de représentation syntaxique de surface (p. 70)
- Figure 8 : Exemple de représentation morphologique profonde (p. 70)
- Figure 9 : Exemple de représentation morphologique de surface (p. 70)
- Figure 10 : Exemple d'un schéma de régime (p. 83)
- Figure 11 : Composante générique et étiquette sémantique dominantes dans le patron (p. 105)
- Figure 12 : Les composantes communes entre les lexies de « فجر » (p. 106)
- Figure 13 : Les composantes communes entre les lexies du vocable « AUBE » (p.108)
- Figure 14 : Types de liens polysémiques dans le patron arabe (p. 115)
- Figure 15 : Types de liens polysémiques dans le patron français (p. 115)
- Figure 16 : La première strucutre d'un prédicat inhérent (p. 123)
- Figure 17 : La deuxième structure d'un prédicat inhérent (p. 123)
- Figure 18 : La structure d'un nom sémantique (p. 124)
- Figure 19 : La structure actancielle des trois verbes arabes exprimant le lever du soleil (p. 136)

- Figure 20 : Les collocations dénotant le mouvement des astres et leurs dérivés verbaux (p. 137)

Les cooccurrents du vocable « شمس »

- Figure 21 : La représentation sémantique de la lexie « .I#غاب » (p. 175)
- Figure 22 : La première représentation sémantique de la lexie « .II#غاب » (p. 177)
- Figure 23 : La deuxième représentation sémantique de la lexie « .II#غاب » (p. 177)
- Figure 24 : La troisième représentation sémantique de la lexie « .II#غاب » (p.178)
- Figure 25 : Le schéma de régime de la lexie « .II#غاب » (p. 178)
- Figure 26 : La représentation sémantique de la lexie « .III#غاب » (p. 179)
- Figure 27 : Le schéma de régime de la lexie « .III#غاب » (p. 180)
- Figure 28 : La représentation sémantique de la lexie « .I#أشرق » et ses équivalentes (p. 183)
- Figure 29 : La représentation sémantique de la lexie « .II#أشرق » et ses équivalentes (p. 184)
- Figure 30 : Le schéma de régime de la lexie « .II#أشرق » et ses équivalentes (p. 185)
- Figure 31 : La représentation sémantique de la lexie « .I#سطع » (p. 187)
- Figure 32 : La représentation sémantique de la lexie « .II#سطع » (p. 187)
- Figure 33 : Le schéma de régime de la lexie « .II#سطع » (p. 188)

Les cooccurrents du vocable « نار »

- Figure 34 : La représentation sémantique de la lexie « .I#أشعل » (p. 190)
- Figure 35 : La représentation sémantique de la lexie « .I#أوقد » (p. 191)

- Figure 36 : Le schéma de régime des lexies « .I#أشعل » et « .I#أوقد » (p. 191)
- Figure 37 : La représentation sémantique de la lexie « .II#أشعل » (p. 192)
- Figure 38 : Le schéma de régime des lexies « .II#أشعل » et « .II#أوقد » (p. 192)
- Figure 39 : Le schéma de régime de la lexie « .I#أطفأ » (p. 194)
- Figure 40 : Le schéma de régime de la lexie « .II#أطفأ » (p. 195)

Les cooccurrents du vocable « نجم »

- Figure 41 : Le schéma de régime de la lexie « .I#بزغ » (p. 198)
- Figure 42 : Le schéma de régime de la lexie « .II#بزغ » (p. 198)
- Figure 43 : Le schéma de régime de la lexie « .III#سطع » (p. 199)
- Figure 44 : Le schéma de régime de la lexie « .I#أفل » (p. 200)
- Figure 45 : Le schéma de régime de la lexie « .II#أفل » (p. 200)
- Figure 46 : Le schéma de régime de la lexie « .III#أفل » (p. 201)

Les cooccurrents du vocable « فجر »

- Figure 47 : La représentation sémantique des lexies « .I#بزغ » et « .I#طلع » (p. 203)
- Figure 48 : La représentation sémantique de la lexie « .II#بزغ » (p. 203)
- Figure 49 : Le schéma de régime des lexies « .II#بزغ » et « .II#طلع » (p. 204)
- Figure 50 : La modélisation de la collocation polysémique « أشرقت الشمس » (p. 224)
- Figure 51 : La représentation des relations paradigmatiques et syntagmatiques dans le RL-fr (p. 228)
- Figure 52 : La structure polysémique du vocable « شمس » dans le RL-ar (p. 230)

- Figure 53 : La structure polysémique du vocable « نار » dans le RL-ar (p. 231)
- Figure 54 : La structure polysémique du vocable « فجر » dans le RL-ar (p.232)
- Figure 55 : La structure polysémique du vocable « نجم » dans le RL-ar (p.233)
- Figure 56 : La structure polysémique du vocable « نور » dans le RL-ar (p.234)
- Figure 57 : La structure polysémique du vocable « شرارة » dans le RL-ar (p.234)
- Figure 58 : La représentation des cooccurrents de « .2.I#شمس » dans le RL-ar (p.235)
- Figure 59 : Les représentations des relations paradigmatiques de la lexie « .I#أشرق » dans le RL-ar (p. 236)
- Figure 60 : Exemple de la représentation des relations paradigmatiques et syntagmatiques au sein d'un vocable dans le RL-ar (p. 237)
- Figure 61 : La modélisation de la collocation « .I#أشعل النار » dans le RL-ar (p. 238)
- Figure 62 : La modélisation de la collocation « .II#أشعل النار » dans le RL-ar (p. 239)
- Figure 63 : Article lexicographique de « .2.I#شمس » dans le RL-ar (p. 241)
- Figure 64 : Article lexicographique de « SOLEIL#I.2. » (p. 242)
- Figure 65 : Article lexicographique de « .III#شمس » dans le RL-ar (p.243)
- Figure 66 : Article lexicographique de « .a.1.I#نار » dans le RL-ar (p. 243)
- Figure 67 : Article lexicographique de « FEU#I.1.a.» (p. 244)
- Figure 68 : Article lexicographique de « .VI#نار » dans le RL-ar (p. 245)
- Figure 69 : Article lexicographique de « FEU#IV. » (p. 246)

- Figure 70 : Article lexicographique de « .a.1.I#نور » dans le RL-ar (p. 246)
- Figure 71 : Article lexicographique de « LUMIERE#I.1.a.» (p. 247)
- Figure 72 : Article lexicographique de « .II#نور » dans le RL-ar (p. 248)
- Figure 73 : Article lexicographique de « LUMIERE#II.» (p. 248)
- Figure 74 : Article lexicographique de « .I#فجر » dans le RL-ar (p. 249)
- Figure 75 : Article lexicographique de « AUBE#I. » (p. 249)
- Figure 76 : Article lexicographique de « .III#فجر » dans le RL-ar (p. 250)
- Figure 77 : Article lexicographique de « AUBE#III. » (p. 250)
- Figure 78 : Article lexicographique de « .2.I#نجم » dans le RL-ar (p. 251)
- Figure 79 : Article lexicographique de « ETOILE#I.2. » (p. 251)
- Figure 80 : Article lexicographique de « .III#نجم » dans le RL-ar (p. 252)
- Figure 81 : Article lexicographique de « .a.1.I#شرارة » dans le Rl-ar (p. 252)
- Figure 82 : Article lexicographique de « ETINCELLE#I.1.a. » (p. 253)
- Figure 83 : Article lexicographique de « .II#شرارة » dans le RL-ar (p. 253)
- Figure 84 : Article lexicographique de « ETINCELLE#II. » (p. 254)

Annexe 3

Les primitifs sémantiques

Les « semantic primes » adressés par Anna Wierzbicka :

Substantives	I, you, someone, people, something/ thing, body
Determiners	This, the same, other
Quantifiers	One, two, some, all, many/ much
Evaluators	Good, bad
Descriptors	Big, all
Intensifier	Very
Mental predicates	Think, know, want, feel, see, hear
Speech	Say, words, true
Action, event, movement, contact	Do, happen, move, touch
Existence and possession	There is / exist, have
Life and death	Live, die
Time	When / time, now, before, after, a long time, a short time
Space	Where / place, hera, above, below, far, near, side, inside, touching
Logical concepts	Not, maybe, can ,because, if
Augmentor	Very, more
Taxonomy, partonomy	Kinf on, part on
Similarity	Like

En 2006, le linguiste Bert Peeters avance une liste des primitifs français :

Substantifs	Je, tu, quelqu'un, quelque chose, gens, corps
Déterminants	Ce, même, autre
Quantificateurs	Un, deux, certains, beaucoup, tout
Evaluateurs et descripteurs	Bien, mal, grand, petit
Prédicats mentaux	Penser, savoir, vouloir, sentir, voir, entendre
Discours	Dire, mot, vrai
Actions, mouvements et événements	Faire, arriver, bouger
Existence et possession	Il y a, avoir
Vie et mort	Vivre, mourir
Espace	Où, ici, au-dessus, au-dessous, près, loin, côté, dans, toucher
Temps	Quand, maintenant, avant, après, longtemps, peu de temps, pour un temps
Concepts logiques	Ne…pas, peut-être, pouvoir, à cause de, si
Intensificateur et augmentateur	Très, plus
Taxinomie et partonomie	Type de, partie
Similarité	Comme

Annexe 4

Les fonctions lexicales et la langue arabe

La deuxième annexe énumère les fonctions lexicales standard[238] simples avec des exemples extraits de la langue arabe.

- **Les FL paradigmatiques**

1. La synonymie → **Syn** (شروق) = بزوغ
2. L'antonyme → **Anti** (شروق) = غروب
3. La conversion → **$Conv_{21}$** (يخيف) = ~ خاف
4. Contrastif → **Contr** (ماء) = نار
5. Epithète pléonastique → **Epit** (ظلام) = دامس
6. Terme générique → **Gener** (أرض) = كوكب
7. Nom métaphorique (figuratif) → **Figur** (حرية) = ~ شمس
8. Nominalisation → **S_0** (أشرق) = شروق
9. Verbalisation → **V_0** (شروق) = أشرق
10. Adjectivisation → **A_0** (شمس) = شمسي
11. Adverbialisation → **Adv_0** (سرعة) = سريعا
12. Nom typique de l'actant *i* → **S_1** (يتحدث) = المتكلم
    → **S_2** (يتحدث) = حديث
    → **S_3** (يتحدث) = المستمع / المُتَلَقي
13. Nom typique de l'actant *i* usual[239] → **S_1^{usual}** (روى) = راوي
14. Nom typique d'instrument → **S_{instr}** (.b.1.I#نار) = كبريت

[238] - Nous aimerions souligner que la liste des FLS citée dans cette annexe, n'est pas exhaustive, nous avons sélectionné celles les plus courantes.
[239] - L'exposant (^{usual}) exprime que le premier actant est dérivé du verbe.

15.Nom typique de lieu → $\mathbf{S_{loc}}$ (معركة) = ~ أرض

16.Singulatif → **Sing** (ماء) = ~ قطرة

17.Collectif[240] → **Mult** (طائر) = سرب من الطيور

18.Nom de chef → **Cap** (جامعة) = ~ رئيس

19.Nom d'équipe → **Equip** (مسرح) = ~ فرقة

20.Nom de point d'origine → **Germ** (.a.1.I#نار) = ~ شرارة

21.Nom de centre → **Centr** (حَدَث) = ~ال قلب

22.Nom de point culminant → **Culm** (مجد) = ~ال قمة

23.Adjectif dérivé actanciel → $\mathbf{A_1}$ (انتصار) = مُنتَصِر

24.Intensificateur → **Magn** (خوف) = ~ شديد

25.Confirmateur → **Ver** (إجابة) = دقيقة

26.Laudatif → **Bon** (إجابة) = صائبة[241]

➢ Les FL syntagmatiques

27.Verbes supports → $\mathbf{Oper_1}$ (أمر) = أعطى

→ $\mathbf{Func_0}$ (مطر) = هطل

28.Verbes de réalisation → $\mathbf{Real_1}$ (طائرة) = يقود

→ $\mathbf{Fact_0}$ (حلم) = يتحقق

29.Verbes phasiques → **Incep** (عمل) = بدأ

→ **Fin** (عمل) = أنهى

30.Verbes d'implication → **Involv** (نور) = انتشر

31.Verbes de manifestation → **Manif** (غضب) = يعتلي [الغضب يعتلي وجهه]

---

[240] - Notons qu'avec cette FL, la lexie est employée au pluriel.

[241] - La FL **(Bon)** n'a pas la même valeur de **(Ver)**. Le laudatif exprime l'aspect positif ou vrai de *X*, alors que le confirmateur indique la valeur exacte de *X* : (إجابة صائبة) « *'ijâba ṣâ'iba* / réponse correcte » est un quasi-synonyme de (إجابة دقيقة) «*'ijâba daqîqa* / réponse typique ». Une réponse correcte n'est pas nécessairement la réponse typique d'une question. C'est pourquoi, les deux adjectifs ne sont pas modélisés par la même FL.

32.Verbes de dégradation → **Degrad** (تجربة) = فشلت

33.Verbes de son typique → **Son** (طائر) = يغرد

34.Expression impérative → **Imper** (نَجَدَ) = النجدة!

35.Epression d’arrêt d efonctionnement → **Stop** (القلب) = توقف

Annexe 5

Les documents extraits du réseau lexical du français

En élaborant le sixième chapitre, nous nous sommes référée aux documents dont monsieur le professeur Alain Polguère nous a munie. Nous nous en sommes inspirée pour créer les artciles lexicographiques des lexies arabes. La cinquième annexe présente ces documents afin de donner au lecteur une idée de la représentation lexicale dans le RL-fr.

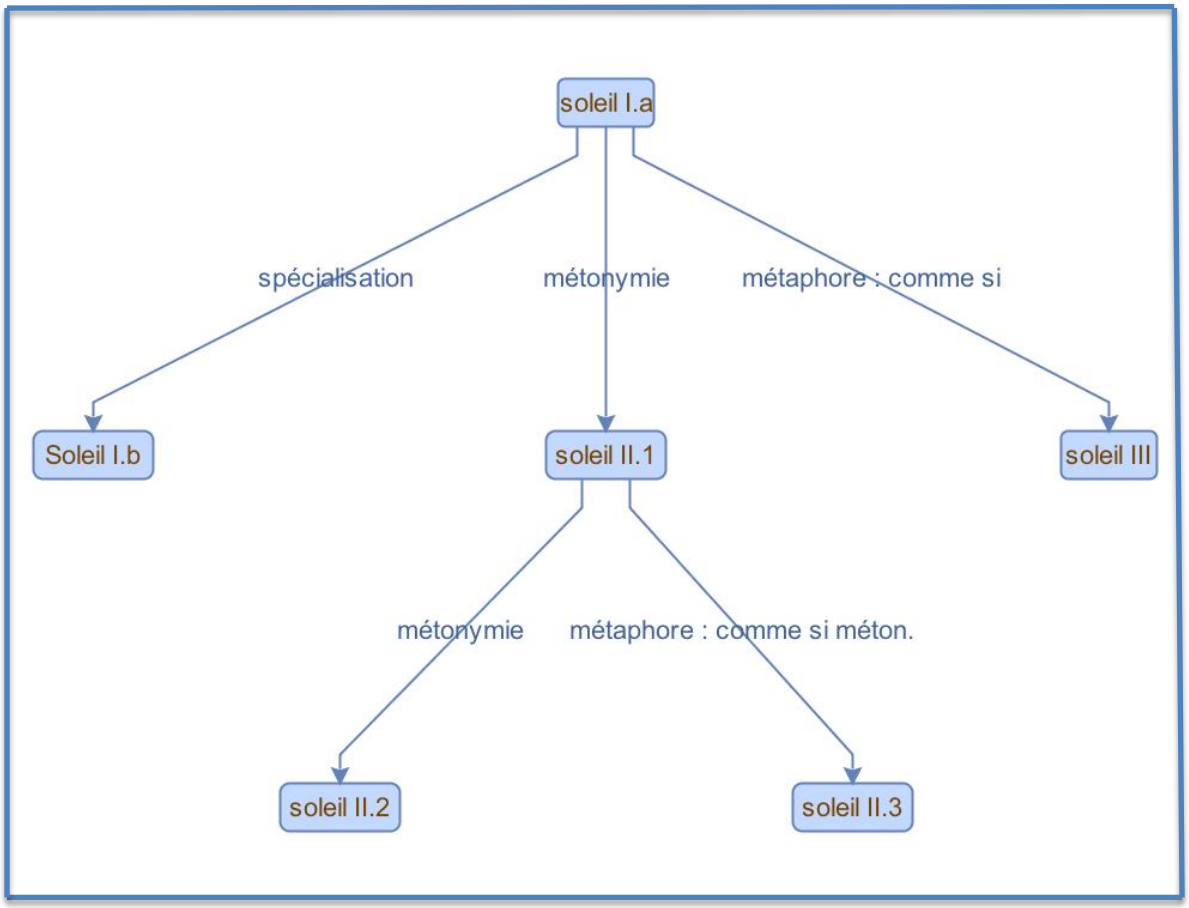

La structure polysémique du vocable « SOLEIL »

soleil I.a

[GC]

nom commun
masc
déf sg
s'écrit aussi avec une majuscule initiale

[DF]

astre

le ***soleil***
Soleil depuis la terre. Ce que l'on voit dans le ciel.
Exemples ne viennent pas de textes d'astronomie.

[LF]

Syn : litt **astre du jour**
Syn$_{\supset}$: spéc **Soleil** I.b
Contr : **lune** I.1a
Gener : **astre, corps céleste ; étoile**
A$_0$: **solaire**$_{Adj}$
S$_{loc}$: **ciel** I.1

[EX]

– Je ne reviendrai plus ici que mort ou vif, songea Antoine braquant des yeux si effrontés sur le **soleil** que l'astre du jour en rougit.
Frantext FALLET René, *Le Triporteur*, 1951, p. 234

La matinée était avancée, le **soleil** avait beaucoup monté, c'était l'heure où Mo maintenant réveillée prenait sa douche, il la vit couverte de savon mousseux, plissant les yeux.
Frantext MOINOT Pierre, *Le Guetteur d'ombre*, 1979, p. 67

Avec vous, venus ici sans père ni mère ni race ni nombril ni langue ni nom ni dieu ni visa est venu le temps des malheurs les uns après les autres ; à cause de vous le malheur est entré chez nous, il a monté nos escaliers, il a défoncé nos portes et ça a été le commencement de la misère, le commencement du manque d'argent, le commencement de l'obscurité quand il faut de la lumière et des **soleils** qui refusent de se coucher ; le commencement des bateaux qui ne s'arrêtent plus, de l'abandon des maisons par les gens honorables, le commencement du désordre, des insultes, des coups de couteau, de la peur de la nuit, de la peur du jour, de la peur collée aux épaules, du dérèglement des jours et des nuits ; le commencement des maladies piquées dans notre sang par les mouches qui se cachent dans vos cheveux.
Frantext KOLTÈS Bernard-Marie, *Quai ouest*, 1985, p. 54

Avant de me risquer dans cet espace à découvert, j'examine attentivement les lieux, et aperçois cette eau qui brille dans la lumière du **soleil**. Une source ! Je bois, lave la plaie de mon genou, m'assois.
Frantext JULIET Charles, *Accueils. Journal IV 1982-1988*, 1994, p. 298

Il m'est arrivé de lire dans des livres que les campagnes étaient peuplées de paysans, que les paysans se levaient et se couchaient en même temps que le **soleil**, et que leur travail consistait, entre autres, à chauler, à marner, à assoler, à dessoler, à faluner, à herser, à houer, à sarcler, à biner ou à dépiquer.
Frantext PEREC Georges, *Espèces d'espaces*, 1974, p. 94

À l'est, comme posé sur les eaux, le disque pâle du **soleil** émergeait à peine de l'horizon.
Frantext BÂ Amadou Hampâté, *Oui mon commandant !*, 1991, p. 23

L'article lexicographique de « SOLEIL#I.a. »

Soleil I.b

[GC]

spéc
nom commun
masc
déf sg
s'écrit aussi sans majuscule initiale

[DF]

astre

le ***Soleil***
Soleil en tant qu'astre autour duquel la Terre est en révolution.
Exemples doivent venir de textes d'astronomie, de préférence.

[LF]

Syn$_{c}$: **soleil** I.a

Gener : **astre, corps céleste ; étoile**

A$_{0}$: **solaire**$_{Adj}$

S$_{loc}$: **spéc Système solaire**

[EX]

Or, aux yeux des parents de Juliette, comme d'ailleurs des miens, il n'y a pas plus de discussion possible avec un écologiste savoyard qui pense que les fours à micro-ondes sont dangereux pour la santé qu'avec quelqu'un qui viendrait dire que la Terre est plate et que le **Soleil** lui tourne autour.
Frantext CARRÈRE Emmanuel, *D'autres vies que la mienne*, 2009, p. 200

Pour fixer les idées sur la température centrale du **soleil**, considérons une sphère de densité constante, ayant la masse et le rayon du soleil.
Frantext SCHATZMAN Evry, *Astrophysique*, 1963, p. 57

Dès 1785, il pouvait dégager l'essentiel des résultats demeurés valables : les étoiles sont sensiblement distribuées dans une couche d'épaisseur relativement faible et de grand diamètre ; le **soleil** est situé dans le plan moyen de cette couche et occupe une position excentrée.
Frantext COLLECTIF sous la dir. de R. Taton, *Histoire générale des sciences : La Science contemporaine, vol. 1 : t. 3 : Le XIXe siècle*, 1961, p. 142

Képler avait énoncé, en 1609, sa première loi sur la trajectoire des planètes : les planètes décrivent des orbites elliptiques dont le **soleil** occupe un des foyers.
Frantext KOURGANOFF Vladimir, *Astronomie fondamentale élémentaire*, 1961, p. 82

L'œuvre symbolique évoque la création du monde minéral et le grand ballet cosmique du **soleil** rappelant les 12 mois d'une année, les 24 heures de la journée et les 4 saisons, en figurant aussi les formes géométriques et volumétriques que sont le carré, le cercle, le cube et la sphère.
L'Est Républicain 22 mai 1999, 931870

La lune passant devant le **soleil**, le masque et son ombre provoquant la nuit totale sur une bande dite de totalité. Cette ombre se déplaçant très vite, 2.400 km/h, c'est pourquoi le phénomène ne durera que deux minutes et demi au plus.
L'Est Républicain 25 juillet 1999, 2560995

Le **Soleil** est une étoile de type spectral G2 (couleur jaunâtre, correspondant à une température de surface légèrement inférieure à 6000 K).
Hors bases : Web 22 juin 2017, https://www.astro-rennes.com/planetes/soleil.php

Avant toute chose, lorsque l'on parle de rotation des planètes, il faut distinguer la rotation de la planète sur elle-même et la rotation de la planète autour du **Soleil**, c'est-à-dire sa révolution.
Hors bases : Web 22 juin 2017, http://planet-terre.ens-lyon.fr/article/rotation.xml

L'article lexicographique de « SOLEIL#I.b. »

soleil II.1

[GC]

nom commun
masc
sg

[DF]

état d'un lieu

soleil *en* $X_{=1}$ *(ressenti par* $Y_{=2}$*)*
temps ensoleillé

[LF]

Syn$_{\cap}$: **beau temps** I ; **ensoleillement**

Gener : **temps** III

A$_{1\cap}$: **ensoleillé** I

Magn : **de plomb**

[EX]

Le **soleil** brillait sur la lagune lorsque nous quittâmes le palais : c'était une journée de beau temps promise.
Frantext GRACQ Julien, *Le Rivage des Syrtes*, 1951, p. 154

Sur la grande route rectiligne qui traversait les plaines désertes vers Châlons et la Lorraine, j'avais été pris en stop par un camionneur. Il ne s'était pas arrêté pour moi mais pour un groupe de cyclistes allemands de mon âge qui pédalaient chargés de sacs, suant sous le **soleil** d'août.
Frantext MASPÉRO François, *Les abeilles et la guêpe*, 2002, p. 134

Mais dès juin, on patauge dans les lagunes chauffées par le **soleil** et ridées par la brise.
Frantext DESPLECHIN Marie, *L'Album vert*, 2006, p. 69

Il se tenait là debout, au milieu du *Wintergarten*, contemplant la lessive qui, dans la cour de l'immeuble, réverbérait, un instant, le **soleil**.
Frantext MERTENS Pierre, *Les Éblouissements*, 1987, p. 312

Quelques minutes plus tard, l'avion survolait le mont Blanc dont on aperçut nettement la crête glacée brillant comme un diamant dans le **soleil** d'été.
Frantext DÉON Michel, *La Carotte et le bâton*, 1960, p. 138

Les après-midi de **soleil**, sur les bancs du jardin public, les jeunes femmes échangeaient des propos sur les couches, l'alimentation des enfants, en surveillant les jeux du bac à sable.
Frantext ERNAUX Annie, *Les Années*, 2008, p. 95

Le **soleil** cogne sur le panorama, le goudron brûle et les enfants qui vont pieds nus sautillent en protestant.
Frantext ECHENOZ Jean, *Je m'en vais*, 1999, p. 153

La mer, au loin, là-bas, tout au fond, presque blanche dans la brume du matin et le **soleil** qui cogne. Là-bas, tout au fond, la mer et le ciel mêlés, l'une ne se distinguant de l'autre que par le fait que les oiseaux qui s'y meuvent sont munis de nageoires et se pêchent à la dynamite.
Frantext BENOZIGLIO Jean-Luc, *Tableaux d'une ex*, 1989, p. 28

L'après-midi, après le temps calme, les jeunes se séparent en trois groupes : les premiers vont faire un tennis, les autres un foot et les derniers préfèrent rester au centre pour jouer au ping-pong, malgré un beau **soleil**.
FrWac février 2008, http://azur.athle.chez-alice.fr/Saison.2005/Thonon/Index.html

Avec un **soleil** comme celui d'hier après-midi, cela valait le coup de laisser traîner un objectif du côté des rives du Malsaucy : bingo !
L'Est Républicain 17 mai 1999, 263918

L'article lexicographique de « SOLEIL#II.1. »

soleil III

[GC]

nom commun
masc

[DF]

ce qui favorise [qqch.]

*$X_{=1}$, qui est le **soleil** de $Y_{=2}$*

[LF]

S_{res}Fact$_2$: **bonheur** 1 [de N=Y]

[EX]

Elle murmurait mon prénom sans pouvoir s'arrêter : « Anouche, Anouche, ma toute petite Anouche, mon **soleil**, tu es revenue voir ta vieille nourrice. »
Frantext LEVY Marc, *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, 2011, p. 386

- Ah, l'amour... C'est notre **soleil**, à nous.
Frantext FALLET René, *Le Triporteur*, 1951, p. 121

Cette petite a été le **soleil** de mon existence cette année de par sa gentillesse, son intelligence et ses mimiques communicatives.
Hors bases : Web 29 juin 2017, http://www.chatsnoirs.com/pages/au-chat-noir/merveilleux-chats-noirs.html

L'article lexicographique de « SOLEIL#III. »

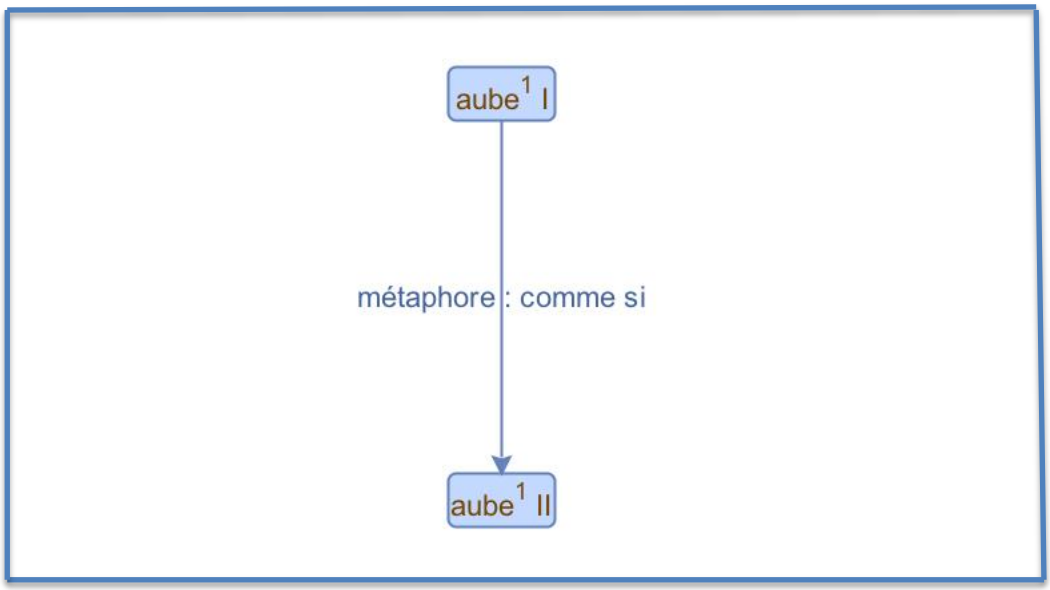

La structure polysémique du vocable « AUBE »

aube[1] I

[GC]

nom commun
fém

[DF]

moment de la journée

aube *de* $X_{=1}$

Nota bene

Connotation : naissance

[LF]

Syn : **pointe du jour**
Syn$_{\cap}$: **matin**
Anti : **crépuscule** I
S$_1$: **jour** II.1, **journée**

[EX]

Ils arrivèrent à La Châtre avant la nuit, et se couchèrent tôt : la diligence de Châteauroux repartait à l'**aube**.
Frantext CHANDERNAGOR Françoise, *L'Enfant des Lumières*, 1995, p. 482

À 5 heures du matin, dans l'**aube** mauve et piquante, il m'emmenait, l'été, sur les bords du Loir, près de Bonneval, pêcher la truite.
Frantext LANG Luc, *Les Indiens*, 2001, p. 358

Il me faut vendre le journal à l'**aube**, dans les couloirs du métro République, au cœur du réseau tentaculaire de correspondances, puis le mercredi, à la sortie des bureaux, devant le Bazar de l'Hôtel de Ville.
Frantext ARNAUD Claude, *Qu'as-tu fait de tes frères ?*, 2010, p. 116

Et à l'**aube**, le loup mangea la chèvre de M. Seguin, qui avait combattu toute la nuit.
Frantext MALRAUX André, *La Corde et les souris. IV : [Les Chênes qu'on abat]*, 1976, p.622

Car les charrettes et tombereaux qui un peu avant l'**aube** passèrent avec un bruit de tonnerre, amenant au marché fruits, beurre et fromage, dans l'un d'eux il avait peut-être pris place, vaincu par la fatigue ou par le découragement, voire mort.
Frantext BECKETT Samuel, *Molloy*, 1951, p. 18

L'article lexicographique de « AUBE#I. »

aube[1] II

[GC]

litt
nom commun
fém

[DF]

début

aube *de* $X_{=1}$

[LF]

Syn$_{\cap}$: **commencement, début** I.1 **; naissance** II

Anti$_{\cap}$: litt **crépuscule** II

[EX]

En vertu de ce mimétisme inconscient qui sévit à l'**aube** de toutes les grandes inventions, qui obligea les premières automobiles à ressembler à des fiacres et les premiers avions à des chauves-souris, le premier moteur Lenoir ressemblait comme un frère à une machine à vapeur.
Frantext ROUSSEAU Pierre, *Histoire des techniques et des inventions*, 1967, p. 336

À l'**aube** de son engagement, dans les années 1920, tout semble désigner le jeune pacifiste qui sort antimilitariste d'une guerre qu'il n'a pas eu l'âge de faire, et qui vient de se reconnaître breton, pour adhérer à l'idée fédéraliste : faire place à une Bretagne autonome dans une France fédérée est un projet qui le séduit.
Frantext OZOUF Mona, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, 2009, p. 32

C'est une véritable tornade qui s'est abattue à l'intersaison sur l'équipe seniors A de l'USSV handball. En effet, à l'**aube** d'une 13e année consécutive en Nationale 2, ce sont pas moins de 6 joueuses titulaires la saison dernière qui ne porteront plus les couleurs du club.
L'Est Républicain 14 septembre 1999, 3236560

À l'**aube** de la quarantaine, après deux décennies passées à apprendre l'art de sertir ou de façonner l'or, il plaque la joaillerie pour faire autre chose, parce qu'à cet âge-là, on peut encore décider d'une nouvelle carrière.
L'Est Républicain 4 juin 1999, 838035

L'article lexicographique de « AUBE#II. »

Glossaires

Glossaire de la terminologie TST

A

- **Actant sémantique d'une lexie (L)** : participant obligatoire de la situation décrite par (L). Il est cité dans sa définition lexicographique par les variables *x*, *y*, *z*, *w*.
- **Actant syntaxique profond d'une lexie (L)** : lexème qui dépend syntaxiquement de (L). Il détermine la position syntaxique de l'actant sémantique. Dans la structure syntaxique profonde, il est exprimé par les chiffres romains.
- **Actant syntaxique de surface d'une lexie (L)** : lexème qui dépend syntaxiquement de (L). Il détermine la forme de l'actant syntaxique profond au niveau de surface.
- **Analyse onomaséologique :** l'étude d'une unité lexicale part du signifié vers le signifiant.
- **Analyse sémasiologique :** l'étude d'une unité lexicale part du signifiant vers le signifié.
- **Arc :** dans un arbre de dépendance, c'est une flèche qui associe deux lexies ou deux lexèmes pour déterminer le lien paradigmatique ou syntagmatique qui les lie.

C

- **Champ lexical d'une notion ou d'un objet (L) :** groupe tous les vocables qui expriment (L)

- **Champ sémantique d'une lexie (L) :** groupe toutes les lexies qui sont liées sémantiquement à (L), autrement dit, il groupe les dérivations sémantiques de (L).
- **Circonstant :** unité lexicale dont la présence est secondaire dans une phrase. Sa suppression n'influence pas le sens de la phrase.
- **Collocation** : un syntagme non libre qui s'appelle « semi-phrasème » et qui se compose d'une base (A) et d'un collocatif (B). Les sens de (A) et (B) sont communicativement exprimés dans la collocation.
- **Combinatoire lexicale d'une lexie (L)** : ce sont les liens syntagmatiques (ou les cooccurrents) de (L).
- **Complément oblique** : un complément circonstanciel dont la présence est obligatoire dans la phrase pour compléter le sens. Sa suppression rend le sens ambigu. Il pourrait être appellé « un circonstant obligatoire ».
- **Composante générique de (L) :** la première composante de la définition lexicologique d'une unité lexicale. Elle détermine sa nature ou le domaine auquel elle appartient.
- **Composante non triviale :** un élément essentiel dans une définition lexicographique dont la suppression change le sens ou le rend ambigu.
- **Composante triviale :** un élément secondaire dans une définition lexicographique dont la suppression n'influence pas le sens.
- **Contexte d'une phrase (P) :** « circonstances énonciatives » [242] qui permettent de comprendre le sens de (P).

[242] - Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, **Lexicologie, sémantique, morphologie, lexicographie** (quatrième édition), op. cit. p. 92.

D

- **Diathèse d'une lexie** : la « correspondance entre les actants sémantiques d'une lexie et ses actants syntaxiques profonds »[243].

E

- **Entrée :** entrée d'un dictionnaire est en principe consacrée à un seul lexème. En cas de polysémie, elle décrit un vocable. Dans le DEC, une locution est décrite dans une entrée indépendante.
- **Etiquette sémantique :** appellation accordée à une lexie pour désigner sa nature ou le domaine auquel elle appartient. L'étiquette sémantique est précisée selon la composante générique de la lexie.

F

- **Fonction lexicale :** symbole mathématique qui décrit le rapport paradigmatique ou syntagmatique qui lie deux lexies.

L

- **Lexème :** mot monosémique ayant un seul signifiant et un seul signifié.
- **Lexie (unité lexicale)** : une acception d'un vocable ayant un sens bien déterminé. Une lexie est soit un lexème ou une locution.
- **Lien paradigmatique** : c'est le rapport sémantique ou morphologique qui lie deux unités lexicales.

---

[243] - Samia Bouchaddak, **Applications des principes de la lexicologie explicative et combinatoire à la construction d'un dictionnaire bilingue informatisé français – arabe**, op. cit. p. 46

- **Lien syntagmatique** : c'est le rapport qui lie deux unités lexicales successives dans une phrase. Il lie l'unité lexicale à son cooccurrent.
- **Locution :** un syntagme non libre qui s'appelle « phrasème figé ». Les sens des éléments qui forment la locution n'y sont pas communicativement exprimés. Leur combinatoire contribue à la création d'un nouveau sens.

M

- **Métaphore** : figure de style de comparaison à travers laquelle une lexie (L_2) emprunte certaines composantes d'une lexie (L_1).
- **Métonymie** : figure de style qui permet le remplacement d'une lexie (L_1) par une lexie (L_2) afin d'exprimer le rapport qui les lie, tel que : cause / effet, contenant / contenu, abstrait / concret, sentiment / partie du corps considéré comme lieu de ce sentiment, lieu / collectivité habitée ce lieu, maison / nom du maître de la maison.
- **Modèle fonctionnel d'une langue** : système informatique qui vise la modélisation d'une langue naturelle. Le modèle reçoit à l'entrée un sens pour obtenir, grâce à un groupe de règles formelles, à la sortie tous les textes qui les expriment.
- **Morphe** : un signe linguistique dont le sens est compréhensible sans qu'il soit analysé en d'autres signes plus simples.
- **Morphème** : la plus petite unité linguistique qui transmet un sens dans un énoncé.
- **Mot-forme :** signe linguistique ayant un signifié, un signifiant et un syntactique.

N

- **Nœud** : c'est la tête d'un arbre de dépendance. Il représente une lexie ou un lexème qui possède un sens bien déterminé et qui gouverne un certain nombre d'actants et de circonstants.
- **Nom sémantique** : une unité lexicale qui dénote une entité. Il exprime un sens complet sans avoir besoin d'être lié à d'autres unités lexicales.

P

- **Paraphrase linguistique** : une phrase linguistique (P_2) employée pour expliquer une phrase (P_1). Elle est construite à travers la recherche d'un synonyme à chaque signe linguistique de (P_1).
- **Partie du discours** : catégorie syntaxique qui regroupe les lexies d'une langue naturelle possédant les mêmes traits syntaxiques.
- **Phone** : le son qui est lancé par le locuteur et qui renvoie à un signifié.
- **Phonème** : « la plus petite unité de la langue parlée »[244] qui représente le signifiant d'un signe linguistique.
- **Phrasème** : syntagme non libre qui se compose de plus d'un signe linguistique pour exprimer un sens précis. Il est de trois types : phrasèmes complet (locution figée), semi-phrasème (collocation) et quasi-phrasème (locution quasi-figée).

[244] - Igor Mel'čuk et Jasmina Milićević, **Introduction à la linguistique 1**, op. cit. p. 74.

- **polysèmes** : nombre de lexies qui sont groupées dans un vocable et qui sont liées sémantiquement à travers des composantes non triviales. Parfois on les appelle « copolysèmes »[245].
- **Pont sémantique :** composante sémantique non triviale commune entre plus d'une lexie.
- **Pragmatème** : cliché linguistique utilisé dans une situation communicative donnée.
- **Prédicat sémantique** : unité lexicale qui dénote une action. C'est un sens liant qui, pour être accompli, doit être lié à d'autres unités lexicales.
- **Prédicativité** : le caractère sémantique d'une unité lexicale qui détermine sa capacité d'être liée à d'autres unités lexicales pour exprimer un sens donné.

Q

- **Quasi-prédicat** : unité lexicale qui dénote une entité et qui doit être associée à d'autres unités lexicales pour compléter son sens.

R

- **Référent d'un énoncé linguistique** : élément extralinguistique auquel l'énoncé renvoie.
- **Régime d'une lexie** : représentation schématisée d'une lexie qui décrit la forme syntaxique de ses actants sémantiques.

[245] - Selon Alain Polguère.

S

- **Signe linguistique** : unité lexicale qui se compose d'un signifié, un signifiant et d'un syntactique.
- **Signifié** : idée exprimée par un signe linguistique.
- **Signifiant** : présentation matérielle d'un signe linguistique. Dans un texte écrit, le signifiant est la forme orthographique du signe linguistique alors qu'en discours oral, c'est sa forme phonétique.
- **Structure actancielle d'une lexie (L)** : détermine le nombre d'actants sémantiques qui sont gouvernés par (L). On l'appelle aussi la forme propositionnelle de (L).
- **Syntactique** : la composante du signe linguistique qui détermine ses cooccurrents à travers l'étude de ses caractères sémantico-syntaxiques.
- **Syntagme :** suite linéaire et logique de lexèmes qui sont liés sémantiquement et syntaxiquement afin de communiquer au destinataire le message du locuteur.
- **Syntagme libre :** groupe de lexèmes construit librement pour transmettre un message de la part du locuteur. Chaque élément du syntagme libre pourrait être remplacé par un synonyme sans que le sens ne change.
- **Syntagme non libre** : groupe de lexèmes ayant un sens précis. Chaque changement effectué au sein du syntagme non libre contribue à un changement du sens. Les syntagmes non libres sont de trois types : les collocations, les locutions figées et les quasi-locutions.

V

- **Verbe bivalent** : verbe qui contrôle deux actants sémantiques.
- **Verbe monovalent** : verbe qui contrôle un seul actant sémantique.
- **Vocable** : groupe de lexies qui se caractérisent par l'identité de leurs signifiants et qui sont liées par un lien sémantique déterminé.

Glossaire arabe - français de collocations

أ

- **أشعة الشمس** : les rayons du soleil / les rayons solaires
- **أشعل النار في** : mettre le feu à
- **أشعل نار (س)** : faire revivre (X)
- **أضاء النور** : allumer la lumière
- **أطفأ النور** : éteindre la lumière
- **أطلق النار على** : faire feu sur
- **أفول النجم** : le coucher de l'étoile
- **أفول نجم (س)** : la dégradation de (X)
- **الشمس الحارقة / الشمس الشديدة** : le soleil brûlant / le soleil de plomb

ب

- **بزوغ الشمس** : le lever du soleil
- **بزوغ شمس (س)** : la manifestation de (X), la prédominance de (X)
- **بزوغ الفجر** : dès l'aube, à l'aube
- **بزوغ فجر (س) مثال {بزوغ فجر الحرية}**: dès l'aube de la liberté, les prémices de la liberté

س

- **سطوع الشمس** : la brilliance du soleil
- **سطوع النجم** : le lever de l'étoile
- **سطوع النجم** : la brilliance de l'étoile

ش

- **شرارة (س) مثال {شرارة الإرهاب}** : l'étincelle de (X), exemple {l'étincelle du terrorisme}
- **شروق الشمس** : le lever du soleil
- **شروق شمس (س)** : la manifestation de (X)
- **شمس الخريف** : le soleil d'automne / le soleil autumnal
- **شمس الربيع** : le soleil du printemps / le soleil printanier
- **شمس الشتاء** : le soleil d'hiver
- **شمس الصيف** : le soleil d'été

ط

- **طلوع الشمس** : le lever du soleil
- **طلوع شمس (س)، مثال {طلوع شمس الحرية}** : la manifestation de la liberté, la prédominance de la liberté

ع

- **عين الشمس** : le disque du soleil / le disque solaire

غ

- **غروب الشمس** : le coucher du soleil
- **غياب الشمس#I.** : le coucher du soleil
- **غياب الشمس#II.** : la disparition éphémère du soleil
- **غياب شمس (س)، مثال {غياب شمس الحرية}** : la dégradation de (X), exemple {la dégradation de la liberté}

ف

- **فتح النار على** : ouvrir le feu sur

ق

- **قرص الشمس** : le disque du soleil / le disque solaire

ك

- **كسوف الشمس** : l'éclipse du soleil / l'éclipse solaire
- **كل طلعة شمس / مع كل طلعة شمس** : chaque lever de soleil

ل

- **لهيب الشمس** : le soleil brûlant / le soleil de plomb

ن

- **النور الطبيعي** : la lumière naturelle
- **نار جهنم** : l'Enfer
- **نور الشمس** : la lumière du soleil
- **نور الصباح** : la lumière du jour
- **نور (س) ، مثال {نور الإسلام}** : la lumière de (X), exemple {la lumière de l'Islam}

Index

Index onomastique

A

AL-KASSAS, Dina (p. 15, 41)

APRESJAN, Juri (p. 14, 27, 51, 182)

B

BARQUE, Lucie (p. 27)

BLOOMFIELD, Leonard (p. 54, 55)

BOUCHADDAK, Samia (p. 41, 90, 292)

BREAL, Michel (p. 10, 20, 101, 259)

BUYSSENS, Eric, (p. 54)

C

CHOI, Yong-Ho (p. 21)

CHOMSKY, Noam (p. 53, 55, 56, 58, 258)

CLAS, André (p. 60, 240)

D

DANLOS, Laurence (p. 41)

DE SAUSSURE, Ferdinand (p. 21, 53, 62)

DOSTIE, Gaétane (p. 41)

DUBOIS, Jean et Claude (p. 25, 34)

E

ENGLER, Rudolf (p. 21)

F

FIRTH, John Rupert (p. 33)

FUCHS, Catherine (p. 23)

G

GODDARD, Cliff (p. 77)

GREIMAS, Algirdas Julien (p. 25)

GROSSMANN, Francis (p. 81, 152)

H

HJELMSLEV, Louis (p. 23)

J

JACQUEY, Evelyne (p. 26, 182)

JOHNSON, Mark (p. 27)

K

KAHANE, Sylvain (p. 27)

KIM, Mi Hyum (p. 229)

KLEIBER, Georges (p. 24, 86)

L

LAKOFF, Georges (p. 27)

LAMMERT, Marie (p. 86)

LEE, Seongheon (p. 229)

LEHMANN, Alise (p. 25, 291)

LOUIS XIV (p. 100)

M

MARTIN, Robert (p. 25, 26, 37, 111)

MARTIN-BERTHET, Françoise (p. 25, 291)

MARTINET, André (p. 24)

MEL'ČUK, Igor (p. 12, 14, 24, 25, 26, 35, 38, 40, 51, 53, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 72, 73, 77, 79, 84, 176, 182, 208, 210, 218, 239, 258, 294)

MILIĆEVIĆ, Jasmina (p. 26, 38, 58, 59, 60, 62, 72, 77, 82, 176, 208, 294)

O

OLLINGER, Sandrine (p. 262)

ORELLANA, González (p. 229)

P

PAULY, Emilie (p. 20, 21, 27, 54)

PEETERS, Bert (p. 278)

PICOCHE, Jacqueline (p. 23, 24, 25)

POLGUERE, Alain (p. 14, 15, 25, 27, 41, 61, 84, 85, 86, 166, 215, 218, 226, 229, 240, 261, 294)

PUSTEJOVSKY, James (p. 13, 26, 66, 182)

R

RASTIER, François (p. 21, 22)

ROLLAND, Jean-Claude (p. 25)

S

SCHOGT, Henry (p. 21, 23)

SOUTET, Olivier (p. 24)

T

TESNIERE, Lucien (p. 53, 55, 56, 57, 58, 258)

TUTIN, Agnès (p. 81, 152)

W

WIERZBICKA, Anna (p. 77, 277)

Z

ZHOLKOVSKY, Alexandre (p. 14, 51)

أ

ابن درستويه (p. 30, 37)

ابن سيده (p. 46)

أحمد المعتوق (p. 37)

أحمد مختار عمر (p. 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39)

السيوطي (p. 30)

أم كلثوم (p. 100)

أمينة رزق (p. 101)

ح

حلمي خليل (p. 32, 33, 37, 39, 55, 71)

حنان سويد (p. 100)

س

سيبويه (p. 29, 30)

ع

علي محمد البجاوي (p. 30)

ك

كمال بشر (p. 33)

م

مجدي إبراهيم (p. 32, 36, 37, 39, 40)

محمد أبو الفضل (p. 30)

محمد جاد المولى (p. 30)

محمد متولي الشعراوي (p. 100)

Index rerum

- Ambiguïté lexicale (p. 21, 32, 62, 64, 128, 205)
- Approche contrastive {étude contrastive} (p. 16, 43, 48, 89, 125, 170, 257, 260, 262)
- Collocation (p. 35, 45, 47, 48, 64, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 116, 117, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 172, 173, 174, 179, 180, 181, 183, 184, 191, 193, 194, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 207, 209, 216, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 226, 228, 236, 238, 240, 257, 259, 260, 261, 262)
- Collocation polysémique (p. 17, 128, 135, 173, 174, 175, 183, 185, 186, 188, 195, 201, 205, 223, 224, 255, 261)
- Dépendance (p. 52, 53, 55, 56, 57, 59, 85, 87, 258)
- Fonctions lexicales (p. 15, 17, 44, 51, 65, 74, 75, 76, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 239, 262)
- Greffe collocationnelle (p. 127, 166, 167, 168, 169, 170, 221, 260)
- Homonymie (p. 12, 13, 19, 20, 21, 23, 24, 31, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 62, 64, 65, 79)
- Langue arabe (p. 16, 17, 19, 28, 30, 32, 35, 39, 40, 42, 43, 44, 48, 49, 71, 74, 89, 90, 95, 97, 98, 103, 109, 114, 117, 120, 127, 128, 129, 137, 140, 145, 151, 164, 166, 170, 172, 225, 257, 260, 261)

- Langue française (p. 15, 16, 17, 28, 42, 45, 47, 49, 74, 76, 89, 95, 96, 97, 98, 103, 109, 114, 116, 117, 125, 127, 128, 129, 147, 148, 153, 156, 161, 170, 172, 213, 225, 227, 257, 260)
- Lien métaphorique (p. 26, 27, 29, 102, 108, 109, 111, 122)
- Lien métonymique (p. 26, 27, 28, 110, 111, 128)
- Locution (p. 16, 35, 36, 47, 48, 81, 82, 83, 127, 162, 163, 164, 165, 166, 170, 227, 259, 260, 261)
- Métaphore (p. 20, 26, 27, 28, 37, 81, 84, 99, 103, 105, 107, 108, 109, 111, 214, 215, 229, 260, 261, 262)
- Métonymie (p. 26, 37, 38, 81, 109, 110, 111, 182, 229, 262)
- Modélisation (p. 17, 40, 41, 43, 51, 74, 219, 224, 225, 254, 262)
- Non sémantique (p. 86, 87, 122, 123, 258)
- Paraphrase (p. 34, 65, 71, 72, 73, 210)
- Patron polysémique (p. 17, 26, 28, 43, 87, 89, 122, 167, 212, 216, 224, 240, 257)
- Pluralité de sens (p. 12, 13, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 38, 39, 40, 47, 62, 257)
- Polysémie (p. 10, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 31, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 62, 64, 66, 68, 84, 87, 99, 111, 122, 124, 125, 128, 179, 182, 185, 205, 223, 257, 258, 259, 260, 261)
- Pont sémantique (p. 78, 79, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 112)
- Prédicat (p. 41, 77, 84, 85, 86, 87, 258)
- Prédicat inhérent (p. 86, 122, 124)
- Prédicativité (p. 84, 89, 122, 124, 125)
- Quasi-prédicat (p. 85, 86, 122, 124, 258)
- Réseau lexical (p. 15, 16, 17, 207, 225, 226, 227, 229, 230, 237, 255, 262, 263)

- Schéma de régime (p. 76, 82, 83, 84, 173, 178, 180, 193)
- Signe linguistique (p. 14, 15, 21, 23, 39, 52, 59, 62, 63, 64, 71, 79, 87, 92, 258)
- Syntactique (p. 15, 64, 79, 92, 122, 127, 170, 172, 173, 185, 258)
- Théorie Sens-Texte (p. 14, 15, 17, 19, 33, 36, 37, 40, 41, 43, 48, 51, 52, 53, 55, 59, 60, 64, 65, 68, 72, 74, 76, 79, 87, 94, 111, 124, 127, 166, 176, 207, 208, 210, 212, 218, 227, 254, 257, 258)
- Unité lexicale polysémique (p. 12, 16, 17, 20, 21, 24, 28, 42, 43, 90, 93)
- Vocable (p.17, 23, 25, 26, 28, 42, 43, 44, 49, 61, 62, 63, 64, 68, 78, 79, 85, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 116, 117, 122, 124, 125, 127, 128, 139, 157, 162, 170, 172, 173, 174, 185, 193, 195, 201, 218, 223, 225, 227, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 254, 255, 257, 258, 260)

Bibliographie

1. Ouvrages généraux français

- ABEILLE, Anne, **Une grammaire électronique du français**, CNRS Editions, Paris, 2002.
- Sous la direction d'ABEILLE, Anne, CAVAZZA, Marc et RASTIER, François, **Sémantique pour l'analyse de la linguistique à l'informatique**, Masson, Paris, 1994.
- Sous la direction de BISKRI, Ismaïl et JEBALI, Adel, **Traitement automatique des langues naturelles**, Lavoisier, 2011.
- BONHOMME, Marc, **Le discours métonymique**, Editions Peter Lang, Berne, 2006.
- CADIOT, Pierre, **Les prépositions abstraites en français**, Armand Colin, Paris, 1997.
- CADIOT, Pierre et VISETTI, Yves-Marie, **Pour une théorie des formes sémantiques motifs, profils et thèmes**, presses universitaires de la France, Paris, 2001.
- CHOMSKY, Noam, **Structures syntaxiques**, ouvrage traduit par Michel Braudeau, Seuil, Paris, 1969.
- Sous la direction de CLAS, André, **Le mot, les mots, les bons mots**, Les presses universitaires de Montréal, Canada, 1992.
- CONDAMINES, Anne, **Sémantique et corpus**, Lavoisier, Paris, 2005.
- Sous la direction de CORBLIN, Francis et GARDENT, Claire, **Interpréter en contexte**, Lavoisier, Paris, 2005.

- CRUSE, Alan, **Meaning in Language an Introduction to Semantics and Pragmatics**, Oxford University Press, 2000. Version électronique :
- CULIOLI, Antoine, **Variations sur la linguistique entretiens avec Frédéric Fau**, Editions Klinck Siech, 2002.
- DE SAUSSURE, Ferdinand, **Cours de linguistique générale, tome1**, édition critique par Rudolf Engler, Editions Otto Harrassow-wiesbaden, Allemagne, 1968.
- DUBOIS, Jean et Claude, **Introduction à la lexicographie : le dictionnaire**, Broché, 1971.
- DUPUY-ENGELHARDT, Hitraud, **Questions de méthode et de délimitation en sémantique lexicale Actes d'Eurosem 1994**, presses universitaires de Reims, 1996.
- ENJALBERT, Patrice, **Sémantique et traitement automatique du langage naturel**, Lavoisier, Paris, 2005.
- GODDARD, Cliff, **Semantic Analysis a Pratical Introduction**, (deuxième edition). Version électronique :
- GROSS, Gaston, **Manuel d'analyse linguistique Approche sémantico-syntaxique du lexique**, Presses Universitaires du Septentrion, 2012.
- HADERMANN, Pascale, PIERRARD, Michel, ROIG, Audrey et RAEMDONCK, Dan Van, **Ellipse et fragment Morceaux Choisis**, Editions P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2013.
- Sous la direction de HIRTLE, Walter et JOLY, André, **Langage et psychomécanique du langage Pour Roch Valin**, Presses universitaires de Lille, 1980.
- LYONS, John, **Eléments de sémantique**, ouvrage traduit par Jacques Durand, Librairie Larousse, Paris, 1978.

- LYONS, John, **Sémantique linguistique**, ouvrage traduit par Jacques Durand et Dominique Boulonnais, Librairie Larousse, Paris, 1980.
- MARTIN, Robert, **La définition verbale structure de la définition lexicographique éléments pour une recherche de primitifs sémantiques**, Centre d'analyse syntaxique, Université de Metz, 1978.
- MARTIN, Robert, **Comprendre la linguistique**, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.
- MARTINET, André, **Eléments de linguistique générale**, Editions Armand Colin, Paris, 1967.
- MARTINET, André, **La linguistique synchronique Etudes et Recherches**, Presses Universitaires de France, Paris, 1968.
- MEL'ČUK, Igor, **Cours de morphologie générale volume 1**, Les presses de l'Université de Montréal, Canada, 1993.
- MEL'ČUK, Igor, **Cours de morphologie générale volume 4**, Les presses de l'Université de Montréal, Canada, 1997.
- MORTUREUX, Marie-Françoise, **La lexicologie entre langue et discours**, Editions SEDES, 1997.
- NYCKEES, Vincent, **La sémantique**, Editions Belin, Paris, 1998.
- PICOCHE, Jacqueline, **Précis de lexicologie française**, Editions Fernand Nathan, 1977.
- PICOCHE, Jacqueline, **Didactique du vocabulaire français**, Nathan, 1993.
- POLGUERE, Alain, **Cartographie des émotions propositions linguistiques et sociolinguistiques**, presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2013.
- RASTIER, François, **Sémantique interprétative**, presses universitaires de France, Paris, 2009 (troisième édition).
- REY, Alain, **La lexicologie**, Editions Klincksieck, Paris, 1970.

- REY-DEBOVE, Josette, **Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains**, Editions Mouton, Paris, 1971.
- REY-DEBOVE, Josette, **Le métalangage étude linguistique du discours sur le langage**, Editions Le Robert, Paris, 1978.
- REY-DEBOVE, Josette, **La linguistique du signe une approche sémiotique du langage**, Editions Armand Colin, Paris, 1998.
- SCHULZ, Patricia, **Description critique du concept traditionnel de métaphore**, Editions Peter Lang, Berne, 2004.
- ULLMANN, S , **Précis de sémantique française**, Editions A. Francke S. A. Berne (deuxième édition), 1959.

2. Ouvrages généraux arabes

- أحمد مختار عمر، **صناعة المعجم الحديث**، عالم الكتب، القاهرة، 2009.

Version électronique, in

- حفني محمد شرف، **تحرير التحبير في صناعة الشعر و النثر و بيان إعجاز القرآن لابن أبي الإصبع المصري**، 1963.

Version électronique, in

- حلمي خليل، **مقدمة لدراسة علم اللغة**، دار المعرفة الجامعية، الإسكندرية، 2000.
- رمضان عبد التواب، **التطور اللغوي مظاهره و علله و قوانينه**، مكتبة الخانجي، القاهرة، 1983.
- رمضان عبد التواب، **فصول في فقه العربية**، مكتبة الخانجي بالقاهرة و دار الرفاعي بالرياض، 1983 (الطبعة الثانية).
- سيبويه، **الكتاب**، تحقيق عبد السلام محمد هارون.

Version électronique in http://waqfeya.com/book.php?bid=8349

- علاء محمد رأفت، **ظاهرة التعلق في الدرس النحوي**، مجلة كلية التربية جامعة عين شمس (القسم الأدبي)، المجلد الحادي عشر، العدد الثاني، 2005.

- محمد جاد المولى، محمد أبو الفضل إبراهيم و علي محمد البجاوي، **المزهر في علوم اللغة و أنواعها للعلّامة السيوطي**، المكتبة العصرية، بيروت، 1986 (الجزء الأول).

3. Ouvrages spécialisés français

- Sous la direction de BOUILLON, Pierrette et CLAS, André, **TA – TAO Recherches de pointe et applications immédiates**, version numérique in http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=189 , consulté le 20 / 4 / 2016.
- BREAL, Michel, **Essai de sémantique Science des significations**, Edition de Paris, 1924.
- CLAS, André, MEL'ČUK, Igor et POLGUERE, Alain, **Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire**, Editions Duculot, 1995.
- CUSIMANO, Christophe, **La polysémie essai de sémantique générale**, Editions L'Hamarttan, Paris, 2008.
- FUCHS, Catherine, **Les ambiguïtés du français**, Editions Ophrys, Paris, 1996.
- KLEIBER, Georges, **Problèmes de sémantique La polysémie en question**, Presses universitaires du Septentrion, 1999.
- LE GUERN, Michel, **Sémantique de la métaphore et de la métonymie**, Editions Larousse Université, Canada, 1973.
- LEHMANN, Alise et MARTIN-BERTHET, Françoise, **Lexicologie sémantique, morphologie, lexicographie** (quatrième édition), Editions Armand Colin, Paris, 2013.

- MARTIN, Robert, **Pour une logique du sens**, presses universitaires de France, Paris, 1983.
- MEL'ČUK, Igor et MILICEVIC, Jasmina, **Introduction à la linguistique volume 1**, Hermann, Paris, 2014.
- MEL'ČUK, Igor et MILICEVIC, Jasmina, **Introduction à la linguistique volume 2**, Hermann, Paris, 2014.
- MILICEVIC, Jasmina, **La paraphrase Modélisation de la paraphrase langagière**, Editions Peter Lang, Allemagne, 2007.
- Sous la direction de PANIER, Louis, et REMI-GIRAUD, Sylvianne, **La polysémie ou l'empire des sens**, Presses universitaires de Lyon, 2003.
- PAULY, Emilie, **La polysémie Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicologie**, L'Harmattan, 2010.
- PICOCHE, Jacqueline, **Structures sémantiques du lexique français**, Editions Fernand Nathan, 1986.
- POLGUERE, Alain, **Lexicologie et sémantique lexicale notions fondamentales**, Les presses de l'Université de Montréal, Canada, 2008 (deuxième édition).
- Sous la direction de SOUTET, Olivier, **La polysémie**, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005.
- TOURATIER, Christian, **La sémantique**, Editions Armand Colin, Paris, 2010.
- VICTORRI, Bernard et FUCHS, Catherine, **La polysémie : construction dynamique du sens**, Hermès, 1996.
- **Problèmes actuels en psycholinguistique : Colloques internationaux du centre national de la recherche scientifique**, CNRS, 206, Editions du CNRS, Paris, 1974.

4. Ouvrages spécialisés arabes

- أحمد مختار عمر، **صناعة المعجم الحديث**، دار عالم الكتب، 2009.
- حلمي خليل، **الكلمة دراسة لغوية و معجمية**، الهيئة المصرية العامة للكتاب، القاهرة، 1980.
- حلمي خليل، **العربية و الغموض دراسة لغوية في دلالة المبني على المعنى**، دار المعرفة الجامعية، الإسكندرية، 1988 (الطبعة الأولى).
- مجدي إبراهيم محمد، **بحوث في علم الدلالة بين القدماء و المحدثين**، الهيئة المصرية العامة للكتاب، القاهرة، 2013.

5. Dictionnaires français

- MEL'ČUK, Igor et al., **Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain I**, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984.
- MEL'ČUK, Igor et al., **Dictionnaire explicatif et combinatoire II**, Les Presses de l'Université de Montréal, 1988.
- MEL'ČUK, Igor et al., **Dictionnaire explicatif et combinatoire III**, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992.
- MEL'ČUK, Igor et POLGUERE, Alain, **Lexique actif du français**, Editions De Boeck et Larcier, Bruxelles, 2007.

6. Dictionnaires arabes

- ابن سيده، **المخصص**، دار الكتب العلمية، بيروت، لبنان.

Version électronique, in http://waqfeya.com/book.php ?bid=1767

- أحمد مختار عمر، **المكنز الكبير**، طباعة سطور، 2000 (الطبعة الأولى).

Version électronique, in http://waqfeya.com/book.php ?bid=11741

- أحمد مختار عمر، **معجم اللغة العربية المعاصرة**، عالم الكتب، 2008 (الطبعة الأولى).

Version électronique, in http://waqfeya.com/book.php ?bid=5544

- مجمع اللغة العربية، **الوسيط**، مكتبة الشروق الدولية، 2004 (الطبعة الأولى).

Version électronique, in http://waqfeya.com/book.php ?bid=210

- الطاهر بن عبد السلام هاشم حافظ، **معجم الحافظ للمتصاحبات اللفظية**، مكتبة لبنان، 2004 (الطبعة الأولى).

Version électronique, in http://lisaanularab.blogspot.com.eg/2012/02/blog-post_9238.html

7. Mémoires

- GREBENKOV, Alexandre, **Réalisation de la grammaire de Montague du français en interface syntaxico-sémantique sur ordinateur**, mémoire sous la direction de Pascal Amsili, Université Paris 7 Denis Diderot, 2007. Version électronique consultée le 24 / 2 / 2014 : http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~amsili/papers/travail_ag_2007-06-28.pdf
- LAREAU, François, **La synthèse automatique de paraphrases comme outil de vérification des dictionnaires et grammaires de type Sens – Texte**, Université de Montréal, 2002. Version électronique consultée le 5 / 3 / 2016 : olst.ling.umontreal.ca/pdf/LareauMA2002.pdf
- POPOVIC, Stéfan, **Paraphrasage des liens de fonctions lexicales**, Université de Montréal, 2003. Version électronique consultée le 21 / 2 / 2016 : olst.ling.umontreal.ca/pdf/PopovicMA2004.pdf

8. Thèses de doctorat

- AL-KASSAS, Dina, **Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue**, sous la direction de Laurence Danlos, Université Paris 7 Denis Diderot, 2005. Version électronique consultée le 5 / 5 / 2015 : http://www.theses.fr/2005A07003
- ALONSO RAMOS, Margarita, **Etude sémantico-syntaxique des constructions à verbe support**, Université de Montréal, 1998. Version électronique consultée le 2 / 4 / 2016 : www.grupolys.org/biblioteca/Alo98a.pdf
- ARAPINIS, Alexandra, **Le mot et la chose revisités : le cas de la polysémie systématique**, sous la direction de François Rivenc, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2009. Version électronique consultée le 18 / 7 / 2015 : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00614536/
- BARQUE, Lucie, **Description et formalisation de la polysémie régulière**, sous la direction de Sylvain Kahane et Alain Polguère, Université Paris 7 Denis Diderot, 2008. Version électronique consultée le 20 / 9 / 2014 : http://lucie.barque.free.fr/mesdocs/theseLB.pdf
- BOUCHADDAKH, Samia, **Applications des principes de la lexicologie explicative et combinatoire à la construction d'un dictionnaire bilingue informatisé français - arabe**, sous la direction de Gaétane Dostie et Alain Polguère, Université de Sherbrooke, 2010.
- GOOSSENS, Vannina, **Propositions pour le traitement de la polysémie régulière des noms d'affect**, sous la direction de Francis Grossmann et Agnès Tutin, Université de Grenoble, 2011. Version électronique consultée le 10 / 2 / 2016 : vannina.goossens.free.fr/documents/these-v-goossens.pdf

- JOUSSE, Anne-Laure, **Modèle de structuration des relations lexicales fondé sur le formalisme des fonctions lexicales**, sous la direction de Sylvain Kahane et Alain Polguère, Université de Montréal, 2010. Version électronique consultée le 21 / 2 / 2016 : olst.ling.umontreal.ca/pdf/TheseALJousse.pdf
- LAREAU, François, **Vers une grammaire d'unification Sens – Texte du français : le temps verbal dans l'interface sémantique-syntaxe**, sous la direction de Igor Mel'čuk et Sylvain Kahane, Université de Montréal, 2008. Version électronique consultée le 2 / 4 / 2016 : olst.ling.umontreal.ca/pdf/LareauPhD2008.pdf
- MILICEVIC, Jasmina, **Modélisation sémantique, syntaxique et lexicale de la paraphrase**, sous la direction de Igor Mel'čuk et Alain Polguère, Université de Montréal, 2003. Version électronique consultée le 27 / 1 / 2016 : http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/MilicevicPhD2003.pdf
- NASR, Alexis, **Un modèle de reformulation automatique fondé sur la Théorie Sens – Texte**, sous la direction de Laurence Danlos, Université Paris 7 Denis Diderot, 1996. Version électronique consultée le 5 / 3 / 2016 : pageperso.lif.univ-mrs.fr/~alexis.nasr/Rech/Public/these.pdf.gz
- OLLINGER, Sandrine, **Le raisonnement analogique en lexicographie, son informatisation et son application au Réseau Lexical du Français**, sous la direction de Alain Polguère, Université de Lorraine, 2014. Version électronique consultée le 20 / 3 / 2016 : www.atilf.fr/IMG/pdf/theses/These_Ollinger_Sandrine_2014.pdf
- SCHWAB, Didier, **Approche hybride-lexicale et thématique pour la modélisation, la détection et l'exploitation des fonctions en vue de l'analyse sémantique de texte**, sous la direction de Violaine Prince et

Mathieu Lafourcade, Université de Montpelier II, 2005. Version électronique consultée le 13 / 2 / 2016 : http://www.researchgate.net/profile/Didier_Schwad/publication/30515577

9. Périodiques

- Cahiers de lexicologie :

1. N. 1, 1972.
2. N. 2, 1972.
3. N. 1, 1973.
4. N. 1, 1973.
5. N.1 / 1988.
6. N.2 / 1988.
7. N.1 / 1994.
8. « L'espace lexical : d'hier à aujourd'hui, hommage à André Clas », n.1 / 2002.
9. Sous la direction de Jean-Claude Anscombre et Gaston Gross, « Problèmes de lexique », n.1 / 2010.
10. Sous la direction de Seong Heon LEE, « Du lexique aux dictionnaires en passant par la grammaire », n.1 / 2011.
11. « Unités en sciences du langage et collocations », n.1 / 2013.

- Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain

1. 1985.

- Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage :

1. « Le cercle de Prague : L'apport épistémologique », n.5, 1994.

- Langage

1. « Sémantique et intelligence artificielle », n.87, 1987

- Langue française :

1. Mars 1997.
2. « Collocations, corpus, dictionnaires », juin 2006

- L'information grammaticale :

1. Numéro spécial, n.95, 2002.

- Recherches linguistiques :

1. Sous la direction de Frédéric Duval, « La logique du sens autour des propositions de Robert Martin », n. 32, 2011.

- Repères :

1. « Pour une didactique des activités lexicales à l'école », n.8, 1993.

- Revue belge de philologie et d'histoire :

1. Tome 47, fascicule 3, 1969 (la version numérique est consultée sur http://www.persee.fr)

- Syntaxe et sémantique :

1. Sous la direction de Salah Mejri, « Polysémie et polylexicalité », n.5 / 2003.

10.Revues électroniques

- Revue CogniTextes (revue de l'Association française de linguistique cognitive) : http://cognitextes.revues.org/404

1. Volume 6, 2011.

- Revue Traitement Automatique des Langues (TAL) : www.atala.org

1. Volume 44, n.2, 2003.
2. Volume 47, n. 1, 2006.

- Revue de sémio-linguistique des textes et discours (SEMEN) : https://semen.revues.org/2420

1. Numéro 15, 2002.

- Revue de linguistique et de didactique des langues (Lidil) : http://lidil.revues.org

1. N. 37, 2008.

- Revue Scolia :

1. Sous la direction de Georges Kleiber et Marie Lammert, « Questions de sémantique nominales », n. 26, 2012.

- Revue Texto : www.revue-texto.net

1. « Collocations », Janvier 2008.

Webographie

Articles français

- AL KARJOUSLI, Soufian, **Regards croisés des linguistes sur la polysémie et la langue arabe**, in http://www.helsinki.fi/jarj/ufy/Varia_final.pdf, consulté le 20/11/2014.
- AL-KASSAS, Dina, **La catégorie de voix en arabe**, in http://www.ruslang.ru/doc/melchuk_festschrift2012/El-Kassas.pdf , consulté le 6/7/2016.
- ALTMAN, Joel et POLGUERE, Alain, **La BDéf : base de définitions dérivée du Dictionnaire explicatif et combinatoire**, in
- AMSILI, Pascal, **Logique du premier ordre (une introduction pour les linguistes)**, in http://www.linguist.jussieu.fr/~amsili/Ens06/mainBX.pdf , consulté le 26/3/2015.
- BARQUE, Lucie et CHAUMARTIN, François Régis, **Regular Polysemy in WordNet**, in http://www.proxem.com/Download/Research/Barquechaumartin_GSCL_2008.pdf, consulté le 10 / 2 / 2016.
- BENOIT, Jean-Luc, LUX-POGODALLA, Veronika et POLGUERE, Alain, **Mémo RLF Exemples lexicographiques**, in http://www.atilf.fr/IMG/pdf/Memo3-ExemplesLexicographiques.pdf , consulté le 6 / 2 / 2016.
- BOUCHADDAKH, Samia, **Le Dico-FRAR : base de données lexicographiques bilingue français – arabe**, in

http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Bouchaddakh2009.pdf , consulté le 25/4/2016.

- D. APRESJAN, Juri, **Principles of Systematic Lexicography**, in http://www.euralex.org , consulté le 14/2/2015.
- DOSTIE, Gaétane, MEL'ČUK, Igor et POLGUERE, Alain, **Méthodologie d'élaboration des entrées lexicales du Dictionnaire Explicatif et Combinatoire**, in http://www.semanticscholar.org , consulté le 25/2/2016.
- GODDARD, Cliff et WIERZBICKA, Anna, **Semantic primes and cultural scripts in language learning and intercultural communication**, in http://mw.lojban.org/files/docs/ENG%20Wierzbicka%20Anna%20Goddard%20C%20-%20Semantic%20primes.pdf , consulté le 14 / 9 / 2014.
- GROSSMANN, Francis et TUTIN, Agnès, **Collocations régulières et irrégulières : Esquisse de typologie du phénomène collocatif**, in https://cairn.info/revue-française-de-linguistique-appliquee-2002-1-page-7.htm , consulté le 25 / 3 / 2016.
- GUENOT, Marie-Laure, **Syntaxe 3 : Grammaire de dépendance**, in http://aune.lpl-aix.fr/~**guenot**/E02/E02-Seance9.pdf, consulté le 20/4/2014.
- HAMZE, Hassan, **Collocations et maîtrise des langues**, in www.vob.edu.bh/uob_files/436/issue17/17_227_232.pdf , consulté le 2 / 4 / 2016.
- HOBEIKA-CHAKROUN, Faten, **Les collocations arabes intensives dans deux romans Les Filles de Ryad et L'immeuble Yacoubian**, http://revuesshs.u-bourgogne.fr/textes&contextes/document.php?id=1166 , consulté le 5/ 4 / 2016.

- KAHANE, Sylvain, **Grammaires de dépendance formelles et théorie Sens-Texte**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/kahane2001.pdf , consulté le 20 / 10 / 2014.
- KAHANE, Sylvain, **Grammaire d'Unification Sens – Texte : modularité et polarisation**, in http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120407/document , consulté le 2 / 4 / 2016.
- KAHANE, Sylvain, **Grammaire d'Unification Sens – Texte vers un modèle mathématique articulé de la langue**, in www.kahane.fr/component/documan/doc/.../44-gust-hdr2002.html , consulté le 2 / 4 / 2016.
- KAHANE, Sylvain, **Une « blessure profonde » dans le Dictionnaire Explicatif et Combinatoire : sur le lien entre la définition lexicographique et les fonctions lexicales**, in https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120003 , consulté le 22 / 2 / 2016.
- KAHANE, Sylvain, **Grammaires de dépendence formelles et théorie Sens – Texte**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Kahane2001.pdf , consulté le 6/6/2015.
- KAHANE, Sylvain et POLGUERE, Alain, **Un langage formel d'encodage des fonctions lexicales et son application à la modélisation des collocations**, in http://www.kahane.fr/component/docman/doc.../29-fl-atala2001.html , consulté le 15 / 2 / 2016.
- MATHIEU-COLAS, Michel, **Domaines et classes sémantiques**, in https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00433851 , consulté le 25 / 2 / 2015.

- MEL'ČUK, Igor, **Collocations dans le dictionnaire**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Collocations-szende.pdf , consulté le 26/3/2016.
- MEL'ČUK, Igor, **Vers une linguistique Sens-Texte**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/melcukColldeFr.pdf , consulté le 20 / 10 / 2014.
- MEL'ČUK, Igor, et POLGUERE, Alain, **Méthodologie d'élaboration des entrées lexicales du DEC**, in site biblioSHS, CNRS
- MILICEVIC, Jasmina, **Structure de la définition lexicographique dans un dictionnaire d'apprentissage explicatif et combinatoire**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/MilicevicDefinition2008.pdf , consulté le 11/12/2015.
- POLGUERE, Alain, **La Théorie Sens-Texte**, in http://papillon.imag.fr/static/info_media/1620886.pdf, consulté le 26/1/2014.
- POLGUERE, Alain, **Classification sémantique des lexies fondée sur le paraphrasage**, in http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00622885 , consulté le 28 / 1 / 2016.
- POLGUERE, Alain, **Collocations et fonctions lexicales : pour un modèle d'apprentissage**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/PolguereCollocations2003.pdf , consulté le 27 / 3 / 2016.
- POLGUERE, Alain, **Etapes dans la rédaction d'une entrée de vocable**, in http://www.atilf.fr/IMG/pdf/Memo2-EbaucheEntree.pdf , consulté le 2/1/2015.

- POLGUERE, Alain, **Modélisation des liens lexicaux aux moyens au moyens des fonctions lexicales**, in http://www.loria.fr/projets/JEP-TALN/actes/TALN/tutoriels/Tutoriel02.pdf , consulté le 27 / 3 / 2016.
- POLGUERE, Alain, **Perspective épistémologique sur l'approche linguistique Sens-Texte**, in http://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00686461/document , consulté le 27 / 2 / 2016.
- POLGUERE, Alain, **Principes de modélisation systématique des réseaux lexicaux**, in http://hal.archives.fr/hal-01020203 , consulté le 27/2/2016.
- POLGUERE, Alain, **Soleil insoutenable et chaleur de plomb : le statut linguistique des greffes collocationnelles**, in http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/Greffescolloc2007.pdf , consulté le 14 / 2 / 2016.
- POLGUERE, Alain, **Structural properties of Lexical Systems : Monolingual and Multilingual Perspectives**, in http://dl.acm.org/citation.cfm?id=1613169 , consulté le 14 / 2 / 2016.
- POLGUERE, Alain, **Typologie des entités lexicales d'une base de données explicative et combinatoire**, in http://www.academia.edu , consulté le 22/3/2016.
- TUTIN, Agnès, **Pour une modélisation dynamique des collocations dans les textes**, in https://www.researchgate.net/publication/229001358, consulté le 10 / 5 / 2016.
- VENANT, Fabienne, **Polysémie et calcul du sens**, in http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/78/71/PDF/JADT_094.pdf , consulté le 25/3/2014.
- **Linguistique informatique**, in http://wikipedia.fr , consulté le 24/2/2014.

Articles arabes

- أحمد محمد المعتوق، **الألفاظ المشتركة المعاني في اللغة العربية طبيعتها – أهميتها – مصادرها،**

in http://www.mohamedrabeea.com/books/book1-248.pdf , consulté le 20/11/2014.

- أبو البراء محمد علاوة، **اللفظ المشترك في القرآن،**

in http://majles.alukah.net/t152255 , consulté le 12/5/2017.

Table analytique des matières

Tableau de translittération : liste des consonnes (p.6), liste des voyelles (p.7).

Liste des abréviations : (p.8).

Introduction : le phénomène linguistique de la pluralité de sens (p.12), l'ambiguïté lexicale et le contexte (p.12), la polysémie à l'ère du TAL (p.13), la TST entre la linguistique classique et la linguistique formelle (p.13), le réseau lexical comme une ressource informatisée du lexique (p.15), les objectifs de la recherche (p.15), présentation du plan (p.16).

Chapitre premier (Problématique et état de l'art) : 1. Le phénomène de pluralité de sens dans la linguistique européenne : la pluralité de sens vue par les philosophes de l'Antiquité (p.20), Bréal et l'étude diachronique de la polysémie (p.20), la règle de biunivocité saussirienne (p.21), le contexte la solution constructuraliste à la polysémie (p.21), l'impact de la polysémie sur le mécanisme de la communication humaine (p.22), la mise en question des idées de Saussure par ses disciples (p.23), le phénomène de pluralité de sens selon Kleiber (p.23), les deux tendances concernant la nature et le traitement lexicographique du signe linguistique polysémique (p.24), la typologie des liens polysémiques de Robert Martin (p.26), les rapports polysémiques proposés par Mel'čuk (p.26), Pustejovsky et la polysémie régulière (p.26), les types de liens polysémiques métonymiques abordés par Apresjan (p.27), l'intérêt des cognitivistes pour les liens polysémiques métaphoriques (p.27), le caractère universel des liens polysémiques (p.28). **2. Le phénomène de pluralité de sens dans la linguistique arabe : 2.1. Les travaux des anciens :** les trois catégories du lexique arabe selon Sîbawayhi (p.29), le phénomène de pluralité de sens selon 'al-siyûtî (p.30), l'avis opposé de 'ibn Durustuwayhi (p.31), le Coran la mine inépuisable des termes polysémiques et homonymiques (p.31). **2.2. Les travaux des contemporains :** le phénomène de pluralité de sens vu par Halmy Khalil (p.32), une méthode d'analyse multi-stratale du lexique arabe élaborée par Kamal Bichr (p.33), l'adaptation de la méthode de définition lexicographique européenne dans les dictionnaires arabes contemporaines par Ahmad Mokhtar Omar (p.34), les types de syntagmes arabes selon Omar (p.35), les critères de distinction entre les homonymes et les polysèmes proposées par Omar (p.36), des nouvelles appellations proposées par le linguiste Magdy Ibrahim (p.36), le rapport entre la pluralité de sens et la rhétorique (p.37).

2.3. Notes terminologiques : la définition de l'homonymie et de la polysémie selon Mel'čuk (p.38), sa correspondance avec les appellations proposées par Ibrahim (p.39). **3. La TST et la modélisation de la langue arabe :** les études antérieures effectuées en domaine de la modélisation de la langue arabe (p.40). **4.Problématique :** le défi de la polysémie et la création d'un modèle fonctionnel d'une langue naturelle (p.42), le décalage entre la théorie et l'usage (p.42), la langue arabe et la construction des images exceptionnelles (p.42), les sens lexicalisés et les non lexicalisés (p.42), les avantages et les inconvénients de la méthode d'analyse de la polysémie suivie actuellement (p.42), le patron polysémique étudié (p.43), les objectifs de l'étude contrastive français – arabe (p.43). **5. Méthode du travail :** les étapes suivies pour réaliser les objectifs de la recherche (p.43). **6. Corpus :** le registre langagier ciblé par la recherche (p.44). **6.1. Corpus en langue arabe :** les corpus de la presse électronique égyptienne étudiés (p.44). **6.2. Corpus en langue française :** les corpus de la presse électronique française étudiés (p.45). **7. Références : 7.1.Dictionnaires arabes : 7.1.1. Les anciens dictionnaires :** le traitement des vocables polysémiques dans les anciens dictionnaires arabes (p.46). **7.1.2. Les dictionnaires contemporains :** la différence entre les anciens dictionnaires et ceux contemporains (p.47). **7.2. Dictionnaires français : 7.2.1. Trésor de la langue française informatisé :** les traits distinctifs du TLFI (p.47). **7.3. Dictionnaires multilingues : 7.3.1. Reverso :** son importance dans les études contrastives (p.48). **7.4. Dictionnaires de collocations : 7.4.1. Dictionnaire d'Al-Hafez :** son rôle dans l'étude des collocations (p.48). **8. Difficultés :** les problèmes rencontrés au cours de la recherche (p.49).

Chapitre deuxième (Cadre théorique) : 1. La linguistique Sens-Texte : l'axe paradigmatique et son rôle dans la construction des énoncés (p.52), l'axe syntagmatique et son rôle dans la construction des énoncés (p.52), la notion de dépendance dans les différentes théories linguistiques (p.53). **1.1. La TST entre la générativité de Chomsky et la dépendance de Tesnière :** l'analyse linguistique selon la grammaire générative (p.53), les règles de réécriture de Chomsky (p.54), l'arbre syntagmatique à tête (p.54), les traces chomkiennes dans la linguistique arabe moderne (p.55), la dépendance syntaxique selon Tesnière (p.55), la structure du stemma (p.56), la différence entre la dépendance de Chomsky et celle de Tesnière (p.57), ce que Mel'čuk a emprunté des deux théories (p.58). **1.2. La langue selon Mel'čuk :** définition de la langue naturelle (p.58), le mécanisme de l'échange humain (p.58), la langue naturelle et l'omniprésence de la synonymie et de l'ambiguïté (p.60), types de synonymie (p.60), types d'ambiguïté (p.60). **1.3. Une nouvelle conception du signe linguistique :** le signe linguistique selon

Saussure (p.62), les trois composantes du signe slon Mel'čuk (p.62), le rôle du syntactique en cas de l'ambiguïté lexicale (p.64).
2. Un modèle fonctionnel de la langue naturelle : 2.1. Définition et objectifs : les composantes d'un MST (p.65), type d'analyse linguistique suivi dans le MST (p.65), les atouts du MST (p.65). **2.2. Les strates du MST :** les sept représentations linguistiques du MST (p.66), les représentations profondes et les représentations de surface (p.67), les modules du MST (p.67), la représentation sémantique et son rôle en cas de polysémie (p.67), la représentation syntaxique profonde (p.69), la représentation syntaxique de surface (p.69), la représentation morphologique profonde (p.70), la représentation morphologique de surface (p.70), la représentation phonologique (p.71), la représentation phonétique (p.71), l'analyse linguistique profonde et de surface dans les travaux de Helmy Khalil (p.71). **2.3. La paraphrase :** la thèse centrale de la TST (p.71), la place du système de paraphrasage par rapport aux strates du MST (p.71), la paraphrase et la représentation sémantique (p.71), la différence entre le sens langagier et l'information extralinguistique (p.72), les règles lexico-syntaxiques de paraphrase (p.73). **2.4. Les parties du discours :** la notion de parties du discours selon la TST (p.73), les PdD profondes (p.73), les PdD de surface (p.73), les parties du discours en langue arabe (p.74). **2.5. Les fonctions lexicales :** les FL paradigmatiques (p.74), les FL syntagmatiques (p.75), la place des FL par rapport aux strates du MST (p.75), l'universalité des FL (p.75). **3. La lexicologie explicative et combinatoire : 3.1. La description lexicographique :** types de la combinatoire langagière (p.76). **3.1. La description lexicographique :** l'organisation d'un article du DEC (p.76), les principes de la définition lexicographique (p.77), la règle de décomposition sémantique (p.77), les primitifs sémantiques de Wierzbicka (p.77), la règle du bloc maximal (p.78), la définition lexicographique d'un vocable polysémique selon la LEC (p.78), la notion du pont sémantique (p.78). **3.2. Les collocations :** le syntagme libre (p.79), le syntagme non libre (p.80), les phrasèmes sémantiques (p.80), les phrasèmes pragmatiques (p.80), types de phrasèmes sémantiques (p.81). **3.3. Le schéma de régime :** définition et rôle du SR (p.82), les éléments linguistiques cités dans un SR (p.83), le SR et la polysémie (p.84). **3.4. La prédicativité :** la notion du prédicat logique (p.84), le prédicat sémantique (p.84), le nom sémantique (p.86), le quasi-prédicat (p.86), le prédicat non actanciel (p. 86).

Chapitre troisième (Description lexicologique des vocables du patron [phénomène naturel – phénomène social] : 1. Délimitation des lexies à l'intérieur d'un vocable : 1.1. Critères d'interprétation de sens des lexies : 1.1.1. Critère d'interprétation multiple : la double interprétation d'une unité lexicale polysémique (p.90). **1.1.2. Critère de cooccrrence compatible :** les

cooccurrents de deux lexies d'un vocable sont incompatibles en contexte (p.91). **1.1.3. Critère de cooccurrence différentielle :** chaque signe linguistique possède un seul syntactique (p92.). **1.1.4. Test de synonymie / antonymie :** chaque lexie à l'intérieur d'un vocable possède un synonyme et un antonyme (p.93). **1.2. Définitions lexicologiques des vocables :** « شمس » *vs* « SOLEIL » (p.94), « نور » *vs* « LUMIERE » (p.95), « فجر » *vs* « AUBE » (p.96), « نجم » *vs* « ETOILE » (p.96), « نار » *vs* « FEU » (p.97), « شرارة » *vs* « ETINCELLE » (p.98). **2. Types de liens polysémiques : 2.1. La métaphore :** le rôle de la culture dans la création des images métaphoriques (p.99), le vocable « SOLEIL » en arabe et en français (p.99), le vocable « FEU » en arabe et en français (p.101), le traitement de sens figurés dans le DEC (p.102). **2.1.1. Le degré de régularité dans le lien polysémique :** la régularité du choix de la composante générique et de l'étiquette sémantique (p.104), la régularité en pont sémantique (p.104). **2.1.2. Une double métaphore :** le vocable « فجر » (p.105), le vocable « AUBE » (p.107), les vocables « نجم » et « شمس » (p.108). **2.2. La métonymie : 2.2.1. Un cas spécifique du glissement de sens :** la métonymie en « نجم » et en « شمس » (p.109). **2.2.2. Le cas du vocable « FEU » :** type du lien métonymique en «نار » et « FEU » (p.110). **2.3. Polysémie étroite et polysémie lâche :** comparaison entre la typologie des liens polysémiques de Mel'čuk et celle de Martin (p.111), les lexies liées par un lien de polysémie étroite (p.112), les lexies liées par un lien de polysémie lâche (p.113), résumé des liens polysémiques aperçus au sein du patron étudié (p.115). **3. Les nuances de sens entre les vocables :** les usages spécifiques des vocables « نور » et « LUMIERE » (p.116), la différence entre « III#فجر» et « .III#شمس » (p.117), la différence entre « .II#شرارة » et « .IV#نار » (p.117), les connotations des lexies métaphoriques (p.119), l'emploi exceptionnel du « شمس » (p.120), l'emploi exceptionnel du « نار » (p.121). **4. La prédicativité, critère de distinction des polysèmes :** le caractère prédicatif des lexies dénotant un phénomène naturel (p.122), le caractère prédicatif des lexies dénotant un phénomène social (p.122), définition du prédicat inhérent (p.122), ses différentes formes (p.122), le déchiffrement des polysèmes à travers la notion de prédicativité (p.124).

Chapitre quatrième (Etude de la combinatoire lexicale et syntaxique dans un vocable) : 1. Les collocations : le rôle des collocations dans le déchiffrement des polysèmes (p.128). **1.1. Les collocations construites à partir des unités lexicales de base : 1.1.1. Les collocations dénotant la forme de l'astre :** les collocations avec « .1.I#شمس » (p.129), les collocations avec « SOLEIL#I.1. » (p.129), les différences syntaxiques entre les collocations arabes et les collocations françaises (p.129). **1.1.2. Les collocations dénotant le mouvement de l'astre :** les collocations arabes nominales qui désignent le lever du soleil (p.130), la particularité de la collocation « مع كل طلعة شمس » (p.132), les collocations arabes

nominales qui indiquent le lever de l'étoile (p.133), les collocations arabes qui expriment le coucher du soleil (p.134), les collocations arabes qui désignent le coucher de l'étoile (p.135), les dérivations verbales (p.135), les collocations françaises qui équivalent les collocations arabes (p.138). **1.1.3. Les collocations dénotant le rapport entre l'astre et le phénomène naturel :** les collocations « ضوء النجوم » et « la lumière d'étoiles » (p.138), la collocation « ضوء الشمس » et son équivalente française (p.139), la collocation « حرارة الشمس » et son équivalente française (p.141), le double sens de « أشعة الشمس » et de « rayons du soleil » (p.141). **1.1.4. Les collocations dénotant le phénomène naturel :** la lexie « نجم#I.2. » (p.143), la lexie « فجر#I. » (p.143), la lexie « شمس#I.2. » (p.144), une comparaison entre celle-ci et son équivalente française (p.147), les cooccurrents de « نور#I.1.a. » (p.150), les équivalentes françaises construites à partir « LUMIERE#I.1.a. » (p.151). **1.2. Les collocations imagées :** la structure sémantique et syntaxique des collocations imagées au sein du patron étudié (p.152). **1.2.1. Les collocations de type appréciatif mélioratif :** les collocations arabes et françaises ayant une connotation positive (p.152). **1.2.2. Les collocations de type appréciatif péjoratif :** les collocations arabes et françaises ayant une connotation négative (p.154). **1.2.3. Les collocations à double connotation :** les collocations arabes et françaises ayant une double connotation (p.154). **1.3. Des types particuliers de collocations :** les collocations arabes et leurs équivalentes françaises construites à partir des lexies qui n'appartiennent pas au patron étudié (p.156). **2. Collocation ou locution :** critère de distinction entre locution et collocation (p.161), le cas du phrasème « خط النار » (p.162), le phrasème « لم أر الشمس », (p.163) le phrasème « اختفت الشمس » (p.164), le phrasème « فتح النار على » (p.165). **3. Les greffes collocationnelles :** définition et caractéristiques (p.166), la greffe collocationnelle « لهيب الشمس » (p.167), la greffe « الشمس الحارقة » (p.168), la greffe « soleil brûlant » (p.169).

Chapitre cinquième (Le caractère polysémique des collocations arabes) : 1. Définition de la collocation polysémique : la construction d'une collocation polysémique (p.173). **2. Etude des collocations polysémiques dans le cadre de la LEC :** la méthode d'analyse des collocations polysémiques (p.173). **3. Les collocations polysémiques du vocable « شمس » : 3.1. La collocation « غابت الشمس » :** les trois sens de la lexie verbale « غاب » (p.174), la combinatoire syntaxique entre un polysème irrégulier et un polysème régulier (p.181). **3.2. La collocation « أشرقت الشمس » et ses équivalentes :** la différence sémantique et syntaxique entre les deux sens de la lexie verbale « أشرق » (p.183). **3.3. La collocation « سطعت الشمس » :** les deux sens du verbe « سطع » (p.186), la mise en question du rapport théorie / usage en lexicologie (p.188). **4. Les collocations polysémiques du vocable « نار » : 4.1. La collocation « أشعل النار » et son**

équivalente : le rôle de la syntaxe dans le déchiffrement du caractère polysémique du verbe « أشعل » (p.189). **4.2. La collocation « أطفأ النار » :** la représentation sémantique et syntaxique des deux sens de la lexie verbale « أطفأ » (p.193). **5. Les collocations polysémiques du vocable « نجم » : 5.1. La collocation « بزغ النجم » et sa quasi-équivalente :** le rapport de quasi-synonymie entre « بزغ النجم » et « سطع النجم » (p.195), la syntaxe et la distinction entre les diférents sens de « بزغ » et de « سطع » (p.197). **5.2. La collocation « أفل النجم » :** la représentation sémantique et syntaxique des trois sens de « أفل » (p.200). **6. Les collocations polysémiques du vocable « فجر » : 6.1. La collocation « بزغ الفجر » et son équivalente :** la représentation sémantique et syntaxique des lexies verbales « بزغ » et « طلع » (p.202).

Chapitre sixième (Modélisation des relations sémantico-lexicales à travers le système de fonctions lexicales) : 1. Le formalisme de la TST : types de fonctions lexicales (p.208), le caractère universel des FL (p.208), la différence entre une FL simple et une FL complexe (p.208), une configuration de FL (p.209), la valeur fusionnée d'une FL (p.209), exemples de règles de paraphrase formalisées (p.210). **2. Les fonctions lexicales paradigmatiques : 2.1. La synonymie :** les aspects de synonymie en TST (p.212). **2.2. L'antonymie :** la modélisation de la relation d'oppostion dans le patron étudié (p.214). **2.3. Les relations apparentées à la synonymie et à l'antonymie :** la FL **(Contr)** (p.215), la FL **(Gener)** (p.215), la FL **(Figur)** (p.216). **2.4. Les dérivations syntaxiques :** les FL modélisant le verbe, l'adjectif et l'adverbe dérivés d'une lexie nominale (p.217). **2.5. Les dérivations sémantiques :** définition et type des dérivations sémantiques selon la TST (p.218). **3. Les fonctions lexicales syntagmatiques : 3.1. Les collocatifs modificateurs :** la FL **(Bon)** (p.220), la FL **(Magn)** (p.220). **3.2. Les fonctions lexicales verbales :** la modélisation des verbes supports (p.222), la modélisation des verbes de réalisation (p.222), la modélisation des verbes d'implication (p.223). **4. Les fonctions lexicales et la polysémie :** la modélisation des collocations polysémiques (p.223). **5. Les fonctions lexicales non standard :** exemple de FLNS employés dans le patron étudié (p.225). **6. L'implémentation des vocables dans un réseau lexical : 6.1. Nouvelle méthode de la représentation lexicologique :** types de modèles lexicaux (p.225), la notion du système lexical (p.226), les catégories de la nomenclature d'un réseau lexical (p.227). **6.2. Le réseau lexical du français (RL-fr) :** présentation générale du projet (p.227), l'architecture d'un réseau lexical (p.227). **6.3. Le réseau lexical de l'arabe (RL-ar) :** exemples de réseaux lexicaux dans d'autres langues (p.229), le lancement du RL-ar (p.229), les structures polysémiques des vocables arabes (p.230), exemples de la modélisation des collocations dans le RL-ar (p.235), exemples de la

modélisation des collocations polysémiques dans le RL-ar (p.237), les articles lexicographiques implémentés dans le RL-ar (p.241)

Conclusion : la polysémie est un sujet polémique (p.257), le déchiffrement multi-stratal des polysèmes (p.257), le rôle du syntactique et du caractère prédicatif dans la distinction des polysèmes (p.258), la polysémie entre la théorie et l'usage (p.259), la polysémie et le rapport culture / lexique (p.260), les spécificités linguistiques de la langue arabe (p.260), la modélisation des polysèmes (p.262), la possibilité de la création de réseaux lexicaux bilingues (p.262).

Annexe 1 (Statistiques des collocations arabes extraites des corpus étudiés) : les collocations nominales du vocable « شمس » (p.265), les collocations verbales du vocable « شمس » (p.269), les collocations nominales du vocable « نار » (p.270), les collocations nominales du vocable « نور » (p.271).
Annexe 2 (Liste des figures illustratives) (p.272).
Annexe 3 (Les primitifs sémantiques) : les primitifs anglais (p.268), les primitifs français (p.277).
Annexe 4 (Les fonctions lexicales et la langue arabe) (p.279).
Annexe 5 (Les documents extraits du réseau lexical du français) (p.282)

Glossaires : Glossaire de la terminologie TST (p.290). Glossaire arabe – français de collocations (p.298)

Index : Index onomastique (p.303). Index rerum (p.309).

Bibliographie : Ouvrages généraux français (p.312). Ouvrages généraux arabes (p.315). Ouvrages spécialisés français (p.316). Ouvrages spécialisés arabes (p.318). Dictionnaires français (p.318). Dictionnaires arabes (p.318). Mémoires (p.319). Thèses de doctorat (p.320). Périodiques (p.322). Revues électroniques (p.324).

Webographie : Articles français (p.325). Articles arabes (p.330).

Table générale des matières

Tableau de translittération……6
Liste des abréviations…….8
Introduction……...11

Chapitre premier (*Problématique et état de l'art*)……18

1. Le phénomène de pluralité de sens dans la linguistique européenne……20
2. Le phénomène de pluralité de sens dans la linguistique arabe……..29
2.1. Les travaux des anciens……29
2.2. Les travaux des contemporains……32
2.3. Notes terminologiques…….38
3. La TST et la modélisation de la langue arabe……...40
4. Problématique……42
5. Méthode du travail……43
6. Corpus……..44
6.1. Corpus arabes……..44
6.2. Corpus français…….45
7. Références…….45
7.1. Dictionnaires arabes…….46
7.1.1. Les anciens dictionnaires…….46
7.1.2. Les dictionnaires contemporains……..47
7.2. Dictionnaires français……...47
7.2.1. Le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI)……47
7.3. Dictionnaires multilingues……...48
7.3.1. Reverso……48

7.4. Dictionnaires de collocations……...48
7.4.1. Al-Hafez……...48
8. Difficultés……..49

Chapitre deuxième (*Cadre théorique*)……...50

1. La linguistique Sens-Texte……52
1.1. La TST entre la générativité de Chomsky et la dépendance de Tesnière……53
1.2. La langue selon Mel'čuk……..58
1.3. Une nouvelle conception du signe linguistique……...62
2. Un modèle fonctionnel de la langue naturelle……...65
2.1. Définition et objectifs……...65
2.2. Les strates du MST……...66
2.3. La paraphrase……...71
2.4. Les parties du discours……73
2.5. Les fonctions lexicales……74
3. La lexicologie explicative et combinatoire……...76
3.1. La description lexicographique……76
3.2. Les collocations……79
3.3. Le schéma de régime……82
3.4. La prédicativité……84

Chapitre troisième (*Description lexicologique des vocables du patron [phénomène naturel – phénomène social]*)…….88

1. Délimitation des lexies à l'intérieur d'un vocable……90
   1.1. Critères de détermination de sens des lexies……90
      1.1.1. Critère d'interprétation multiple…….90
      1.1.2. Critère de cooccurrence compatible……91
      1.1.3. Critère de cooccurrence différentielle…….92
      1.1.4. Test de synonymie / antonymie……..93
   1.2. Définitions lexicographiques des vocables……..94
2. Types de liens polysémiques…….99
   2.1. La métaphore……99
      2.1.1. Le degré de régularité dans le lien polysémique……...104
      2.1.2. Une double métaphore……..105
   2.2. La métonymie…….109
      2.2.1. Un cas spécifique du glissement de sens……...109
      2.2.2. Le cas du vocable « FEU »……...110
   2.3. La polysémie étroite et la polysémie lâche……111
3. Les nuances de sens entre les vocables……...116
4. La prédicativité, critère de distinction des polysèmes……122

Chapitre quatrième (*Etude de la combinatoire lexicale et syntaxique dans un vocable*)…….126

   1. Les collocations……...128
   1.1. Les collocations construites à partir des unités lexicales de base……..128
   1.1.1. Les collocations dénotant la forme de l'astre…….129

1.1.2. Les collocations dénotant le mouvement de l'astre……...130
1.1.3. Les collocations dénotant le rapport entre l'astre et le phénomène naturel……138
1.1.4. Les collocations dénotant le phénomène naturel……...143
1.2. Les collocations imagées……152
1.2.1. Les collocations de type appréciatif mélioratif……..152
1.2.2. Les collocations de type appréciatif péjoratif……154
1.2.3. Les collocations à double connotation……...154
1.3. Des types particuliers de collocations……156
2. Collocation ou locution……...161
3. Les greffes collocationnelles……...166

Chapitre cinquième (*Le caractère polysémique des collocations arabes*)……..171

1. Définition de la collocation polysémique……173
2. Etude des collocations polysémiques dans le cadre de la LEC……...173
3. Les collocations polysémiques du vocable « شمس » (*šams*)……174
3.1. La collocation « غابت الشمس » (*ġâbat ʻal-šams*)……..174
3.2. La collocation « أشرقت الشمس » (*ʻašraqat ʻal-šams*) et ses équivalentes……183
3.3. La collocation « سطعت الشمس » (*saṭaʿat ʻal-šams*)……..186
4. Les collocations polysémiques du vocable « نار » (*nâr*)……189
4.1. La collocation « أشعل النار » (*ʻašʿal ʻal-nâr*) et son équivalente…….189
4.2. La collocation « أطفأ النار » (*ʻaṭfaʻ ʻal-nâr*)……193
5. Les collocations polysémiques du vocable « نجم » (*najm*)……..195
5.1. La collocation « بزغ النجم » (*bazaġa ʻal-najm*) et sa quasi-équivalente……195

5.2. La collocation « أفل النجم » (*‘afala ‘al-najm*)……...200
6. Les collocations polysémiques du vocable « فجر » (*fajr*)……201
6.1. La collocation « بزغ الفجر » (*bazaġa ‘al-fajr*) et son équivalente……202

Chapitre sixième (*Modélisation des relations sémantico-lexicales à travers le système de fonctions lexicales*)……..206

1. Le formalisme de la TST……208
2. Les fonctions lexicales paradigmatiques……212
2.1. La synonymie……212
2.2. L’antonymie……...214
2.3. Les relations apparentées à la synonymie et à l’antonymie……...215
2.4. Les dérivations syntaxiques……...217
2.5. Les dérivations sémantiques……..218
3. Les fonctions lexicales syntagmatiques……..219
3.1. Les collocatifs modificateurs……220
3.2. Les fonctions lexicales verbales……222
4. Les fonctions lexicales et la polysémie……...……223
5. Les fonctions lexicales non standard……..225
6. L’implémentation informatique des vocables dans un réseau lexical……..225
6.1. Nouvelle méthode de la représentation lexicologique……...225
6.2. Le réseau lexical du français (RL-fr)……227
6.3. Le réseau lexical de l’arabe (RL-ar)……...229

Conclusion……256
Annexes……264
Annexe 1 (Statistiques des collocations arabes extraites des corpus étudiés)……...265
Annexe 2 (Liste des figures illustratives)……..272
Annexe 3 (Les primitifs sémantiques)……...277
Annexe 4 (Les fonctions lexicales et la langue arabe)……..279
Annexe 5 (Les documents extraits du réseau lexical du français)……282

Glossaires……..289
Glossaire de la terminologie TST……..290
Glossaire arabe – français de collocations……298

Index……302
Index onomastique……303
Index rerum……309

Bibliographie……312
Webographie……330
Table analytique des matières……331
Table générale des matières……338